L'HORTICULTEUR FRANÇAIS

DE MIL HUIT CENT CINQUANTE ET UN

PARIS. — IMPRIMERIE HORTICOLE DE J.-B. GROS ET DONNAUD
RUE DES NOYERS, 74.

L'HORTICULTEUR FRANÇAIS

DE MIL HUIT CENT CINQUANTE ET UN

JOURNAL

DES AMATEURS ET DES INTÉRÊTS HORTICOLES

RÉDIGÉ PAR

F. HERINCQ

ATTACHÉ AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS
Collaborateur du *Manuel des Plantes,* des figures du *Bon Jardinier,*
ex-collaborateur de la *Revue horticole,*
Ex-rédacteur principal de la Société d'horticulture de la Seine,
Membre de la Société botanique de France, de la Société impériale de Paris;
Membre honoraire du Cercle pratique d'horticulture du Havre;
Membre correspondant des Sociétés de l'Aube, de la Sarthe, de Meulan, de Caen, etc.



PARIS

A L'AGENCE DES JOURNAUX
— L. DERAINE —
RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, 23

M. DCCC LVI



Annica Bricogne pinx. Visto sc.

Rose Docteur Henon.

N. Rémond imp. r. des Noyers, 63, Paris

ROSES NOUVELLES POUR 1855.

DOCTEUR HÉNON

(PL. I).

Cette belle conquête de M. Léon Lille, de Lyon, est un hybride de Portland, d'une végétation vigoureuse. Ses rameaux sont gros, longs, d'un vert clair, et complétement dépouillés d'aiguillons. Ses feuilles sont assez amples, composées ordinairement de 5 folioles insérées dans la moitié supérieure du pétiole commun ; elles sont superficiellement et finement dentelées, d'un vert clair et presque lisses en dessus, duveteuses blanchâtres en dessous ; les latérales sont oblongues elliptiques, la terminale lancéolée ; les stipules très-étroites, ciliées et soudées dans les trois quarts de leur longueur avec le pétiole commun, sont à peine divergentes. Le pétiole commun est long, grêle et armé de quelques rares et petits aiguillons.

Les fleurs sont de grandeur moyenne,—8 cent. environ,—pleines, bien faites ; « La disposition totale de ces fleurs, dit un élégant écrivain, est remplie d'une gracieuse élégance. Leur couleur est d'un *blanc très-pur*, qui n'est ni le blanc de lait, ni le blanc de neige ; elle n'a ni la légère teinte bleuâtre de l'un, ni la blancheur froide, absolue de l'autre; mais le bas et les plis des pétales reflètent une *teinte jaunâtre* à peine sensible, qui avive le blanc de leur étoffe satinée. »

Le *blanc très-pur* teinté de jaunâtre est merveilleux; mais nous n'aurions jamais osé décrire ainsi la couleur de la Rose figurée dans ce numéro. Pour nous, cette Rose est blanche à reflets jaune clair; les pétales de la circonférence sont dressés, bien imbriqués, et forment d'abord la coupe dont le centre est occupé par des pétales plus petits, chiffonnés, au milieu desquels apparaissent quelques étamines et les extrémités des styles.

Le pédoncule est court, gros, couvert de poils glanduleux.

Le calice a le tube (ovaire des horticulteurs) glabre, évasé un peu en entonnoir, et à peine étranglé au sommet; des cinq folioles qui le couronnent, deux sont simples, souvent moitié pétaloïdes ; deux autres sont garnies de petites lanières sur les bords; la cinquième est tout à fait foliacée.

La *Rose Docteur Hénon* est une jolie rose ; nous l'avons vue, rue des

Trois Ormes (de la gare d'Ivry) chez M. Eugène Verdier fils aîné, qui la tient en dépôt.

On nous annonce encore les roses nouvelles suivantes :

Marquis Balbiano (île Bourbon), arbuste vigoureux, ayant beaucoup de rapport aux hybrides; fleur pleine, bien faite, rose carmin nuancé argenté.

Pæonia (hybride remontant), arbuste vigoureux; fleur grande, pleine, rouge cramoisi.

Bicolor (moussue remontante), arbuste vigoureux; fleur moyenne, presque pleine, rose vif, ponctuée de violet.

Ces quatre nouveautés sont annoncées au catalogue de M. Lacharme, horticulteur à la Guillotière (Lyon).

PELARGONIUM

MADAME CONSTANT SAY (Moreau).

(PL. II.)

Plante très-vigoureuse; rameaux gros, très-chargés de poils courts et un peu raides. Feuilles amples d'un beau vert, non zonées, réniformes inégalement et très-faiblement lobées, bordées de dents inégales, velues sur les deux faces, munies d'un long et solide pétiole accompagné, à la base, de deux stipules ou oreillettes très-amples, qui se terminent par une fine pointe (*acumen*), et qui sont bordées de cils inégaux; les jeunes présentent ordinairement trois ou quatre dents au sommet.

Les fleurs, d'un magnifique rose vif, sont disposées, en très grand nombre, en fortes ombelles presque globuleuses, au sommet d'un gros et long pédoncule, et garnies de bractées lancéolées, poilues, ciliées. Le calice est à cinq sépales linéaires-lancéolés pointus, s'étalant en étoile à cinq branches dont une, la supérieure, plus ample que les quatre autres. La corolle est grande, composée de cinq pétales obovales allongés, rose vif, dans la partie supérieure, blanc rosé et veiné de rose dans la portion inférieure. Dix étamines, dont sept seulement portent des anthères rouge orange, et un style couronné par cinq stigmates, occupent le centre de chaque fleur.

Le *Pelargonium madame Constant Say*, gain nouveau de M. Moreau,



Annica Bricogne pinx. Visto sc.

Pelargonium inquinans.
Mme Constant Say.

V. Rémond imp. r. des Noyers, 65, Paris.

jardinier de M. C. Say, à Verrières, est une de nos plus jolies variétés à fleurs roses ; il dépasse certainement tout ce que nous possédons en cette couleur ; c'est une bonne acquisition pour l'horticulture.

O. Lescuyer.

REVUE CRITIQUE DES PLANTES D'ORNEMENT.

Abuta toxicaria. Plante de la famille des Ménispermées, annoncée dans quelques catalogues belges ; elle peut avoir de l'intérêt pour la *Toxicologie*, plus clairement dit la science des poisons, mais au point de vue horticole, elle est sans valeur. La serre chaude la réclame.

Acanthephippium ou *Acanthophippium*. Ce genre a été créé par M. Blume, pour des Orchidées de la tribu des Vandées, originaires de l'Inde. Ce sont des plantes à tige très-courte, renflée à la base et portant de longues feuilles en fer de lance allongé, plissées dans leur longueur. Les fleurs naissent par deux à quatre sur des pédoncules qui sortent des gaînes inférieures ; elles sont assez grandes, bossues inférieurement, à sépales et pétales épais, charnus, dressés et rapprochés les uns des autres, jaunes, avec le sommet plus ou moins rouge de sang. Ces fleurs sont plus curieuses qu'élégantes.

On cultive trois espèces de ce genre : *Bicolor*, *Javanicum* et *Sylhetense*.

Elles veulent toutes les trois la serre chaude humide, et les soins que réclament les orchidées de cette température.

Achania et non *Acania* comme l'écrivent quelques catalogues. Arbrisseaux de la famille des Mauves (Malvacées), plus connu sous le nom de *Malvaviscus*. On trouve dans certains établissements l'*Achania malvaviscus* ou *Malvaviscus arboreus*, arbrisseau grêle de trois mètres de hauteur environ, à feuilles en cœur découpées en trois lobes. Les fleurs, moins ouvertes que celles des *Abutilon*, sont d'un bel écarlate vif. C'est à cette couleur que cet arbrisseau doit son nom de *Achania coccinea* qu'il porte dans quelques collections. Comme mérite ornemental, il est inférieur au plus médiocre Abutilon. Cependant, comme il est toute l'année fleuri, il est bon d'en avoir dans son jardin d'hiver.

On doit lui donner une bonne terre de bruyère mélangée de terre franche ; on l'obtient de graines semées en terrines tenues sur couche et sous châssis, et par boutures faites vers le mois d'avril, et placées dans les mêmes conditions que les graines.

Acanthus (*Acanthe*). Ce genre, qui est le type de la famille des Acanthacées, comprend des plantes vivaces, à feuilles amples, découpées sur les côtés, formant de grosses touffes de verdure desquelles s'élèvent quelques hampes florales. Les fleurs, rosées, quoique grandes, font peu d'effet ; elles naissent à l'aisselle de grandes bractées vertes qui les cachent en partie.

Les *Acanthus lusitanicus*, *spinosus*, *spinosissimus et mollis*, se rencontrent parfois dans les cultures ; mais c'est évidemment à l'intention de messieurs les architectes, qui voient, dans leurs feuilles, l'origine du chapiteau corinthien inventé par le célèbre Callimaque ; car comme ornement de jardin, autant valent quelques touffes d'artichaut. Cependant — tous les goûts étant dans la nature — nous dirons aux amateurs d'Acanthe : Cultivez ces plantes en bonne terre de jardin, après avoir, au préalable, défoncé assez profondément le terrain ; et, comme ces végétaux sont originaires de régions méditerranéennes, couvrez-les d'une bonne couverture de litière ou de feuilles sèches pendant l'hiver. Pour les multiplier on a quelquefois des graines : mais il est plus facile d'en prendre des éclats de racines.

Acer (*Erable*). Ce genre est aussi le type d'une petite famille de plantes polypétales, dite *Acérinées*, et qui est assez voisine de la famille des Marronniers. Tous les Erables sont de grands arbres à feuilles opposées, et plus ou moins lobées comme celles de la Vigne. Par leurs fleurs verdâtres très-précoces, disposées en grappes ou en fausses ombelles (corymbes), ces arbres prennent de très-bonne heure, au printemps, cette fraîche et riante verdure qui réjouit tant la vue au retour des beaux jours. Pour les grands jardins, l'Erable est en cela très-précieux ; de plus, son feuillage est magnifique et persiste jusqu'à l'arrière-saison.

Trente à quarante espèces ou variétés sont en multiplication dans les pépinières. On trouve mentionné dans les catalogues marchands :

Acer barbatum (Michaux).
— campestre (Linné).
— coccineum (Loudon).
— colchicum (Cat. angl.).
— crassifolium ?
— creticum (Linné).
— crispum (Lauth).
— dasycarpum, même que eriocarpum.

Acer dissectum, var. du platanoïdes.
— eriocarpum (Michaux), ou *Érable cotonneux*.
— glaucum (Marshall).
— Lobelii (Tenor).
— lævigatum.
— macrophyllum (Pursh.).
— monspessulanum (Linné).

Acer montanum ou spicatum (Lamark).
— Neapolitanum (Tenor).
— negundo (Linné), ou *Erable à feuilles de Frêne.*
— — var. crispum.
— — foliis variegatis.
— — laciniatum.
— — violaceum.
— nigrum, var. du Saccharinum.
— oblongum (Wallich).
— obtusiloba (Loudon).
— opulifolium (Tausch).
— pensylvanicum (Linné).
— platanoïdes (Decandolle), *Erable plane.*
— — var. dissectum.
Acer platanoïdes laciniatum.
— — variegatnm.
— polymorphum (Steudel).
— pseudoplatanus (Linné), *Sycomore.*
— — var. foliis purpureis.
— — punctatum.
— — variegatum.
— rubrum (Linné).
— — var. foliis variegatis.
— saccharinum (Linné).
— spicatum, même que montanum.
— striatum, même que pensylvanicum.
— Tataricum (Linné).
— villosum (Wallich).

Presque tous les Erables sont des arbres de première grandeur, et croissent très-rapidement. Les Acer *pseudo-platanus* ou Sycomore, *platanoides*, *neapolitanum*, *macrophyllum*, etc., s'accommodent de terrains assez médiocres; mais les *Acer eriocarpum*, *negundo*, *pensylvanicum*, *saccharatum* ne sont réellement beaux que dans les sols profonds qui conservent un peu d'humidité; quant aux *Acer campestre* et *monspessulanum* à feuilles petites et de peu d'effet, ils viennent dans les plus mauvaises terres. Toutes ces espèces conviennent parfaitement aux parcs et grands jardins. L'*A. eriocarpum* au feuillage argenté en dessous, le *pensylvanicum* à écorce lisse jaspée de blanc, sont d'un très-bel effet, soit isolés, soit jetés sur le bord d'un groupe d'autres arbres. Les *A. negundo*, *pseudo-platanus* (Sycomore), et *platanoides* sont d'excellents arbres pour border les avenues et les grandes allées. Leurs fleurs verdâtres apparaissent dès le premier printemps; leurs feuilles sont des dernières à disparaître.

Dans un genre comme celui-ci, les espèces qui exigent un abri pendant l'hiver, ne doivent être considérés que comme de simples curiosités; les *Acer oblongum* et *villosum*, qui veulent l'orangerie, sont dans ce cas.

Au point de vue industriel, les Erables sont des arbres d'une certaine valeur. Leur bois, à grain fin et serré, est employé dans l'ébénisterie et dans la fabrication de certains instruments de musique. Celui de *l'Acer negundo* est surtout très-remarquable par sa couleur safranée, veinée de rosé.

L'Erable a sucre (*A. saccharatum*), donne une sève chargée de ma-

tière sucrée, de laquelle on extrait du sucre qui est aussi bon, dit-on, que celui de la betterave et même de la canne. Un seul arbre peut fournir, en moyenne, 3 kilogr. de sucre raffiné par année.

ACERANTHUS DIPHYLLUS. C'est l'*Epimedium diphyllum* qui a pris cette nouvelle dénomination ; mais on doit lui préférer les *Ep. macranthum*, *violaceum*, etc.

ACHILLEA (*Mille-feuilles*), genre de la famille des Composées et de la tribu des Radiées ou Corymbifères. Il comprend des herbes vivaces à feuilles généralement divisées en un grand nombre de lanières, d'où le nom de *Mille-feuilles* qui leur a été donné. Les fleurs sont rassemblées en petit nombre dans une involure ou calice commun et forment ce qu'en botanique on appelle *capitule*. Ces capitules, disposées en fausses ombelles (corymbes), sont composées de fleurs tantôt toutes tubuleuses, tantôt celles du centre sont tubuleuses et celles de la circonférence en languettes, c'est-à-dire planes comme de simples pétales. Les catalogues marchands annoncent les espèces suivantes :

Ægyptiaca.
Ageratum, *Eupatoire de Mesué*.
Alpina (Ptarmica).
Aurea (Pyrethrum achilleæfolium).
Clavennæ (Ptarmica).
Compacta.
Impatiens (Ptarmica).
Filipendulina et non Filipendula, mot altéré.
Lingulata et non *Linguicula*, mot altéré (Ptarmica).
Macrophylla (Ptarmica).
Millefolium rubrum ou roseum.
Ptarmicum flore pleno (Ptarmica vulgaris) ou Bouton d'argent.
Rosea.
Serrata (Ptarmica).
Tomentosa.

Tous les Achillea ont, dans leur port, quelque chose de raide, qui ne les rend pas gracieux. Il faut en excepter cependant le *bouton d'argent* (A. Ptarmica flore pleno), le seul qui soit véritablement ornemental ; mais comme dans les grands jardins il faut un peu de tout, nous choisirons parmi les autres, les *A. aurea*, *filipendulina* à fleurs jaunes : *lingulata*, *serrata* à fleurs blanches ; *rosea* et *millefolium rubrum* ou mieux *roseum* à fleurs roses.

Les *Mille-feuilles* viennent dans tous les terrains et à toutes les expositions; ils sont de pleine terre, excepté les A. ægyptiaca et tomentosa qu'il est prudent de rentrer en orangerie pendant l'hiver. On les multiplie tous par la division des touffes.

F. HERINCQ.

HORTICULTURE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES.

Fuchsia. — Nous avons parlé dernièrement (1855, page 189) des Fuchsia à fleurs blanches, *queen Victoria* et *Madame Story*. En voici venir une légion d'autres, toujours à corolle blanche, signalée par le journal d'horticulture pratique de la Belgique, et sortant en partie du laboratoire de M. Story.

Empresss Eugénie ou autrement dit *Impératrice Eugénie* (Story). Sépales larges, redressés en dehors, rose tirant sur le cramoisi avec des reflets violacés.

Ranunculæflora (Story). Calice rouge écarlate ; corolle double, bien faite, qui doit ressembler à une fleur de renoncule. C'est, dit-on, un gain d'un mérite supérieur.

Water nymphe ou nymphe d'eau (Story). Fleur globuleuse, sépales larges, cramoisi écarlate; corolle d'un beau blanc. On dit cette variété très-élégante.

Snow drop ou Goutte de Neige (Story). Cette variété serait à fleur double.

Florence Nightingale (Lucombe). Variété très-voisine de *Madame Story*, à sépales écarlate vif, redressés en dehors.

Galanthiflora plena (Lucombe). Très belle variété à corolle double qui ressemble à la fleur double de Perce-Neige (*Galanthus nivalis*) ; le calice est d'un beau rouge écarlate.

Parmi les fuchsia nouveaux à corolle colorée, M. Galeotti, dans le *Journal d'horticulture pratique de la Belgique* (octobre 1855), cite les variétés suivantes qui lui paraissent d'un mérite transcendant; nous lui en laissons la responsabilité.

Beauty of the Bower (Banks). Fleurs d'une forme parfaite ; sépales écarlates bien roulés en dehors, touchant presque le tube, et laissant à l'œil pleine vue de la corolle bien étoffée et d'un pourpre foncé.

Impératrice Eugénie (Dubus). Grande fleur à tube et sépales blancs à base verdâtre; corolle d'un rose lilacé et constamment rayée de blanc pur.

Fairy queen (Banks). Variété fort remarquable, très florifère. Fleurs grandes, allongées, à tube et sépales d'un blanc de cire teinté de jaune citron; corolle ample et d'une belle couleur puce.

Grand sultan (Banks). Beau feuillage, beau port; fleurs grandes, épaisses, bien faites, et sépales parfaitement roulés en dehors et d'une riche couleur cramoisie; corolle ample, pourpre velouté foncé. — C'est une variété de premier ordre et de beaucoup d'effet.

Perrugina (Story). Sépales et tube écarlates; corolle très-apparente et remarquable par ses bandes roses et pourprées.

Raffaele (Story), variété très-florifère; sépales d'un beau cramoisi, bien roulés en dehors; corolle du couleur chocolat panachée de rose.

Violœflora plena (Lucombe), fleurs à couleur générale bleu violacé foncé; corolle violette très-double et figurant une violette à fleurs doubles.

Revoluta (Odier), sépales oranges, parfaitement retroussés; corolle vermillon vif.

Prince Albert (Banks). Cette variété figurée par le *Journal d'horticulture pratique* est un joli gain à grandes fleurs bien faites, dont le calice beau rouge à sépales parfaitement redressés en dehors, laissent voir entièrement la corolle à pétales violet foncé, marqués de rougeâtre à leur base.

Parmi les autres plantes d'introduction récente, les journaux annoncent :

Sobralia fragrans (Bot. mag. pl. 4882). Orchidée découverte par M. Schlim, à la Nouvelle-Grenade, et mise au commerce par M. Linden, de Bruxelles. C'est une espèce terrestre, à tige haute de 30 centim., à feuilles un peu charnues, oblongues-lancéolées, longues de 10 à 15 centim. Le pédoncule qui termine la tige porte des bractées verdâtres de l'aisselle desquelles apparaît une fleur odorante, de 5 cent. environ de diamètre, jaune soufre verdâtre, à disque du labelle maculé d'orange foncé. Cette espèce n'est réellement remarquable que par l'odeur suave que répandent les fleurs.

Phygelius Capensis (Bot. mag. pl. 4881). Scrophularinée de la Caffrerie, découverte par M. Drège, le long des ruisseaux. Elle ressemble aux Pentstemon. Sa hauteur est de 60 cent. à 1 m. Elle est dressée, rameuse; ses feuilles sont ovales dentelées, terminées en pointe, longues de 10 à 12 cent., et portées par un pétiole qui a de 5 à 7 cent. de longueur. Ses fleurs disposées en panicule pyramidale, longues de 25 à 30 cent. au sommet des rameaux, sont renversées, unilatérales, rouge vermillon foncé avec la base du limbe jaune; c'est une très-belle plante de serre froide; elle à fleuri en plein air l'été dernier, chez MM. Veitch, de Chelsea (Angleterre).

Salvia asperata (Bot. mag. pl. 4884). Sauge originaire du Cachemire,

à fleurs blanc verdâtre, et que nous mentionnons pour constater sa médiocrité.

Smilax mauritanica ou *Smilax pendula* (Flore des serres). Avez-vous besoin de salsepareille? En voici une qui croit en Algérie, en Espagne, etc., en compagnie de la vraie, — le *Smilax aspera*. — C'est, dit-on, une plante fort ornementale lorsqu'elle est fleurie ; mais elle reclame pendant l'hiver l'orangerie où on la tiendra assez sèche. Quoiqu'on dise qu'elle fera un très-bon effet contre un treillage dans une serre froide, nous croyons qu'elle en fera un meilleur dans l'officine des pharmaciens.

O. Lescuyer.

DE LA TAILLE DES POMMIERS ET POIRIERS A CIDRE ;

UN MOT SUR LES ARBRES SOUFFRETEUX.

Je crois utile de communiquer aux lecteurs de l'*Horticulteur français*, une réflexion qui ne manque pas d'intérêt pour l'agriculteur et l'horticulteur.

C'est surtout à notre époque où une maladie désastreuse menace la plupart de nos départements viticoles, qu'il importe que nous nous occupions de la culture des arbres fruitiers. Le vin n'est aujourd'hui accessible qu'à un petit nombre de bourses, et c'est certainement une des causes pour lesquelles le cidre a également atteint un prix qui oblige la classe ouvrière à s'en priver. Mais elle n'est pas la seule ; le peu de soins que l'on donne généralement aux pommiers y contribue pour une large part. L'intérêt ou le bien-être de tous commande impérieusement d'employer les moyens connus pour accroître et surtout régulariser une production si importante. Je dis surtout régulariser, car il arrive périodiquement que les fruits à cidre sont en telle quantité que les avances de tonneaux sont trop grandes pour le cultivateur qui les voudrait utiliser avec une sage économie. L'horticulteur ne manque pas chaque année, en vue de la régularité des produits, de tailler tous les arbres de ses jardins, et les fruits qu'il recueille à peu près régulièrement, s'ils ne sont pas d'une abondance à citer, sont toujours d'une qualité supérieure. Pourquoi ne prendrait-on pas un soin analogue des arbres en plein vent ? est-ce que les produits en sont moins précieux, pour n'être point appelés à figurer sur la table du maître?

Il faut plusieurs années pour que les boutons se forment dans les essences dont nous nous occupons. Si, sans soumettre les arbres à une

taille minutieuse, on leur faisait subir quelques amputations annuelles, on en nettoierait la tête et on faciliterait le développement successif de jeunes ramifications, qui, se couvrant de boutons à fruits, régulariseraient autant que possible la production. Ce n'est pas tout ; une déperdition de sève n'ayant pas lieu au profit des rameaux utiles, l'arbre aurait une vigueur plus grande, qui, avec un contact plus facile de l'air et de la lumière, contribuerait puissamment à donner une meilleure qualité aux produits. Cette opération qui n'est pas négligée dans certaines parties de la Normandie, se fait à l'aide de la serpe, avant ou après l'hiver, selon que les autres travaux des champs en laissent la facilité ; elle est peu dispendieuse, attendu qu'elle fournit en dédommagement de la main-d'œuvre, une certaine quantité de bois à brûler.

Un mot maintenant pour les arbres souffreteux ; le moment est propice pour pratiquer l'opération que je vais décrire. Lorsque l'hiver commence, on peut, avec avantage, mettre presque à nu les racines des arbres qui manquent de force ; quand la neige vient à couvrir la terre, on en entasse le plus possible dans les trous qu'on a faits, et même on en amoncelle au-dessus. Cette neige fond lentement ; l'eau produite s'infiltre au pied de ces arbres, mouille jusqu'au dessous des racines, et la végétation se trouve sensiblement excitée. Le printemps venu, on bouche les trous avec la terre déposée auprès. Cette terre qui a été soumise à l'influence des agents de la production, contribue aussi à procurer un résultat désirable.

On pourrait faire la même chose pour les pruniers, cerisiers, etc., mais en ne découvrant les racines qu'avec prudence, car elles craignent la gelée.

Cette opération ayant été recommandée par un de nos professeurs distingués de l'Ecole impériale de culture de Grignon, je l'indique et ne fais point de réserves.

BAZIN,
Jardinier, à Clermont (Oise).

VISITE A CHEVAL DANS LES JOURNAUX D'HORTICULTURE.

Ce titre semblerait indiquer une promenade à Montmorency, mais il n'en est rien. Nous nous disposons tout bonnement à exécuter, à cheval sur les erreurs, une petite tournée dans les publications horticoles ayant

cours. Assez de savants, assez de surnuméraires savants en ont extrait les passages les plus ronflants ; assez d'autres publications ont reproduit ces articles ou ces appréciations, et c'est là un des plus beaux apanages des Sociétés d'horticulture. Nous allons donc examiner le surplus : à défaut de grives, nous allons prendre des merles.

Journal d'horticulture pratique de la Belgique.—1° *Classification des Prunes*, d'après M. Liégel, par M. Scheidweiler. Qui donc s'en servira? En attendant que le public substitue le nom de *Dactyloïde* à celui de Couetche, les horticulteurs n'adopteront pas cette classification de Damas dactyloïdiennes, Dactyloïdes damasiennes, etc., où fourmillent les erreurs dans la nomenclature. L'auteur eut rendu un plus grand service en indiquant quelles étaient les variétés à rejeter; 2° *Manière d'élever des Cerisiers en bouture*. Nous déclarons impossible la manière d'édifier des Cerisiers, Pêchers, Abricotiers, vantée ici ; nous léguons l'article aux journaux politiques fabriquant de boutures de Poiriers et Pommiers à l'aide de la Pomme de terre.

Flore générale de la Belgique. — *Plante à vinaigre*. Cette plante vient naturellement en pot... en pot de confitures! C'est ce genre d'Oïdium, de moisi qui neige les vieilles confitures que l'on appelle plante à vinaigre. Pour s'en servir, ah! mais, c'est une autre histoire. Il vous faut une foule d'ingrédients comme les bouquins de cuisine des XVIe et XIXe siècles vous en assomment. Il est plus simple d'aller chez l'épicier. Et cette innovation nous vient de l'Angleterre ! L'auteur? l'auteur?..... Le cornichon n'en vaut pas le vinaigre.

La Belgique horticole. — *Fraisiers perpétuels*. Après plusieurs phrases crinolino-succulentes, nous citons : « Linné a, pendant long-« temps, conservé la santé par l'usage des fraises, dont la chair fon-« dante, douce et rafraîchissante, purifie le sang et lutte victorieuse-« ment contre les douleurs de la goutte. Dire que la Fraise l'emporte, « par la beauté de ses formes et de sa robe, par la délicatesse de son « arôme, par la finesse de sa saveur, par les propriétés salutaires et ra-« fraîchissantes de sa sève sucrée et aromatique, et par la commodité de « son usage, sur tous les autres fruits d'Europe et sur les meilleures « productions des tropiques, c'est avancer une vérité incontestable, mais « quelquefois oubliée. La Fraise plaît aux yeux, flatte l'odorat, excite « le palais, rafraîchit et nourrit le corps, exerce une influence heureuse « sur la santé, chasse les maladies ; que pourrait-on donc désirer de « plus? »

Mon palais ne goûte pas énormément cette dissertation poëtique en

prose sur la Fraise. — La Cerise, la Framboise, la Groscille, lui paraissent plus rafraîchissantes. Je ne puis en dire davantage, n'ayant pas de travail commandé sur ce sujet, et n'étant pas docteur en médecine ni même ès-science.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE DE PARIS. Depuis la paix du monde horticole, dont la fusion des deux Sociétés parisiennes a été le signal, ce journal a cessé la publication de sa pomologie. Pourquoi ?...

LE JOURNAL DES ROSES ET DES VERGERS. — Un praticien habile, que nous connaissons, y rédige quelques articles pomologiques assez bons Dans la liste des Poires classées par maturité, nous avons noté, toujours comme erreur : Duchesse de Berry, mûrissant en juillet ; Beurré de Merode, en octobre-novembre ; Catillac et Passe-Colmar, en novembre, et Van Mons, synonyme de Léon Leclerc.

Le dernier numéro relate une tradition espagnole très-drôle sur l'origine de la couleur Isabelle : à coup sûr, ceci ne vient pas des Anglais.

— Sous le titre : *Examen critique de la doctrine de Van Mons*, ce journal promet de dévoiler les utopies du prince des pomologues, tellement que « sa statue élevée avec tant d'empressement sur l'enthousiasme « de la foule sera précipitée de son piedestal. »

— Mais son livre?

« La science note en marge les rêves et les aberrations du pauvre au- « teur. »

— Qui, la science?

« Un savant renommé, qui, par sa haute position, se trouve à l'abri « des clameurs que ses révélations pourront exciter, M. Decaisne, direc- « teur du fruitier du Muséum. »

Assez ! nous laisserons riposter les « disciples enthousiastes placés sous l'invocation de Van Mons. »

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE MACON. — *Sur le Pêcher*. M. Duperron use pas mal de pages, pour nous dire qu'il abandonne les palmettes à branches mères verticales et sous-mères horizontales. Il leur préfère celles dont on abat les branches mères sur un angle de 150° ; deux ans après, deux bourgeons vigoureux à égale distance du tronc sont inclinés obliquement pour former une parallèle aux premières, et chaque année suivante, un rameau pris sur la courbe, vient ajouter un nouvel étage. — M. Duperron dit n'avoir jamais vu cette forme décrite par les auteurs. Cependant, Cossonet en fait la base de son ouvrage, Hardy,

Dubreuil, etc., en parlent, et Croux la fait figurer sur son livre, sur son catalogue et à la quatrième page des journaux politiques.

Annales de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne. — Ce recueil a, comme tant d'autres, la bouche enfarinée de la *Dioscorea batatas* (plusieurs fois médaillée); après tout, *le Bon Jardinier* en a tant dit. — Ah! dites-moi donc, la question s'adresse à tous; — Dites-moi, je vous prie, comment se fait-il que les *Figures du Bon Jardinier* dont les dessins et le texte ont été fournis par plusieurs, ne se trouvent plus placées que sous le patronage d'un seul? — Répondre par la voie de *l'Horticulteur Français*.

Globe industriel et artistique. Cultivée dans les plus mauvais terrains, l'Ortie peut donner cinq à six récoltes dans un été, d'un excellent fourrage. Tel est l'emploi principal qu'on en fait d'abord en Suède, en général, puis dans le département de l'Oise, en particulier. — Les Orties cuites et hachées sont excellentes pour la nourriture de la volaille et principalement pour nourrir et engraisser les jeunes oies et les dindonneaux, toujours de la Suède en général et du département de l'Oise en particulier.

Louis Huart, du *Charivari*, n'a pas manqué de harponner cette réhabilitation de l'Ortie; il assure que dans chaque canton, il sera prochainement professé un cours d'*Ortie culture*.

Si nous parlons peu légumes, c'est que les articles y relatifs sont rares: les maraîchers français sont si occupés dans leur état, qu'ils n'ont point le temps d'écrire. Mais le *Times* nous apprend que, dans une réunion de légumiers anglais à Leeds, un apôtre effrené de l'Epinard et de la Citrouille a dit que la grande majorité de l'humanité était légumiste. « Les « armées de l'ancienne Grèce et de Rome étaient légumistes, et les por- « teurs de Smyrne qui peuvent soutenir sur leurs épaules des charges « de 300 livres, ne mangent que du raisin et du pain, et ils ne boivent « que de l'eau. »

Nous recommandons les porteurs de Smyrne — déjà nommés — pour la prochaine distribution des prix Monthyon, et nous engageons les porteurs de Paris à ne manger que des Raisins de Corinthe.

Thébat-Larché.

LES CHOUX-RAVES DE TERRE.

PAR M. J. G. MAYER, D'ULM (*Gartenflora*, avril 1855 (1).

Les Choux-raves de terre se distinguent des Choux-raves ordinaires, par le renflement de leur axe formant une véritable rave *souterraine* qui varie de forme, de couleur et de saveur selon les variétés. Ils se recommandent par plusieurs qualités ; ils ont peu de racines ; ils forment une rave ferme et lisse qui ne durcit jamais, même dans l'état le plus avancé, et dont la chair est délicate et de bon goût.

Les trois variétés les plus connues et les plus répandues sont les trois suivantes :

1. *Le gros Chou-rave de terre blanc et rond*, dont la rave est grosse, arrondie, à peau et chair blanches. On le mange rarement et on l'emploie en général uniquement comme fourrage-racine. Sa rave devient facilement dure, souvent même avant son entier développement ; M. J.-G. Meyer dit en avoir obtenu, il y a quelques années, une sous-variété moins grosse, mais de bon goût et bonne à manger.

2. *Le Chou-rave de terre jaune*, dont la rave est un peu oblongue, à peau et chair jaunes. Il n'acquiert la grosseur du précédent que dans d'excellentes terres, et il reste petit lorsque le temps est mauvais ; cependant on le cultive communément à cause de sa délicatesse, de sa bonne saveur et de sa belle couleur jaune.

3. *Le Chou-rave de terre géant, anglais, jaune*, à peau d'un jaune rougeâtre, est d'acquisition récente.

M. J.-G. Meyer a obtenu, il y a peu d'années, les deux nouvelles variétés suivantes qu'il a proposées comme pouvant remplacer sans désavantage la pomme de terre.

4. *Nouveau Chou-rave de terre, gros, rond, jaune, à collet rouge.* Il donne une grosse et très-belle rave ronde, à collet court, épais, rougeâtre, avec peu de racines, à peau unie, jaune d'or, un peu lavée de rouge, à chair entièrement jaune intense. Planté de bonne heure dans une terre forte, il acquiert la grosseur d'une betterave.

5. *Nouveau Chou-rave de terre, oblong, uni, ferme, jaune, à collet rouge.* Le collet, la peau, la chair sont comme chez le précédent, mais sa forme est assez allongée ; il grossit moins et il est très-bon à manger.

(1) Analyse extraite du *Journal d'horticulture pratique de la Belgique*.

« Depuis six ans, dit l'auteur, je cultive ces deux Choux-raves, et je suis très-satisfait de leur production, qui augmente chaque année et qui se rapproche de celle de la pomme de terre et de la betterave. L'un et l'autre cuisent en très-peu de temps et se mettent facilement en bouillie. Aucun légume de nos jardins ne produit autant et n'est aussi délicat, le chou-fleur excepté. » M. J.-C. Meyer pense que, cultivés plus en grand dans les parties méridionales de l'Allemagne, ces deux Choux-raves auraient fourni aux besoins créés par l'insuffisance des ressources alimentaires causée par la maladie des pommes de terre et d'autres plantes de la grande culture. Il en recommande aussi l'emploi, ainsi que celui des suivants, comme fourrages-racines, pour la nourriture du bétail, auquel on peut les donner crus et cuits. A ces deux variétés obtenues par lui, l'horticulteur allemand ajoute les suivantes, qui sont ses gains les plus récents.

6. *Nouveau Chou-rave de terre géant, jaune, à collet rouge.* Très-grosse rave, arrondie, lisse et fine. Sa forme, sa peau, sa chair ressemblent à celles du nº 4 ; mais il produit beaucoup plus que celui-ci, et sa chair est délicate, sucrée et de bon goût.

7. *Nouveau Chou-rave de terre géant, jaune, à collet vert.* Sa rave est très-grosse, globuleuse, à peau très-unie, jaune foncé, ainsi que sa chair qui est délicate, sucrée et de bon goût : sa partie supérieure est généralement variée de vert clair et de vert foncé.

8. *Nouveau Chou-rave géant, jaune, à collet rouge, à racines très-fines.* Sa peau, d'un jaune d'or, avec un peu de rouge, est très-lisse jusqu'au bout et ne porte qu'un fort petit nombre de très-fines radicelles. Sa chair est d'un jaune foncé, très-délicate et d'un goût très-fin. Cette variété produit considérablement, et elle convient particulièrement pour les sols légers.

Les trois dernières variétés donnent un produit tel, dit l'auteur, que, sous ce rapport, elles ne sont surpassées par aucune plante connue. Elles sont d'aussi bonne qualité que les nos 4 et 5, et quelque grosses qu'elles deviennent, elles ne durcissent jamais.

9. *Nouveau Chou-rave de terre sucré, rond, jaune, à collet rouge.* Très-grosse rave globuleuse, lisse, avec peu de racines. Sa peau est rouge foncé dans sa moitié supérieure, le collet compris, tandis que sa moitié inférieure est d'un très-beau jaune. Sa chair est jaune foncé, très-délicate, parfumée, très-sucrée et d'un goût très-franc. C'est le plus beau des Choux-raves de terre ; sa production est très considérable.

Tous les Choux-raves de terre demandent une terre profonde, meuble,

forte, grasse, un peu humide et une exposition découverte. A l'ombre des arbres, ils s'épuisent en feuilles et ne donnent que des raves longues et grêles. Dans les terres sèches ou compactes, leur rave reste petite, parce qu'elle est gênée dans son accroissement. On les sème clair à une bonne exposition méridionale, dans une bonne terre de jardin, dans la première quinzaine de mars, ou, au plus tard, vers la fin du même mois. Lorsque le plant n'a plus à craindre les insectes, on l'éclaircit de manière à laisser autour de chaque jeune pied environ 5 cent. de terre libre. Cette précaution est indispensable pour obtenir des plantes vigoureuses qui, plantées de bonne heure dans une bonne terre, ne manquent pas de produire de grosses raves bien conformées. Lorsque les jeunes pieds sont assez forts, on les plante à demeure en les espaçant à 50 cent. ou même un peu plus pour les variétés les plus fortes, et en laissant de côté les individus chétifs. Si le temps est sec au moment de la transplantation, on arrose; mais on peut s'épargner cette peine en plantant le soir. M. J.-G. Meyer a réussi, en 1854, à semer en place comme pour des betteraves. Si ces semailles en plein champ étaient toujours également praticables, elles simplifieraient beaucoup la culture en grand de cette plante, et l'auteur la propose comme plus productive encore que celle avec transplantation ; seulement il engage à éclaircir de bonne heure, de manière à laisser aux plantes l'espacement de 50 cent. qui leur est nécessaire. Pendant l'été, dans l'une et l'autre méthode, on donne quelques binages et sarclages. Dans quelques pays, on butte; mais M. J.-G. Meyer regarde cette opération comme inutile. On arrache au mois d'octobre, par un temps sec; on fait tomber la terre et on détache les feuilles aussi bas qu'il est possible ; on laisse les Choux-raves se ressuyer sur la terre pendant quelques heures; enfin on enferme, pour l'hiver, dans des silos ou dans des caves sèches en y disposant les raves par couches. Elles s'y conservent parfaitement, et elles sont aussi savoureuses et aussi saines au printemps suivant qu'elles l'étaient au moment de la récolte.

Dans une note ajoutée au mémoire de M. J.-G. Meyer, M. E. Regel confirme l'exactitude des assertions de cet horticulteur sur les mérites des variétés 4 et 5. Il dit ne pas connaître encore les quatre dernières ; enfin il insiste sur l'importance qu'aura l'introduction de ces nouvelles plantes alimentaires dans la culture des jardins et des champs.

PLANTES ÉCONOMIQUES ET INDUSTRIELLES.

Dans son avant-dernier numéro, l'*Horticulteur français* ayant rendu compte de l'exposition d'horticulture de Troyes, nous pensons qu'on ne lira pas sans intérêt quelques détails au sujet d'une médaille d'argent décernée à M. Hariot, pharmacien à Méry-sur-Seine, pour les découvertes et les notices dont il a fait part à la société de l'Aube. Voici, d'après les archives de cette Société, l'objet de ces découvertes qui, par leur rapport avec la science horticole, prouvent qu'il y a affinité entre elles et l'industrie. L'avenir dira si M. Hariot a rendu d'utiles services ; mais les inventeurs comme les semeurs méritent des encouragements.

Cheiranthus cheiri. Le Violier jaune, Bâton d'or ou Giroflée des murailles, que l'on rencontre partout et qui se multiplie de graines ou de boutures dans tous les terrains. doit être désormais considérée comme plante tinctoriale. Un seul pied peut fournir 150 gr. de fleurs sèches, quantité énorme eu égard à la matière colorante dont elles sont abondamment pourvues. Récolter ces fleurs et les laisser sécher à l'ombre n'est qu'une opération préliminaire. On les fait ensuite infuser pendant un quart-d'heure dans de l'eau bouillante, puis on filtre cette infusion. On ajoute à ce liquide de l'extrait de saturne ou acétate de plomb liquide, à volonté, et l'on obtient un lourd précipité jaune. Or, pour fixer cette couleur sur une même étoffe, il faut absolument la laver dans cette infusion et la mouliner dans de l'extrait de Saturne, laver à grande eau l'étoffe qui, après être séchée, aura une teinte jaune solide.

Araujа albens. L'Araujée blanchâtre, arbuste grimpant de la famille des *Asclépiadées*, dont la culture n'est pas assez répandue, possède une qualité textile bien prononcée. Sa tige, desséchée et brisée, peut donner une assez grande quantité d'un produit fibreux qui se rapprocherait du fil de l'aloës. Ce produit, dans la plante à l'état frais, est maintenu par un suc gomme-résineux que l'on remarque en déchirant une feuille ou en brisant son pétiole.

Berberis. Mahonia. Le Mahonia est, sans contredit, l'arbuste à feuillage persistant le plus robuste au froid et le moins difficile au sol.

M. Hariot, qui n'adopte pas les sirops et confitures de baies de Mahonia, préfère les employer dans la coloration des liqueurs de table. Une teinture composée dans les proportions suivantes peut rendre de grands services à cause du bon marché :

Alcool à 21°......................	500 grammes.	
Baies du Mahonia écrasées...........	250	—
Ou Suc des baies du Mahonia.........	180	—

Cette teinture alcoolique peut remplacer très-avantageusement la cochenille et le carmin.

Dans la parfumerie elle peut servir pour les vinaigres de toilette, l'eau-de-vie de Lavande ambrée, les eaux dentifrices, etc.

Une encre, aussi, peut se composer de la manière suivante :

Suc de baies du Mahonia.............	30 grammes.	
Gomme arabique pulvérisée...........	4	—

Dianthus barbatus. L'Œillet de poète, avantageusement connu comme plante d'ornement, peut, comme la Saponaire et plus facilement qu'elle, servir à divers usages domestiques. Ainsi les vêtements de laine, le drap, la soie de couleurs foncées, peuvent parfaitement être dégraissés dans une décoction de ce végétal ; le coutil qui blanchit par l'eau de savon, garde sa couleur primitive après le lavage dans l'eau de l'œillet de poëte. Le procédé de lavage consiste à faire bouillir 125 gr. de la plante toute entière dans 2 ou 3 litres d'eau pour 2 mètres d'étoffe, afin de n'avoir de liquide que la quantité nécessaire pour baigner le tissu ; le laisser macérer quelque temps à chaud, puis le frotter fortement entre les mains et le laver ensuite à grande eau.

M. Hariot a également envoyé à la Société d'horticulture de l'Aube diverses notices qui ont été imprimées, parmi lesquelles nous en citerons une relative à la conservation hivernale des Pelargonium, quand on n'a pas de serre ; une autre ayant rapport à la destruction du fameux Oïdium Tuckeri. Comme remède (qu'il conseille à titre d'essai), le savant pharmacien de Méry recommande de tailler la vigne à un œil, nettoyer aussitôt le bois restant avec une brosse de chiendent, puis le laver avec une dissolution composée ainsi qu'il suit : Dans deux litres d'eau, où l'on a fait dissoudre une assez grande quantité de suie, ajouter 125 gr. sulfate de fer, 125 gr. chaux éteinte et 125 gr. fleur de soufre ; remuer souvent le mélange afin de mettre les substances insolubles en suspension dans le liquide, et employer, pour l'appliquer, un pinceau à longs poils. L'époque de l'emploi et une taille très-courte sont le point important pour la réussite de ce procédé préservatif.

Ch. Baltet,
Secrétaire de la Société de l'Aube.

———

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

CLEMATIS PATENS, VAR. *Sophia.*

L'année dernière nous empruntions à *la Flore des serres* de M. Van-Houtte le dessin d'un *Clematis patens* var. *Sophia*, en faisant observer que ce dessin ne ressemblait nullement à celui de la *Belgique horticole*. Au moment où l'on mettait notre numéro sous presse (février 1854), nous recevions avis, de M. Rifkogel, qu'un pied de cette plante était en fleurs chez lui; nous constatâmes que le journal de M. Van Houtte avait travesti considérablement la plante; que les divisions florales étaient d'un violet clair sur les bords avec un *ruban* blanc sur le milieu, et non de couleur lilas foncé nuancé et réflété de violet avec un « *ruban vert qui s'étend en longueur au milieu de chaque pièce florale, et brille au soleil comme les élytres du Carabe doré de nos jardins.* » Notre note se terminait ainsi : — « Nous souhaitons bien vivement que les autres dessins de la *Flore* soient plus exacts que celui du *Clematis Sophia.* »

Ce souhait fut considéré, par les amis de la paix et de la concorde quand même, comme une horrible méchanceté de notre part, et si nous n'avons pas été pendu, ce n'est pas la faute de nos bons adversaires. — Travaillez donc à empêcher les honnêtes gens d'être trompés! Peu importe :

« En tout temps, en tous lieux, le public est injuste :
« Horace s'en plaignait sous l'empire d'Auguste. »

mais tôt ou tard, il sait reconnaître ses torts et rendre justice à qui de droit.

Cette fois c'est la *Revue horticole* qui veut bien nous donner raison. Elle vient de publier — numéro du 16 décembre — un dessin de la *Clématite Sophia*, exécuté par M. Riocreux, le plus habile peintre de fleurs de notre pays, et dans lequel les divisions florales sont violet lilacé clair, avec une large bande longitudinale au milieu, du blanc le plus pur, exactement comme nous l'avons vue sur la plante de M. Rifkogel. Et certes on n'accusera pas ce recueil d'être antipathique à la *Flore des serres*, car son rédacteur en chef est un collaborateur du journal de M. Van Houtte. Disons cependant toute la vérité. Si le peintre a vu une bande blanche, l'auteur de l'article qui accompagne la figure, en a vu une verte. « La variété dont on voit ici la figure, dit-il, page 461, ligne

4, — n'en diffère (du type) que par une large bande verte qui coupe longitudinalement par le milieu chaque pièce florale, et qui, dit M. Van Houtte, reluit au soleil comme les élytres du joli carabe doré de nos jardins. » Comment expliquer cette contradiction? Très naturellement, ma foi: c'est que le peintre a copié exactement la nature en faisant son dessin d'après une plante qui a fleuri dans quelques jardins de Paris, et que l'écrivain a fait sa notice d'après le dessin et la description du journal Belge sans s'occuper davantage de la planche qu'elle doit accompagner.

Phytolacca esculenta.

On a beaucoup vanté, il y a quelques années, le *Phytolacca esculenta*, comme succédané de l'épinard; il était bien supérieur, disait-on, à cette plante légumière, qui devait être chassée de tous les potagers. Le premiers nous avons osé protester contre les qualités de ce nouveau venu, dans un petit article inséré dans ce recueil en 1851, page 159. Récrimination générale contre nous; nous n'étions pas digne de manger de l'herbe. Nous venions cependant d'en manger; un ami nous avait fait goûter du *Phytolacca esculenta*, et tous les *goûteurs* avaient été unanimes à reconnaître que c'était le plus détestable des épinards. Les protecteurs naturels de cette prétendue plante potagère répondirent à notre article par une brillante apologie du *Phytolacca*. Nous avions prononcé; nous laissâmes au temps le soin de décider qui avait tort ou raison. Ici encore c'est le détracteur qui a touché juste.

Le *Journal de la Société impériale d'horticulture de Paris*, dans son numéro d'octobre dernier, page 460, publie sur cette plante le résumé d'une note de M. Regel, directeur du jardin botanique du Zurich, qui, comme nous, n'est nullement intéressé dans la question, car il ne vend pas de légumes. — Nous reproduisons entièrement ce résumé; on pourrait nous accuser de tronquer la vérité.

« L'introduction de ce nouveau légume (*Pircunia* ou *Phytolacca esculenta*) remonte déjà à quelques années, et M. Regel dit pouvoir porter maintenant un jugement sur sa valeur réelle. Il n'a pas trouvé qu'il justifiât l'éloge qu'on en avait fait à l'époque de son introduction.

« On peut employer les feuilles de cette plante de la même manière que les épinards; non seulement elles ne valent pas mieux, mais encore leur arrière-goût particulier et acidulé doit les faire regarder, par la plupart des personnes, comme inférieures à notre épinard ordinaire. En outre, la culture du Pircunia exige beaucoup plus de précautions que celle

de l'Epinard. Il faut en semer les graines sur couche chaude pour repiquer ensuite le plant dans une planche bien préparée. Si l'on opère de bonne heure, on peut récolter les feuilles pendant tout l'été, et il suffit même de rabattre les pieds pour leur faire produire de nouvelles tiges. La racine volumineuse et charnue de cette espèce passe parfaitement l'hiver en pleine terre; ainsi elle s'est conservée en très-bon état à Zurich, sans couverture, pendant l'hiver dernier; mais les gelées blanches font périr le jeune plant. Une terre plantée de *Pircunia* donne des résultats plusieurs années de suite. On peut, pendant l'hiver, couvrir la terre avec du fumier court qui suffira ensuite parfaitement comme engrais. Le produit devient même très abondant et plus assuré les années suivantes, lorsqu'on procède ainsi. »

Ainsi cette fameuse plante tant vantée ne vaut pas mieux que notre épinard ; elle lui est au contraire inférieure, et, de plus, elle demande beaucoup plus de soins. Où est alors l'avantage? Si l'épinard était atteint d'une maladie quelconque, on comprendrait la proposition de sa culture; mais il se porte bien, ce bon épinard, et n'a nulle envie de nous abandonner: Vive donc à jamais l'épinard et ses bienfaits!

Le collodion, le charbon et le sable employés pour favoriser la reprise des boutures.

En ce temps-là, les bulletins de la feue *Société de la Seine* avaient publié une assez longue note sur l'emploi du *collodion* qui favorisait beaucoup, disait-on, la reprise des boutures. Chacun sait que le *collodion* est une matière pharmaceutique employée pour la guérison des blessures et qui est préparée avec le fulmi-coton ou coton-poudre dissous dans l'éther. Or, M. Lowe, un anglais, en avait enduit l'extrémité inférieure des rameaux bouturés, et il s'était parfaitement trouvé — c'est-à-dire ses boutures — de cette opération.

Un jeune horticulteur, M. Desbois, attaché alors à l'établissement de M. Lierval, avait répété ces expériences, et, en publiant dans l'*Horticulteur français* les résultats obtenus, il concluait : « que le collodion n'exerce aucune influence favorable sur la production des racines, ni sur la conservation des boutures » (voir 1854, page 160). On parut n'y pas croire.

Cependant les résultats de M. Desbois viennent d'être confirmés de point en point par M. Regel, qui a répété les expériences de M. Lowe, au jardin botanique de Zurich. Dans le n° de juin du *Gartenflora*, il fait

connaître que les résultats obtenus par lui n'ont été nullement avantageux. — Nous copions l'analyse de cet article qui en est donné par le Journal de la *Société impériale*.

« Pour opérer de manière comparative, il a préparé différentes séries de boutures des mêmes espèces, dans des conditions entièrement analogues ; il a ensuite plongé le bout inférieur des boutures d'une série dans du *collodion*, et il a planté celles des autres séries de la manière ordinaire : les unes dans du sable, d'autres dans de la poussière de charbon, d'autres enfin dans de la terre sableuse. Celles de toutes qui ont le moins réussi sont *celles dont le bout avait été couvert d'une couche de collodion*. Même celles à bois blanc qui reprennent ordinairement très-vite, préparées de cette manière, ont toutes péri, tandis que celles qui ont été faites sans cette préparation ont réussi, pour la plupart.

« Il résulte de là, dit M. Regel, qu'une bouture doit absorber de l'hu-
« midité par sa section inférieure, et que c'est cette humidité qui déter-
« mine l'accroissement ultérieur, ainsi que l'enracinement dans celles
« qu'on fait avec bois dur ; elle influe sur l'assimilation des matières
« déposées dans le tissu, et par conséquent, sur la reprise. »

« Si la bouture est mise sans préparation dans la terre humide, sa tranche y absorbe immédiatement des liquides nullement élaborés qui sont évidemment moins propres à déterminer son développement que ceux habituellement absorbés par les racines, et qui sont modifiés immédiatement après leur entrée dans la plante. De là viennent les insuccès nombreux qu'amène le bouturage. Mais à partir du moment où un calus, ou, d'après l'expression ordinaire, un bourrelet, s'est formé sur la section inférieure d'une bouture, il existe là un obstacle à l'introdution directe de l'humidité brute, une sorte de filtre à travers lequel les liquides extérieurs doivent passer, et qui remplit, jusqu'à un certain point, le rôle des spongioles des racines. Pour essayer de remplacer approximativement pour les boutures, dès le moment même de leur plantation, cette sorte de filtre, qui ne se formerait naturellement que plus tard, on peut couvrir leur section inférieure de poudre de charbon. Afin d'en assurer l'adhérence et d'en faire une sorte de filtre, M. Regel a incorporé cette poudre dans une solution légère de gomme arabique, jusqu'à ce que le mélange formât une pâte épaisse. Il a ensuite plongé dans cette pâte le bout inférieur des boutures ; il a laissé sécher quelque peu la couche qui s'y est attachée, après quoi il a planté les boutures ainsi préparées, dans une terre sableuse ou même dans du sable. En même temps, des boutures tout à fait semblables ont été plantées, comparativement aux dernières »

Les expériences et les résultats obtenus par M. Regel, en Allemagne, ne nous apprennent rien de nouveau ; ils confirment simplement les expériences et les résultats obtenus en France, par M. Desbois, avec le *collodion*, et par M. Lambert, avoué à Bernay, sur l'emploi d'une sorte de filtre, pour mettre obstacle à l'introduction directe de l'humidité brute dans les boutures. M. Lambert écrivait, en effet, dans ce Journal, en juillet dernier, page 150 : « A l'instant de la coupe de la bouture, j'enduis la partie coupée de cire à greffer, ou même de cire à cacheter.,..... J'obtiens par ce procédé de très-bons résultats, etc. »

Il paraît que, sans en avoir l'air, les Français sont aussi habiles que les Allemands, dans l'art de trouver le moyen de faire reprendre facilement les boutures.

Multiplication des Rosiers par boutures de racines.

M. Charles Grey est un anglais qui, au dire du journal de la Société impériale, a parfaitement réussi dans un essai pour la multiplication en grand de différents Rosiers *anglais*, français, MOUSSES et perpétuels, au moyen de boutures de racines. La *manière de s'en servir est très simple*: Dans la première semaine de mars, M. Ch. Grey retire de terre des racines *longues*, *épaisses et charnues en apparence* de ses Rosiers ; il les divise en tronçons de 8 cent. environ, qu'il dispose à plat à 15 centim. de distance sur une planche soigneusement unie et qu'il recouvre ensuite d'environ 14 millimètres de terre tamisée qu'il a tassée quelque peu; après quoi il charge la planche entière d'environ 10 centim. de terre franche bien engraissée par un mélange de fumier de vache consommé, et il arrose au besoin. Au mois de mai suivant, les boutures ont émis de nombreuses racines dans la terre, et un ou deux jets vigoureux s'élèvent majestueusement dans les airs ; au mois de juillet ils ont 30 cent. de hauteur.

Ce fait serait assurément beau et même très-beau, s'il était exact ; mais M. Grey, nous le craignons bien, a fait confusion ; ça ce voit quelquefois. Examinons, la chose en vaut la peine.

Quand, vers la première quinzaine de mars, le jardinier donne un labourage à ses massifs de Rosiers, il trouve au pied de ces arbrisseaux deux sortes de racines : les unes minces et ligneuses, s'enfoncent presque perpendiculairement en terre; les autres *longues*, *épaisses*, *charnues en apparence*, n'ont aucune tendance à s'enfoncer; elles partent de la souche, courent assez longtemps sous terre presque horizon-

talement, puis l'extrémité se dirige vers le beau ciel du pays où croît le Rosier, et un matin ces espèces de racines apparaissent à la surface du sol, ornées d'un mince bouquet de feuilles. Or, ces racines sont tout simplement des drageons ou gourmands ou rhizomes, qui ne sont autres que des rameaux souterrains naissant sous terre sur la souche, et qui sont munis comme les autres de tout ce qu'il faut pour former de nouveaux sujets, lorsqu'on les isole du pied-mère, et même pour faire des boutures, si l'envie en prend à quelqu'un. Ce qui est arrivé à M. Grey, qui a confondu racines avec drageons; car ces racines *longues, épaisses et charnues en apparence*, ne sont pas autre chose que des gourmands, qui, au mois de mars, n'ont pas encore traversé la couche de terre qui les couvre. On comprend facilement alors la possibilité d'en faire des boutures, et il n'est pas étonnant que l'habile jardinier anglais ait réussi non seulement à faire des boutures, mais aussi « à greffer des Rosiers de Chine et autres, sur des fragments de 10 centimètres de ces prétendues racines, plantés en terre sableuse, ne laissant que la greffe au-dessus du sol et en soumettant le pot qui contenait ces boutures greffées à une chaleur de fond modérée. »

Le *greffage* de tiges souterraines ou gourmands n'est pas nouveau. Un amateur passionné de Roses, M. Leprieur, trésorier de l'Ecole polytechnique, s'en sert depuis longtemps comme sujet; seulement il ne va pas les chercher en terre. Il attend qu'elles aient poussé de plusieurs centimètres au dehors pour appliquer la greffe ; il peut par ce moyen en greffant rez-terre, affranchir plus tard les sujets, et obtenir par là des francs de pied.

Nous engageons vivement les personnes qui se livrent à la culture et à la multiplication des arbres, arbrisseaux et arbustes, à ne pas confondre, comme M. Grey, tige avec racine, c'est très important: tige souterraine et racine sont deux; leur structure et leur mode de végétation sont très différents ; l'une ne remplit pas les mêmes fonctions que l'autre.— Nous nous ga dons de toutes réflexions à ce sujet, nous dirons seulement : Pour être forgeron il faut apprendre à forger.

F. Herincq.

Paris. — Imprimerie horticole de J.-B. Gros, rue des Noyers, 74.



Annica Bricogne pinx. Visto sc.

Petunia variés.

1 Œillet flamand, 2 Maréchal Pélissier, 3 Impératrice Eugénie.

N. Rémond imp. r. des Noyers, 65. Paris.

PETUNIA VARIÉS.

(PL. III.)

Variétés : 1. *Œillet Flamand ;* 2. *Maréchal Pélissier ;* 3. *Impératrice Eugénie.*

Etymologie. De *Petun*, nom du Tabac au Brésil. Ce genre a été en effet fondé avec un ancien tabac, le *Nicotiana nyctaginiflora.*

Famille Solanées, de Jussieu ; Pentandrie monogynie, de Linné.

Caractères génériques. — Le genre Petunia, créé par Laurent de Jussieu en 1803, comprend des plantes vivaces, presque herbacées, un peu visqueuses, à feuilles alternes très-entières, poilues et également un peu visqueuses. Les fleurs, solitaires sur les pédoncules, naissent à l'aisselle des feuilles. Elles ont un calice à cinq lanières en forme de spatule ; une corolle très-grande, à tube évasé en entonnoir, découpée en cinq lobes égaux, étalés. Cinq étamines d'inégale longueur sont renfermées dans la corolle, et insérées vers le milieu du tube ; l'ovaire est surmonté d'un assez long style simple, et terminé par un stigmate obscurément lilobé. Une capsule qui s'ouvre en deux valves à la maturité, renferme un très-grand nombre de graines presque sphériques.

HISTORIQUE DES ESPÈCES. On connait quatre ou cinq espèces de *Petunia*, et toutes sont originaires de l'Amérique australe. Deux seulement ont pris possession dans nos jardins : le *P. nyctaginiflora*, à belles fleurs blanches, dont le tube est cylindrique, découvert à la Plata à la fin du XVIII[e] siècle, mais introduit en Europe seulement en 1823 ; le *P. phœnicea* ou *violacea*, à fleurs rouge violacé et en entonnoir, originaire du même pays et importé en Europe en 1831, par M. Twedie. La première de ces deux espèces est restée constamment la même ; elle n'a pas donné la moindre variété. Il n'en n'a pas été de même du *phœnicea :* soit prédisposition, soit influence du *nyctaginiflora*, il donnait déjà naissance, en 1834, à une variété qui a été baptisée : *Petunia Atkinsiana*; depuis lors des variétés sans nombre ont couru et courent tous les jardins. Toutes ont les fleurs évasées en entonnoir du *phœnicea*; mais elles diffèrent par la grandeur et le coloris qui est très varié : le blanc, le gris, toutes les teintes du rouge le plus clair au plus foncé, puis des striées, des réticulées et des bordées.

VARIÉTÉS NOUVELLES. Depuis quelques années, ces jolies plantes se sont considérablement perfectionnées; on a obtenu des variétés à fleurs d'une grandeur démesurée, mais malheureusement, la corolle n'a pas de maintien ; elle paraît comme flétrie, nous préférons

les corolles moins grandes qui s'évasent graduellement et dont les lobes ne s'infléchissent pas.

Au nombre des belles nouveautés, nous croyons pouvoir inscrire les suivantes, que représente notre planche III.

1. *Œillet Flamand*, rose strié blanc, à gorge violacée.

2. *Maréchal Pélissier*, violet foncé, strié blanc, à gorge blanc verdâtre.

3. *Impératrice Eugénie,* lilacé clair, strié et rubanné blanc, à gorge violet foncé.

Ces trois jolies variétés ont été obtenues par un amateur très distingué, M. Ferdinand Gloëde, aux Sablons, près Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne); elles sont à petit feuillage, par conséquent des plus florifères; et la panachure est constante (1).

Nous rappelons à nos lecteurs, amateurs de ce genre, le *Petunia Impérial* à fleurs blanches doubles odorantes, ayant la forme d'un gros œillet, et que nous avons signalé lors de l'exposition. Ce Petunia a été livré au commerce en août dernier, par son obtenteur, M. Dunet, à la succursale de la Banque de France, à Lyon.

On a pu voir à l'Exposition universelle de Paris, la belle collection de Petunia de M. Picquenot, rue du Bois, à Levallois, commune de Clichy (S ei

Une autre collection a été aussi très admirée : c'est celle de M. Rendatler, horticulteur à Nancy (Meurthe); elle était composée en grande partie de variétés à fleurs panachées, rubannées, marbrées, striées, dans le genre du *striata formosissima.* Cet habile et heureux semeur a mis au commerce en décembre dernier les suivantes; voiçi la description qu'il en donne :

Docteur Andry. Rouge amaranthe vif, rubanné et strié de blanc pur, à gorge noire.

Léon Le Guay. Fond violet ardoisé, strié et rubanné de blanc.

Madame Eugénie Lemichez. Rose tendre passant au bleu clair rubanné et strié de blanc, avec la gorge lilas foncé.

Marquis de Saint-Innocent. Amaranthe velouté, très-foncé, rubanné, strié et picoté de blanc très pur.

Monsieur Loyre. Lilas foncé, rubanné et strié blanc, à gorge violet foncé.

Prothée. Fleurs moyennes, rose lilacé, à lobes rubannés de carmin, striés et picotés de blanc.

(1) Voir l'extrait des Catalogues à la 3e page de la couverture.

Wilhelm Pfitzer. Fond blanc, rubanné et strié de carmin vif.

Toutes ces variétés sont à grandes fleurs.

Adolphe Hwass. Poupre velouté, strié noir, à gorge noir satiné, avec rosace carmin au centre.

L'Abbé Claude. Fond rose violacé, strié de pourpre foncé.

Madame de Pruines. Fond blanc, strié de carmin et de pourpre, liseré violet.

Madame Gloëde. Centre pourpre et carmin très vifs, se prolongeant en stries jusqu'aux deux tiers des lobes, bordé largement de blanc lavé rose.

Maria Lamarcq. Fond blanc lilacé, bordé carmin vif, à gorge lilas, strié violet foncé.

Ces cinq *Petunia* sont à très grande fleur.

Les deux suivants, ne seront livrables qu'en mars.

Ernest de Lépinau. Fleur très grande, lilas rosé, rubannée et striée de blanc pur.

Impératrice Eugénie. Fleur énorme, beau rose violacé, rubannée, picotée et striée de blanc pur.

Metz a aussi fourni son contingent. MM. Simon-Louis, horticulteurs de cette ville, ont obtenu et livré au commerce depuis novembre dernier six gains qu'ils nomment et décrivent ainsi :

Auguste Leclerc. Rouge violacé, gorge presque noire.

Jeanne d'Arc. Fleur énorme, d'un rose carminé strié, à gorge violette.

Madame Fischer. Fond lilas, fortement nuancé de violet, à gorge noire.

Madame Jacquin. Fleur d'une forme parfaite, lilas veiné de violet, marginé de carmin.

Marie Stuart. Fond rose, bordé et strié de carmin.

Superba. Rouge violacé bordé de vert ; centre violet foncé.

CULTURE. Les *Petunia* sont des plantes vivaces de serre tempérée; mais leur végétation est tellement rapide, qu'on ne les cultive plus maintenant que comme simples plantes annuelles ; excepté cependant les variétés de collections, qui sont toujours traitées comme plantes vivaces.

Les graines de Petunia mettent en général de 15 à 20 jours à germer, lorsqu'on les sème en pleine terre, à l'air libre, et 12 à 14 jours, si le semis, fait en terrine, est placé sous châssis chaud. Dans l'un ou l'autre cas on doit semer en mars, dans un mélange de terreau de feuilles, ou de

fumier, mêlé à du sable siliceux, et couvrir peu les graines ; inutile d'ajouter que la terre doit être toujours tenue dans le même état de moiteur, car rien n'est plus nuisible à la germination que les alternatives de sécheresse et d'humidité. Pour les semis placés sous châssis, il ne faut donner de l'air que quand la germination est opérée, c'est-à dire quand les cotylédons bien développés se montrent hors de terre. Pour éviter l'étiolement du plant, on approche alors les terrines le plus près possible du verre, et pour le fortifier on lui donne graduellement plus d'air en soulevant toujours un peu plus, ou un peu plus longtemps les panneaux. Il faut éclaicir de bonne heure, mais il est mieux de repiquer le plant très jeune, soit en pépinière, à même une couche, soit dans des terrines qu'on tient encore sous châssis ; cette opération dans laquelle on tronque le pivot de la racine, provoque la formation d'abondantes racines chevelues.

Quand le plant, ainsi repiqué, a pris de la force, il est mieux de le planter isolément dans des pots, qu'on replace sous châssis, mais en laissant les panneaux ouverts, que de le laisser en pépinière, parce que, dès ce moment, on a de beaux et vigoureux *Petunia* à sa disposition, qu'on peut mettre en place, dans le courant de mai, et ensuite, au fur et à mesure du besoin, sans craindre de suspendre la végétation ; ce qui arrive avec les plantes repiquées en pépinière, et qui souvent même ne donnent plus qu'une végétation pauvre, à peine suffisante à amener l'épanouissement de quelques chétives fleurs.

Si le semis n'a donné que des variétés ordinaires, on les offre en sacrifice — à la fin de la belle saison — au dieu des frimas. Mais s'il en est sorti quelques plantes remarquables, et qu'on veuille les conserver, on les relève simplement de terre, bien en motte, au mois d'octobre; on rabat les tiges, et on met les plantes en pots, pour les rentrer en serre froide, ou en orangerie, dans un endroit bien éclairé, facilement aérable, en dehors des courants d'airs; pendant tout l'hiver, les arrosements doivent être très modérés. Ces plantes, replacées en pleine terre au printemps suivant, repoussent avec vigueur et fleurissent abondamment; mais ce n'est pas, nous devons le dire, cette luxueuse fleuraison des jeunes sujets obtenus de l'année. Aussi doit on préférer la conservation des variétés au moyen des boutures.

Ces boutures se font en juillet, avec les pousses qui ne montrent pas de disposition à fleurir; on les fait et conduit à la manière ordinaire; on les tient en serre jusqu'au printemps suivant, le plus près possible

des vitres, dans les mêmes conditions que les vieux pieds; vers le mois de mars-avril, la végétation commençant à reprendre, on les arrose un peu plus, en ajoutant de temps en temps, une fois par semaine, la gélatine dissoute dans l'eau, dans les proportions indiquées page 259, année 1854; nous en avons vu de très bons résultats chez M. Tollet, horticulteur à Champerret, près Neuilly (Seine).

Si, à mesure du développement des rameaux, on a eu soin d'opérer le pincement, on aura, au mois de mai, au moment de la mise en place, des *Petunia* d'une force et d'une dimension extraordinaires.

Le pincement sur les Petunia est une opération des plus importantes, et qui pourtant n'est presque pas pratiquée. Nous le recommandons particulièrement, non seulement pour les boutures, mais aussi pour les individus provenant des semis ; ce n'est pas une fois qu'il faut pincer, c'est deux et même trois fois.

Les *Petunia*, pour bien végéter, veulent une terre bien meuble, un peu humide. Il est bon par conséquent de terreauter ou de pailler la surface du sol, pour empêcher l'évaporation pendant les grandes chaleurs et conserver ainsi un certain degré d'humidité autour des racines de ces plantes. Les arrosements sont subordonnés à la chaleur, à la sécheresse et aussi à la nature du sol. Pendant les grandes chaleurs, les copieux arrosements donnés en bassinages, sont nécessaires, surtout dans les terrains légers.

Lorsque les *Petunia* sont plantés à demeure, on doit établir des supports, sur lesquels on fixe les tiges, qui sont très fragiles et cassantes. C'est donc avec la plus grande précaution qu'on les tuteurera, ou qu'on les palissera sur des grillages ou treillages préparés à l'avance pour former des ornements, ou des corbeilles bien régulières.

La fleuraison qui a lieu de mai à octobre, sera toujours très brillante, si l'on prend le soin de rabattre les rameaux à mesure que passent leurs fleurs.

F. Herincq.

REVUE CRITIQUE DES PLANTES D'ORNEMENT.

(SUITE) (1).

ACHIMENES (PL. IV.) (2).

Quand les botanistes ont de la peine à s'entendre, comment veut-on que les horticulteurs y parviennent. A quoi s'applique le nom de *Achimenes*? Un botaniste du nom de Vahl le donne à des plantes de la famille des Scrophularinées, tout à fait différentes de celles que les horticulteurs connaissent sous ce nom. Patrick Browne nomme Achimènes des plantes que d'autres savants appellent *Columnea;* enfin Decandolle et les holticulteurs avec lui, reconnaissent pour *Achimenes* ce qui est *Trevirania* pour Willdenow.

Comme la raison du plus fort ou des plus nombreux est toujours la meilleure, nous accepterons sans discussion, sans dissertation, l'application des horticulteurs.

Les *Achimenes* seront donc des plantes herbacées de la famille des Gesnériacées et non des Scrophulariées. Elles sont vivaces par des petits rhizomes ou tiges souterraines écailleuses, qui donnent naissance, chaque année, à des tiges garnies de feuilles velues, opposées ou quelquefois par trois, et de l'aisselle desquelles naissent des fleurs très-élégantes, bleues, rouges, blanches, avec toutes les teintes intermédiaires ; très variables quant à la forme: les unes sont larges, à 5 lobes très étalés obliques, au sommet d'un tube long et grêle; les autres sont des sortes de petites cloches irrégulières comme celles des Gloxinia, ou des Gesneria.

Les Achimenes sont de charmantes et délicieuses plantes qui ont produit de nombreuses variétés ou hybrides, à fleurs tellement différentes de formes, qu'on pourrait croire que les horticulteurs confondent sous cette même dénomination des *Gloxinia*, des *Gesneria*, et presque tous les genres de cette famille ; mais c'est tout simplement l'hybridation, qui a fait de ce genre un labyrinthe inextricable, dans lequel les botanistes les plus érudits ne peuvent se reconnaître. Nous ne chercherons pas à le débrouiller, ce serait ajouter au désordre. Prenons donc ce genre tel

(1) *Voir* année 1855, p. 225, 250 ; année 1856, p. 3.

(2) Un accident étant arrivé à la gravure pendant le tirage des épreuves, et ne voulant pas retarder plus longtemps la publication de ce numéro, la planche d'*Achimenes* paraîtra dans la livraison de mars.



Visto sc.

Achimenes.

1 Ambroise Verschaffelt; 2 Longiflora; 3 Grandiflora; 4 Picta.

N. Rémond imp. r. des Noyers. 65. Paris.

qu'il est dans les catalogues horticoles, en faisant toutefois cette observation : Les *Achimenes* sont actuellement distribués, par quelques botanistes et certains horticulteurs, dans les genres *Trevirania*, *Tydea*, *Mandirola*, *Locheria*, *Nyphœa*, *Guthnickia*, *Kœllikera*, *Scheeria*, *Jaureguia*, etc.

Plus de 150 espèces et variétés sont aujourd'hui répandues dans les cultures. Mais déjà un certain nombre, parmi les premières introductions, ne se trouve plus dans le commerce ; il est inutile par conséquent d'en faire mention ici. Celles qu'on peut se procurer ou qui sont annoncées, dans les catalogues de ces dernières années 1853-1856, sont les suivantes :

Achimenes amabilis.
— Ambroise Verschaffelt. (Pl. IV, fig. 1.)
— amœna ou atrosanguinea, ou cardinalis.
— Auguste Severin.
— argyrostigma.
— atrorubens.
— Baumanni.
— — cordata.
— — grandidissima ou grandiflora, et grandis.
— — oculata.
— — sanguinea.
— — violacea.
— Bodmera.
— Beatonii striata.
— Bertha Locker.
— bicolor.
— Bœckmanni.
— — cærulea.
— — hirsuta cærulea.
— — rubida ou rubra.
— Boothii.
— — variegata.
— — violacea.
— Camille Brozzoni.
— Carle Shüle.
— — Wolfarth.
— carminea.
— carnea.
— Caspard Schinz.

Achimenes Chirita ou Scheeria mexicana.
— coccinea.
— — Beatoni nova.
— — grandiflora.
— — lilacina.
— — striata.
— — major.
— — nitida.
— — pallida.
— — picta.
— — splendens.
— — splendidissima.
— — striata.
— cœlestina.
— cordata.
— corymbosa.
— cupreata.
— — punctata.
— cyanea.
— Decaisneana.
— Dr Buenzod.
— Dr Hopf.
— Edmond Boissier.
— Edouard Lucas.
— — Otto.
— elegans.
— Escheriana ou Escherii, et par altération, Eschierii.
— — angustifolia.
— — grandiflora.
— — magnifica.

Achimenes Escheriana ou Escherii sanguinea.
— eximia.
— fimbriata, même que gloxiniæflora.
— — purpurea.
— — violacea.
— floribunda elegans.
— formosa.
— François Cardinaux.
— Freund Moschkowitz.
— — Schawbe.
— fulgida.
— Ghiesbrechtii nova et non Guiesbretchtii; même que grandiflora gigantea.
— gloxiniæflora.
— gracilis grandiflora.
— grandiflora (Pl. v, fig. 2).
— — Liebmanni.
— Giuseppe Christino.
— Heerii.
— Hendersoni.
— Hillii.
— hirsuta magnifica.
— hofgartner Marstrand.
— — Neuner.
— humilis.
— hybrida Hillii (différent de Hillii).
— — Kewensis.
— ignescens ou ignea.
— ilicifolia; même que longifl. ilicifolia.
— Ingrami.
— inspector Theleman.
— Jacob Hüsser.
— Jaureguia, même que longiflora alba.
— Kewensis, var. de hybrida.
— Klei, même que longifl. rosea.
— Leenneana.
— Liebmanni, et par altération Liepmannii et Lipmani; même que grandiflora.
— longiflora (Pl. iv, fig. 3).

Achimenes longiflora alba ou Jaureguia.
— — atrocœrulea.
— — ilicifolia.
— — latifolia.
— — major.
— — rosea ou Kleei.
— — superba Arembergi.
— Louis Van Houtte.
— Mackoyi.
— Mme Hagnauer.
— Rendatler.
— Margarettæ.
— Margarita?
— M. de Parpart.
— — de Rougemont.
— — Thomas.
— Montfordiana.
— Mussœnda.
— multiflora.
— Napoléon Rossi.
— ocellata.
— patens.
— — major.
— pedunculata.
— — splendida.
— picta (Pl. iv, fig. 4).
— picturata.
— pulchella.
— punctata.
— purpurea superba.
— — magnifica.
— pygmæa.
— pyropæa.
— Rendatlerii.
— reticulata.
— — rosea.
— Rinzii.
— — sanguinea.
— rosea Guntheri.
— — Beatoni.
— rubida.
— sanguineo-superba.
— serratifolia.
— Sir Trehern Thomas.
— Sheerii, même que Chirita.

Achimenes Skinneri.
— — grandiflora.
— striatiflora.
— superba.
— Théodore Froebel ou Probel.
— Tugwelliana.
— Tyrianthina.

Achimenes Van-Houtti, probablement même que Louis Van Houtte.
— venusta.
— violacea.
— Wagneri.

Choix et culture.— Toutes ces plantes sont fort jolies; mais, à moins de les collectionner, on peut se contenter d'une vingtaine d'espèces ou variétés. Dans les fleurs bleues ou violet pourpré: A. longiflora, patens-major, Klei, multiflora, Chirita, Bœckmanni cœrulea et hirsuta, purpurea superba et punctata, Boothii, Boothii violacea, Madame Rendatler, Théodore Froebel. Parmi les rouges ou roses: Amabilis, Baumanni grandiflora, Édouard Otto, Heerii, hirsuta, grandiflora, Liebmanni, carnea, venusta, Mackoyi, M. de Parpart, sanguineo-superba, pedunculata, picturata ou gigantea, et enfin le cupreata à petites fleurs rouges à rameaux pendants, très convenables pour garnir les culs-de-lampe. Les fleurs blanches ou à fond blanc sont moins nombreuses; nous ne connaissons que les: Jaureguia, gloxiniæflora, Docteur Hopf, Edmond Boissier et Ambroise Verschaffelt.

La culture des *Achimenes* est assez simple; elle a été admirablement traitée par un habile jardinier, M. Sellier, dans ce journal, en 1853, page 274. Nous en dirons cependant encore un mot ici, pour les souscripteurs qui ne posséderaient pas ce volume.

Les Achimenes sont des plantes qui croissent dans les régions chaudes et humides des vastes forêts de l'Amérique équinoxiale. Sous notre climat elles sont de serre chaude et fleurissent de juin à octobre. Aussitôt la fleuraison terminée, — lorsqu'on ne tient pas à récolter de graines, — on doit arrêter les arrosements; les tiges ne tardent pas à se flétrir, puis à se faner complétement. On les coupe alors, et on place les pots sur une planche située dans la partie la plus sèche d'une serre tempérée, où il restent jusqu'au printemps sans recevoir d'arrosement. Si l'emplacement fait défaut, pour conserver tous les pots ainsi intacts, on les dépote aussitôt après la chute des tiges, pour en extraire les bulbilles. On réunit ensuite tous les bulbilles d'une même espèce ou variété dans un seul pot sans terre, ou mieux on les dispose par lits superposés et alternés d'une couche de terre de bruyère bien sèche et tamisée, d'un centimètre d'épaisseur; on place ces pots dans les conditions sus-indiquées.

Dans le courant de mars, on vide ces pots, et on plante les bulbilles

par 3, 4, 5 et même plus, dans chaque vase, suivant la force des plantes, en ayant soin de n'en point mettre au centre, afin que l'air puisse circuler facilement au milieu des touffes ; on les recouvre d'un centimètre de terre ; la terre de bruyère est de rigueur ; il n'est pas nécessaire cependant qu'elle soit neuve. Les pots ainsi remplis, peuvent être simplement enfoncés dans une couche à melons recouverte d'un châssis, entre les jeunes plants, ou, lorsqu'on possède une serre chaude, on les enterre dans la tannée. Un petit bassinage est nécessaire de temps en temps pour entretenir la terre toujours un peu moite. Aussitôt que les jeunes pousses apparaissent, il faut veiller au coup de soleil qui ne manquerait pas de les griller ; on prévient cet accident en badigeonnant les vitres avec du blanc d'Espagne délayé à froid avec de la colle de pâte, ou à chaud avec la colle de peau. Quant à l'air et aux arrosements, on en donne en raison de la température extérieure et du degré de végétation.

Vers le mois de mai, on place les Achimenes dans la serre tempérée, qui est vide à cette époque ; on en tient d'abord les fenêtres hermétiquement fermées, puis peu à peu on les ouvre, et les plantes s'habituent à recevoir le grand air, ou celui des appartements où on leur donne généralement asile pendant toute la période de leur fleuraison ; elles sont bien dignes en effet de *faire ainsi salon !* (1).

F. HERINCQ.

(1) Les horticulteurs qui, à notre connaissance, s'occupent de la culture des Achimenes, sont :

MM. Chauvière et Rougier, 152, rue de la Roquette, Paris.
Chéreau, à Ecouen (Seine-et-Oise).
Lemichez frères, à Villiers, près Neuilly (Seine).
Linden, à Bruxelles.
Miellez, à Esquermez-lès-Lille (Nord).
Pelé, 18, rue de Lourcine, Paris.
Rendatler, à Nancy (Meurthe).
Serre du Prado, à Marseille.
Van Houtte, à Gand (Belgique).
Verschaffelt (Ambroise), à Gand (Belgique).



Annica Bricogne pinx. Visto sc.

Poire Rousselon.

N. Rémond imp. r. des Noyers, 65, Paris.

POIRE ROUSSELON.

(PL. V.)

Arbre moyennement vigoureux, à rameaux plutôt grêles que vigoureux, d'un gris verdâtre, marqués de quelques lenticelles oblongues d'un blanc sale.

Les feuilles régulièrement espacées et assez rapprochées, sont grandes, épaisses, largement obovales sur les rameaux, longuement obovales-lancéolées, pour celles qui appartiennent aux rosettes, toutes terminées brusquement par une petite pointe (acuminées), vert foncé en dessus, vert pâle bleuâtre en dessous, bordées de très fines dentelures assez régulières entre elles.

Le pétiole a de 15 à 20 millimètres de longueur, et de grosseur moyenne dans les feuilles des rameaux ; il est très long et grêle (3 à 4 centim.) dans les feuilles des rossettes et des dards.

Les stipules sont longues, très étroites, presque filiformes.

La Poire est de grosseur moyenne, se rétrécissant régulièrement vers le pédoncule, ce qui lui donne une forme de bergamotte et de doyenné. Son épiderme, d'abord d'un vert clair, passe, à la maturité, au jaune citron ; il est luisant, marqué de taches rousses, et prend une forte teinte rouge du côté du soleil. Le pédoncule est gros, court, brun, placé à fleur du fruit ; l'œil, ou ombilic (calice), est étoilé, à cinq dents étalées, et situé dans une très légère dépression.

La chair blanche, fine, demi-fondante, contient une eau sucrée, un peu acidulée, et d'un agréable parfum.

C'est une bonne poire, qui mûrit en février. Elle est sortie des semis du major Esperen, et c'est M. Dupuy-Jamain, pépiniériste, à Paris, route de Fontainebleau, à la barrière d'Italie (extra-muros), qui, l'ayant reçue de M. Berckman et avec son autorisation, l'a livrée au commerce, en 1851, sous le nom de l'honorable rédacteur principal du Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture de Paris.

O. Lescuyer.

SI J'AVAIS CINQUANTE POIRIERS A PLANTER.

Si j'avais cinquante poiriers à planter en pyramide, je ne serais plus indécis, grâce au sacrifice d'argent et au temps perdu que m'a nécessités ma collection. Quand je la commençai, je consultai le *Bon Jardinier* : quel Joseph Prudhomme j'étais! A combien de déceptions m'exposa ce gros almanach ? Aussi :

> Je jurai, mais un peu tard,
> Qu'on ne m'y reprendrait plus.

Je finis par m'adresser à des horticulteurs consciencieux, dont les plates-bandes, les murs et les écoles, les mettent à même de juger de l'identité et du mérite des espèces qu'ils cultivent; de sorte que je suis arrivé, avec l'aide du potager-fruitier de l'un de mes amis, à connaître les cinquante meilleures variétés de poires. Je dis meilleures, attendu que j'entends celles qui réunissent le plus de qualités à la fois : la vigueur et la fertilité de l'arbre, la grosseur, la beauté du fruit, la saveur ou la finesse de sa chair.

J'ai récolté, j'ai dégusté toutes ces poires pendant plusieurs années, tandis que d'autres, n'ayant étrenné mon fruitier qu'en 1855, n'ont pas encore assez d'années de service pour être inscrits ici. Est-ce à dire qu'elles sont à rejeter ? Non; en voici qui ont obtenu un bon point : *Pie IX*, *Prevost*, *Docteur Trousseau*, *Fondante de Cuerne*, *Bergamotte Duesart*, *Willermoz*, *Pêche*, *Rousselon*, *Léopold*, *Ier*, *Duc de Brabant*, *Columbia*, *Ananas de Couriray*, *Fondante de Tougres*, *Lahérard*, *Comte de Flandre*, *Beurré Bachelier* et *Launay*, et *Tuerlinckx* pour son volume. Peut-être y rencontrerai-je quelques synonymies comme j'en ai déjà signalées et comme depuis j'ai reconnu les *Passe-Colmar gris* et *Saint-Germain gris*, semblables aux anciens ; le *Comice de Toulon* à la *Belle de Berry*; *Jules Bivort* à *Délices de Lovenjoul* ; *Brésilière* à *Seigneur ; Heliote Dundas* à *Rousselet Jamin* ; *Abbé Mongein* à *Belle Angevine*; *Louis Dupont* et *Beurré Drapiez* à *B. Picquery*, *Gros Lucas* à un fruit à cidre appelé *Ca esi* à Paris, *Carasin*, ici, en Lorraine; *des Saints-Pères* à cette belle tardive exposée à la dernière exhibition parisienne, sous les noms de *Hardenpont*, *Bon-Chrétien Turc*, *Beurré de Portugal*, *Louise de Prusse*.

Il en est encore qui pourraient trouver place dans une plantation plus importante; telles sont : les jolis, mais un peu cotonneux *Beurré de*

Montgeron, et *Madeleine d'Angers*; les transparentes *Espérine*, et *la Juive*; les fondantes *B. Capiaumont, Moiré, Lefèvre, Benoist, Dalbret, Charneuse*, les non-fondantes *Bon-Chrétien d'Espagne, Colmar Van-Mons*; le *Beurré Bretonneau* qui n'a pas tenu sa promesse; les fertiles *Beurré Berkmans, Doyenné Robin* et *Defais*; les *Sorlus* et *Beurré Defais* dont le suc ne répond pas au facies; les *Jaminette, Leurs, Bon-Gustave, Fortunée, duc de Nemours* qui pourraient produire davantage; le *Beurré Gens*, mûrissant trop précipitamment; les *Délices d'Hardenpont* approchant le Doyenné moins les gerçures; le *Léon Leclerc* n'ayant pour titre de noblesse que son ampleur et sa longue garde; la curieuse *Culotte Suisse*; les bons *Colmar d'automne, Arbre courbé, Neufmaison, Laure de Glymes*; puis la *Bergamotte d'Angleterre*, l'*Incomparable Hacon*, le *Beurré de Luçon*, l'*Epine Dumas* au goût franc, le *Broompark* au goût musqué. A propos de poires musquées, si vous les aimez, prenez *Seckle-Pear, Van Asche, Belle de Louvain, Ananas, Catinka, Ferdinand de Meester, Beurré Curtet*; ce n'est pas gros, mais c'est fertile et bon.

On s'étonnera de ne pas y rencontrer ces anciennes sortes qui firent la jubilation de nos pères; mais elles sont tellement décrépies qu'il leur faut le fouettement du soleil pour les animer; ainsi la *Crasanne* si exquise, le noble *Saint-Germain*, le tardif *Bon-Chrétien d'hiver*, la fondante *Royale d'hiver*, la capricieuse *Virgouleuse*, le fin *Colmar*, le *Chaumontel* parfait quand il est dépouillé d'amertume, etc., n'acquièrent de la considération qu'en palissant un mur bien exposé et en terrain sain.

S'il s'agissait d'un verger, on n'oublierait pas le *Beurré d'Angleterre* dont l'arbre altier est d'une production certaine; l'*Epargne* ou *Cuisse-Madame*, bien digne du surnom: *Poire de la table des Princes*; le *Catillac*; oh! voilà un bel ornement pour vos tables, et quand le feu l'aura corrigé, vous le trouverez fondant — ce qui n'empêche pas les paysans de le manger cru; — ce fruit à compote n'exclut pas le *Martin sec*, ni le *Messire-Jean*; vous vous étonnerez de celui-ci; faites-en cuire, goûtez-le et vous en redemanderez; elle sert au raisiné comme le *Rousselet de Reims* aux poires tapées. Pour haut-vent, citons encore la musquée *Sylvange*; les fondantes *Jalousie de Fontenay* et *Désiré Cornélis*; l'*Orange d'été* qui fond toute seule à la bouche — les mouches le savent — les généreux *Nélis* et *Beurré Millet*; le robuste *Beurré Sterckman*; la *Belle Andréine* ou *Curé* préférable en terre légère; les précoces *Blanquet, Citron des Carmes, Doyenné de Juillet* qu'on trouve d'autant meilleurs que déjà le palais avait presque oublié le goût parfumé de

a poire; car on n'est pas encore arrivé à satisfaire le goût de M. le colonel Leconteur qui voulait une variété de poire chaque dimanche, au lieu de la poule au pot. Mais c'est assez tournoyer au tour de ce sanctuaire des cinquante pyramides hétérogènes; hâtons-nous d'y pénétrer en attaquant d'abord les têtes de colonne.

William Prince (août-sept.), superbe, pyramidal, bosselé, chair fine, parfumée, fondante. Poire qui doit être saisie à point, c'est-à-dire que si elle cède à la pression du pouce, n'allez pas vous coucher sans elle.

Duchesse d'Angoulème (oct.-nov.), très-gros, jaune doré. Variété d'une grande fertilité, répandue généralement; à la hauteur de sa renommée. Entre-cueillie elle se conserve jusqu'en janvier.

Beurré Diel (déc.), se conserve quinze jours dans sa maturité sans blettir. Pour la vigueur et la fertilité de l'arbre, la grosseur et la qualité du fruit, aucune ne le surpasse.

Beurré d'Hardenpont, *ex-Aremberg* (janv.), extraordinairement bon. Le B. d'Hardenpont est un des plus riches trésors de la corbeille de Pomone.

Doyenné d'hiver (janv.-avr.). Je n'ose pas faire son éloge, il serait trop long. Il est l'enfant gâté de la déesse des fruits.

Et de cinq. Maintenant comparez avec les cinq placées en 1re ligne par V. Paquet : Cresanne, Saint-Germain, Colmar, Beurré gris et Bon-Chrétien d'hiver. — Il est vrai que Paquet voulait mériter la médaille accordée aux poires de M. Cochon (1).

Beurré Clairgeau (nov.-déc.). Avec une vigueur plus prononcée, le Clairgeau réunirait les sept qualités formulées par M. Gaillard pour l'admission d'une nouveauté.

Beurré gris doré (oct.-nov.). L'élite et le type des beurrés. Si une poire mérite le nom de royale, c'est elle, a dit Poiteau; et certes il s'y connaissait.

Doyenné d'automne. Sous sa peau, hélas ! souvent calleuse, se cache le raffinement de tous les sucs délicieux.

Doyenné Saint-Michel (sept.). La finesse de sa chair fait regretter que son arbre ne pousse pas assez pour fructifier davantage.

Marie-Louise (oct.-nov.). Quelle fertilité ! quelle saveur agréable ! L'arbre se permet quelquefois de dédaigner l'humble cognassier pour faire ses preuves dans les plus riches sols.

(1) M. Denis Cochon est un marchand-fruitier très renommé de Paris.

NAPOLÉON (nov.-déc.). Les Bon-Chrétien et les Beurré se le disputent. Son bois, son feuillage, la forme de son fruit le classent parmi ceux-là, tandis que sa chair exquise le place dans ceux-ci.

LOUISE BONNE D'AVRANCHES. (sept.-oct.). Les pépiniéristes connaissent tellement son mérite qu'ils en multiplient beaucoup et en vendent même aux personnes qui ne leur en demandent pas. Heureux trompés !

BERGAMOTTE ESPÉREN (fév.-avr.). On en a vu de plus grosses, rarement de meilleures ; offrez-en à table, il ne vous en restera point.

BEURRÉ SUPERFIN (sept.). Beurré gris régénéré. Sondez ces deux mots : *Beurré superfin* ; on ne pouvait mieux les appliquer.

PASSE COLMAR (janv.-fév.). Je ne vous la donne pas comme très fondante, mais d'un parfum tout particulier. C'est le dessert des poires de dessert.

SEIGNEUR (ESPÉREN) (sep.). C'est bien de celle-ci qu'on pourrait dire : « ce n'est pas une poire, c'est une peau remplie d'eau sucrée...., etc. »

VAN MONS (nov.). Quand on trouvera la semblable avec un arbre non sujet à crevasser, ce sera une des plus riches conquêtes pomologiques.

BONNE DES ZÉES (sept.). Fruit pyramidal comme le précédent, fertile et excellent. Que voulez-vous de mieux ?

BEURRÉ PICQUERY (oct.-nov.). Dans une dégustation comparative, ne commencez pas par celle-ci, elle vous laisse un arome indescriptible.

BEURRÉ SIX (nov.-déc.). Par sa fertilité, sa forme et la finesse de son grain, cette variété est destinée à un bel avenir.

FIGUE D'ALENÇON (nov.-déc.). Quel dommage qu'une aussi bonne poire ne mûrisse pas en juillet ou en avril.

SOLDAT LABOUREUR (déc.). Je ne puis entrer dans mon fruitier sans fraterniser avec un de ces succulents soldats.

BEURRÉ GIFFART (juill.). Beau et bon, rehaussé par une maturité hâtive. Le petit *Doyenné de juillet,* plus précoce, n'est pas à dédaigner.

BEURRÉ DAVIS, ou *Spens*, à Paris (sept.). Variété supérieure, digne de son titre de Beurré où il y a moins d'élus que d'appelés.

NOUVEAU POITEAU (nov.). C'est un vrai beurré. N'attendez pas qu'elle jaunisse pour l'entamer, elle mollirait à l'intérieur ; consultez plutôt votre pouce que votre œil.

CONSEILLER DE LA COUR (oct.). Fruit superbe, variable dans sa forme. Arbre très vigoureux.

BON-CHRÉTIEN D RANS (janv.-avr.). On regrettait de ne pouvoir l'élever en pyramide, mais depuis qu'on a vu les Epargne, Chaumontel, Bon-Chrétien d'hiver taillés par M. Cappe, au Jardin-des-Plantes de Paris — pardon, au Muséum — on s'empresse de le laisser en plein air.

ALEXANDRINE DOUILLARD (nov.-déc), Fécondité prodigieuse. Deviendra plus populaire que la légende du sire de Franc-Boisy.

DEUX-SŒURS (nov.). Pas assez répandu dans les jardins; il lui manque cela.

BEURRÉ D'AMANLIS (sept.). Vigoureux, productif, gros et beau. Eviter les endroits trop ombragés.

GRASLIN (nov.). Toujours des fruits d'automne. Que voulez-vous ? Graslin est trop bien noté dans ma collection. Et tout le monde n'a pas un fruitier pour conserver les fruits d'hiver.

JOSEPHINE DE MALINES (fév. avr.). Oh ! la bonne petite poire au parfum de la jacinthe. Le major Espéren ne pouvait mieux la dédier qu'à son épouse.

COLMAR D'AREMBERG (nov.-déc.). Sa chair un peu âpre disparaît à côté de son volume et de sa grande production.

BEAU PRÉSENT D'ARTOIS (août sept.). Comme tous les fruits d'été, cueillez la quelques jours avant sa maturité.

BEURRÉ NANTAIS (sept.). Décidément l'ouest de la France est une source de fruits du premier degré.

DOYENNÉ DU COMICE (fin nov.). Obtenu en 1849. Le Comice horticole de Maine-et-Loire s'est efforcé de le répandre avec une louable persévérance, et c'est justice.

DOUBLE PHILIPPE. Embonpoint de rentier, chair de Doyenné. Mais ne le laissez pas trop mûrir.

ORPHELINE D'ENGHIEN (janv.). Poire délicieuse. Au moins si l'arbre ne s'épuisait pas autant.

DÉLICES DE LOVENJOUL (nov.-déc.). Fertilité étonnante, et le fruit n'en a pas un moins bel aspect.

PRINCE ALBERT (janv.-mars). Je remercie l'horticulteur qui m'a fait cadeau de cette précieuse nouveauté.

TRIOMPHE DE JODOIGNE (déc.). Si le suc de la chair était toujours à son paroxysme, ce serait une variété hors ligne.

Beurré Beaumont (janv.-fév.). Véritable beurré gris d'hiver. Combien d'autres aspirent à cette qualification.

Princesse Charlotte (nov.). Plantez-en, plantez-en, vous en serez satisfait.

Beurré Hardy (sept.). Sa réputation grandit. Pouvait-on le nommer plus justement.

Suzette de Bavay (mars-avr.). L'arbre forme des pyramides régulières. Fruit petit, chair mi-cassante, le reste parfait.

Nec plus muris (nov.-déc.). Si l'orthographe du nom est douteuse, le mérite du fruit ne l'est pas.

Belle de Noël (déc.-janv.) Jolie poire moyenne venant au monde par bouquets.

Doyen Dillen (nov.). Encore une sur laquelle on ne peut médire; nous hésitions entre celle-ci et la poire de *Tougres*.

Grains de Corail (nov.-déc.). Fruit charmaut, auquel on pense encore après l'avoir dégusté.

De Spoëlberg (oct.-janv.). L'arbre est généreux; la poire est belle et jouit d'une maturation successive. — Celle-ci termine le cortége, attendu que le jus aromatisé, dont elle a été dotée, peut ne pas plaire à tous. Dans ce cas, choisissez entre la *Nélis* (déc.-janv.) et le *Délices d'Hardenpont* (nov.-déc.).

Nous avons fermé le cortége; nous avons décrit la haie des variétés secondaires, et nous omettions celles qui ouvrent la marche en portant la bannière. Ce sont les poires hercules, la Belle Angevine et la Calebasse monstre.

La Belle Angevine aux proportions gigantesques. D'une forme modèle, d'un coloris séduisant, elle orne magnifiquement la montre des restaurateurs et les tables les plus somptueuses, jusqu'à la saison nouvelle. Elle ne cède qu'au feu, ou à la faux du temps, comme toutes les choses périssables d'ici-bas. Dans le royaume des poires, elle tient le sceptre de la beauté.

La Calebasse monstre que de nombreuses synonymies ont déjà popularisée. Superbement taillée, à chair demi-fine, demi-fondante, elle est si feconde et énorme qu'une place d'honneur lui est assignée dans tous les jardins.

Telles sont les variétés que nous choisirions — y compris les 4 au cent — si nous avions cinquante poiriers à planter.

Thébat-Larché.

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE.

Distribution des récompenses de l'Exposition universelle.

Le 10 janvier dernier a été jour de fête pour l'horticulture française. Toutes les notabilités horticoles étaient réunies dans un des salons de l'hôtel de la présidence du Corps législatif, pour assister à la distribution des récompenses de l'Exposition universelle d'horticulture. S. Exc. M. Rouher, ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, présidait cette solennité, qui sera une des plus belles pages de l'histoire horticole de notre pays. M. le ministre avait à ses côtés S. Exc. M. le comte de Morny, président titulaire de la Société; M. le duc Decazes, président d'honneur; les membres du bureau et du conseil d'administration; les membres du jury et de la commission d'exposition.

Une foule immense encombrait, dès une heure, la grande salle où devait se tenir la séance, mais trop peu spacieuse pour contenir les parents, les amis et les amateurs de fleurs, qui tous voulaient être témoins de la joie des lauréats.

La séance a été ouverte à deux heures.

Dans un discours qui a été écouté avec beaucoup d'attention, M. le ministre a d'abord félicité la Société d'avoir courageusement organisé cette exposition, et des succès obtenus; puis il a fait ressortir les avantages de la science horticole « qui, par ses expérimentations, nous donne « des fleurs plus nombreuses et plus belles, des fruits plus abondants et « meilleurs; qui, à la fois, développe le luxe de la végétation, complète « l'alimentation de l'homme et prépare souvent les progrès agricoles les « plus sérieux. »

M. le ministre a continué en ces termes :

« Dans cette exposition, où quelques pays étrangers, où l'Algérie sur- « tout, avaient une belle place, vous avez appelé l'attention sur des « plantes nouvelles: sur le *Sorgho sucré,* destiné à donner peut-être un « jour plus d'alcool que de sucre, à raison de la grande proportion de « matière saccharine incristallisable qu'il contient; sur *l'Igname du* « *Japon*, qui peut prendre une place honorable dans la consommation « alimentaire, sans avoir la prétention de se substituer au tubercule avec « lequel il a le plus de similitude ; sur ces beaux cotons de l'Algérie, dont « la longue laine égale les plus belles espèces de la Virginie.

« Dans vos serres improvisées, dans votre *Aquarium*, vous avez accu-

« mulé, renouvelé incessamment les fleurs les plus rares à côté d'innom-
« brables plantes grasses aux formes bizarres, à la corolle éclatante;
« vous avez placé en quantités considérables ces orchidées si singulières,
« fleurs étranges dont les plus beaux sujets semblent emprunter à la cha-
« leur humide d'une branche d'arbre qui se décompose, leur vie et leur
« splendeur; fleurs dont je ne puis prononcer le nom sans rappeler ce-
« lui d'un de vos collègues qu'une mort regrettable et prématurée vous a
« enlevé, l'honorable M. Pescatore, qui les cultivait avec une intelligence
« et une passion si dignes d'éloges.

« Mais cette étude de plantes récemment importées en France, ce luxe
« accidentel des régions intertropicales, ne vous ont pas fait oublier les
« productions et la flore de la France.

« Vous avez justement pensé que la première place appartenait à nos
« céréales, à nos plantes annuelles les plus ordinaires; les arbustes les
« plus répandus ont été l'objet de vos soins les plus attentifs, et, en ad-
« mirant ces richesses multiples que nos horticulteurs ont agrandies et
« développées à force de science, il a été permis de se demander si la
« France n'est pas la patrie des fleurs les plus variées et les plus belles,
« ainsi que des fruits les plus savoureux.

« Je ne sais si je me trompe, Messieurs, mais il me semble qu'il y a
« dans de telles expositious, à côté d'un enseignement scientifique, un
« élément de moralisation. Offrir à nos regards ce spectacle si attrayant
« des fleurs, image éternelle de la jeunesse, de la fraîcheur, de la pureté
« des idées et des sentiments, n'est-ce pas nous rendre meilleurs? Nous
« convier à cette étude même passagère de la nature, de ses richesses,
« de ses mystères, de ses harmonies sublimes, de ses lois immuables qui
« règlent la vie et la production de la plante la plus modeste, n'est-ce
« pas enrichir notre âme de sentiments plus élevés et plus religieux?

« Cette solennité est destinée à recompenser tant d'heureux efforts. Je
« vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir bien voulu m'y associer.
« Votre goût exquis dans les arts, votre sentiment profond de tout ce qui est
« bien et beau, vous réservaient, cette année, la double et délicate mis-
« sion de diriger les travaux de cette Société, et de désigner les plus di-
« gnes dans ce magnifique concours de fleurs, ouvert par l'Exposition
« universelle.

« Parmi les récompenses à décerner, figurent au premier rang celles
« dues à la générosité empressée de notre gracieuse souveraine et de
« l'Empereur. Mais là ne se sont pas bornées d'augustes sympathies.
« (*Marques d'attention*). Sa Majesté m'a confié la douce mission d'honorer

« par de plus hautes distinctions le mérite individuel, les services scien-
« tifiques de plusieurs d'entre vous, et les succès de votre Société.

« A vous, Messieurs, de me confier la mission non moins douce de « reporter l'expression de votre reconnaissance à celui dont la puissante « main a relevé si glorieusement notre drapeau, et qui est toujours si « prompt à protéger tout ce qui peut accroître la grandeur, la beauté et « la prospérité de la nation. »

A cette manifestation éclatante des sentiments de l'Empereur en faveur de l'horticulture, la population horticole répondit par les plus vifs applaudissements. Elle ne pouvait donner une plus grande preuve de sa reconnaissance.

Une légère rumeur s'éleva aussitôt dans la salle. Chacun cherchait des yeux les membres que l'opinion publique désignait depuis longtemps pour cette haute distinction. Bien des cœurs battaient! car c'était la première fois que l'étoile de l'honneur et du mérite allait être attachée sur la poitrine du simple mais honnête horticulteur praticien. Le silence se fit enfin, et M. le président de la Société prononça les paroles suivantes :

« Avant d'appeler les noms de ceux de MM. les horticulteurs qui ont été désignés par le jury comme méritant des récompenses, puisque c'est la première fois que j'ai le plaisir de trouver réunis tous les membres de la Société, je saisis cette occasion pour les remercier de l'honneur qu'ils m'ont fait en me désignant pour les présider. — Ce qui m'a rendu surtout sensible à ce choix de leur part, c'est le caractère qu'ils ont bien voulu donner à cette désignation. Il y avait deux sociétés d'horticulture séparées d'intérêts, séparées de relations, par conséquent moins fortes, moins puissantes, moins en état d'atteindre le but qu'elles se proposaient. On a eu l'obligeance de me dire que si j'acceptais la présidence, les deux sociétés se réuniraient et n'en formeraient plus qu'une seule, que plus que personne je pourrais les mettre d'accord et contribuer par là à la prospérité et au développement d'une industrie aussi intéressante. Malgré mon incompétence, j'ai été heureux d'accepter cette mission toute conciliatrice, et je me félicite aujourd'hui d'avoir été, sinon la cause, au moins l'occasion d'un rapprochement dont tous les intérêts profiteront.

« Je dois dire aussi que j'ai été entraîné par un sentiment que je ne puis me défendre d'exprimer. L'homme est certainement avant tout ce qu'il est par lui-même, ce que la nature le fait ; mais il se modifie aussi

selon ses occupations journalières. Ses goûts le poussent vers un certain emploi de son esprit et de son intelligence, et puis il s'opère une réaction de l'application de ses goûts sur son esprit et son caractère. Eh bien, je me suis figuré que le goût la passion de l'horticulture, exigent des qualités d'esprit et de caractère toutes spéciales. Il faut une grande patience, une grande persévérance, des soins minutieux, pour obtenir des résultats. Loin de brûler sa vie, par une activité fébrile, dans des combinaisons compliquées, ou par des préoccupations politiques, l'horticulteur voit paisiblement pousser ses plantes, mûrir ses fruits, épanouir ses fleurs; il surprend les mystérieux secrets de la nature au milieu d'une vie paisible et contemplative, et ne demandant qu'au ciel le succès de ses espérances. Ses passions, si passion il y a, doivent être calmes et heureuses, et enfin, pour mieux résumer l'idée que je m'étais faite, il me semblait que les horticulteurs devaient être de bonnes gens, aux habitudes sédentaires, à l'humeur douce et facile. Si je me trompe, Messieurs, vous voudrez bien redresser mon erreur.

(Chaleureux applaudissements de l'assemblée, qui ont fait connaître à M. le président qu'il n'y avait pas d'erreur à redresser).

« Maintenant, je dois, au nom de MM. les horticulteurs, remercier toutes les dames patronnesses qui ont bien voulu ne pas refuser leur bienveillante protection à la société nouvelle ; leurs conseils, leur patronage nous seront d'abord très agréables, et, en outre, extrêmement utiles; je leur demande de nous les conserver toujours. Je leur demande cela comme une faveur ; mais j'aurais peut-être le droit de leur dire que, pour une femme, protéger les fleurs, c'est presque un devoir. »

C'est au milieu des applaudissements provoqués par cette allocution, que l'honorable vice-président de la Société, M. Morel, s'est avancé vers M. le Ministre, pour recevoir la croix de la Légion d'Honneur; puis successivement, M. Andry, secrétaire-général, et MM. Lepère (Alexis), Jamin (Jean-Laurent), horticulteurs.

Le serment prêté par chaque nouveau légionnaire a été écouté dans le plus religieux recueillement ; mais à peine le : *Oui je le jure* était-il prononcé, que la salle retentissait des applaudissements les plus enthousiastes. C'est surtout au moment où M. Alexis Lepère (de Montreuil) recevait la récompense de tant d'efforts, de tant de zèle, à la fois si modeste et si fécond, que l'assemblée a fait entendre de frénétiques applaudissements, accompagnés de bravos mille fois répétés.

Après cette touchante cérémonie qui caractérise suffisamment la phase

nouvelle dans laquelle entre l'horticulture, et qui constituera pour l'histoire du jardinage en France son plus glorieux épisode, M. le secrétaire du jury a donné lecture d'un résumé des travaux de la commission des récompenses et du jury.

Pendant la durée de l'exposition, le jury a eu à examiner les lots de 650 exposants, comprenant : 6,373 plantes de serre chaude et de serre tempérée ; 53,214 plantes de pleine terre ; 117 arbustes et arbres d'ornement ; 1,424 conifères ; 155,900 fleurs coupées, dont 98,000 roses, (le reste en glayeuls, dahlia, phlox, pensées, roses trémières, etc.) ; 658 arbres fruitiers ; 160 céréales ; 3,240 légumes ; 24,850 fruits, dont 4,200, provenant de l'Algérie ; ce qui fait un total de 245,996 plantes, fruits et légumes, qui ont été soumis à l'examen du jury. En comptant les 66,890 plantes, et environ 4,000 arbres et arbustes achetés par la Société pour la garniture et l'embellissement du jardin, on a le chiffre de 316,886 plantes, fruits et légumes, qui ont figuré à cette exposition.

Ce chiffre paraîtra peut-être exagéré, et pourra surprendre les personnes sérieuses qui ont visité l'Exposition ; nous avons lieu cependant de le croire exact ; car les exposants étaient tenus de déclarer, au bureau de la commission, le nombre de plantes, fleurs, etc., qu'ils entraient ; une simple addition en a donné la totalité.

Au reste, et on le compreud sans qu'il soit nécessaire de le dire, tous ces produits n'ont pas figuré à la fois au jardin des Champs-Elysées ; ils y ont paru successivement dans l'espace de six mois. On pourrait considérer cette grande exhibition permanente, comme une série non interrompue d'expositions partielles d'une durée de trois ou quatre jours, comme celle des expositions normales. Et c'est en effet, autant qu'il nous en souvient, tous les trois ou quatre jours que se réunissait la commission d'examen. En considérant ainsi cette grande exposition, on aurait eu pendant les six mois, 45 expositions partielles, et la division des 245,996 produits exposés en 45 en aurait fourni à chacune d'elle 5,466. C'est à peu près ce nombre de plantes, que le visiteur rencontrait éparses dans le jardin des Champs-Elysées. Le jury avait donc à porter son examen à chaque séance, sur environ 5,466 produits divers du règne végétal.

En se reportant à une exposition ordinaire de Paris, on y trouve environ cette même quantité de plantes, fruits et légumes.

Ainsi, au concours ouvert à l'automne de 1855 par la Société impériale et centrale, le dernier chiffre du livret est 4,936 ; mais remarque à faire : toutes les collections de fleurs coupées, fruits et légumes, ne

portent chacune qu'un seul numéro ; il est évident, que si chaque rose, chaque dahlia, chaque fruit, etc., avait le sien, le chiffre des produits de cette exposition se serait élevé à plus de 6,000 ; Aussi qu'elle était riche et brillante, et que celle de 1855 eût été merveilleuse également, si une direction mieux entendue eût présidé à son organisation et à son entretien. Où étaient ces plantes, qui prouvent la richesse de l'horticulture française, le zèle empressé et les efforts inouïs de nos horticulteurs ? Disséminées, perdues au milieu de plantes vulgaires achetées sur les marchés, et dont le total atteint le chiffre énorme de 70,000 !

Néanmoins, la tâche du jury n'a pas été moins difficile, moins pénible ; et disons-le, il l'a remplie avec une rare indépendance, avec une impartialité qui lui fait le plus grand honneur. Sans doute, ses décisions ont fait des mécontents ; mais dans un travail aussi considérable, aussi complexe, l'erreur est pardonnable.

La liste des récompenses ne désignant pas les plantes qui ont été couronnées, et ne pouvant, par conséquent, faire connaître ni la situation, ni les progrès du jardinage, nous croyons inutile de la reproduire. Nous dirons seulement, que le jury a accordé :

1° *A l'Horticulture* :

Médailles d'honneur.	23
— d'or	19
— de vermeil.	20
— d'argent de 1re classe.	50
— — de 2e classe.	57
— de bronze	59

2° *Arts et industries se rattachant à l'horticulture* :

Médailles de vermeil.	2
d'argent de 1re classe	11
— — de 2e classe.	6
— de bronze	6
Total des médailles accordées	255

Toutes ces médailles ont été remises aux lauréats, par M. le Ministre, M. le président de la Société, et les principaux membres du bureau. La séance a été levée aux applaudissements de l'assemblée.

Qu'il nous soit permis, en finissant, de décerner une mention particulière à des hommes qui, certes, ont bien mérité de l'horticulture, à MM. les jurés.

Le conseil d'administration a voté une grande médaille d'honneur à un homme salarié, dont le travail, pour la Société, a été très largement payé ; mais il a *oublié* d'adresser publiquement un mot de remerciement aux membres du jury qui, pendant six mois, ont cependant rempli leur délicate mission avec un zèle et un désintéressement dignes des plus grands éloges. Nous ne descendrons pas dans les détails, dont s'entretenaient les personnes qui assistaient à la cérémonie de la distribution des médailles, et qui font le plus grand honneur aux membres de la commission des récompenses de l'exposition ; mais nous ne pouvons nous empêcher de répéter ces paroles de l'abbé Maury : « *Quiconque abuse de son autorité, la perd inévitablement.* » Les dernières élections de la Société impériale et centrale, ont prouvé, une fois de plus, la vérité de cette maxime.

Nous croyons donc être ici l'interprète de l'opinion, en déclarant que le jury a rempli loyalement et noblement sa tâche, et qu'il mérite la reconnaissance de l'horticulture. Puisse ce faible hommage faire oublier à MM. les jurés l'ingratitude des autorités de la Société impériale et centrale d'horticulture de Paris.

F. HÉRINCQ.

EXPOSITION D'HORTICULTURE POUR 1856.

Paris	Première quinzaine de mai.
—	Première quinzaine de septembre.
Caen	15, 16, 17 et 18 mai.
Cherbourg	24, 25 et 26 mai.
Orléans	6, 7, 8, 9 et 10 juin.
Bruxelles (Belgique)	9 mars.
Malines (id.)	16, 17 et 18 mars.

Paris. — Imprimerie horticole de J.-B. GROS, rue des Noyers, 74.



Annica Bricogne pinx. Visto sc.

Rose Marie Aviat.

N. Rémond imp. r. des Noyers, 65, Paris.

ROSES NOUVELLES

ROSE MARIE AVIAT

(PL. VI.)

Rosier hybride remontant, à rameaux vigoureux, forts, armés d'aiguillons petits, un peu crochus, rouge brun; feuilles assez amples, composées de 5, mais plus généralement de 7 folioles inégales, elliptiques dentelées aiguës ; les latérales manifestement pétiolulées, d'un beau vert clair en dessus, plus pâle en dessous.

Fleurs grandes, très-pleines, fond blanc carné, fortement nuancées de rose carminé vif, surtout au centre ; pétales de la circonférence obovales, étalés, ceux du milieu plus étroits et chiffonnés, presque entièrement roses.

Ce nouveau gain, de la section des hybrides remontants, a été obtenu par M. Dupuy-Jamain, horticulteur, route de Fontainebleau, Paris (extra-muros), qui l'a mis au commerce l'automne dernier.

M. de Montigny. — Hybride remontant, à rameaux forts, armés de gros aiguillons rouge pourpre foncé, un peu courbés ; feuilles amples, d'un vert clair en dessus, blanchâtres en dessous, à folioles profondément dentelées ; fleurs assez grandes, larges de 8 à 10 centim., rose pourpre passant au violet-ardoise, solitaires, ou réunies par deux au sommet des rameaux. — Gain de M. Paillet, rue d'Austerlitz, à Paris.

Impératrice Eugénie. — Rosier Bengale hybridé, à rameaux vigoureux, parsemés de rares aiguillons aplatis, très-pointus, arqués, rouge pourpre ; feuilles amples, composées de trois ou cinq folioles inégales, ovales, raccourcies, pointues, dentelées, lisses, luisantes et vert foncé en dessus, cotonneuses-blanchâtres en dessous. Fleurs assez longuement pédonculées, larges de 7 à 8 cent., formant d'abord la coupe, puis s'aplatissant, très-pleines, rose pourpré sur les bords, rose carminé au centre. — Gain de M. Beluze, horticulteur à Lyon.

Triomphe d'Avranches. — Rosier hybride remontant, à rameaux vigoureux, garnis de nombreux aiguillons presque droits, moyens, très-pointus, rouge brun ; fleurs larges de 10 centim. environ, très-pleines, d'abord en coupe, puis aplaties, à pétales chiffonnés, cramoisi pourpre velouté, donnant des reflets couleur feu et violet pourpré, passant en-

suite au cramoisi-carminé. — Cette variété a été obtenue par M. Baudry, horticulteur à Avranches (Manche).

Madame Chauvel. — Rosier hybride remontant, à rameaux assez vigoureux, armés d'aiguillons nombreux inégaux, raccourcis, très-pointus, un peu arqués, rouge pourpré sale ; feuilles amples, composées ordinairement de cinq folioles inégales, ovales, terminées par une petite languette, dentelées assez profondément, lisses et d'un vert clair en dessus, à peine cotonneuses et blanches en dessous ; fleurs larges de 10 cent., très-pleines, formant bien la coupe, à pétales extérieurs très-larges, dressés, en cuillères, presque blancs, ceux du centre plus étroits, chiffonnés, rose lilacé tendre. — Nouveauté de M. Chauvel, horticulteur à Alençon (Orne).

O. LESCUYER.

ACHIMÈNES NOUVEAUX

(PL. IV),

ET REMARQUES SUR LES HYBRIDES.

Par M. REGEL.

L'horticulture doit au savant directeur du Jardin botanique de Zurich, à M. Regel, un grand nombre de plantes nouvelles dues à l'hybridation.

Dans le N° d'avril 1855 du *Gartenflora*, cet habile *hybridateur* ou *hybridisateur* décrit encore quatre charmantes variétés nouvelles d'*Achimènes* obtenues aussi par lui et qui ont été figurées dans le Journal d'un horticulteur belge (l'*Illustration horticole* de M. Verschaffelt), auquel nous avons emprunté la dessin de l'*Achimènes Ambroise Verschaffelt*, publié dans ce numéro (1).

La première qu'il décrit est le *Plectopoma fimbriatum*, variété *Edouard Otto*, ou tout simplement l'*Achimenes Edouard Otto* du commerce ; elle est hybride du *Plectopoma fimbriatum* qui a fourni le pollen, et de l'*Achimenes coccinea*, hybride lui-même du *gracilis*. Qu'est-ce donc que ce *Plectopoma fimbriatum*, va-t-on dire? C'est

(1) Pour donner une idée plus exacte de ce beau genre, nous avons substitué, à la place de quelques fleurs de cette variété, une fleur des *Achimènes longiflora* (fig. 2), *grandiflora* (fig. 3), et *picta* (fig. 4).—(*Voir* n° de février, page 30, l'article critique sur le genre *Achimènes*.)

tout bonnement une vieille plante que M. Lemaire a nommée jadis *Achimenes gloxiniæflora*, et qui a été plus tard débaptisée pour recevoir le nom de *Gloxinia fimbriata* — tant les genres sont bien définis,— puis celui d'*Achimenes fimbriata*, et enfin en dernier lieu, débaptisée de nouveau pour former le genre *Plectopoma*. — Quand donc les *nommeurs* de plantes seront-ils assez grands, pour ne plus jouer ainsi aux *rois détrônés* !

Cette nouvelle variété, à fleurs d'un beau rose carminé, a conservé les caractères principaux de l'*Achimenes fimbriata* : — stigmate, disque glanduleux et dentelures des lobes de la corolle — elle a seulement pris un tube plus grêle, presque cylindrique au lieu d'être campanulé (en cloche).

Les trois autres qui sont actuellement au commerce sous les noms d'*Achimenes Ambroise Verschaffelt* (pl. IV, fig. 1) *Dr Hopp*. et *Edmond Boissier*, sont des hybrides de l'*Achimenes Rinzii* et variétés voisines, fécondé par l'*Achimenes longiflora*. Elles ont toutes conservé la belle forme arrondie des fleurs de l'*Achimenes longiflora*, mais le fond est blanc et un très élégant réseau se dessine en couleur violacée, rouge ou lilacée — selon la variété — sur le limbe aplati et très-ample de la corolle.

M. Regel fait remarquer, au sujet de ces variétés que, parmi les milliers de plantes qu'on obtient dans le jardin de Zurich au moyen de la fécondation artificielle, il y en a toujours une très-grande quantité qui rentrent dans les types, ou qui s'en écartent très peu; le nombre des variétés qui s'en distinguent notablement est toujours très-restreint.

La raison, dit M. Regel, en est simplement que la fécondation entre les *espèces voisines*,— nous croyons qu'il serait mieux de dire *variétés voisines* — et les hybrides est proportionnellement facile et donne de bonnes graines en grand nombre; qu'au contraire, lorsqu'on féconde artificiellement des hybrides avec une plante qui n'est pas l'un des parents, la fécondation est toujours difficile, et donne peu, souvent même ne donne pas de bonnes graines; mais aussi quand on obtient dans cette dernière opération quelques semences, on est certain qu'il en naîtra des variétés très-distinctes et remarquables.

Il résulte de là, dit le savant directeur du jardin de Zurich, qu'on obtient les meilleurs résultats en prenant des hybrides pour mères. Du reste la nature conduit elle-même à cette méthode, car le plus souvent les hybrides n'ont pas de bon pollen, et par conséquent ils ne peuvent pas être employés pour féconder d'autres plantes. L'état défectueux du

pollen est un moyen de distinguer l'hybride de la variété. M. Regel rappelle cependant qu'il existe quelques hybrides qui produisent toujours du pollen, telles que le *Mathiola maderensi,-incana*, ceux des *Petunia*, de quelques-uns de ceux des Begonia, etc.

HORTICULTURE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES.

Drymonia villosa (Bot. mag., 4866). Plante de la famille des Gesnériacées, très-velue, laineuse sur toutes ses parties, à grandes feuilles rugueuses réticulées, et dont les nervures sont très-saillantes en-dessous. Les fleurs sont blanches avec l'intérieur du tube pourpré, et sont solitaires à l'aisselle des feuilles. C'est le collecteur de M. Van Houtte qui en a fait la découverte à Surinam.—Serre chaude; culture des Gesneria.

Stylophorum diphyllum, *Stylophorum petiolatum*, *Stylophorum chinense*, *Meconopsis diphylla*, *Meconopsis petiolata*, *Chelidonium diphyllum* (!!!) Six noms pour une seule plante! quelle prodigalité. Et encore si la plante en valait la peine, passe; mais six noms pour une espèce d'*éclair* — à grandes fleurs, c'est vrai; — le jeu n'en vaut vraiment pas la chandelle. Notre Pavot de Cambridge (*Papaver* ou *Meconopsis Cambrica*) vaut cent fois mieux.

Thermopsis barbata (Bot. mag., 4868). Plante herbacée de la famille des Légumineuses-papilionacées, toute couverte d'un long duvet soyeux, à feuilles composées de 1 à 3 folioles oblongues semblables aux deux stipules qui se trouvent de chaque côté. Les fleurs disposées en une sorte d'épi lâche, sont grandes, d'un violet foncé noirâtre. Cette espèce qui a été envoyée en Angleterre, croît dans l'Himalaya, à une élévation de plus de 4000 mètres au-dessus du niveau de la mer. — Elle pourra peut-être supporter les rigueurs de notre climat, en plein air; mais pour le moment il est bon de la rentrer en compagnie des Rhododendrum du Sikkim.

Eremurus spectabilis, *Eremurus altaïcus*, *Eremurus caucasicus*, *Eremurus Tauricus*, *Asphodelus sibericus*, *Asphodelus altaïcus*! Encore une demi-douzaine de noms pour la même espèce. Cette fois il s'agit d'une plante de la famille des Liliacées, d'une sorte d'asphodèle à fleurs assez grandes, couleur soufrée avec une légère teinte orange. Elle est rustique et de pleine terre. On la rencontre dans les montagnes altaïques, dans la Sibérie, le Caucase, le Kurdistan, etc.

Leptodactylon Californica ou *Gilia Californica* (Bot. mag., 4827). Très jolie plante, — d'après le dessin, entendons-nous, — de la famille de la *Valériane grecque* (Polémoniacées); mais qui n'a rien de commun, au premier coup d'œil, avec cette plante. Ses rameaux sont retombants et portent des petits faisceaux de feuilles palmées, à segments cylindriques tubulés et raides. Ses fleurs sont d'un beau rose, grandes, forme du phlox, solitaires à l'extrémité des petits rameaux latéraux qui sont si nombreux, que chaque branche est transformée en un très-élégant épi, — toujours d'après le dessin.— Cette espèce est de Californie; M. William Lobb en a envoyé des graines à M. Veitch, d'Exeter (Angleterre).

Helianthemum tuberaria. Le *Botanical magazine* figure, pl. 4873, cette plante qui est aussi vieille que la botanique. Bauhin en faisait son *Tuberaria nostra* et *major,* parce qu'il l'avait trouvée dans les truffières, et Linné l'a baptisée *Cistus tuberaria*. Ses fleurs sont grandes avec deux macules brunes à la base de chaque pétale. C'est une espèce du midi, qui vient assez difficilement sous le climat de Paris.

Salvia carduacea (Bot. mag., 4874). Par ses feuilles à dents épineuses, les ânes pourraient bien prendre cette sauge pour un chardon ; mais la méprise n'est pas possible lorsqu'on voit les fleurs pourpre pâle, à lèvre inférieure frangée, et qui forment des faux-verticilles assez rapprochés dans la partie supérieure des tiges. C'est la Californie qui la voit naître, et c'est de là que MM. Douglas et Coulter l'ont envoyée à M. Veitch. Elle est de serre tempérée.

O. Lescuyer.

BERCEAUX EN PALMETTES.

Les berceaux où la grappe vermeille du chasselas, le parfum de la clématite ou du chèvre-feuille invitent au repos, commencent à passer de mode; ceux en treillage sont fort coûteux ; on commence à leur préférer les salles naturelles encadrées de tilleuls, de lilas, d'ébéniers, d'ifs, d'arbustes enfin dont le mérite est passager. Mais en voici de bien plus recommandables : des arbres dont les dispositions systématiques des branches plaisent pendant toute l'année; des fleurs au printemps, se transformant en fruits dont on vient chaque jour admirer le développement ; à l'automne, la récolte; puis de savoureux fruits de dessert; puis la taille... C'est la jouissance perpétuelle. Hâtons-nous de donner le moyen de l'acquérir.

Un carré de 4 m. — plus ou moins — de côté étant tracé sur le terrain, vous plantez, sur chaque côté latéral, un poirier dressé en palmette simple à branches horizontales, et, au fond, une palmette double à branches obliques, avec rameaux tertiaires sous les premières sous-mères; l'entrée se trouve donc en face de ce dernier arbre. Pour en diminuer la largeur, on placera, à 1 m. du sommet des angles de face, deux pyramides aplaties comme des Thuyas, dont on supprime les branches d'arrière et d'avant; elles seront greffées sur cognassier, variétés dont la végétation est tempérée par la fructification comme *B. Clairgeau, B. Nantais; A. Douillard, Jules Bivord, des Zées, Calebasse monstre*, tandis que les trois autres devront être, autant que possible, sur franc, soit en *Beurré Diel, William, Colmar d'Aremberg, Davis, B. ch. d'Espagne, Picquery, Jodoigne, Louise d'Avranches, Bachelier, Doy. du Comice, Léon Leclerc,* etc. Le sol se refuserait au cognassier — ce qui se corrigerait aisément — que les deux sujets d'entrée seraient convertis en pommiers d'*Api rose* sur doucin.

Si on désire couvrir cette salle carrée, un poirier haute tige planté au milieu — *Beurré d'Hardenpont, Doyenné d'hiver, Belle-Angevine,* ou autre fruit résistant au vent — dressé en pyramide élevée, à étages superposés de 30 à 35 cent. d'intervalle et dont les extrémités se redressent genre chinois, cet arbre formera une toiture élégante d'un style fruitier comme le surplus du cabinet.

Pour augmenter ce caractère utile, on pourra faire serpenter autour de trois lisses verticales, piquées en terre à 20 cent. de tige, un *Espérine,* un *Grain de Corail* et un *Culotte suisse*, greffés sur cognassier, choisis d'un seul jet vigoureux, sans autres ramifications que les dards et les brindilles. Si, comme nous le supposions précédemment, le cognassier s'anéantissait, on disposerait, pour ces spirales, des pommiers *baccifère à fruits striés, violets* et *cerise*, écussonnés sur doucin. Il serait encore possible d'entourer ce carré, à 50 cent. des arbres, et en ménageant l'entrée, par un cordon simple ou double de pommiers paradis; la greffe d'une seule pousse, serait courbée en crosse de pistolet à 20 cent. du sol et dirigée sur son voisin distant de 80 cent.

Cette idée de berceau d'arbres fruitiers étant admise, on comprend qu'il est facile de la modifier, d'après la nature du sol et la situation des lieux. Il arrive souvent qu'on préfère une salle plus longue que large, alors une série de palmettes alternées à la Cossonnet formera le fond; les coins pourront être des palmettes d'angles, c'est-à-dire que les sous-mères de droite sont perpendiculaires à celles de gauche; et si, pour le

devant, on ne place pas une palmette simple *Duchesse* ou *William* à chaque extrémité, on distancera plusieurs quenouilles-plates qui simuleront les piliers de ce salon arboricole. Les flèches des deux poiriers gardant l'entrée principale seraient courbées en arcade et soudées par approche.

Dans le cas d'aggrandissement, on variera les spirales, les unes en pommiers *Joséphine, Monstrueuse, Api rose* et *noir*, les autres en pruniers *Pêche, Dame-Aubert, Pound sedling*, d'autres avec des groseillers vigoureux à gros fruits ; et même, si les conditions de température le permettaient, un pêcher (variété robuste) contourné autour d'un haute tige ne serait pas le sujet le moins curieux. Il n'est pas rigoureux de laisser une pousse principale à ces arbres serpentants ; on craindrait une végétation trop fougueuse qu'une bifurcation à 10 cent. de terre suffirait pour la dompter, excepté le pêcher. Le goût du propriétaire ou du planteur variera également la forme des hautes tiges plantés sur l'axe longitudinal et au milieu de chaque ouverture, de manière à obtenir un couronnement gracieux, tout en se maintenant dans les règles de l'arboriculture ; par exemple, s'il y en a cinq, celle du centre dominera par une tête en ciboire ou en pyramide-girandole à trois étages ; les quatre autres auront leur couronne horizontale, les deux extrêmes moins élevés.

Une de ces grottes — vraies grottes de Pomone — peut être aussi facilement arrondie que quadrilatère ou octogone ; on choisirait les palmettes en espèces de vigueur uniforme à bois souple, *Conseiller de la cour, Amanlis, Curé*, dont les membres réguliers seraient mariés par la greffe avec ceux de l'arbre voisin. Des boutons à fruits introduits sur les branches, au moyen de la greffe lyonnaise de M. Luizet père, ne seraient pas un hors-d'œuvre.

Quels que soient les changements apportés dans la formation de ces berceaux, polygones ou circulaires, il sera urgent de défoncer totalement le terrain jusqu'à 1 m. au delà de leur périmètre, et de l'amender par des plaques de gazon retournées au fond des trous, des raclures de route ou de cour à fumier, mélangées de débris de jardin et de cuisine, du curage de fossés, d'égouts ou de fosses d'aisances dans lesquelles on a jeté du sulfate de fer et du charbon pulvérisé, voire des démolitions, des plâtras ou des terres lourdes, selon que le sol est compacte ou léger ; le tout répandu depuis la surface jusqu'à 1 m. de profondeur. — Pailler au printemps et bassiner sol et feuilles les soirs des grandes chaleurs. Nous insistons sur ces opérations, parce que le poirier, ce roi des arbres

fruitiers, ne prospère pas dans le premier endroit venu, et la palmette le fatigue par la taille allongée et la fertilité.

Quant au treillage, plus de ces carreaux rectangulaires, ficelés à tant la toise; de longues baguettes, des perches propres fichées obliquement à 50 cent. de distance seront préférables. THÉBAT-LARCHÉ.

CAUSES ET CARACTÈRES DE L'ALTERATION DES POMMES DE TERRE.

MOYENS DE LES PRÉSERVER DE LA MALADIE.

C'est dans les années défavorables aux récoltes des céréales, et quand nous reconnaissons l'insuffisance de nos productions alimentaires, pour une population toujours croissante et trop inclinée aux travaux industriels au détriment de l'agriculture, que l'on ne saurait trop apprécier les services que nous rend la pomme de terre et les ressources considérables que nous offre la culture de cette précieuse solanée, sans laquelle aujourd'hui nous aurions à subir les conséquences désastreuses qu'entraîne une mauvaise récolte.

L'année 1855 a heureusement présenté des temps plus favorables à la végétation et à la maturation des pommes de terre, qui ont puissamment contribué à les préserver de la maladie et à nous en faire obtenir une récolte abondante. Mais si une saison plus favorable à la répartition des éléments nécessaires à la conformation de cette plante nous fait entrevoir que la maladie est en voie de décroissance, nous ne devons pas néanmoins négliger de mettre en application tous les moyens que l'étude et l'expérience nous ont fait connaître pour les prémunir contre les atteintes de la maladie.

Il est donc utile de rappeler encore les moyens préservatifs et les modes de culture qui ont donné les meilleurs résultats, et de signaler les principaux caractères que nous observons, depuis l'année 1845, dans la végétation et sur la maladie des pommes de terre, afin de pratiquer avec succès et en connaissance de cause ces applications de culture préventive.

Remarquons d'abord que cette solanée est originaire de terrains secs et très-élevés, qu'on la rencontre principalement à l'état sauvage sur les plateaux de la chaîne des Cordillières, dans les anfractuosités des rochers où elle ne produit que de très-petits tubercules, et que ce n'est que dans des terrains plus riches, moins élevés et dans des conditions plus humides que la culture en obtient des produits considérables.

Ce développement anomal du tissu cellulaire que la culture obtient d'une plante alpine, par l'abondance des engrais et de l'humidité, s'opère toujours au détriment des organes reproducteurs, suivant que la végétation en est plus ou moins surexcitée, et peut même par suite entraîner la plante à sa complète désorganisation.

Ce sont, en effet, ces conséquences, que nous observons annuellement dans l'altération de la pomme de terre depuis l'année 1845, époque à laquelle la maladie sévit d'une manière désastreuse, par suite des brusques transitions de température et des pluies continuelles qui eurent lieu pendant le mois de juillet et d'août.

Depuis, et aux mêmes époques, nous remarquons sur la pomme de terre une végétation plus herbacée, la chute prématurée de ses fleurs, la stérilité qui en est la conséquence et un développement exagéré du tissu cellulaire produisant des tubercules plus aqueux et moins riches en fécule, enfin une végétation généralement surchargée d'eau qui trouve sa limite dans la décomposition.

Nous observons que la maladie sévit avec plus d'intensité sur les pommes de terre les plus énervées par la culture forcée, telles que les espèces précoces, si on n'a pas la précaution de les planter assez tôt ou de les récolter avant que les premières influences de la maladie viennent les atteindre.

Les espèces plus tardives, dont le développement s'effectue moins rapidement, échappent ordinairement aux premières influences de la maladie et n'en sont atteintes que lorsqu'elle sévit avec intensité, c'est-à-dire vers le mois d'août, parce que cette affluence d'eau végétative, à laquelle elles sont soumises, peut, jusque-là, être encore absorbée et employée par les parties vertes et les tubercules qui se développent. Mais si des pluies, prolongées sous une température tiède, viennent encore au mois d'août surexciter l'absorption, il en résulte que la végétation n'étant plus équilibrée par une élaboration suffisante, retient des sucs impropres à l'organisation de la plante, lesquels ne tardent pas à se décomposer sous l'influence de quelques transitions brusques de température, en donnant accès au développement des moisissures ou végétations parasites auxquelles on a attribué à tort la cause de la maladie, mais qui n'en sont par le fait que des conséquences aggravantes.

La maladie est caractérisée par des taches brunes que l'on observe principalement vers les extrémités où afflue la sève et dans les parties où elle se trouve engorgée, telles qu'au sommet des tiges, sur les pétioles et sur les feuilles qui, par leur disposition, retiennent l'eau,

ainsi que sous les parties épidermiques les plus aqueuses des tubercules qui se développent. Ces taches brunes, ou la substance colorante, ont généralement pour point de départ les ouvertures des pores corticaux, qui mettent les sucs en contact immédiat avec l'air extérieur.

Sur les parties foliacées, il se forme, autour de ces taches brunes, une zône grisâtre, cendrée et opaque, qui, le lendemain matin, est envahie par la coloration brune dont l'extension est d'autant plus grande que l'état de l'atmosphère a été plus humide. Le tissu cellulaire, enduit de matière colorante, acquiert une consistance qui lui fait perdre son élasticité, le rend cassant sous la moindre pression et durcit si on le soumet à la cuisson. Toutefois, les vaisseaux en spirales ou trachées ne paraissent pas être affectés et conservent la couleur blanchâtre et toute leur élasticité.

L'on remarque encore que la maladie ne sévit pas d'une manière uniforme sur toutes les plantations. Un champ en est plus affecté qu'un autre, parce qu'il contient plus d'engrais ou d'autres substances retenant l'humidité ; telles variétés en sont plus atteintes que d'autres, selon l'époque à laquelle elles ont été plantées; certaines pommes de terre n'auront pas été atteintes de la maladie, suivant l'espèce ou la provenance ; enfin l'exposition, la conformation et la nature du sol présentent divers degrés d'altération sur les plantations, suivant que ces terrains retiennent plus ou moins l'humidité ou sont sujets à des transitions brusques de température.

Ce sont toutes ces circonstances réunies dont nous devons nous rendre bien compte, afin d'éviter, autant que possible, celles qui peuvent être nuisibles à la culture de la pomme de terre.

Les diverses opinions émises sur la cause de la maladie des pommes de terre, ne peuvent avoir de valeur réelle que lorsqu'elles sont appuyées par l'expérience et par des faits incontestables; ainsi la cause de la maladie ne peut plus être attribuée à la dégénérescence, puisque l'expérience nous a prouvé que les pommes de terre sauvages subissent les atteintes de la maladie dès les premières années qu'on les soumet à la culture sous notre climat.

Les cryptogames, auxquels on a aussi injustement attribué la maladie des pommes de terre, n'en sont certainement pas la cause, puisqu'on ne peut observer leur présence sur la plante qu'après que l'on a déjà constaté des altérations sur la végétation, telles que *le développement anomal des parties herbacées, surexcité par la surabondance de l'eau, la chute prématurée des fleurs* et *l'absence des baies ;* et que ce n'est qu'à

la suite de ces altérations que l'on peut seulement y remarquer la présence de ces parasites cryptogames ou moisissures qui accompagnent toujours les substances organiques en décomposition.

En attribuant la cause de la maladie à des circonstances atmosphériques exceptionnelles, à l'excès d'humidité et aux transitions de température, on pourra bien objecter, il est vrai, qu'autrefois et antérieurement à l'année 1845, nous avons eu des années plus ou moins humides qui ont probablement présenté les mêmes circonstances, sans toutefois que la maladie ait sévi.

Mais si l'on veut bien se donner la peine d'observer la physiologie de la pomme de terre, et en suivre attentivement les diverses phases de végétation, comparativement avec les éléments qui l'environnent et l'état de l'atmosphère, on ne tardera pas à se convaincre que *la cause de la maladie est le résultat des irrégularités qui existent dans la répartition des éléments nécessaires à la conformation de la pomme de terre, par suite des transitions anomales de température et de la surabondance d'humidité atmosphérique qui surviennent depuis* 1845, *dans le courant du mois de juillet et notamment au mois d'août*, dont les conséquences sont de transmettre à la plante plus de substances aqueuses qu'elle ne peut en élaborer et de la maintenir dans un état pléthorique, à l'époque même de la formation des tubercules et des organes reproducteurs qui, dans cette période, nécessitent une élaboration plus active, d'où dépend la parfaite conformation des produits et les résultats de la récolte.

Circonstances et conditions de culture qui favorisent la maladie des pommes de terre.

Les pommes de terre les plus sujettes aux atteintes de la maladie sont ordinairement celles qui proviennent des terrains humides, les espèces qui ont les tiges roides et dressées comme celles de la Baudouine, les tubercules énervés par la culture forcée ou par une germination anticipée, et toutes les variétés précoces ou délicates qui n'ont pas atteint un degré assez avancé de maturité avant l'époque des premières influences de la maladie.

C'est dans les terrains humides ou riches en engrais, dans les parties basses ou concaves et celles qui renferment des substances qui retiennent l'eau, que l'on remarque toujours le plus grand nombre de tubercules atteints par la maladie. Il est aussi à observer que les plantations

exposées au levant et celles qui sont placées dans des conditions à la fois humides et sujettes à des transitions subites de température, sont les premières atteintes de la maladie.

Les plantations faites trop tardivement sont très souvent exposées aux influences de la maladie, parce que la formation des tubercules ne s'en effectue qu'à l'époque où la maladie sévit et qu'elle surprend la plante en pleine végétation.

Il arrive aussi, comme nous en avons eu un exemple dans notre département le 12 juillet 1855, que les plantations hâtives, faites en février et mars, sont quelquefois atteintes de la maladie par suite des gelées tardives qui en détruisent les premiers germes et en retardent la végétation ainsi que la maturité des tubercules, qui ne peut alors avoir lieu avant l'époque où ils ont à subir les influences de la maladie.

Les plantes trop rapprochées les unes des autres favorisent le développement de la maladie en concentrant l'humidité et en interceptant la circulation de l'air.

Les binages, buttages et toutes les opérations de culture faites par un temps pluvieux ou sur un sol humide, sont aussi des circonstances nuisibles à la plante.

Ces faits nous démontrent évidemment que l'excès d'humidité est toujours le principal agent que nous avons à éviter pour nous opposer aux atteintes de la maladie.

Conditions favorables à la pomme de terre pour la préserver de la maladie.

L'expérience nous a fait connaître des variétés de pommes de terre qui résistent mieux les unes que les autres aux atteintes de la maladie. Parmi ces espèces, je citerai la pomme de terre dite le *Bienfaiteur*, l'une des plus rustiques, la Rouge du Mexique, la Corne ou Fouyant rose, la Jaune dure de grande culture, la Rohan, ainsi que la variété rouge dont M. Ledoux a bien voulu nous donner des tubercules. Ce sont ces espèces ou celles analogues auxquelles nous devons nécessairement donner la préférence dans nos cultures, jusqu'à ce que des temps plus favorables à la pomme de terre nous permettent de cultiver de nouveau des espèces plus délicates.

Quelle que soit l'espèce que l'on cultive, il sera toujours très avantageux de se procurer, pour la plantation, des pommes de terre provenant de terrains secs et élevés, où les tubercules sont mieux constitués,

plus lourds, à tissu très serré et par cela plus propres à la reproduction. Il sera égalcment utile d'éviter, autant que possible, qu'ils ne germent avant qu'on les ait plantés.

Les terrains frais, les engrais nouvellement placés dans le sol, les parties basses et toutes les circonstances qui peuvent retenir l'humidité, ainsi que les terrains exposés à des transitions brusques de température, comme celle du levant, devront être évités, ces conditions étant actuellement défavorables à la culture de la pomme de terre. Par sa nature, cette plante demandant à être cultivée dans des terrains secs, calcaires et élevés, on devra donc la planter dans les terres les moins humides et se rapprochant, autant que possible, des conditions ci-dessus.

On doit planter les pommes de terre dès que l'on n'a plus à craindre que des gelées tardives viennent surprendre les jeunes germes. Les plantations très-hâtives ou automnales sont celles qui donnent généralement les meilleurs résultats, quand le climat est assez tempéré pour que les rigueurs de l'hiver ne puissent en compromettre la plante; mais, dans nos départements de l'Est, ces plantations ne doivent être faites qu'avec prudence et sur une petite échelle, si l'on ne veut s'exposer à risquer de perdre la récolte.

La distance entre chaque plante doit être assez grande pour que la circulation de l'air ne soit pas interceptée complètement par les fanes. Plus le terrain sera humide, plus on devra les éloigner pour permettre l'évaporation de l'excès d'humidité du sol. Comme dans ces terrains on devra aussi planter moins profondément pour faciliter l'évaporation de l'eau surabondante en contact avec les tubercules.

L'on ne devra pas perdre de vue que, pour obtenir à la fois des produits sains et considérables, il faut aux pommes de terre de fréquents binages et ne pas pratiquer les cultures par des temps humides ou quand la terre est encore trempée par des pluies récentes. L'opération du buttage doit surtout être faite par un temps sec pour éviter la concentration de l'humidité autour de la plante.

Le buttage sera fait en temps convenable dès le commencement de juillet, en ce que cette opération modère pendant quelque temps l'affluence de la sève par suite des suppressions et du déplacement que l'on fait subir aux racines en relevant les terres autour de la plante. Cette culture, pratiquée à cette époque, a toujours eu pour résultat de neutraliser l'action des premières influences de la maladie qui ont ordinairement lieu du 7 au 14 juillet.

On devra, dans le même but, rechausser de nouveau les touffes vers

la fin de juillet, avant l'époque à laquelle la maladie sévit avec le plus d'intensité et qui se détermine du 2 au 15 août.

La récolte des espèces hâtives doit se faire dès les premiers jours de juillet. Ces pommes de terre étant plus délicates et plus avides de substances aqueuses, sont par cela plus sujettes aux altérations et n'y échappent qu'autant que leur végétation est en partie accomplie ou arrêtée avant que la maladie vienne à sévir.

Les espèces plus rustiques doivent être récoltées dès qu'elles ont acquis le degré nécessaire de maturité et rentrées par un temps sec, en ayant la précaution de les placer par petites couches dans un local non humide et aéré.

Ces simples précautions et applications, sans trop nous écarter du mode usuel de culture, nous donnent des moyens faciles et puissants pour nous opposer aux atteintes de la maladie et nous assurer la récolte saine de la pomme de terre.

Procédés et opérations de culture qui préservent les pommes de terre de la maladie.

L'on parvient aussi à préserver les pommes de terre de la maladie par diverses opérations que l'expérience nous a fait connaître, ayant toutes pour but et pour résultat, comme on le remarquera, *d'amoindrir l'affluence de la sève et de rétablir l'équilibre dans la végétation en favorisant l'évaporation des sucs surabondants.*

Quelques-unes de ces applications demandent, pour en obtenir de bons résultats, à être faites avec beaucoup de discernement et surtout en temps convenable, et, par cela, présentent des difficultés qui les éloignent de la mise en pratique en grande culture. Telle est celle du *fauchage des tiges;* on ne doit l'opérer qu'au moment où la maladie semble devoir sévir et avant qu'elle ait atteint la plante, sans cela on aurait le désavantage d'en réduire considérablement les produits si cette opération était faite avant que les tubercules fussent parvenus à leur grosseur; de même que si on fauchait les fanes après que la maladie a déjà atteint les tubercules, on n'en ferait qu'augmenter le mal en leur enlevant les tiges par où ils auraient pu encore se débarrasser des sucs surabondants.

L'application de l'ébourgeonnement donne de bons résultats si elle est faite en temps opportun ; pour cela on pince les sommités des tiges, d'abord avant qu'elles aient atteint leur complet développement ou vers

le commencement de juillet, puis on recommence cette opération vers la fin du même mois ; ce qui a pour but de diminuer l'ascension de la sève aux époques où l'on a à craindre les influences de la maladie. Cette application présente aussi des inconvénients si elle n'est pas pratiquée en temps et lieu, en ce que le refoulement de la sève fait souvent développer de nouvelles productions qui, étant plus aqueuses, sont alors plus sujettes aux atteintes de la maladie.

La suppression d'une partie des racines, pratiquée quelques jours avant l'époque ordinaire à laquelle sévit la maladie, m'a toujours produit des résultats très-concluants. Elle consiste simplement à soulever la plante pour en déplacer et détacher quelques racines, en passant le fer de la bêche sous la plante comme si on avait l'intention de l'arracher, puis on a le soin de butter la touffe. Par cette opération rationnelle on amoindrit l'absorption de la plante et on favorise en même temps l'évaporation de l'humidité surabondante qui aurait occasionné la maladie.

Le couchage des tiges est une opération dont j'ai toujours obtenu les meilleurs résultats et qui a l'avantage d'être d'une application facile.

Dès les premiers jours de juillet, et autant que possible par un temps sec, on incline toutes les tiges sur le sol dans la direction du nord, en buttant la touffe et en rechargeant le bas des tiges d'un peu de terre pour les maintenir dans cette position horizontale. Indépendamment des binages, on recommence cette opération à la fin du mois de juillet, en sorte que les tiges se trouvent couchées sur le sol à l'époque où sévit la maladie.

Le couchage des tiges peut aussi être appliqué en grande culture au moyen du rouleau que l'on fait passer sur les plantes, aux mêmes époques et dans les mêmes conditions.

On voit, d'après ce qui précède et par des faits incontestables, que tous les moyens que nous opposons avec succès contre la maladie, ont toujours pour but de *diminuer l'affluence de la sève*, de *favoriser l'élaboration* et *d'éviter l'excès de l'humidité*, qui est une des principales causes prédisposantes à l'altération.

Nous pouvons donc, par quelques précautions, éviter les atteintes désastreuses de la maladie des pommes de terre, et nous assurer la conservation et la récolte de ce précieux tubercule que nulles plantes ne sauraient remplacer.

V. KLEINHOLT.

Chef de culture de l'établissement horticole de MM. Simon Louis, à Metz.

———

CHRONIQUE HORTICOLE.

Les embellissements du Bois de Boulogne; sa rivière et son île; la rivière et les îles de Villers-sous-Neuilly; Jardin d'hiver de MM. Lemichez; les horticulteurs chevaliers de la Légion d'honneur; distribution de médailles aux membres du jury de l'Exposition universelle d'horticulture; album de l'Exposition.

Quand, par hasard, j'ai une journée à dépenser, libre d'affaires et des soucis de la vie, je me lève comme le soleil, ou pour être plus exact, en même temps que le soleil, et, prenant la clef des champs, je me hâte d'en ouvrir la porte pour courir bois et campagnes, comme au bon temps où j'aimais à faire l'école derrière les buissons.

Ne croyez pas, lecteurs, qu'en pareille occurrence je trace à l'avance mon itinéraire; mon esprit est trop paresseux, — les jours de congé seulement,— pour se livrer à un pareil travail; et puis, rien n'est plus ennuyeux — selon moi — que de savoir où l'on va, ce qu'on doit voir.

Donc, l'autre matin, 24 février, d'historique mémoire, je donnai congé à toutes mes paperasses, et je traversai les rues de Paris avec la rapidité d'un pensionnaire de Brest ou de Toulon, qui a trouvé moyen de ne plus manger la soupe du gouvernement. Ma tête allait comme mes jambes, plus vite peut-être, et faisait seule,— à défaut d'une compagne,— tous les frais de la conversation. J'arrivai, sans savoir comment, à l'arc de triomphe de l'Etoile, et je me mis à admirer ce monument gigantesque, élevé à la gloire des armées victorieuses; mais

« Des ornements de l'art l'œil bientôt se fatigue. »

et le mien donna une fois de plus raison au chantre de la nature.

Je gagnai rapidement le bois de Boulogne où il y a des arbres, des eaux et de frais ombrages :

« Tout ce luxe innocent ne fatigue jamais. »

Par la belle avenue de l'Impératrice on s'y rend directement sans craindre les fausses routes. Cependant on peut encore se tromper; car dans ma précipitation à fuir les ornements de l'art, je m'étais engagé sur la chaussée de droite, réservée aux chevaux surmontés d'un être intelligent pour les conduire, et c'est la chaussée de gauche qui appartient aux promeneurs à pied. Chemin faisant j'examinai les travaux de jardinage qu'on exécute encore, tout le long et de chaque côté de cette belle avenue. Par la disposition du terrain on peut préjuger qu'elle sera bordée de vertes pelouses parsemées de quelques massifs d'arbrisseaux et de

plantes, mais bien maigres pour cacher les murs de fabriques, les maisonnettes de toutes sortes qui forment le cadre de la route, et qui contrastent affreusement avec la grandeur et la majesté du spectacle que présente cette admirable promenade. Il me semble qu'avec de beaux groupes d'arbres habilement jetés sur le fond de ces pelouses, on aurait pu dissimuler quelques-uns de ces monuments, qui sont loin d'être d'un bel effet, et que l'architecte n'a certainement pas voulu faire entrer dans le tableau.

Il est vrai que son œuvre n'est pas terminée : passons donc.

Au bout de cette avenue si belle, si large et si droite, je me trouvai, tout à coup sur une large route *zigzaguée*, comme le corps d'un serpent nonchalant, en partie de campagne, et sans que j'aie pû deviner la cause de ces sinuosités. Ce ne sont pas les buttes ; le terrain est plat ; ce n'est pas pour conserver des arbres séculaires; ils sont rares actuellement au bois de Boulogne, et puis on pouvait les laisser au milieu de la route, puisqu'on a conservé des petits arbres tout malingres dans la plupart des allées secondaires, tertiaires etc., etc., qui se tortillent, elles, comme autant de couleuvres affamées à la poursuite de leur proie. Si le promeneur à pied peut donner du nez dans les perches enracinées des contre-allées en lorgnant des élégantes promeneuses de la chaussée ; pourquoi les chevaux de celles-ci n'en feraient-ils pas autant? J'avoue que c'est peu récréatif de donner du nez dans n'importe quoi, surtout au moment où l'œil suit une rapide amazone, qui fuit comme une ombre, sans même jeter au contemplateur éborgné ce mot consolant : Je reviendrai !... Dans ma promenade je me suis heurté ainsi trois fois en lorgnant..., Ah! lecteur vous me jugez bien sévèrement. J'aime à voir, il est vrai, toutes ces belles créatures que Dieu a créées pour embellir le séjour de l'homme sur cette pauvre terre ; mais c'est toujours avec respect, et jamais le lorgnon impudent collé à l'œil, que j'admire et contemple ce chef-d'œuvre de la création ; je ne me crois pas encore assez civilisé pour me permettre un pareil *bon ton*. C'est en lorgnant les embellissements du bois de Boulogne que je me suis meurtri ainsi ; je n'en continuai pas moins mon exploration. En suivant la route tortueuse, j'aperçus une assez vaste clairière dans laquelle il devait se trouver quelque chose; mais mon œil ne vit que du vide. J'avançai donc toujours, lorsqu'un gardien, occupé à fumer une cigarette, me cria : Vous allez tomber dans la rivière. J'avais en effet sous mes pieds une belle nappe d'eau, rivière indolente, sans courant, et qui venait s'engouffrer, goutte à goutte, dans un soupirail de cave, encadré de trois ou quatre grosses pierres. La mal-

heureuse rivière était sans doute tombée, de la veille, dans une longue fondrière aux bords escarpés, qui actuellement en défendent l'approche à quiconque n'est point armé du lon g bâton ferré des voyageurs montagnards.

Il y avait à peine quinze minutes que *j'admirais* une sorte d'île très-peu habitée, même par les arbres, quand une atroce douleur me fit porter la main à la joue droite; c'était un délicieux coup de soleil que je venais d'attraper; je n'avais pas d'ombrelle — elle n'est pas permise à notre sexe — et les arbres, en cet endroit, brillent par leur absence; ils ont été probablement engloutis dans la catastrophe qui a abaissé le niveau de la nouvelle rivière parisienne.

Ce dernier accident me fit passer l'envie de monter à la source du fleuve; je m'enfonçai dans une sombre allée, que la pioche du terrassier a respectée, et qui me conduisit à la porte Maillot. Pendant ce trajet, deux larmes avaient tracé leur sillon sur ma face meurtrie par les arbres et le soleil.

Je repris néanmoins ma course vagabonde, et, après quelques heures de marche, pendant lesquelles je ne vis rien, je n'entendis rien, je me retrouvai encore sur les bords d'une rivière. J'eus le frisson ; mais cette fois c'était une vrai rivière avec de l'eau courante. Le terrain où j'étais déclinait doucement vers l'onde limpide; on pouvait en approcher sans bâton ferré. De l'autre côté, une île boisée où le soleil ne pénétrait que clandestinement, montrait ses bords à pics, sur lesquels les flots en courroux venaient se briser; des arbres buissonneux — des saules marceau sans doute — en garnissaient la crête, et laissaient retomber, dans une eau azurée, quelques-unes de leurs branches que la vague légère agitait constamment. Je remerciai la puissance mystérieuse qui m'avait poussé sur ce riant rivage; je méritais bien un pareil dédommagement.

Mais où étais-je? Telle était la question que je m'adressai, et assez haut, à ce qu'il paraît; car

Une jeune bergère, errante à l'aventure,
Traçant de ses sentiers l'ondoyante parure,

me répondit : vous êtes sur le bord de l'eau! — Charmante naïveté que n'eut pas désavouée une bergère du bon M. Florian. Dans la disposition d'esprit où j'étais alors, je l'eus prise très facilement pour telle, sans ses gros sabots, et son costume qui n'avaient rien de l'élégance et de la propreté des séduisantes compagnes de M. Némorin.

En inspectant la localité, je reconnus la route qui m'avait amené sur le *bord de l'eau* ; c'était la route de Villers sous Neuilly ; et l'ile qui se trouvait en face appartenait à l'ancien parc de Neuilly.— L'architecte du bois de Boulogne ignore très certainement ce petit coin où la nature s'est réfugiée.

De là, chez les frères Lemichez, il n'y a qu'un pas;— Les personnes non clientes de ces habiles horticulteurs peuvent visiter leur beau jardin d'hiver, qui aujourd'hui n'a point de rival en Europe, en prenant simplement à la porte un billet de 1 franc ; certes, ce n'est pas trop, pour voir une serre parée par les frères Lemichez.

Lorsque j'entrai dans le nouvel établissement des successeurs de M. Fion, une quinzaine d'équipages stationnaient à la porte ; un même nombre environ circulaient dans les allées d'un magnifique parc, à la droite duquel est situé le jardin d'hiver ; devant cette magnifique serre une autre file de voitures attendaient les nombreux visiteurs du palais de Villers.—Il paraît qu'on ne le trouve pas trop éloigné de Paris ; ce n'est, en effet, qu'une simple promenade.

Ce jour-là, l'élite de la société parisienne s'y était donné rendez-vous.

Son Altesse impériale la princesse Mathilde n'a pas voulu être la dernière à féliciter les frères Lemichez sur leur heureuse conception. Elle a visité ce vaste établissement dans tous ses détails, et j'ai pu entendre les compliments flatteurs et bien mérités qu'elle adressait à MM. Lemichez frères.

Je voudrais pouvoir donner ici la description de ce majestueux temple de Flore ; mais la foule compacte qui circulait dans ses allées ne m'a pas permis de réunir tous les documents nécessaires ; j'y reviendrai. Quant à la beauté du spectacle, je me bornerai à dire, qu'en sortant de cette serre féerique, j'avais complètement oublié et le coup de soleil du bois de Boulogne, et la naïve bergère du bord de l'eau. Tout le monde, amateur du beau, voudra voir ce ravissant jardin d'hiver qui, dans la deuxième quinzaine de mars, sera dans toute sa splendeur.

Je rentrai à Paris tout joyeux. Ma tête n'avait pas laissé tomber un seul instant la conversation. Comme je franchissais la barrière de l'Etoile, elle en était à discuter sur le nombre d'étoiles de l'honneur accordées à l'horticulture ; elle soutenait que j'avais commis une grosse erreur en écrivant, au sujet de la décoration de MM. Morel, Andry, Lepère et Jamin, « que c'était la première fois que l'étoile de l'honneur et du mérite allait être attachée sur la poitrine du simple mais honnête horticulteur praticien. » Elle me citait comme preuve : M. Hardy, di-

recteur des pépinières du jardin du Luxembourg, qui, chaque année, donne des cours publics et gratuits de la taille des arbres fruitiers;

M. Poiteau qui, à vingt-cinq ans, ne savait ni lire ni écrire, mais que des études entreprises à cet âge placèrent ensuite à la tête de l'horticulture française;

M. Pelvilain, ancien jardinier-chef des primeurs du château de Meudon, actuellement du jardin des Tuileries :

M. Pepin, jardinier en chef de l'école de botanique du jardin des Plantes de Paris.

Tous ces honorables horticulteurs, disait-elle, ont été faits chevaliers sous le règne précédent. Les suivants le sont de l'année dernière.

M. Louis Vilmorin, marchand grainier, a été décoré à la suite de l'exposition universelle des arts et de l'industrie. — Il était membre du Jury de la section de l'agriculture.

M. André Leroy, propriétaire de vastes pépinières à Angers, a été nommé chevalier, pendant l'exposition d'horticulture, après la visite que fit l'Empereur.

Je fus obligé de reconnaitre en effet, que j'avais singulièrement écrit l'histoire; c'était un oubli, je me promis de le réparer, et je tiens parole.

Puisque je suis sur le chapitre des *oublis*, on peut dire que la Société impériale et centrale d'horticulture, avait manqué de *souvenance* à l'égard de MM. les jurés de l'exposition, mais qu'elle vient de faire réparation; je souligne ici *souvenance*, pour qu'on ne lise pas, par distraction, *convenance*. Quelques personnes prétendent que c'est un article de *l'Horticulteur français* qui a amené cette réparation; je ne le crois pas; MM. du conseil d'administration sont bien au dessus des critiques de ce journal. Quoi qu'il en soit, le jeudi 28 février, MM. les jurés recevaient comme marque de reconnaissance pour les services rendus à l'exposition, une médaille.... de bronze!! Franchement, mieux valait n'en point donner. Il est vrai que c'est très prudent. Une médaille d'or ou d'argent a une certaine valeur qu'on peut réaliser; une médaille de bronze en a si peu, qu'on est obligé de la garder quand même, et la Société impériale tient essentiellement à ce que MM. les membres du Jury conservent un souvenir *durable* de sa *gratitude*. Elle a réussi; car son Jury ne l'oubliera jamais. Seulement, il ne chantera pas, en le voyant :

« Combien j'ai douce souvenance. »

Autre réflexion au sujet de la publication de l'Atlas de l'Exposition d'horticulture de Paris.

La Société centrale a décidé qu'elle ferait peindre, pour les figurer dans son journal, les plus belles productions de l'exposition. Elle a déjà publié deux Roses : *Mathurin Regnier* et *Triomphe de l'Exposition.* Jusque là, il n'y a qu'à applaudir à cette générosité en faveur de ses membres. Mais à côté de cette belle et heureuse conception viennent se placer deux malheureuses mesquineries qu'on ne peut plus approuver. La première est dans l'exécution des planches, qui laisse quelque peu à désirer. La seconde, je la trouve dans le mode de distribution. — Un *nota*, qui accompagne la description des planches, fait savoir à messieurs les membres de la Société, que : « *Afin d'éviter des détériorations et des* FRAIS DE PORT CONSIDÉRABLES, *les planches composant l'album seront remises aux sociétaires, sur la* JUSTIFICATION DE LEUR QUALITÉ, *au siège de la Société*, 3, *quai Malaquais*, *à Paris.* »

N'est-ce pas une mystification ? Comment les auteurs de cet avis veulent-ils que les sociétaires des départements entrent en possession de cet album ? Je sais bien que les chemins de fer ont fait disparaître les distances, et que Marseille n'est plus qu'un des faubourgs de la capitale ; mais les sociétaires des nombreux faubourgs de Paris n'en seront pas moins obligés de faire, eux, des *frais considérables* pour venir justifier de leur qualité et de leurs droits à l'album de l'exposition.

La Société centrale, qui d'ordinaire fait les choses grandement, s'est montrée cette fois bien rapinière. Ou il faut faire les choses comme elles doivent être faites, ou il ne faut rien faire du tout. On doit espérer que la Société modifiera le mode de distribution de son album, et qu'elle renoncera à un système d'économie que les prétendues, détériorations des planches ne sauraient justifier. F. HERINCQ.

MOYENS POUR DÉTRUIRE LES VERS DE TERRE ou LOMBRICS

(*Lumbricus terrestris*).

Un de nos abonnés nous prie de lui indiquer un moyen pour détruire les vers de terre qui se sont introduits dans des pots de fleurs. Nous croyons ne pouvoir mieux répondre à sa demande qu'en reproduisant l'article de M. Joseph Baumann, inséré dans le journal de la *Société d'Horticulture de Gand*. F. H.

Les horticulteurs en général ne jugent point les Lombrics comme les jugent, depuis quelques années, plusieurs savants, sur les données qu'en

fournissent MM. Darwin et Wedgwood (utilité du ver de terre), car il existe peu d'horticulteurs qui ne soient convaincus des ravages que cet annélide fait éprouver aux plantes, comme nous allons sommairement le passer en revue.

Les Lombrics se nourrissent-ils, comme le prétendent bien des personnes, de terre, ou bien est-ce de substances végétales ?

Afin de résoudre cette question, je me suis livré aux expériences suivantes : j'ai entassé un pot de bonne terre où ces vers abondaient; je l'ai calcinée pour en détruire toute trace de substance organique ; puis elle a été lavée à l'eau de pluie afin de dissoudre toute substance pouvant encore concourir au développement ou à l'entretien de l'animal, après quoi la terre fut introduite dans un bocal avec quelques vers qui; au bout de quelques semaines, arrivèrent à la fin de leur carrière, nonobstant leur entretien dans l'humidité nécessaire.

Dans de la terre sablonneuse, que je fis prendre hors de la porte d'Anvers, des Lombrics éprouvèrent le même sort ; il n'y en eut que deux qui survécurent à leurs compagnons d'épreuve, parce que je leur avais donné des débris de feuilles et autres substances végétales, qui ne tardèrent pas à leur rendre leur premier embonpoint.

Les vers de terre ne se rencontrent que rarement, pour ne point dire jamais, dans une terre aride comme dans les bruyères, les terres sablonneuses sèches, où les plantes mêmes ne trouvent pas de quoi se développer ; dans les terrains fertiles et humides, au contraire, on en trouve par quantités, de même qu'aux environs des fumiers. Ce qui semble prouver et confirmer les expériences que je viens de relater, savoir : que les vers ne se nourrissent point de terre, mais bien de substances végétales ; c'est qu'en privant les végétaux, dans les terrains qu'ils habitent, des éléments organiques nécessaires à leur développement, ces êtres pernicieux se retirent ou périssent.

Dans les lieux où le Lombric habite, on le voit quitter ses galeries, vers la chute du jour, pour aller chercher, à la surface du sol, des substances végétales qu'il tâche d'introduire, petit à petit, dans sa demeure, non pour s'en construire des nids, mais bien pour s'en nourrir. Les vers de terre sont doués d'un tact exquis pour distinguer les jeunes plants mal enracinés ou languissants. Pendant la nuit ils sortent de leur trou, tâtent chaque plante en particulier et tirent dans leurs galeries celles qui cèdent à leurs efforts (1). Si, conjointement avec les dé-

(1) Il est bien entendu que nous laissons à l'auteur de cet article toute la

bris organiques, les Lombrics mangent des substances terreuses, comme viennent nous l'attester leurs déjections, ces substances ne pourraient-elles pas être nécessaires pour obvier aux besoins d'un estomac dont les Lombrics sont dépourvus? Nous laisserons aux zoologistes le soin de résoudre la question.

Les vers de terre, dans des couches semées de *Rhododendron*, *Azalea*, *Lilium*, etc., font périr une quantité de plantes en minant la terre, ce qui, en été surtout, ne tarde pas à les faire faner, et les vers s'en servent ainsi de nourriture.

Aux plantes cultivées en pots, les Lombrics ne sont pas moins nuisibles ; car, sans examiner la terre, le jardinier le moins expert sait reconnaître la présence des vers aux allures de la plante, à l'aspect triste des feuilles moins vertes, plus pendantes, donnant des branches chétives, souvent présage de sa mort, si l'animal n'est écarté à temps.

Si réellement, comme quelques personnes le prétendent, le Lombric ne touchait pas aux radicelles, d'où vient donc que celles qui avoisinent les parois de leurs trous, ne continuent plus de pousser? Le passage fréquent du ver qui blesse plus ou moins les extrémités de ces petites racines, n'en serait-il pas la cause?

Trop souvent on trouve des pots dont la terre est traversée de galeries jusqu'au trou pratiqué au fond des pots, lesquelles conduisent ainsi les eaux de l'arrosement en dehors en humectant uniquement les parois de la demeure ; ainsi la majeure partie de la terre reste privée de liquide, et la plante trop souvent finit par se dessécher. Chez d'autres arrive le contraire : les déjections des Lombrics obstruent très-souvent les trous et empêchent par là l'écoulement d'un excès d'eau qui finit par faire pourrir les jeunes racines. C'est surtout en été, quand les plantes sont sorties des serres, que l'on a à redouter la présence de cet animal dans les pots; bien souvent, pendant une saison pluvieuse, les plantes restent submergées, et si l'horticulteur ne s'en aperçoit pas à temps pour renverser le pot et faciliter ainsi l'écoulement du liquide, la plante court le plus grand danger pour sa conservation.

D'après ce que je viens d'exposer, il n'est aucun horticulteur qui ne soit pleinement convaincu que l'utilité de cet annélide ne peut jamais équilibrer les ravages qu'il leur occasionne et dont je n'ai fait valoir encore que quelques faibles exemples.

responsabilité des faits avancés par lui, et notamment sur les mœurs des Lombrics. F. H.

Pour se débarrasser des Lombrics, il y a différents moyens ; mais je ne vais ici faire connaître que les principaux.

Aux vers qui se trouvent en pleine terre, en été, on peut faire avantageusement la chasse après un temps d'orage précédé d'un temps sec; avant la tombée de la nuit, même du soir, ils commencent à sortir de leurs demeures pour circuler à la surface du sol à la recherche de débris végétaux qu'ils approchent de leurs trous, comme il est dit plus haut ; il suffit de les ramasser dans un pot pour les faire servir ultérieurement comme aliment aux poissons ou à la volaille de basse-cour.

Un moyen plus expéditif consiste à faire dissoudre, dans un pot en faïence, un ou deux grains de sublimé corrosif (deutochlorure de mercure) par litre d'eau de pluie ; de verser celle-ci sur la terre ou les pots habités par les Lombrics, qui ne tardent pas à sortir de leurs galeries pour venir se débattre à la surface du sol contre une mort inévitable; l'on fait dissoudre d'autre part un blanc d'œuf avec une quantité de potasse double de celle de sublimé employé (soit deux ou quatre grains); en arrosant ensuite de cette solution albumineuse les plantes arrosées avec celle de sublimé, on détruit complétement ce premier sel. J'ai vu employer ce moyen différentes fois sur des plantes de valeur, chez Mgr le duc de Devonshire à Chatsworth (Angleterre), sans que jamais le moindre accident leur survint.

Il est à conseiller cependant pour les petits pots, de sortir les plantes, pour remplir de terre les larges ouvertures creusées par les vers, afin d'obvier à l'écoulement de l'eau comme je l'ai fait remarquer plus haut.

J'ai cru pouvoir passer sous silence quelques autres moyens trop généralement connus pour faire sortir les Lombrics de terre : celui par exemple employé par les pêcheurs, consistant à faire trembler la terre au moyen d'une bêche ou d'une fourche, etc. L'urine de vache pourrie, sentant l'ammoniaque, répandue sur la terre, fait périr aussi très-promptement les vers de terre ; mais malheureusement les horticulteurs n'en ont pas toujours à leur disposition (1).

Joseph Baumann,
Président de la Société d'Horticulture de Gand.

(1) Au temps où nous nous livrions au doux et innocent plaisir de la pêche, nous nous procurions des *amorces* au moyen de l'infusion de brout de noix, qui ne paraît pas être du goût des Lombrics ; car à peine en avions-nous arrosé la terre, que ces pauvres animaux sortaient précipitamment de leurs refuges. Mais cette infusion n'est-elle pas nuisible aux plantes ? C'est ce que nous ne saurions dire; on peut en faire l'essai sur quelques plantes de nulle valeur. F.H.

Paris. — Imprimerie horticole de J.-B. Gros, rue des Noyers, 74.



Annica Bricogne p.

Visto sc.

Fuchsia Prince Jérôme.

N. Rémond imp. r. des Noyers, 65, Paris.

FUCHSIA PRINCE JÉROME.

(PL. VII).

Cette nouvelle variété de Fuchsia a été obtenue d'un semis fait en 1853 de graines du *Serratifolia* fécondé avec le pollen du *Général Changarnier*, par M. Chambraux, jardinier de M. Goupil, au Pecq, près Saint-Germain.

C'est un arbuste des plus vigoureux; ses rameaux sont gros, longs, rouge brun. Les feuilles verticillées par 4, sont obovales oblongues, brièvement pétiolées, entières ou lâchement et obscurément denticulées, beau vert en dessus, plus pâle et quelquefois nuancé de rouge en-dessous. Les fleurs longues de 10 cent. ou environ, sont pendantes de l'aisselle des feuilles ; le pédoncule a de 3 à 4 cent. de longueur ; l'ovaire 1 ; le tube calicinal d'un beau rose, mesure 6 cent. de long sur 13 ou 15 milim. de large; les divisions calicinales sont longues de 3 cent., de couleur verte à leur extrémité. Les pétales qui ne dépassent pas en longueur les divisions du calice, sont obovales-arrondis, rouge vermillonné.

Par la grosseur et la longueur de ses fleurs, ce nouveau gain est des plus méritants ; il a été couronné d'un premier prix—Concours de semis — à l'exposition de Saint-Germain-en-Laye. Il sera livré au commerce par souscription (5 francs), chez M. Mézard, horticulteur, à Puteaux (Seine), à partir du 13 mai, si cinquante demandes sont adressées; autrement la livraison n'aura lieu que l'année prochaine.

O. LESCUYER.

PLANTES NOUVELLES.

Voici encore plusieurs nouveautés livrées cette année au commerce. Les horticulteurs qui les annoncent ont assez notre confiance pour que nous en parlions ici; cependant le mérite qu'on attache à cette production étant susceptible de faiblir plus tard, nous leur en laissons toute responsabilité.

M. LIERVAL, aux Ternes-Neuilly (Seine), annonce les *Phlox* suivants, qui proviennent de ses semis et de ceux de M. FONTAINE.

Phlox semis-Lierval.

Mademoiselle Judith, blanc à centre lavé de rose, forme parfaite, forte ombelle, magnifique.

Comtesse de Radepont, blanc à centre lavé de pourpre et étoilé, forme parfaite.

Mademoiselle Amélie Ferry, blanc à centre rose foncé, ombré de lilas clair; forme parfaite; extra.

Henry Morsaline, pourpre foncé, panicule énorme, très-nain, d'un bel effet.

Mademoiselle Lemichez, blanc à centre pourpre cocciné, d'un effet ravissant.

Monsieur Guldenschuh, rose violacé, centre largement marqué de pourpre, d'un effet admirable.

La Croix de Saint-Louis, strié, marqué comme Princesse Marianne, mais d'une grande supériorité.

Madame le Cerf, blanc pur, supérieur à ce qui existe jusqu'alors.

Souvenir du 29 octobre, blanc, centre rose pourpré, forme parfaite, extra.

Madame Blanc, centre très-foncé, d'un effet admirable.

Madame Boudier, rose excessivement foncé, lavé de pourpre.

Souvenir de ma mère, blanc, centre violacé, forme pyramidale, magnifique.

Monsieur Guézon Duval, rouge violacé, centre cocciné.

Monsieur Gros, blanc, centre étoilé, panicule énorme.

Henry Lierval, pourpre excessivement foncé, supérieur à tous les rouges connus.

Impératrice Eugénie, blanc, centre très-largement marqué de pourpre et lavé de rose. Cette plante a été obtenue par M. Baron, jardinier de M. Dumas.

Semis Fontaine.

Admirabilis, rose violacé, centre carmin vif, large fleur, forte panicule.

Purpurea superba, pourpre à centre cocciné, forte fleur, centre bien marqué.

Adolphe Fontaine, amaranthe, centre pourpre très-foncé.

Mademoiselle Fontaine, rose clair glacé blanc, forte panicule.

Magnificens, violet foncé, large fleur.

La Vestale, rose cendre ondulé, ombré de rouge vif.

La Coquette, petite fleur rose à reflet lilacé.
Crépuscule, ombré de plusieurs couleurs.

M. Henry Jacotot, à Dijon.—*Petunia* à fleurs striées de blanc :
Beauté des Jardins (Liger), grandes fleurs rouge foncé, striées blanc, superbe.
Gaspard Monge, fleurs grandes, rouge violacé, gorgées blanc.
M. Félix Poulet (L.), fleurs moyennes, violettes, striées blanc, très-jolies.
Triomphe de Cluny (L.), fleurs grandes, rouge veiné blanc, charmant.
Coquette de Beaune (L.), fleurs moyennes, lilas tendre, striées blanc.
Surprise du Matin (L.), fleurs très-grandes, rouges, rayées très-régulièrement de blanc.

M. Alphonse Dufoy, à Paris.—*Pelargonium* à grandes fleurs :
1° *Gloire de Paris* (Guillardet), écarlate vif brillant, pétales supérieurs cramoisi noir strié blanc, nuancé violet bleuâtre transparent, pétales inférieurs cerise vermillon vif ; très-grandes fleurs par 8 à 12 sur la même panicule. Plante d'un très-beau port et d'une vigueur étonnante. C'est sans contredit la plus belle plante d'ornement qui existe. Elle sera mise, ajoute M. Dufoy, à l'exposition qui aura lieu aux Champs-Élysées du 30 avril au 5 mai 1856. Comment fera-t-il maintenant, que l'exposition est remise aux premiers jours de juin.
2° Dr Bois-Duval, Dr Boraud, Duchesse de Rohan, Mme E. Glady, Mme Paul Firino, Mme Théodore Martell, Mme Vaucher-Missioux, Marquise de l'Aigle, M. Berque, Montblanc, Président Morel (Dufoy), feront également leur entrée dans le monde horticole du 1er au 10 mai prochain.
Geranium zonale. Mme Marsaux (Dufoy), Gloire de Bagatelle ; Mme Jarlot, Rose de Bagatelle, Napoléon III, produits par M. Jarlot, jardinier au château de Bagatelle.

M. Charlet, à la Guillotière-Lyon.— *Verveines* à très-grandes fleurs et choisies, nous dit l'obtenteur, sur plus de 12,000 sujets :
Admiration (Charlet), fleur énorme, parfaite ; les bords des pétales violet tendre, centre rouge-sang, étoile noire; très-grosse ombelle.
Constance (Ch.), rose et blanche, centre pourpre noir, large fleur.
Deuil de M. Menoux (Ch.), noir unicolore, fleur énorme, couvrant une pièce de deux francs ; plante superbe.

Etoile des Jardins (Ch.), beau cerise, centre marron noir, mêlé de blanc, fleur très-large.

Galathée (Ch.), blanche et rose, centre pourpre, grande fleur.

Madame Rendatler (Ch.), violet tendre, centre blanc, très-large, extra.

Madame Lagrange (Ch.), cramoisi foncé, centre ponceau, très-détaché, fleur très grande, extra.

Madame Morel (Ch.), rouge lie de vin, centre blanc pur, fleur très-grande, grosse ombelle.

Manassé (Ch), rouge liseré de rose et de violet, coloris nouveau.

Rêve d'amour (Ch.), couleur de chair, centre pourpre, étoilé jaune, large fleur, ombelle d'une grosseur énorme.

Satellite (Ch.), violet brillant, centre noir, fleur très-grande.

Violacea odorata (Ch.), violet tendre, coloris délicat et nouveau, très-odorante, fleur très-large, plante fort remarquable.

Verveines hors du type, surpassant en beauté toutes celles connues jusqu'à ce jour :

Triomphe de Lyon (Ch.), lilas rosé sur le bord des pétales, cercle marron mêlé d'amaranthe, centre pourpre; le fleuron bien arrondi ne laisse voir aucune séparation de pétales ; d'une largeur énorme, couvrant facilement une pièce de deux francs, aplati et rangé symétriquement; tige ferme et dure.

Trésor des massifs (Ch.), beau rose mêlé et strié de rouge-sang, grande fleur, ombelle compacte, bombée, énorme de grosseur; pédoncule et tige gros et fermes, traçant beaucoup, et faisant un tapis de fleurs; admirable plante d'une grande vigueur.

Victoria regia (Ch.), rouge lie de vin, lavé d'amaranthe, centre brun-noir, fleur énorme, couvrant une pièce de deux francs, superbe.

Nous avons donc maintenant des Verveines comparées, pour la largeur, à une pièce de deux francs, comme précédemment les Pensées à une pièce de cinq francs.—Il faut que la Verveine, à l'exemple de la Pensée, dépasse la pièce comparative avant cinq ans.

Voici encore deux Pétunia du même auteur :

Marginata (Ch.), rose foncé lavé de violet rubané et strié de blanc pur, large fleur.

Regulus (Ch.), violet clair, fond brun-noir; bout légèrement vert, fleur très-grande.

Enfin une Véronique qui devra dépasser l'Andersonii pour la vente sur les marchés aux fleurs :

Veronica lilacea compacta (Ch.), plante naine, tige grosse et ferme, feuillage large, plus arrondi et plus raccourci que dans les autres espèces, d'un vert plus brillant; épis de fleurs très-compactes, d'un beau lilas légèrement panaché, très-multiflore.

M. Bernieau, à Orléans, heureux semeur de Fuchsia, n'a pas voulu multiplier l'élite de son semis sans le soumettre à l'examen d'hommes compétents; ce n'est qu'après avoir examiné les autres variétés de cet horticulteur et la nombreuse collection de M. Porcher, que la Commission a décrit 7 gains parmi les 8 suivants, comme non identiques aux anciennes sortes :

MM. Adolphe Weick, grandes fleurs teintées de rose ; elles mesurent dans leur ensemble 35 millimètres; les segments du tube calicinal sont très-allongés , d'un rose carné, à points jaunâtres; corolle très-ample, rouge cerise nuancé de bleu; plante très-florifère.

Héloïse Bernieau, tube blanc pur, de 30 millimètres, segments horizontaux, rose carné clair à pointes vertes ; corolle violet-pâle ; c'est un bel hybride, à forme pyramidale et très-florifère.

Léonide Bernieau, fleur d'un blanc pur à tube très-gros, segments horizontaux, un peu rose en dessus, la pointe est sablée rouge feu; corolle très-ample d'un rouge vif à reflet bleuâtre magnifique.

Massue d'Hercule, fleur très-grosse, tube long de 25 millimètres, segments horizontaux rosés, à pointes vertes arquées; corolle lilas foncé ; c'est une des plus grosses fleurs connues.

Secrétaire Delaire, fleur à tube blanc d'ivoire, à corolle double, pétales rouge-cerise ombré violet, avec des panachures blanches ; cette variété est tout à fait exceptionnelle par sa beauté.

M. le vice-président Jullien, fleur grande, à tube blanc renflé vers le bas, segments larges, d'un rose carné à pointe verte; corolle rose carminé vif, à pétales bordés de bleu; hybride d'un port élégant, à beau feuillage.

Pascal Sasserand, fleur de 45 millimètres, à tube rose carné, segments larges et réfléchis, à points vert-jaune ; corolle rouge-carminé ; chaque pétale est bordée de blanc ; magnifique.

Général Espartero, fleur très-grande, à tube blanc rosé, segments horizontaux, rose clair; corolle très-ample, rosé merveilleux ; très-florifère

M. Bernieau nous fait encore part de deux *Pelargonium zonale* :

M. Pelé, fleur par gros bouquets rouge vif, à reflet sombre sur les deux pétales supérieurs, jouant le rôle de deux macules; pétale très-large et bien arrondi, superbe ;

Rose impériale, fleur rose satin nuancé rouge clair; bouquet fait dans le genre du Triomphe de Paris, taille d'un Tom-Pouce;

Du *Phlox* grandiflora major, aux fleurs larges comme une pièce de deux francs, et des *Phlox* : Alphonsine, Agathe-Constant, Belle-Etoile, Belle-Fiancée, Bernagout, Clara, Diadême, Feu d'Amour, Grand Mathieu, Léonide Bernieau, le Bijou des amateurs, l'Empereur des Français, également de ses semis ;

Puis les *Veronica* Fortierii, Verschaffeltii, Hendersonii foliis marginata alba ;

Le *Chrysanthemum* sinensis giganteum hybridum, aux capitules violet foncé ;

Enfin les *Pæonia arborea* : Mlle Sophie, Souvenir de M. Miron (*Miron*), Mme Gombault, Candidissima, du plus beau blanc, et Mme de Mont-Marin (*Ch. Gombault*), ne gelant jamais. Thébat-Larché.

PLANTES POTAGÈRES RECONNUES BONNES.

La société d'horticulture pratique du Rhône — toutes ne sont pas mortes — ayant reconnu le mérite des variétés de légumes ci-dessous, les recommande aux cultivateurs :

Chou brocoli Mahmoud ; excellente variété rustique.

Chou tête de mort; hâtive, à tête ronde, très ferme, à pied court ; goût fin et délicat. Cultivée à l'arrière-saison, elle ne perd rien de ces bonnes qualités.

Chou-fleur nain très hâtif d'Erfurth; très rustique. Tête blanche, dure et très ferme

Chou-fleur perfectionné d'Erfurth; un peu moins hâtive que les précédentes, moins naine, mais plus belle et plus rustique en core.

Céleri Cole's ou *Céleri new crystal withe* ; très belle, d'un goût plus délicat que la variété ordinaire.

Haricot de Villetaneuse; à rame, 2e saison, fertilité prodigieuse, excellent, vert; le grain est moyen, gris violet, plat, très-bon sec.

Aubergine violette monstrueuse; fruits très-gros, presque ronds, violet-noir ou cendré, charnus.

Melon cantaloup d'Alger; tardif, rustique ; chair rouge, épaisse, sucrée et parfumée.

Navet jaune de Finlande; excellente variété déjà connue ayant le mérite de pouvoir se semer au printemps et à l'automne, et d'être tellement rustique qu'elle brave les plus grands froids.

Laitue blonde hâtive de mai; hâtive, d'assez bonne apparence, moins délicate que la *palatine.*

Le Pois Bivort est toujours supérieur à tous les pois mis dans le commerce cette année et l'année dernière.

Il serait très urgent que les horticulteurs maraîchers fassent connaître les plantes potagères qu'ils expérimentent, et le résultat de leurs travaux. Les pépiniéristes et les fleuristes ne craignent pas que la publicité leur soit défavorable à ce sujet; en sont-ils moins riches? La partie maraîchère et l'arboriculture ont fait d'immences progrès en France: elles n'ont rien à envier à nos pays voisins; elles les approvisionnent.

THÉBAT-LARCHÉ.

NOUVEAU MODE DE CULTURE DE L'ARTICHAUT.

Il est un mode de culture de l'Artichaut, qui n'est connu que dans quelques localités et que je crois utile de faire connaître ici.

On a toujours pour habitude de bêcher les Artichauts en mars ou un peu plus tard ; de les *œilletonner* lorsque les tiges ont une certaine longueur, et on se sert de ces œilletons retranchés pour refaire les nouveaux plants. Mais voici ce qui arrive souvent : c'est que quand la plantation est considérable, on est forcé quelquefois de la négliger ; on ne peut lui donner tous les soins qu'elle exige, principalement l'arrosement pendant les grandes sécheresses, et c'est cependant de cette opération que dépend la reprise des plants. Lorsqu'on la néglige, une certaine quantité d'œilletons meurent, et la plantation est irrégulière, défectueuse; la récolte même est compromise; car des pieds repris, il n'y en a qu'une partie qui se dispose à donner quelque rapport, et souvent très tard en saison; il arrive même que les premières gelées sont nuisibles ; les produits ont été très minimes et n'ont pu compenser les soins donnés dans le cours de l'année à la plantation. Avec le nouveau mode de culture on est assuré d'une pleine récolte et à une époque déterminée.

Voici ce qu'il faut faire ; c'est chose très simple :

Les anciens pieds d'Artichauts, qui produisent au printemps, don-

nent ordinairement des œilletons de bonne heure. Au moment de les butter pour l'hiver, il faut enlever les œilletons en quantité suffisante pour le besoin, et les planter dans des pots de 11 à 16 centimètres au plus (4 à 6 pouces ancienne mesure), remplis de bonne terre mélangée de terreau ; puis on arrose un peu. On creuse ensuite une fosse sur laquelle on établit un coffre couvert de châssis, et où sont déposés les jeunes pieds d'Artichauts ; l'air est donné toutes les fois que le temps le permet. Pendant les grands froids, il faut couvrir avec des paillassons ou des feuilles sèches. On obtient par ce moyen, dans le courant de mars, des pieds d'Artichauts qui sont déjà forts et qui peuvent être mis en place, aussitôt que les gelées ne sont plus à craindre. A cet effet, le terrain est mis en bon état et préparé, les trous sont creusés à la distance voulue ; on met le plus d'engrais possible, et on place dans chacun d'eux un plant en motte ; on donne un bon arrosement à époque nécessaire, et enfin on recouvre le sol d'un bon paillis. Le reste des soins à donner dans le courant de l'année est la destruction des mauvaises herbes. Avec un moyen aussi simple on est assuré d'une bonne récolte.

Ce mode de culture est usité aux châteaux de Fitz-James et de Fay-sous-Clermont, ainsi que chez plusieurs maraîchers de notre ville, qui y trouvent des avantages considérables. BAZIN.

Jardinier, à Clermont (Oise).

CHRONIQUE HORTICOLE.

Ordonnance de police concernant les jardins sur les fenêtres. Visite aux Camellia; les jardins d'hiver de Paris et de Versailles. Quatre nouvelles Batates douces. Une nouvelle Igname. Expositions d'horticulture.

Chaque année, au retour de la belle saison, M. le préfet de police rend une ordonnance concernant les caisses, pots à fleurs et autres objets dont la chute peut causer des accidents. Diverses lois et arrêtés du gouvernement régissent la matière, et notamment l'ordonnance de police du 23 octobre 1844. D'après les dispositions de cette ordonnance, il est défendu, à tous propriétaires et locataires des maisons situées dans la ville de Paris, de déposer sous aucun prétexte et de laisser déposer sur leurs toits, entablements, cheneaux, gouttières, terrasses ou autres parties élevées des maisons, des caisses, vases, pots à fleurs ou autres ob-

jets quelconques. Toute contravention aux dispositions de cette ordonnance sera constatée par procès-verbal ou rapport, et déférée au tribunal compétent, sans préjudice des mesures administratives qui pourraient être prises pour prévenir les accidents. L'ordonnance de police du 23 octobre 1844 a été de nouveau imprimée et affichée par les soins de l'administration.

C'est chaque année aussi, à l'approche du printemps, que les Camellia ouvrent leurs belles et éclatantes corolles et que chacun va courant de serre en serre, admirer leur merveilleuse floraison. Comme bien l'on pense, nous n'avons pas été les derniers à faire visite à ce roi des végétaux, dont nous a doté l'empire japonais, si cruellement éprouvé dernièrement par le tremblement de terre qui a détruit la ville de Jédo, et sans doute une partie des forêts de Camellia. Humainement parlant, cet événement nous a affligé, mais horticulturalement, il nous touche peu ; car l'horticulture possède, en fait de Camellia, tout ce qui croît, et même ce qui ne croît pas au Japon, la plupart des belles variétés qu'on admire dans les collections des horticulteurs étant des gains obtenus en Europe. Donc, que les forêts de Camellia du Japon disparaissent par les tremblements de terre, nous n'avons pas, en Europe, une seule larme à verser; il nous reste toujours nos jardins d'hiver qui sont généralement consacrés aux Camellia, et ils valent cent fois mieux. D'abord on peut les visiter sans craindre les fatigues et les légers inconvénients de la mer; ensuite, on trouve réunis dans un plus petit espace toutes les variétés que Dieu et les *hommes* ont créées.

Le plus remarquable de ces jardins à Camellia, est celui des frères Lemichez, à Villers, et dont nous avons déjà dit un mot dans notre précédente livraison. La cage de ce jardin est véritablement monumentale. C'est grandiose, hardi et léger. Elle présente trois grandes nefs parallèles qui couvrent 2,070 mètres carrés de terrains, et dont les voûtes vitrées sont portées par des colonnes, qui disparaissent au milieu des massifs de camellia; celle du milieu a 9 mètres 50 cent. de hauteur, les deux latérales n'ont que 7 mètres. Il est entré dans cette construction 53, 230 kilogr. de fer, et 3,000 mètres carrés de verres pour le vitrage. Cette belle et solide construction a été exécutée par la maison Lefebvre, d'après les plans de MM. Lemichez frères.

C'est sous cette voûte vitrée, qu'on peut admirer à l'aise les nombreux et beaux Camellia, que MM. Lemichez ont disposés en massifs coupés de larges allées et les palmettes le long des murs, qui forment le plus remarquable espalier. Pour rompre l'uniformité, on a établi au mi-

lieu de ce jardin une pelouse de Lycopodium d'où s'élèvent quelques Araucaria, Acacia, etc., et dans laquelle serpente un ruisseau, qui prend sa source à un rocher situé à l'extrémité de la serre. Ce jardin est d'une jolie composition, et l'ornementation parfaitement entendue. Malheusement les arbres ont un peu souffert de la transplantation et du soleil. Quoi qu'il en soit, et quoi qu'on en puisse dire, le nouvel établissement de MM. Lemichez fera époque dans l'histoire de l'horticulture française.

Un autre jardin d'hiver qui mérite aussi d'être visité, est celui de M. Courtois, successeur de Tanponnet, rue de la Muette, 26, à Paris. Ici ce n'est plus une serre monumentale; c'est quelque chose de simple; mais quelle belle végétation, quels beaux Camellia, et surtout quelle luxueuse fleuraison! Si le jardin de MM. Lemichez est le salon de Flore, celui de M. Courtois en est le boudoir. C'est petit, mais c'est coquet. Ce n'est plus autour des Camellia qu'on se promène, c'est sous leur sombre et épais ombrage; sous des milliers de fleurs aux formes les plus diverses, aux coloris les plus variés; c'est enfin, sous ces magnifiques *Pomponia plena*, aux fleurs changeantes, blanches, carnées et roses, et qui ont été donnés par l'impératrice Joséphine à M. Tanponnet, quelques années après l'introduction de cette variété en France, c'est-à-dire vers 1812 ou 1813. Ils avaient trois feuilles alors, ils ont plus de cinq mètres de hauteur maintenant. — Tous ces beaux Camellia nous ont prouvé que M. Courtois était digne de succéder à M. Tanponnet son ancien maître. Nous ne pouvons qu'engager les amateurs à visiter cette riche et magnifique collection.

En quittant M. Courtois, nous avons visité M. Guérin-Modeste, rue des Boulets, qui est la prolongation de la rue de la Muette. Cet habile horticulteur possède aussi quelques beaux *Camellia*; mais c'est surtout à l'époque de la fleuraison des Pivoines qu'il faudra le visiter.

Du faubourg St-Antoine au faubourg St-Marcel, il n'y a que le nouveau boulevard Mazas à parcourir et le pont d'Austerlitz à traverser; le Jardin-des-Plantes est en face. Pour l'amateur de Camellia, il n'y a rien à voir. Il doit monter le boulevard de l'Hôpital jusqu'à la rue d'Austerlitz, où il trouvera l'établissement de M. Paillet qui fait du Camellia une de ses spécialités. — Nous avons trouvé chez lui la collection la plus complète; mais le temps presse, il faut se hâter de visiter ces établissements, pour jouir encore un peu de la fleuraison de ce bel arbrisseau du Japon.

Non loin de là, rue du Marché-aux-Chevaux, réside M. Margottin,

qui, sans négliger les Roses, s'occupe également de Camellia et d'Azalées; on trouve aussi chez lui un beau choix de ces arbrisseaux.

Si vos occupations, lecteurs, vous permettent d'aller jusqu'à Versailles, c'est là que vous verrez comment se pratique la multiplication du Camellia. Prenez vite le chemin de fer — rive gauche ou rive droite, peu importe, — descendez à la station de Viroflay, et demandez le chemin pour aller à Montreuil (faubourg de Versailles et non celui aux Pêches), rue Saint-Symphorien, c'est à cinq minutes de la station. Au n° 1 de cette rue est l'établissement de M. Bertin, qui a un ravissant jardin d'hiver tout peuplé de Camellia et de Rhododendron. Quand vous l'aurez vu, vous nous remercierez de vous l'avoir indiqué. En sortant de la rue Saint-Symphorien, remontez à Versailles par la rue de Montreuil, et arrêtez-vous au jardin d'hiver de M. Rémont. Cet habile horticulteur s'occupe aussi beaucoup de la propagation des Conifères.

Maintenant, et pour bouquet, rendez-vous rue Beauveau, 1; visitez les nombreuses serres à multiplication de M. Margat jeune; examinez ces milliers de jeunes Camellia, bien portants, tout couverts de fleurs, et si après avoir vu cela vous n'êtes pas satisfaits, c'est que vous êtes *insatisfaisables*! Mais allez toujours à Versailles, c'est la grande fabrique de Camellia.

Pendant ces visites aux Camellias, remarquez et notez les variétés suivantes pour les ajouter à votre collection si vous ne les possédez pas encore.

Duchesse de Northumberland, Frédéric Alba, Mathotiana, Bennei, Jubilé, Miniata striata, Montironii, Princesse Bacciochi, Teutonia, Alba fenestrata, Caryophylloides, Monarch, Ristorii, Général Lafayette, Robertsonii, Palaski, Centifolia, Kossuth, Targioni, Napoléon III, et enfin le tout nouveau et joli Impératrice Eugénie.

Entrons maintenant dans le domaine de l'utile, sans sortir cependant de l'empire japonais.

Les journaux anglais sonnent la trompette en faveur de quatre nouvelles variétés de Batates (Convolvulus Batatas) du pays des Camellias. Ne pas confondre avec l'Igname Batate, ou de la Chine — (*Dioscorea Batatas*). — La Patate douce ou Batate vraie, est originaire des régions tropicales; mais sa culture s'est étendue, comme on sait, au delà de ses limites naturelles, puisque depuis fort longtemps elle est cultivée en Italie, en Espagne, en Portugal et dans le midi de la France.

Pour les climats plus froids de l'Europe, la Batate demande plus de soins que la Pomme de terre; aussi n'a-t-elle jamais eu la prétention de

la remplacer dans la grande culture. M. Siébold, qui a longtemps séjourné au Japon, a eu occasion d'apprécier la valeur de cette racine; il en mangeait tous les jours sans jamais s'en fatiguer et il pense qu'elle vaut la peine qu'on lui ouvre la porte de nos jardins. — Très volontiers. Un légume nouveau,— en tant qu'il n'a pas la prétention de détrôner la Pomme de terre,— trouvera toujours auprès de nous aide et protection.

Les variétés japonaises qu'on nous propose sont très farineuses, et cuites simplement dans l'eau, — en robe de chambre, — elles crèvent comme nos meilleures Pommes de terre. Les Japonais les estiment, — comme aliment, — beaucoup plus que les Ignames. (*Dioscorea Batatas et Japonica*).

C'est à la suite de plusieurs années d'essai que M. Siebold a réussi à faire venir du Japon les meilleures variétés de ces Batates, qui sont actuellement mises à la disposition des amateurs, par l'établissement de M. Siebold et Ce, à Leyde (Pays-Bas). Ces quatre Batates sont : 1o la *Satsuma-Imo* ; 2o la *Aka-Imo* à peau rouge ; 3o la *Siro-Imo* à peau blanche ; 4o la *Hanaboke-Imo*, couleur des fleurs du Coignassier du Japon. « L'introduction de ces nouvelles variétés, dit M. Siebold, sera aussi importante que l'a été autrefois l'importation de la pomme de terre, pour les pays qui ont la même température moyenne annuelle et la même chaleur au mois de juillet que le Japon ; et, même pour des climats où la température annuelle est plus basse, par exemple, de dix degrés centigrades, ces variétés peuvent être très-avantageuses dans les jardins potagers. »— Décidément tout le monde vise au titre de père, de bienfaiteur de l'humanité. — Visez, Messieurs ; mais je doute fort que vous l'obteniez avec une Batate quelconque. Il faut à ces plantes une terre meuble, plutôt sablonneuse qu'argileuse, et de copieux engrais ; et encore, pour obtenir quelques résultats, faut-il les planter de très-bonne heure sur couche et sous châssis, pour les livrer ensuite à la pleine terre, et aussi, afin d'avoir des jeunes rameaux à bouturer, pour les multiplier. Si les Japonnais obtiennent de très-bons résultats de ces plantes, c'est qu'ils fument les terres abondamment, et qu'ils arrosent copieusement leurs Batates, avec un engrais liquide très-puissant. — Les Batates de M. Siebold seront, comme l'Igname de M. de Montigny, de bons et sains légumes de jardins potagers, et non de grande culture.

Les journaux politiques français nous annoncent, à leur tour, une nouvelle Igname de la Nouvelle-Zélande, qui doit détrôner celle de la Chine ; il n'est pas question cette fois de la Pomme de terre. « M. le président de la Société zoologique d'acclimatation, disent-ils,

vient de recevoir des Ignames qui lui ont été envoyées par M. Piddington, consul général d'Angleterre à Calcutta. Ces plantes précieuses sont arrivées à Paris par l'intermédiaire de l'Académie d'agriculture de Turin et par les soins de M. le chevalier Baruffi. Au lieu d'être allongées et de plonger profondément dans le sol, comme les Ignames de la Chine, celles de la Nouvelle-Zélande sont sphériques comme les melons. Elles contiennent, du reste, une grande quantité de fécule et sont très-nourrissantes. » Que l'Igname de M. Piddington soit plus avantageuse que celle de M. de Montigny, c'est possible ; mais elle ne vaut pas encore notre pomme de terre. Parmentier aura toujours la gloire d'avoir doté le genre humain du plus précieux des tubercules !

On se prépare de tous côtés pour les expositions d'horticulture :

à Bordeaux.	pour les	2, 3 et 4 avril.
— Caen.	—	15, 16, 17 et 18 mai.
— Cherbourg	—	24, 25 et 26 mai.
— Mulhouse.	—	du 6 au 13 juin.
— Lyon.	—	13 juin.
— Rennes.	—	19 au 22 juin.
— Douai	—	6, 7 et 8 juillet.

La Société impériale et centrale de Paris annonçait depuis longtemps les siennes pour la première quinzaine de mai et deuxième quinzaine de septembre. Les horticulteurs travaillaient en conséquence. Un de nos Correspondants des départements, ordinairement bien informé, nous apprend que celle du printemps doit coïncider avec le Concours universel des animaux reproducteurs. Elle aura lieu dans le grand palais des Arts et de l'Industrie du 30 mai au 5 juin.

Au moment de mettre sous presse, nous lisons en effet au *Moniteur* : — « M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics a décidé que l'exposition de la Société impériale d'horticulture, pour 1856, aurait lieu en même temps et dans le même lieu que celle des animaux reproducteurs, des instruments et des produits agricoles. »

La même décision charge M. Bernard de Rennes, président de la commission de l'exposition, de se concerter avec M. Lefebvre de Sainte-Marie, commissaire général des deux expositions.

En conséquence, MM. les horticulteurs sont invités à s'adresser à M. Bernard de Rennes, rue des Pyramides, 2, à Paris, ou à M. Rouillard, secrétaire de la commision de l'exposition horticole, rue de Longchamp, 28, pour tout ce qui concerne l'exposition des plantes, fleurs, fruits, légumes, etc., ainsi que des produits de l'industrie horticole.

F. Hérincq.

DESTRUCTION DE LA MOUCHE JAUNE DES ROSIERS,

OU HYLOTOME DE LA ROSE (*Hylotoma rosæ*).

(PL. VIII.)

Si la rose est la reine des fleurs, c'est un titre qu'elle paye bien chèrement; car il n'est pas, en effet, de plantes qui aient à lutter autant qu'elle, contre les mille fléaux qui assiégent la pauvre espèce végétale. Maladies et insectes de toutes sortes semblent se donner rendez-vous, chaque année, sur cette innocente fleur. De combien de cryptogames parasites n'est-elle pas attaquée? De combien d'insectes, ses feuilles, ses brillantes et majestueuses corolles, ne sont-elles pas dévorées? L'énumération n'en finirait pas! Il est donc vrai qu'il n'est pas de roses sans épines, puisque la rose elle-même ne peut pas jouir paisiblement des magnifiques dons qu'elle a reçus de la nature. S'il est ainsi des épines partout, et qu'on ne peut éviter, essayons au moins d'en émousser les pointes, pour être plus rarement piqué.

Parmi celles qui, aujourd'hui, font éprouver les plus vives douleurs aux disciples de Flore, est un certain insecte qui cause les plus effrayants ravages dans les cultures et collections de rosiers. C'est une espèce de Tenthrède ou mouche à scie, que les entomologistes désignent par le nom de *Hylotoma rosæ*.

Cette mouche a été remarquée par les rosiéristes, depuis fort longtemps; au début de son apparition, on eut le tort de ne s'en point occuper. Aussi à partir de 1842 ou environ, s'aperçut-on des dégâts qu'elle pouvait causer. Tous les horticulteurs de Paris et des environs comprirent alors, malheureusement trop tard, qu'il fallait s'occuper de la détruire. On lui fit chasse soir et matin, mais le mal allait toujours croissant; les mouches se multipliaient à l'infinité; aujourd'hui, *l'hylotome de la rose* exerce ses ravages dans toute la France, et si un remède efficace n'est pas appliqué promptement et partout à la fois pour sa destruction, c'en est fait de la reine des fleurs; elle disparaîtra des jardins...

Cette Tenthrède ou mouche (1, pl. VIII) est longue de 7 à 8 millim.; son corps est jaune roussâtre, épais, non étranglé au dessous de l'estomac; le dos, la poitrine, la tête et les antennes (cornes) sont noirs. Les ailes larges et nombreuses ont 15 millim. d'envergure, lorsqu'elles sont étendues. La femelle possède en outre, à l'extrémité inférieure de son corps,



Annica Bricogne pinx. Visto sc.

Hylotome de la Rose

N. Rémond imp. r. des Noyers, 65, Paris.

un instrument terrible, une sorte de dard court, mais large, denté sur les bords. Que peut-elle faire de cette arme? Est-ce pour se défendre contre l'agression de quelques lovelaces volatiles? Malheureusement non! Ce dard est une arme offensive, servant à attaquer les rosiers qui ne peuvent parer ses coups, malgré les nombreux aiguillons dont ils sont armés. J'ai été assez souvent — trop souvent même — témoin des méfaits de ces Tenthrèdes pour pouvoir faire connaître l'usage de ce dard, les mœurs des mouches, et les facheuses conséquences de leur apparition dans les cultures de rosiers.

Les hylotomes ou mouches jaunes de la rose, apparaissent chaque année, pour la première fois, vers le mi-mai. L'accouplement des mâles et des femelles ne tarde pas à avoir lieu. Bientôt après, la femelle se dispose à opérer la ponte. C'est le matin, de très-bonne heure, que commence l'opération. La mouche parcourt la plantation d'un vol très-lourd; elle s'arrête souvent, se repose un instant sur un rosier, et repart se poser sur un autre; c'est qu'elle est à la recherche du sujet qui doit recevoir le dépôt de ses œufs. Aussitôt que ce sujet est trouvé, elle se fixe sur son rameau le plus tendre. Bien cramponnée avec ses pattes, elle sort son dard, et l'enfonce dans l'écorce. On s'aperçoit alors que ce dard est composé de deux lames rugueuses comme une lime, qui s'écartent, vont et viennent dans la plaie, comme pour en user les bords, et élargir ainsi l'ouverture.

Pendant ce travail, la mouche ne s'occupe nullement de ce qui se passe autour d'elle; on peut l'approcher pour suivre l'opération, et la prendre à la main sans qu'elle cherche à fuir.

Lorsque le trou est de largeur convenable, la mouche se repose un faible instant, puis après, elle écarte à nouveau les deux lames de son dard pour donner plus d'ouverture à la plaie, dans laquelle on voit aussitôt tomber un œuf, et ensuite une liqueur mousseuse qui le recouvre. La mouche retire alors son dard, fait quelques pas, et recommence la même opération, qui se répète souvent quinze à vingt fois sur le même rameau et sur une longueur de 2 à 5 centimètres. Cette ponte terminée, la pondeuse abandonne ses œufs, quitte le rosier, et va se poser sur un autre où elle continue, sans doute, le même travail jusqu'à environ dix heures; car à partir de ce moment le vol des Tenthrèdes est plus rapide; c'est à peine si elles posent sur les rosiers, et dans le milieu du jour, elles disparaissent presqu'entièrement; mais on les voit revenir vers les cinq heures, avec le vol à peu près aussi lourd que le matin, et recommencer leurs stations, pour déposer de nouveaux œufs.

Où vont ces mouches de dix à cinq heures? C'est ce que je cherchai à savoir. Après quelques journées d'observation, je découvris qu'elles allaient à la recherche de leur nourriture, et qu'elles la trouvaient sur d'autres plantes que les rosiers. Je les vis sur les betteraves en fleurs, sur les ombelles de carottes, et plus particulièrement sur le persil. Cette découverte était bonne à noter, et on le verra tout à l'heure, j'en fis mon profit.

J'ai dit qu'après la ponte, une liqueur mousseuse retombait sur chaque œuf. Cette liqueur est excessivement corrodante, car on voit bientôt le pourtour des plaies se durcir, en brunissant, et l'élongation des bourgeons s'arrêter dans la portion piquée; de sorte que tous les rameaux qui portent les œufs présentent en cet endroit une ligne brune et une arqure très-prononcée, comme on le voit au chiffre 2 de la planche VIII. L'action de cette liqueur est en outre tellement délétère, que le bouton à fleurs, qui termine le rameau, cesse de grossir; ce n'est que très-rarement qu'il parvient à l'épanouissement.

Ceci n'est encore que le prélude du mal.

Quinze jours à peine se sont écoulés depuis le dépôt des œufs, que des chenilles presque imperceptibles sortent de leurs berceaux, et se répandent sur toutes les feuilles qui deviennent leur pâture; elles les attaquent par les bords et les rongent jusqu'aux nervures, qui, souvent même, disparaissent aussi, par la voracité des chenilles adultes, comme le montre le rameau figuré. C'est alors qu'on voit des rosiers pleins de vie n'avoir plus que l'apparence de pauvres cadavres.

Ces chenilles ou mieux ces fausses chenilles (3, pl. VIII), sont, dans le jeune âge, d'un jaune verdâtre et marquées de nombreux points noirs terminés par un petit paquet de poils. En vieillissant, le dessus de leur corps prend une teinte jaune plus ou moins foncée; les côtés deviennent verts; le dessous présente une teinte vert blanchâtre; la tête est jaune avec deux taches noires autour des yeux. Les pattes sont au nombre de six à l'avant-corps; on distingue en outre, sous le ventre, six paires de petits tubercules, qui sont autant de crampons avec lesquels la chenille se fixe sur les rameaux.

L'existence de ces rosophages est d'environ trois semaines. C'est vers la fin de juin que les chenilles de la première génération quittent les rosiers pour s'enfermer dans les cocons, et passer plus tard à l'état de nymphes. Les unes tombent alors à terre et s'y enfoncent peu profondément; d'autres, celles qui se trouvent près des murs, s'arrêtent dans les interstices des pierres ou derrière les treillages.

Ces cocons (4. pl. VIII) sont de forme à peu près ovales et de couleur jaune terreux. Les larves y restent enfermées à peu près trois semaines; car c'est vers le mi-juillet qu'apparaissent de nouvelles mouches, qui recommencent à pondre comme au mois de mai.

Cette seconde génération donne naissance, au commencement d'août, à des chenilles qui s'enferment dans le cocon à la fin de la troisième semaine de ce même mois, pour en sortir à l'état de mouche vers la mi-septembre. C'est quinze jours après que l'éclosion des œufs commence à se manifester, et les rosiers sont une dernière fois ravagés jusqu'à la deuxième quinzaine d'octobre, qui voit les chenilles filer leurs cocons, dans lesquels elles restent cette fois jusqu'au printemps de l'année suivante.

Telles sont les mœurs de l'hylotome de la rose, et sa prodigieuse multiplication : trois générations dans le courant de la végétation annuelle du rosier.

On peut comprendre, par là, les effrayants ravages que cet insecte exerce dans les cultures où il s'établit, et malheureusement son camp s'étend aujourd'hui sur toute la France; car les rosiers que nous recevons des départements portent presque tous les traces de sa présence, c'est-à-dire la ligne brune et arquée des rameaux qui recèlent les œufs.

Voyons maintenant ce qui a été fait pour la destruction de cet ennemi de la rose.

Aussitôt que les rosiéristes de Paris ont pu apprécier les ravages de cet hylotome, ils se sont mis à faire la chasse à la mouche. Chaque matin, aux premiers rayons du jour, on se mettait à l'œuvre. Ainsi que je l'ai dit, son vol, à ce moment de la journée, est très-lourd; occupée à déposer ses œufs elle se laisse facilement approcher. On la prenait alors à la main, et on l'écrasait; le soir on recommençait la même opération. Ce mode de destruction, le seul encore employé aujourd'hui par tous mes confrères, n'est pas toujours praticable, et présente plusieurs inconvénients. D'abord en écrasant la mouche dans les doigts, on est bientôt environné de l'odeur infecte qu'elle exhale naturellement; puis cette chasse exige qu'on passe sur tous les rosiers; on foule la terre ; un temps précieux est employé à cette recherhe, et le moment où la mouche quitte les rosiers arrive avant qu'on ait eu le temps de parcourir toute l'étendue des cultures. Aussi, les mouches apparaissent-elles chaque année toujours en plus grand nombre. Le résultat est donc : beaucoup de temps et d'argent dépensés à peu près inutilement.

En même temps qu'on faisait la chasse à la mouche, on coupait les

rameaux piqués, espérant par là détruire le germe des chenilles. Mais, autre inconvénient. La suppression des rameaux portait le trouble dans la végétation ; les yeux inférieurs se développaient, leurs bourgeons étaient atteints par les chenilles de la génération suivante ; on les supprimait, et, à la fin de l'année, les rosiers n'offraient plus que des tronçons de rameaux rabougris et d'un triste aspect. Malgré cela, l'Hylotome n'avait pas cessé de vivre.

M. Blanchard, dans sa *Zoologie agricole*, recommande d'enduire les parties piquées avec un corps gras, du vernis, etc., qui empêche, dit-il, l'éclosion des œufs. Il pense aussi qu'en « râclant la terre au pied des arbres pendant l'automne ou l'hiver, époque à laquelle cette opération est praticable, on est sûr de détruire beaucoup de nymphes et d'avoir ses rosiers plus épargnés quand viendra le printemps. »

Ces deux moyens ne me paraissent pas très efficaces. Ils peuvent être d'une application facile dans les jardins où il n'y a que quelques pieds de rosiers : mais ils me paraissent impraticables dans les grandes cultures qui comptent de 20 à 25 mille individus de cet arbuste ; de plus, pour diminuer un peu le mal, on dépense beaucoup de temps, et par conséquent beaucoup d'argent. En effet, pour recouvrir de vernis ou autres substances visqueuses les fentes où sont les œufs, il faut parcourir toute la plantation, visiter chaque rameau très attentivement : une pareille visite sur des milliers de rosiers ne peut se faire en un jour; pourtant ce travail doit être fait très peu de temps après la ponte, et être suivi chaque jour, puisque chaque matin les mouches font de nouveaux dépôts.

Quant au râclage de la terre, je le tiens également pour insuffisant et d'une exécution très coûteuse. — Insuffisant, parce qu'on laisse toujours une grande quantité de cocons dans le sol, et que le râclage n'atteint pas ceux qui se trouvent dans les fentes des murs, derrière les treillages, etc. Et que de temps pour râcler ainsi plusieurs arpents de terrains, au milieu d'épines qu'il faut couper, sans compter que la suppression de ces épines ne peut que nuire à la bonne végétation des arbustes. Ainsi aucun moyen efficace de destruction : perte de temps et d'argent sans diminution du mal, voilà jusqu'à ce jour ce qui a été constaté. On espérait que quelques froids un peu rigoureux détruiraient les larves : les gelées de 1844 à 1845 ont tué les rosiers et non l'Hylotome.

En présence d'un mal qui s'accroissait chaque jour, je me mis à étudier les mœurs de cet insecte, espérant par là trouver un moyen de destruction. Ce moyen, je l'ai trouvé à la suite de plusieurs années d'ob-

servations; l'expérience a confirmé son efficacité : il est simple, peu coûteux, et d'une exécution facile.

J'ai déjà dit que les mouches abandonnaient les rosiers dans le milieu de la journée, et qu'elles allaient prendre leur nourriture sur d'autres plantes, et particulièrement sur le persil en fleurs. Cette découverte me donna l'idée de planter quelques pieds de cette ombellifère dans mes cultures de rosiers, et j'eus lieu de m'en féliciter, puisque, sans piétiner la terre, sans parcourir toute l'étendue de mes plantations, j'en détruisais des centaines par jour. Sur un seul pied de persil, j'ai tué, dans l'espace de six semaines, plus de 15 cents de mouches; car, arrivé à ce nombre, j'ai cessé de compter.

D'après ces résultats, je crois devoir recommander, à mes confrères et aux amateurs, l'emploi du persil, surtout la variété frisée, pour arriver à la destruction de l'Hylotome de la rose. Voici ce que je conseille de faire :

Semer au mois d'août du persil frisé, dont l'ombelle est plus forte que l'ordinaire et qui est de très-bonne heure presque toujours en fleurs. En planter dans les rosiers, vers le mois de mars ou avril suivant, une dixaine de pieds, qui fleuriront à peu près à l'époque de l'apparition de la mouche. Pour n'avoir pas à entrer dans les massifs ou plates-bandes, on peut les planter sur le bord des allées, ou derrière les corbeilles si on en veut cacher la vue.

Aussitôt que les fleurs commencent à apparaître, les mouches viennent dans le milieu du jour butiner dans les ombelles. A ce moment elles ne s'occupent pas de ce qui se passe autour d'elles ; on visite alors chaque touffe de persil et on prend les mouches à la main. Je ne dirai pas de les écraser avec les doigts, l'odeur qu'elles exhalent est trop désagréable; on les prend avec les doigts, et on les jette dans une petite bouteille où il y a de l'eau et qu'on tient fermée avec le pouce. Quand la bouteille est pleine, on la secoue fortement, et renversant le tout à terre, avec le pied on écrase les mouches.

Ce procédé, on le voit, est très-simple et peu coûteux ; on peut détruire une grande quantité d'insectes en peu de temps.

Mais, quelque soit l'efficacité de ce moyen de destruction, il faut reconnaître cependant que le résultat ne sera complet qu'autant qu'une chasse générale sera faite dans les localités ou apparaît l'*Hylotome de la rose*, comme il en est pour les chenilles. La culture des rosiers est une branche assez importante de commerce en France, pour qu'on s'occupe sérieusement de la destruction de l'insecte qui la menace sérieusement.

MARGOTTIN,
Horticulteur, 33, rue du Marché-aux-Chevaux, à Paris.

DESTRUCTION DE LA CHENILLE DU GROSEILLER A MAQUEREAU.

Le *Groseiller à maquereau* est souvent attaqué par une petite chenille grise qui lui cause de très grands dégâts. Nous trouvons dans un journal anglais (*Gardener's chronicle*) la note suivante sur la manière de se débarrasser de cet insecte destructeur ; elle intéressera certainement quelques-uns de nos abonnés ; elle pourra, en même temps, les mettre sur la voie pour la destruction d'autres chenilles qui ont les mêmes mœurs et les mêmes habitudes.

F. H.

« C'est à présent, dans cette saison, qu'il faut mettre en pratique une méthode fort simple pour détruire cette peste qui, sous forme de petites chenilles grises, a causé l'année dernière tant de pertes, en groseilles à maquereaux, dans beaucoup de localités.

« Il y a environ douze ans, trouvant mes groseillers attaqués à plusieurs reprises, et ayant été informé que les chenilles, après s'être régalées à satiété, se laissent tomber sur le sol et y restent métamorphosées, dans les cocons, jusqu'à ce que la chaleur du printemps provoque l'éclosion des femelles qui déposent les œufs sur les arbrisseaux, l'idée me vint alors que si l'on enterrait les *cocons*, on n'aurait peut-être plus rien à craindre. En effet, le résultat a justifié mes espérances.

« Je fais donc enlever avec soin et mettre à part, environ trois centimètres d'épaisseur de terre de la surface du sol sur laquelle s'étendent les branches. Ensuite, j'enlève une seconde couche de 30 centim. d'épaisseur, en rejetant la terre d'un autre côté. Ceci fait, on met d'abord, dans le fond des trous, la terre enlevée en premier lieu et dans laquelle se trouvent les cocons; puis par dessus le fumier destiné à servir d'engrais, et enfin, en dernier lieu, la terre de la seconde couche.

« Depuis que j'emploie ce système, je suis entièrement débarrassé de cette peste.

« Il y a quelques semaines, me trouvant dans une propriété assez éloignée d'ici, et où j'avais recommandé mon procédé il y a cinq ou six ans, j'appris qu'il a également bien réussi. La personne ajouta qu'elle prend le plus grand soin afin que l'opération soit faite convenablement. »

JOHN ABELL LIMERICK.

NOUVEAUX POTS A MARCOTTER.

Le marcottage est une opération par laquelle on enterre une partie d'un rameau ou d'une tige pour y faire naître des racines, et qu'on sépare ensuite de la plante-mère. Pour cette opération on emploie des petits pots qui présentent une fente longitudinale par laquelle on entre le rameau ou la tige, après quoi on ferme la fente avec une lame de verre qu'on place dans l'intérieur pour empêcher la terre de s'échapper. Ces pots présentent ordinairement une oreillette ou simplement deux petits trous à leur partie supérieure pour aider à les fixer à l'aide d'un tuteur, à la hauteur de la branche qui doit être marcottée.

Ces pots sont très-commodes pour ce genre de multiplication ; mais ils ont l'inconvénient de ne pouvoir contenir qu'une seule marcotte ; il faut par conséquent autant de vases qu'il y a de branches à marcotter sur le pied-mère, ce qui le charge considérablement.

Un habile horticulteur du Havre, M. Henry (Théophile) vient d'apporter à ces pots une heureuse modification qui permet de faire deux marcottes dans un même pot, en supprimant les fourchettes qu'on est souvent obligé d'employer pour les maintenir.

M. Henry a eu l'obligeance de nous adresser quelques-uns de ces nouveaux pots.

La modification principale apportée à ces pots à marcotter est très-simple ; elle réside dans la fente ; au lieu d'être simple ou droite, comme un I, elle est terminée à sa base par une espèce de croissant couché, et représentant à peu près par là un ⊥ renversé. De sorte que le rameau qui entre par la fente longitudinale est repoussé à sa base dans un des bras du ⊥ ou croissant, et qu'il s'y trouve naturellement arrêté ; le second rameau est placé dans l'autre bras ; la fente longitudinale est fermée par la plaque de verre, et le pot peut alors recevoir la terre.

D'autres pots sont munis d'une douille conique, pour porter le pot au moyen d'un tuteur à la hauteur de la branche à marcotter. Pour en placer un plus grand nombre autour d'une même tige, il leur a donné une forme plus aplatie de chaque côté de la fente.

Enfin, parmi les pots qui nous ont été adressés, s'en trouve un, offrant dans toute sa circonférence des fentes longitudinales de deux lignes environ de largeur. Ce pot est une sorte de reproduction des vases en zinc percés, employés pour préserver les fraisiers des attaques des tons.

Toutes ces modifications nous paraissent utiles, et nous n'hésitons

pas à nous joindre à la *Société d'Horticulture du Havre* pour reconnaître les avantages de ces différents perfectionnements.

F. Hérincq.

LA LUNE ROUSSE.

La lune rousse, dit l'*Indépendant* de Douai, commencera le samedi 5 avril, à six heures deux minutes du matin, et finira le dimanche 4 mai, à deux heures cinquante-deux minutes du soir.

On sait quelle mauvaise réputation a été faite par les gens de la campagne à cette lunaison, depuis fort longtemps désignée sous le nom de *lune rousse*, probablement parce qu'on lui attribuait la propriété de roussir et de mortifier les jeunes plantes.

Dans cette croyance populaire, il y a une part d'erreur et une part de vérité. L'erreur consiste à rendre la lune responsable physiquement des refroidissements dangereux que subissent souvent, durant les nuits d'avril, les tendres bourgeons des arbres délicats et des herbes; mais il est vrai que l'apparition de la lune est le signe précurseur de ces refroidissements, et c'est parce qu'elle les annonce, en se montrant, qu'on lui a attribué une influence maligne.

Depuis Aristote, les physiciens se sont appliqués avec un grand soin à l'étude des phénomènes du refroidissement des plantes et de la production de la rosée. Gresten, Muschensbroek, Dufay, Leslie et d'autres ont peu à peu éclairci la question. Vers l'an 1800, un Anglais, M. Wells, a commencé une série d'expériences décisives dont les résultats ont été consignés dans le livre *De la rosée*, couronné à Londres en 1816. On a remarqué que les corps qui contiennent et émettent du calorique rayonnant peuvent, dans certaines circonstances, se refroidir considérablement, et atteindre ainsi, lorsque les nuits sont sereines, une température qui est inférieure à celle de l'air de 4, 5, 6 et même 8 degrés.

Voici ce que dit le docteur Wells :

« Pendant les nuits calmes et sereines, les parties supérieures de l'herbe rayonnent eur calorique vers les régions vides de l'espace et n'en reçoivent rien en échange; les parties inférieures, très-peu conductrices, ne peuvent leur transmettre qu'une petite partie de la chaleur terrestre. Comme d'ailleurs elles ne reçoivent rien latéralement, elles doivent se maintenir plus froides que l'air et condenser la vapeur qui s'y trouve mêlée. »

De là le phénomène de la rosée. En été, les plantes sont adultes, et

leur vigueur fait qu'elles ne souffrent plus du refroidissement ; mais, dans les premiers jours du printemps, au mois d'avril, leurs vaisseaux en souffrent très-vite, et le travail de la sève est quelquefois arrêté. Les fleurs se fanent ou restent stériles.

Il suffit, par exemple, que la température de l'air, dans les nuits sereines, ne soit pas supérieure à 5 ou à 6 degrés, puisque le rayonnement peut abaisser alors à zéro la température des parties délicates de la plante, et, par suite de cet abaissement, les geler.

Si les nuits ne sont pas sereines, il n'y a rien à craindre, et la plante reçoit, des nuages, du calorique en échange de celui qu'elle leur envoie.

Il est bien facile de comprendre, à la suite de ces explications, quel est le rôle réel de la lune d'avril, et comment, sous le nom de *lune rousse*, elle est devenue un épouvantail. Toutes les fois qu'elle se montre, c'est que l'air est pur, et, en ce cas, le refroidissement des jeunes plantes peut compromettre leur floraison.

DES POIRIERS GREFFÉS SUR AUBÉPINE.

Je me trouvais dernièrement dans une réunion de jardiniers, où fut soulevée la grande question de la difficulté et même de l'impossibilité d'élever des Poiriers dans certaines localités. Tous les assistants reconnaissaient qu'il était impossible de les cultiver dans tels ou tels jardins.

— Ce que vous articulez, dis-je alors, n'est pas sérieux, Messieurs, car je ne connais pas de terrain qui se refuse à la culture du Poirier; jusqu'à présent j'en ai fait venir partout.

Quand le terrain ne convient ni au Franc, ni au Coignassier, j'y place des Poiriers greffés sur l'*Aubépine* ou autrement dit *Epine blanche sauvage*.

Une hilarité générale accueillit cette communication.

La greffe des Poiriers sur Aubépine, est, je le sais, peu pratiquée, et c'est à tort; car elle prend tout aussi bien que sur Coignassier, et les sujets ainsi greffés, peuvent prospérer dans tous les sols; l'Epine blanche, comme chacun sait, venant partout, sans exception de terrain. C'est donc rendre service aux propriétaires qui ne possèdent que de mauvaises terres, en leur signalant le moyen d'y faire croître des Poiriers, et j'ai pensé qu'une note sur ce sujet pourrait intéresser quelques lecteurs de l'*Horticulteur français*.

Dans les terres où le Coignassier et le Franc ne veulent pas venir, je plante ou je fais planter des *Epines blanches*.

Je défonce, à chaque place que doit occuper l'Aubépine, à 60 cent. de profondeur, sur 1 mètre de largeur, sans renouveler la terre. Je choisis de préférence les sujets de la grosseur du pouce, bien enracinés, malgré que l'Aubépine reprend très facilement, sans beaucoup de racines. Pour la plantation il n'est pas nécessaire que les sujets sortent de beaucoup au-dessus du niveau du sol ; une longueur de 50 cent. suffit. L'année suivante, quand la reprise est bien assurée, je greffe, au printemps, en fente à œil poussant, ou vers la fin d'août ou commencement de septembre, en fente à œil dormant. La greffe en écusson prend aussi très bien, mais les scions qui en proviennent se décolent très facilement ; il faut donc préférer la greffe en fente, et particulièrement à œil dormant, c'est-à-dire, celle qui se pratique à la fin de la pousse, en août ou septembre.

Au moment de faire cette opération, je fais autour de mes plants, une fossette, et je rabats mes sujets le plus bas possible, afin que plus tard la greffe se trouve enterrée de 10 centimètres environ dans le sol. J'ai remarqué que plus la greffe se trouvait rapprochée des racines, mieux le Poirier prospérait.

J'en ai ainsi greffé, il y a une vingtaine d'années, et aujourd'hui mes arbres donnent plus de fruits que ceux greffés sur Franc. Ce sont des Beurrés gris, des Doyennés et Beurrés d'Angleterre, des Messire-Jean. J'ai la conviction actuellement que tous les Beurrés et Demi-Beurrés peuvent être greffés sur Aubépine. Des arbres greffés dans mon village, — à 7 kilomètres de Laon, — sont déjà des pyramides d'une très belle venue. Je n'ai pas encore fait d'espaliers sur Epine blanche, mais il est probable que la réussite serait la même.

Constant Nivelet.

Jardinier chez Mme Godefroy,
à Saint-Jullien-Royaucourt (Aisne).

Paris. — Imprimerie horticole de J.-B. Gros, rue des Noyers, 74.



1 2 Visto sc.

1 Delphinium cardinale. 2 Gentiana volubilis.

N. Rémond imp. r. des Noyers, 65, Paris.

REVUE DES JOURNAUX D'HORTICULTURE.

PLANTES NOUVELLEMENT INTRODUITES OU RECOMMANDÉES.

DELPHINIUM CARDINALE, HOOK.

RENONCULACÉES.

(Pl. ix, Fig. 1).

Une des plus intéressantes découvertes horticoles de M. Lobb, dans la Californie, qui, pour son introducteur, est un légitime sujet d'orgueil et pour l'horticulture une bonne fortune, est bien celle d'un Delphinium à fleurs d'un écarlate vif le plus pur. — Tout le monde connait les admirables hybrides qu'on a obtenues dans ce genre des plantes (1). Hier encore l'*Illustration horticole* de la Belgique donnait une excellente figure d'une hybride à fleurs doubles, obtenue par M. Taillasson, vice-président de la société d'horticulture de Nancy. Aujourd'hui le journal anglais *Botanical Magazine* détrône tous les Delphinium passés et présents par une rivale à fleurs écarlates, mais simples. Ainsi voilà un genre de plantes dans lequel on ne voyait d'abord que du bleu, qui nous a donné successivement du blanc, du rouge ; encore le jaune d'or, nous dira-t-on ; je ne pense pas qu'on s'arrêtera en si beau chemin, en tous cas, floriculteurs, tenez-vous prêts.

Mais il n'y a qu'heur et malheur dans ce bas monde. Cette plante qui devait faire l'orgueil de nos parterres est annoncée comme annuelle par M. Van Houtte ; il faut que la plus belle du genre soit du petit nombre d'espèces annuelles qui existent, et chose extrordinaire, c'est que toutes les espèces américaines sont vivaces. J'ai vu cette plante en pleine végétation dans plusieurs établissements d'horticulture, et j'ai remarqué qu'elle poussait plusieurs rejets d'une souche commune, telles que feraient nos *Delphinium* vivaces, ce qui est peu probable dans une espèce annuelle du même genre. Quoi qu'il en soit, tenons-nous à ce que le célèbre horticulteur belge a avancé et nous n'aurons pas de déceptions (2).

(1) Voir page 102.

(2) Nous croyons devoir faire cette remarque : que le texte qui a été traduit par le célèbre horticulteur belge, comme dit notre collaborateur, ne porte pas qu'elle est annuelle : M. Hooker, dans le *Botanical Magazine*, où la *Flore* a

GENTIANA VOLUBILIS, DON

GENTIANÉES.

(Pl. ix, Fig. 2).

Les Gentianes sont généralement rares dans les cultures. Elles se recommandent cependant par leurs belles corolles du bleu le plus pur ; la France en possède plusieurs espèces, qui ne seraient pas déplacées dans nos massifs de terre de bruyère ; par exemple les *G. acaulis, pneumonanthe, asclepiadea*, etc. Celle qui est figurée dans ce numéro, pl. ix, est une espèce très remarquable par ses tiges grimpantes et ses fleurs d'un magnifique bleu pourpré. Les racines seraient annuelles, d'après M. Wallich. Ses tiges filiformes et grimpantes acquièrent à peu près la longueur de celles de notre liseron des champs (Convolvulus arvensis). Elles portent des feuilles opposées en fer de lance, très pointues, glabres, d'un beau vert en dessus, plus pâle en dessous; c'est à l'aisselle de ces feuilles que naissent une ou plusieurs fleurs dont l'aspect général est celui des fleurs de notre *Gentiana pneumonanthe;* elles ont de 4 à 6 centimètres de longueur sur 3 environ de largueur au limbe, qui est à 10 lobes dont 5 pointus et 5 autres beaucoup plus petits arrondis. — Cette espèce, que M. Wallich a nommé *Crawfurdia fasciculata*, est originaire du Népaul. C'est une très jolie plante pour les serres froides, qu'elle ornera de ses belles fleurs pendant le mois de janvier. Elle a été introduite par M. Thomas Lobb, collecteur de M. Weitch. (Le fragment de plante représenté Pl. ix, a été fait d'après la figure du journal anglais *Botanical magazine.)*

Whitlavia grandiflora. Harv. (*Hydrophyllées*).

On ne saurait parcourir une liste des plantes de la Californie, sans être frappé de la grande proportion de plantes herbacées ornementales, relativement à ses arbustes ; citer les *Eschscholtzia*, les *Nemophila*,

puisé, comme nous, son dessin et ses renseignements, dit qu'il ne doute pas que ce Delphinium, cultivé comme plante annuelle, ne puisse obtenir une très grande faveur, auprès des amateurs de belles fleurs : « Treated as a hardy annual, it cannot fail to be a great favourite with all lovers of handsome flovers.» M. Weitch, d'Exeter, l'annonce comme vivace ; il a certainement raison.

F. Hérincq.

les *Eutoca*, c'est montrer tout ce qu'il y a d'élégant, de gracieux, de coquet. Le *Whitlavia grandiflora*, cette précieuse introduction qui est due aux soins de M. Lobb, est une plante annuelle qui, semée sur couche au printemps et repiquée en pleine terre, quand les gelées ne sont plus à craindre, étalera ses magnifiques corolles d'un beau bleu pur et formera un admirable contraste à côté des Eschscholtzia. En résumé, c'est une heureuse rivale des autres popularités californiennes, que nos parterres accueillent tous les étés parmi nos plus gracieuses acquisitions ornementales et qui dédommage amplement l'horticulteur ou l'amateur des soins qu'il lui donne (1).

Gloxinia var. Hort. (*Gesnériacées*).

Les plantes livrées entre les mains de l'horticulteur intelligent changent non seulement de formes, mais s'embellissent; il crée, pour ainsi dire à son gré, des couleurs, des tons que jamais la peinture ne saurait reproduire. De combien de variétés de plantes nos jardins ne sont-ils pas enrichis? Il suffit de citer les *Achimenes*, les *Petunia*, les *Pelargonium*, les *Fuchsia* qui sont devenus presque méconnaissables par une splendide floraison et une luxuriante végétation. M. Amb. Verschaffelt a d'obtenu 6 nouvelles variétés de Gloxinia, appartenant à la catégorie des Gloxinia à fleurs dressées, qu'il vient de faire paraître dans l'*Illustration horticole* et auxquels il a donné les noms de *Roi des Belges*, — *Wagnerii*, — *Duchesse de Brabant*, — *Rosea mutabilis*, — *Madame Picouline*, — *Comte de Neipperg*. Ces six variétés surpassent tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour; c'est arrivé à la limite de la perfection. Aussi, venant d'être mises dans le commerce par son obtenteur, elles ne tarderont pas à venir orner les serres de tout amateur de ces admirables plantes.

Tropeolum azureum, var. grandiflorum (*Tropœolées*).

Parler du Tropeolum azureum, figuré dans la Flore des serres voilà une dizaine d'années, c'est rappeler la beauté florale sous ses formes les plus séduisantes, la richesse de la fleuraison unie à la volubilité la plus gracieuse. Dans la plante figurée dans l'*Illustration horticole* (mars

(1) Nous différons un peu, dans notre appréciation (1855, page 284) au sujet de cette plante, avec M. Ingelrelst, mais à chacun sa manière de voir.

F. H.

1856), toutes ces qualités se retrouvent, mais la grandeur et la richesse du coloris, tout cela en fait la plus charmante variété (d'après le dessin bien entendu). Autrefois l'apparition d'une capucine à fleurs bleues était aussi impossible qu'un dahlia bleu; le problême a été résolu, et cependant dans ce genre de plantes toutes les nuances s'y rencontrent, le rouge, le jaune le bleu plus ou moins pur et le blanc. D'après M. Lemaire cette variété aurait été adressée directement du Pérou à l'établissement Verschaffelt et y aurait fleuri au mois de juin de l'année dernière. Quoi qu'il en soit, le Tropœlum azureum, entrelacé avec le Tropœolum tricolorum, formerait les plus fraîches guirlandes, que les capricieux contours d'une liane soient capables de balancer aux voûtes d'une serre.

Puisque nous en sommes sur le compte du *Tropœolum tricolorum*, disons un mot de sa culture qui a été extrait du *Floricultural Cabinet*. D'après ce journal on aurait remarqué que les tubercules de cette plante se développent avec beaucoup plus de rapidité lorsqu'on les pose simplement sur le sol que lorsqu'on les enterre. On a également reconnu qu'il est très avantageux, pour les racines grêles et délicates de cette espèce, de placer le pot, qui les contient, dans un autre pot. Par là on échappe à la nécessité d'empoter autant au large qu'il le faudrait sans cela. Le pot extérieur empêchant le soleil de faire sentir son action sur le pot intérieur, les racines sont maintenues beaucoup plus fraîches que dans les cas ordinaires avec une moindre masse de terre; particularité très-importante pour la culture de cette plante et de toutes celles qui se font remarquer par la petitesse et la délicatesse de leurs racines. En effet, dans la culture ordinaire, pour empêcher que ces plantes ne soient trop fortement chauffées ou promptement desséchées par l'ardeur du soleil, on donne fréquemment de l'eau à pleins bords et on les met ainsi en danger de souffrir par excès d'humidité.

Il est à espérer que cette culture rationnelle, qui s'applique sans nul doute aux autres espèces du même genre qui émettent des tubercules, facilitera à mettre en vogue ces gracieuses plantes qu'on ne rencontre pas assez dans les serres.

Le Topinambour.

Je crois que M. Belhomme, de Metz, en rendant compte (*Revue horticole*, fév. 1856) des produits considérables qu'on peut retirer du Topinambour, exagère de beaucoup le nombre de kilogrammes de tubercules qu'on peut retirer d'un hectare de terrain médiocre, en l'évaluant à

1,300,000 kilogr. Certes voilà un chiffre fabuleux, à côté de celui que M. Du Lonchay a obtenu voilà dix ans (1), c'est-à-dire dans les terres largement fumées 45,000 kilogr, et les terrains médiocres 28,000 kilogr.; cela fait une différence de 1,272,000 kilogr. C'est peu de chose sur un hectare !

Plus loin M. Belhomme dit : « J'insisterai sur la nécessité de cultiver cette plante dans des terrains de médiocre qualité, et je suis convaincu d'avance que l'on en retirerait un excellent produit, surtout en l'utilisant pour la transformer en alcool. » —Passé quarante ans, M. Belhomme aurait pu insister sur ce fait, mais aujourd'hui que le Topinambour est enlevé à l'industrie par un décret de 1854, c'est une peine qu'il se donne inutilement, à moins, cependant, que ce décret n'ait pas été proclamé dans la Moselle.

Encore le Phytolacca esculenta.

Tout récemment, M. Belhomme, de Metz, à fait connaître à la Société régionale d'acclimatation du nord-est de la France, dont le siége est à Nancy, et à la Société d'horticulture de la Moselle, que le *Phytolacca esculenta* peut remplacer avec avantage notre ancien et bon épinard. La première société lui en a témoigné sa reconnaissance, *mais elle n'a cru devoir donner impulsion à la culture de cette plante qui, préconisée comme légume, paraît avoir peu justifié l'importance qu'on y avait d'abord attaché*, et elle a très bien fait.

Maintenant, la *Revue horticole*, dans son dernier numéro, revient encore sur le mérite du Phytolacca, dans sa *Revue des travaux des sociétés d'horticulture*, malgré tout ce que M. Regel a écrit sur le Phytolacca en dernier lieu et qui même a été inséré dans le bulletin de la Société impériale et centrale d'horticulture (octobre 1855); il parait qu'on s'obstine à prouver le contraire.

LOUIS INGELRELTS.

(1) *Journal d'agriculture pratique*, 1844.

PLANTES NOUVELLES.

Dans le numéro d'avril nous avons commencé la revue des nouveautés livrées au commerce cette année, par MM. Lierval, Alph. Dufoy, Charlet, etc. Continuons aujourd'hui par celles de MM. Weick, Bouchy, Bonamy, Bauduin, Rendatler, etc.

M. Weick, à Strasbourg. — *Mignardises.*

Adolphe Rigaut, fleur grande, beau rose lilacé foncé, strié plus clair.

Baron de Rossey, fleur gr., marron carminé, bord des pétales blanc pur.

Comtesse de Reinach, fleur grande, centre cramoisi velouté, légèrement bordé de carmin clair.

Madame Rigaut, fleur énorme, marron velouté très-foncé, bords des pétales carmin brillant.

Plusieurs *Fuchsia* : Ernest d'Eray (*Narcisse*), Estelle Narcisse (*N.*), Galantiflora plena (*Lucombe*), Gloire de Neusse (*Rother*).

M. Bouchy, à Plantières-Metz. — *Phlox* :

Impératrice Eugénie, fleur grande, bien ronde, blanc pur avec une large étoile brune au centre.

MM. Bonamy frères, à Toulouse.—*Chrysanthêmes* que la Société d'horticulture de la Haute-Garonne recommande comme irréprochables :

— Marquise de Molleville (*grandes fleurs*); Mme Polycarpe (*renonculiforme*); Mme Paulin de Cheverry (*matricarioiforme*); Ninette (*id.*) Flavie (*alvéoliforme*); Mme Sentir (*id.*); Thétis (*pompon*).

Autres nouveautés également dans les *Chrysanthêmes* :

— Mme Thérazie Salles (*Matr.*)

— Amélie Dutour, Clarisse Capmartin, Sainte-Radegonde, Ferdinand Mazères, Jeanne Fort, Marie Dupuy, Eliza Conte, Eugène Pégot, Eugène Pefourque (*renonc.*).

— Mme Onésie Molinié (*alvéol.*).

— Mme Laure Clastre (*moy. fleurs*).

— Le Bourreau des Crânes, Aimée Férière (*gr. fleurs*).

Remarquez-vous, Messieurs les praticiens, que dans vos dédicaces vous oubliez passablement le vénérable saint Fiacre, votre patron, et son collègue saint Serenus, jardinier, martyr à Sivinium en l'an 307?

M. Lemoine, à Nancy.

Pentstemon bicolor, violet bleu, intérieur blanc pur.

— nobilis, fleur grande carmin clair, centre blanc de neige légèrement tigré pourpre, magnifique.

Pentstemon amabile, fleurs grandes, compactes, lilas transparent, centre blanc.

Pelargonium Drouot, Mme A. Weick, Triomphe (*diadematum*).

— Rembrandt (*grandes fleurs*).

— Alphonsine, Galathée (*fantaisie*).

— Honneur de la Lorraine, la Vestale, Mme Pécheur, Will (*Odier*).

M. Bauduin (1), amateur, cultivateur de *Dahlia*, qui nous annonce le : Auguste de Coattarel, nuancé de teintes plus bleuâtres que Katarina, M. Desprez, et qui nous fait espérer, pour l'an prochain, le Dahlia à odeur de jonquille, nous recommande les plantes suivantes comme ayant fait leurs preuves :

Fleurs françaises : Mme Alfred Pérignon (*Basseville*); Général Canrobert (*Bélet*); Mlle Marie l'Abbé, M. Gaudry (*Chardine*); Triomphe de Bomarsund (*Couvreux*); Julien de Tourtier (*Flandre*); Baraguay-d'Hillers, Coquette de Reuil, Napoléon III (*Laloi*); Mme Verniet, Majesté (*Lehuidoux*); Amiral Hamelin (*Méa*); Mme Worms de Romilly, Mlle Marie Gros, Mlle Michalet (*Mézard*); Déjanire, Perle de Beaune (*Poulet*); Beauté de Marseille (*Serres du Prado*); Feu Brillant (*Souchet*).

Fleurs anglaises : Incomparable (*Ablitt*); Caribert (*Charles*); Diadem, Preeminent (*Fellow*); Constancy (*Hopkins*); Cornet, Lady Folkestone, Ruby Queen (*Keynes*); Baron Alderson (*Perry*); Empress (*Proctor*); Annie, Miss Frompton (*Rawling*); Champion of England (*Schmitt*); Cossack, Espartero, Niger (*Turner*); Lord Bath (*Wheeler*)

Fleurs allemandes : Blumauer, Prinz von Preussen (*Deegen*); General van Paürngarthen (*Mardner*); Deutsche Würde, Deutsche Zauberròschen, Gruss au Mainz, Wilhelm Klosmann, Wunderliebchen (*Sieckmann*).

Fleurs belges : Commandeur (*Cailloux*); Charivari (*Millet*); Mme Ed. Billon (*Abbé Fichelle*); Cœur de Lion, Victoire d'Alma (*Miquet*); Charlemagne (*Abbé Tassart*).

Puis, vient le contingent des variétés récemment écloses et mises

(1) La préface de son catalogue commence ainsi : « L'exposition universelle « d'horticulture, qui a duré six mois, a-t-elle répondu à l'attente générale ? « Je ne le pense pas ; cependant de hautes notabilités horticoles, tant étran- « gères que françaises, ont répondu à l'appel, mais on devait espérer mieux « encore ; je laisse à d'autres le soin d'en assigner les causes. »

au commerce sur la foi des producteurs. Mais, hélas! il en est des Dahlia comme des Roses : quand le gain des semeurs est passé, au dire des horticulteurs-appréciateurs, l'épuration rejette pas mal de médiocrités.

M. Rendatler, à Nancy :

Delphinium hybrides du D. Cœlestinum compactum, *de l'*hybridum *et d'*Hendersoni.

— *Jules Bourgeois*, fleur grande, simple, d'un beau bleu azuré, teinté de rose, avec mouche brun clair au centre, plante à grand effet.

— *Madame Hock*, fleur très-grande, simple d'un beau bleu d'outremer, centre blanc ; on distingue au soleil des teintes violacées; superbe.

— *Madame de Pruines*, fleur grande, simple, corolle d'un bleu tendre très-frais, et légèrement nuancé de blanc et lilas clair, centre blanc très-pur, magnifique.

— *Monsieur Pfitzer*, fleur grande, bien double, le premier rang des pétales bleu foncé, tout le centre de la fleur violet superbe.

— *Impératrice Eugénie*, fleur très-grande, pyramide compacte et bien double, beau bleu de ciel, avec un ruban violet rosé dans le milieu des pétales; plante admirable.

— *Monsieur Neuner*, fleur très-grande, simple, bien faite, d'un beau violet, centre blanc de neige, coloris nouveau, superbe.

— *Président Porcher*, fleur simple, aussi grande que le D. Magnificum, pyramide compacte d'un beau bleu clair très-tendre à centre blanc très-pur; plante hors ligne, coloris nouveau.

Lantana. L'abbé Touvre, fleur très-grande, forte panicule, aurore bordé de carmin vif, passant au carmin très-foncé; supérieur à Docteur Sicard; superbe.

— *Wilhem Schule*, fleur grande, en forte ombelle, d'un rose carné, jaune canari au centre passant à l'aurore; coloris nouveau, très-joli.

Phlox (Rendatler). *Christine Mayette*, fleur très-grande, bien arrondie, rose très-tendre, étoile rose carminé au centre, très-beau.

— *De Lardemelle*, fleur très-grande, bien faite, blanc très-pur, avec étoile rose lilacé, magnifique.

— *G. Vallée*, fleur moyenne, rouge vif très-foncé, étoile carmin au centre, entourée d'un cercle rose tendre; tr. multiflore, superbe.



Annica-Bricogne pinx. Visto sc.

Gloire de Dijon.

N. Rémond imp. r. des Noyers, 65, Paris.

Phlox. L'abbé Sérodino, fleur grande, forme parfaite, beau rose tendre avec une étoile blanche au centre, très-joli.

— *Maria Lamarcq*, fleur très-grande, bien arrondie, fond blanc pur, légèrement lavé violet, étoilé carmin violacé au centre; plante de premier ordre.

— *M. de Saint-Innocent* (Decussata), fleur grande, bien faite, pétales serrés, d'un beau rose avec une étoile carmin au centre; forme pyramidale, admirable.

Verveines (Petot). *Abbé Ferulus*, carmin, centre blanc, grande fleur et gros bouquet.

— *Abbé Lecomte* (P.), grande fleur, rouge foncé avec œil blanc; large panicule.

— *Beauté du village* (P.), rose, œil blanc.

— *La Fraîcheur* (P.), beau rose, centre blanc.

— *Madame de Dormy* (P.), rose clair, centre plus foncé; grande fleur et gros bouquet.

— *Madame de Saint-Innocent* (P.), rose, couronne rouge, œil pistache.

— *M. Ad. de Saint-Innocent* (P.), rose tendre, centre carmin.

— *M. le marquis de Saint-Innocent* (P.), plus belle que Défiance, grande fleur, gros bouquet; plante de premier mérite.

— *Surpasse Apollon* (P.), grande fleur bleu de roi; gros bouquet; plante d'un grand mérite.

— *Vesta* (P.), violet clair, centre plus foncé.

Thébat-Larché.

ROSE GLOIRE DE DIJON.

(Pl. x).

Ce Rosier est d'une végétation vigoureuse; les rameaux sont gros, allongés et d'un vert brun, armés d'aiguillons peu nombreux, gros, courts, élargis à la base et recourbés à leur extrémité. Les feuilles sont composées de trois à cinq folioles larges et arrondies, peu profondément dentelés, lisses, luisantes et d'un vert sombre en dessus.

Pédoncule court et très ferme.

Tube de calice court, renflé, globuleux.

Boutons ronds à cinq sépales écartés, entre lesquels on aperçoit le rouge des revers des pétales.

Fleurs très grandes, presque globuleuses, pleines, régulières, souvent solitaires, ouvrant bien, d'un coloris ravissant, jaune saumoné plus foncé sur les pétales du centre et nuancé de rose carminé, augmentant d'intensité au fur et à mesure de l'épanouissement, à revers des pétales cuivrés.

Odeur prononcée.

Floraison abondante.

Cette magnifique rose paraît devoir être classée parmi les *Thés;* mais elle a aussi quelques affinités avec les *Rosiers Ile-Bourbon;* sa vigoureuse végétation et sa rusticité surtout (elle a peu ou point souffert des froids de l'hiver 1854 à 1855) la rapprochent beaucoup de ces derniers. Si nous ne craignions pas que la fusion n'amène aussi la confusion dans la nomenclature des Roses, nous proposerions de créer, à l'instar des grands maîtres, une nouvelle section sous la dénomination de ces deux mots fusionnés : *Thés-hybridés,* et nous lui donnerions pour type la *Rose Gloire de Dijon,* et peut-être aussi le *Souvenir de la Malmaison.*

Quoi qu'il en soit, c'est une bonne et excellente acquisition. Ce n'est déjà plus une nouveauté ; mais la beauté de ses fleurs, sa floraison abondante et sa belle végétation sont autant de qualités qui la recommandent aux nombreux amateurs de ce beau genre.

Rien de particulier dans sa culture. Ce Rosier vient admirablement greffé et franc de pied ; ces derniers peuvent avantageusement servir à garnir une muraille, un treillage, etc. Il a été mis au commerce en 1853, par M. Jacotot, horticulteur à Dijon.

Eugène Vérdier fils aîné.

REVUE CRITIQUE DES PLANTES D'ORNEMENT.

Acineta. Ce genre de la famille des orchidées est un démembrement du genre *Peristera* de la tribu des Vandées. Il comprend des plantes à pseudobulbes d'où naissent plusieurs feuilles plissées. Les fleurs sont élégantes, disposées sur une hampe radicale, et présentent 3 folioles florales extérieures concaves, presque connées, et 3 intérieures, libres, dont l'inférieure ou labellum dressée.

Cinq espèces sont actuellement dans les cultures européennes. *A. Barkeri* et *longiscapa*; du Mexique; *A. Gigas* et *Warscewiczii* de la Nouvelle-Grenade; *A. Humboldtii*, de Venezuela.

Toutes ces plantes sont de haute serre-chaude. On les cultive dans des vases en fer galvanisé, à jour, remplis de morceaux de terre de bruyères mélangées de mousse des marais ou sphagnum.

Aconitum (Aconit). Plantes vivaces de la famille des renonculacées, à feuilles découpées, à fleurs irrégulières, présentant un calice à cinq sépales dont un, le supérieur, en forme de capuchon dans lequel sont renfermés deux pétales en casque munis d'un long onglet.

Le commerce est riche aujourd'hui en espèces de ce genre. Quatre ont les fleurs blanc-jaunâtre ou jaune : ce sont les *A. album* ou *ochroleucum*, *Anthora*, *lycoctonum*, *vulparia*. Toutes les autres ont les fleurs d'un bleu plus ou moins pourpré. Les catalogues énumèrent les espèces suivantes :

Aconitum autumnale.
— barbatum.
— bicolor, var. du Napellus.
— breterianum.
— californicum.
— cammarum.
— chinense, ou sinense. ou Sieboldtii.
— decorum.
— eminens.
— exaltatum.
— excellentissimum.
— Gmelini.
— illinitum var. du tortuosum.
— japonicum.
— longiflorum.

Aconitum Mielichoferii.
— napellus.
— neubergense, var. du napellus.
— nitidum.
— orientale.
— paniculatum.
— rostratum.
— rubellum, v. du napellus.
— septentrionale, var. à fl. bleues du lycoctonum.
— speciosum.
— tenuifolium, var. du napellus.
— variegatum.
— versicolor.

Tous les aconits sont des plantes d'ornement par leurs longues grappes de fleurs qui ont une forme très curieuse. Par leur taille qui atteint en moyenne un peu plus d'un mètre, ils peuvent prendre place sur le troisième plan des massifs ou servir de bordure aux groupes d'arbres et arbustes. Mais nous devons dire, cependant, que leur présence dans les jardins n'est pas sans danger; toutes ces plantes étant vénéneuses. Là où il y a des enfants, nous conseillons de n'en point planter, ou alors de les placer assez loin des allées pour que l'homme même ne puisse en arracher les fleurs; car il est assez naturel, lorsqu'on a une

fleur à la main, de la porter ensuite à la bouche, et, sans causer l'empoisonnement, elle peut occasionner de petits accidents toujours fort désagréables.

Les aconits sont des plantes rustiques de pleine terre, qui se plaisent particulièrement dans les terrains frais, et à mi-ombre. Le meilleur mode de multiplication est la séparation des touffes, à l'automne ou de bonne heure au printemps. Les graines doivent être semées aussitôt après la récolte, en bonne terre tenue fraîche pendant l'été; on couvre le semis avec de la litière durant les gelées; la germination a lieu au printemps suivant.

Les espèces les plus remarquables, sont : *versicolor*, *bicolor*, à fleurs blanches panachées de bleu; *rubellum*, à fleurs bleu teinté de rouge; *Japonicum*, *Chinense*, *napellus*, *paniculatum*, à fleurs bleues.

Acorus. On désigne sous ce nom des plantes aquatiques de la famille des Aroidées, qui ont des feuilles longues et étroites, rubannées comme celles des graminées, mais plus raides et se tenant droites; les fleurs très insignifiantes, forment des épis cylindriques sur les tiges ailées qui ressemblent aux feuilles.

L'*A. Calamus* est indigène et croît dans les marais. Bien que signalé dans le *Bon jardinier*, nous ne pouvons le considérer comme plante d'ornement des eaux. L'*Acorus gramineus*, à feuilles panachées, est plus ornemental; mais il est presque microscopique, et, comme toutes les plantes panachées, il est plus délicat et périt souvent, lors même qu'il a été abrité avec de la paille pendant l'hiver; il faudrait le ranger dans l'orangerie, et, pour ce fait, nous le regardons comme impropre à l'ornementation des pièces d'eau.

Acrocomia. Ce genre appartient à la famille des palmiers. Il comprend de grands arbres de l'Amérique tropicale à tige souvent ventrue vers leur milieu, et armée d'épines. Les feuilles qui sont pennées, un peu crispées, sont également garnies d'épines sur le pétiole commun. Les fleurs sont monoïques, renfermées dans des spathes ligneuses, épineuses; les mâles occupent la partie supérieure du régime et les femelles les ramifications inférieures; à ces fleurs succèdent des fruits ou drupes globuleuses de la grosseur d'une prune, de couleur vert olive foncé.

Deux espèces seulement sont connues des botanistes : le *Mexicana* et le *sclerocarpa*; la culture ne possède que ce dernier.

Il faut à ce palmier la serre chaude, et les soins que réclament toutes plantes de cette température.

Acronychia. Les *Acronychia* sont des arbres et des arbustes qu'on

rencontre en Asie et en Australie. Leur place dans les classifications botaniques est assez incertaine; on les rapproche des *Zanthoxylées*, démembrement de la famille des *Térébinthacées*. Leurs feuilles sont opposées, simples, entières, très-finement ponctuées, laissant échapper une légère odeur aromatique. Les fleurs disposées en cymes paniculées à l'aisselle des feuilles sont composées de 4 sépales, 4 pétales glanduleux, 8 étamines, et d'un ovaire surmonté d'un style court.

L'*Acronychia Cunninghamii* figure seul dans les catalogues marchands. Il est originaire de la Nouvelle-Hollande, et de serre froide sous notre climat. C'est une plante d'amateur et non d'ornement.

Acropera. Orchidées de la tribu des Vandées, et originaire du Mexique. Elles sont voisines des *Cymbidium*; le genre a été créé, par M. Lindley, avec le *Maxillaria galeata*. Les *Acropera* sont épiphytes et munis de pseudobulbes qui portent les feuilles; les fleurs sont rassemblées en grappes radicales, renversées et présentent 3 folioles florales extérieures étalées, la supérieure formant un peu le casque; 3 intérieures dont 2 petites étalées obliques et tronquées au sommet; la 3me ou labellum est munie d'un onglet et divisée en 3 lobes; celui du milieu en forme de sac.

Les catalogues Linden, Van Houtte et Chantin qui se livrent plus particulièrement à la culture d'orchidées, mentionnent les *A. Hoddigesii*, et sa variété *grandiflora; pallida, atropurpurea, purpurea, furcata*, auquel il faudrait réunir selon M. Van Houtte le *luteola* ; mais Linden ne paraît pas être de cet avis; il donne le *luteola* comme espèce et réunit à lui l'*Acropera concolor* de certains horticulteurs.

La culture de ces plantes est la même que celle des Acineta.

Acrophyllum. Sous le nom d'*Acrophyllum venosum* et *verticillatum*, on cultive un arbrisseau de la famille des *Saxifragées* et de la tribu des Cunoniacées, que Don a décrit comme *Calycomis verticillata*. Les tiges sont dressées, rameuses, garnies de feuilles simples, verticillées par trois. Les fleurs petites et blanches sont réunies en grand nombre en verticilles, qui constituent, au sommet des rameaux, un épi interrompu surmonté d'un petit bouquet de feuilles rouges. — C'est un joli arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, et qui doit trouver place dans les serres froides et jardins d'hiver.

Acrostichum. Genre de la famille des fougères, dans lequel sont réunies des espèces herbacées dont les sporanges, ou organes de la reproduction (vulgairement graines), tapissent entièrement le dessous des frondes (feuilles).

On a divisé ce genre en deux : l'un qui conserve le nom d'*Acrostichum*, comprend les espèces à feuilles découpées latéralement et dont les sporanges tapissent entièrement leur face inférieure. On possède vivantes, les A. *brevipes* ou *callœfolium*, *erytrochyton*, *flagelliforme*, *inæquale* ou *aureum* et *viscosum*.

L'autre division ou genre, désigné par le nom de *Platycerium*, renferme les espèces à feuilles simples mais fendues au sommet longitudinalement et ne présentant de sporanges que dans la portion supérieure ou inférieure. On cultive les P. *alcicorne et grande*.

Ces fougères sont très curieuses, surtout celles du genre Platycerium, par des frondes stériles qui forment une sorte de bouclier à la base duquel naissent les frondes fertiles, c'est-à-dire celles qui portent les organes de la reproduction. Elles sont de serre chaude. On les cultive en pots remplis de terre de bruyère; on peut aussi appliquer les Platycerium, surtout le *grande*, sur des troncs d'arbres morts, des plaques de liége, de tourbe, etc. ; l'humidité de la serre et les seringuages suffisent pour entretenir la végétation.

FHÉRINCQ.

QUELQUES MOTS SUR LA CULTURE DU DAHLIA.

Le Dahlia est, sans contredit, la plus magnifique plante de nos jardins ; sa culture est facile dans tous les sols ; mais si on veut une floraison splendide et suivie, depuis le mois de juillet jusqu'au mois de novembre, il exige quelques soins. Voici comment je traite ma collection qui, au dire des amateurs qui la visitent, fournit des fleurs aussi nombreuses que belles.

Au mois de mai, je plante, en terreau dans des pots de 0 m. 20 c., mes boutures sortant des godets dans lesquels elles ont été enracinées; je les mets sous châssis jusqu'à ce qu'elles aient pris un embompoint fort raisonnable (à défaut de châssis, on peut enterrer les pots dans une couche chaude ou les mettre devant un mur au midi ; si on les mettait en place immédiatement, on aurait les fleurs bien plus tard); vers les premiers jours de juin, je les sors à l'air libre à l'exposition du midi ; là, je les soigne jusqu'à leur première fleur (un Dahlia ainsi traité vieillit avant l'âge et se met plus tôt à fleur). Il est alors fin juin, époque de la plantation; j'enfonce à 0 m. 40 c. en terre, à l'endroit où chaque Dahlia devra être planté, mes premiers tuteurs d'un mètre de longueur ; je fais au pied de chacun un trou profond, dans lequel je mets plein un pot à

Dahlia de fumier à demi consommé, que je mêle à la terre du fond à l'aide d'une fourche ; mes trous ainsi préparés, j'assemble mes Dahlia par lot de la même couleur, et alors prenant un lot, je suppose les jaunes, je les distribue à peu près à égale distance d'un bout à l'autre de ma plantation ; vient ensuite le deuxième lot d'une autre couleur que j'intercale entre les premiers placés, et ainsi de suite pour chaque autre couleur ; j'évite ainsi l'inconvénient immanquable d'avoir plusieurs variétés à peu près semblables, qui, étant trop rapprochées, se nuiraient et feraient tort à l'harmonie de la floraison.

Toutes mes plantes ainsi placées, je les enterre chacune au pied de leur tuteur et les y attache sans les serrer; je leur laisse un bassin pouvant contenir au moins un demi-arrosoir d'eau; je remplis ce bassin avec du fumier à demi consommé, appelé paillis ; j'étends de ce même paillis, d'un bout à l'autre de ma plantation, quelques centimètres d'épaisseur seulement ; par ce moyen je conserve l'humidité dans ma terre qui n'est jamais battue par les grandes pluies ni crevassée par les longues sécheresses, et j'économise la plus grande partie des arrosages qui doivent être peu fréquents mais copieux. J'arrose, en moyenne, huit fois par saison; un demi-arrosoir tant que la plante n'a pas atteint tout son développement et un arrosoir quand elle est en pleine fleur ; je ménage l'eau tant que mes plantes ne sont pas en fleur afin de les empêcher de devenir trop fortes.

Nous voici arrivés au mois d'août, la plante a presque atteint son entier développement ; il lui faut son deuxième tuteur, bien caché dans le feuillage, après lequel j'attache avec de la forte ficelle la tige du milieu ; les branches latérales sont assemblées par trois ou quatre, avec une fine ficelle formant un anneau de 0 m. 30 c. à 0 m. 40 c., attaché au tuteur qui les maintient sans les déranger de leur position, et sert à les empêcher d'être détachées de leur tige par le vent. Voilà tous nos grands travaux finis, il ne nous reste plus qu'à admirer les beautés, qui, de jour en jour, deviennent plus attrayantes et plus nombreuses ; les nouveautés surtout après lesquelles nous avons attendu avec tant d'impatience, et qui, il faut bien l'avouer, ne tiennent pas toujours ce que leurs parrains ont promis pour elles, soit parce que l'horticulteur nous les a vendues sans les avoir fait fleurir chez lui, et ne les connaissant que d'après la description du semeur de qui il les tient, soit encore parce que nous les cultivons toujours à la même place, sans renouveler la terre et la fumer convenablement ; j'ai vu, dans ce dernier cas, deux tubercules pris sur un même pied, fleurir,

l'un magnifique et l'autre très médiocre ; c'est pourquoi il ne faut pas condamner un Dahlia la première fois qu'il se conduit mal.

Ce qui nuit encore à une belle floraison, ce sont les fleurs flétries, qui, au lieu d'être coupées au moins deux fois par semaine, sont presque toujours abandonnées sur leurs tiges, y absorbent un reste de sève au détriment des jeunes fleurs, et gâtent la verdure en s'effeuillant dessus.

J'aurais pu m'étendre davantage sur cette notice, mais il aurait fallu faire un livre, et je suis persuadé qu'en suivant ce que j'indique, on aura lieu d'être satisfait des résultats. Si pourtant, quelques amateurs désiraient de plus amples renseignements, ils pourraient me le faire savoir; je me ferais un vrai plaisir de satisfaire à leur demande.

Chauré,
Horticulteur-semeur de Dahlia, à Vitry-le-François.

SUR LE MODE DE NUTRITION DES ORCHIDÉES (1),

Par M. Payen.

Dans la séance du 24 janvier dernier, une communication sur la culture, dite sans engrais, de l'Igname du Japon (*Dioscorea Batatas*), me donna l'occasion de dire, ou de rappeler, que toute plante exige, pour son développement complet, le concours des matières minérales décélées dans ses tissus par l'analyse, outre une certaine dose de substances d'origine végétale ou animale désagrégées, propres à lui servir de nourriture et à faciliter ainsi l'exercice de ses fonctions. Que ces conditions doivent être avant tout remplies, par le sol ou les engrais, pour donner aux organes des végétaux vivants le pouvoir d'emprunter aux gaz ou vapeurs atmosphériques un complément de nourriture.

Il me semblait qu'une grande partie des éléments indispensables au succès de la culture en question, avait dû être fournie par les feuilles mortes enfouies autour des plantes ou boutures, si réellement le sol par lui-même était sableux ou stérile. A cette loi générale sur la nutrition des plantes, on pouvait opposer, il est vrai, une large exception admise généralement et qui se trouvait implicitement comprise dans les conclu-

(1) Extrait du Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture.

sions d'un très intéressant mémoire présenté à la séance suivante par notre collègue, M. Duchartre.

En effet, un grand nombre d'Orchidées, fausses parasites, vivent, disait-on, exclusivement aux dépens de l'eau la plus pure, de l'air et des gaz atmosphériques.

Cette hypothèse, si généralement admise, ne me semblait, cependant, nullement fondée; elle eut été en contradiction avec plusieurs des lois de la composition intime des différents organismes végétaux, lois que j'ai découvertes et qui n'ont encore rencontré aucune objection sérieuse.

Ce fut dans la pensée que l'étude chimique des feuilles et racines des Orchidées éclaircirait cette question intéressante au point de vue physiologique et horticole, que j'entrepris de déterminer par l'analyse la composition de ces plantes remarquables, et j'ai pu dire, dans l'avant-dernière séance de votre conseil d'administration, que les résultats analytiques s'accordaient à confirmer les lois générales précitées, au lieu de les détruire; qu'en effet, les Orchidées ne vivent, dans aucun cas, exclusivement d'air et d'eau; qu'au contraire on doit reconnaître que les substances (morceaux de bois, d'écorce d'arbres, de liége, mousse, etc.), considérées jusque là comme de simples supports, offrent, sous leur apparente inertie, aux racines qui viennent les parcourir ou s'y attacher étroitement, les éléments indispensables à leur nutrition.

En citant ici quelques-uns des faits irrécusables sur lesquels mon opinion se fonde, j'ai l'espérance de faire partager ma conviction à tous mes collègues.

L'analyse faite séparément des racines aériennes flottantes, des racines adhérentes à l'écorce d'une bille de chêne ou en contact avec la mousse, des tiges, des feuilles et des fruits de la vanille (*Vanilla aromatica*), m'a donné (outre les matières organiques azotées et non azotées des végétaux), des substances minérales : silice, sels alcalins calcaires et magnésiens, phosphates, en proportions différentes dans les différents organes, et suivant leurs relations avec les supports en question, ainsi qu'on le remarque dans les matières minérales de plantes développées sur un sol approprié à leur propre composition.

Les analyses comparées des grandes feuilles et des racines aériennes de l'*Oncidium intermedium*; la composition déterminée de même de l'*Oncidium flagellatum* et de l'*Oncidium juncifolium* offrit des résultats analogues.

Je ne voudrais pas m'exposer à fatiguer l'attention indulgente de l'assemblée en citant tous les chiffres de ces analyses. Cependant il me sera peut-être permis de fixer les idées par quelques nombres, en ajoutant ici que les proportions des substances minérales sont bien loin d'être insignifiantes, qu'elles s'élèvent, relativement à la substance desséchée des diverses parties analysées, jusqu'à 11, 12, 14 et 16 pour 100, et qu'aucune n'en a offert moins de 9 à 7 centièmes de son poids total ; la silice dosée isolément représentait de 1, 5 à 6 pour 100 du poids des feuilles desséchées. Ces matières minérales, en de telles proportions, ne pourraient évidemment être fournies par l'eau pure, ni par l'air, les vapeurs ou les gaz atmosphériques ; elles se trouvent contenues dans les supports prétendus inertes; ceux-ci se désagrégent et s'amoindrissent graduellement sous les étreintes de la végétation parasite. Il ne faut pas chercher ailleurs la base véritable de la nutrition des Orchidées suspendues aux arbres ou écorces privées de vie, et je ne puis douter un seul instant que mon savant confrère, M. Moquin-Tandon, ne soit conduit à des conclusions semblables, en cherchant à déterminer les relations organographiques et physiologiques existantes entre les racines des plantes de ce genre et leurs supports ligneux ou subéreux.

Je désirerais être également assuré que mes collègues ici n'ont trouvé cette communication ni trop longue, ni trop peu digne de leur indulgente attention.

Nouveaux faits communiqués dans la séance du 27 mars et faisant suite à la note sur les Orchidées fausses parasites.

Sous les climats chauds, la végétation des Orchidées fausses parasites doit, me semble-t-il, hâter la décomposition des vieux arbres auxquels ces plantes s'attachent, car elles concourent sans doute avec les lichens et diverses autres cryptogames à l'absorption des eaux pluviales, entretenant ainsi une humidité favorable à la désagrégation des écorces qui les supportent et les alimentent en partie, favorable aussi à la fixation des poussières formées de substances terreuses et organiques, que les vents transportent et qui, déposées sur les amas de racines en partie désagrégées, doivent concourir à la nutrition des racines nouvelles, et par suite, des organes foliacés et autres.

Il en est peut-être autrement des Orchidées entièrement aériennes suspendues dans nos serres, par de simples fils métalliques ?

Dans ce cas, qui diffère plus ou moins des conditions naturelles

de leur végétation, les eaux douces, de sources et de rivière, fréquemment employées en bassinage et contenant par litre 25 à 50 centigrammes de sels alcalins et terreux, de silice et de matières organiques, concourraient-elles avec les poussières minérales et autres à leur fournir un engrais utile à leur développement?

Telle est la question que j'ai tenté de résoudre : profitant donc de l'offre obligeante de notre collègue M. Neumann, qui voulut bien mettre à ma disposition plusieurs de ces plantes, j'ai procédé aux expériences qui pouvaient déterminer les proportions d'eau, de cendres, de matières salines et de silice. Voici quelques-uns des résultats obtenus :

	100 DE LA PLANTE NORMALE contenaient :		100 de la plante desséchée ont donné cendres ou matières minérales.	100 DE CENDRES renfermaient :	
	Eau.	Substance sèche.		Silice.	Sels minéraux et traces de charbon.
Phalangium viviparum. .	86,49	13,51	10,50	1,14	98,86
Spiromena fragrans . .	94,39	5,61	10,769	8,60	91,40
Dendrobium nobile. . .	83,67	16,33	5,839	1,25	88,75
Epidendrum elongatum. .	85,32	14,68	8,82	0,11	99,99

La petite quantité de matière ne m'a permis de déterminer les proportions d'azote (ou de substances azotées), que sur le *Phalangium viviparum* et le *Spiromena fragrans* ; le 1er (*Ph. viv.*) contenait pour 100 de matière sèche 1,28 d'azote, représentant 8,32 de substance azotée, et le 2e (*S. fr.*), 1,74 d'azote équivalant à 11,31 de matière azotée.

Ces analyses prouvent que dans les Orchidées aériennes contenant des proportions d'eau variables, entre 85 et 94 centièmes, la matière sèche formant 5,6 à 16,3 pour 100, est composée de matières organiques et de substances minérales ; les premières peuvent avoir été fournies en grande partie par les gaz atmosphériques, comme cela a lieu pour le plantes terrestres, mais les substances minérales ne peuvent avoir la même origine ; elles se montrent d'ailleurs en quantités très notables : formant pour 100 parties de la matière sèche, de 5,8 à 10,7.

Si l'on considère en outre que ces Orchidées, comme toutes les autres, laissent dans leurs cendres des carbonates alcalins et terreux

qui proviennent évidemment des sels minéraux produits par la combinaison des acides végétaux, formés dans la plante, avec les bases minérales empruntées aux composés inorganiques ou aliments minéraux, si l'on ajoute que les sels minéraux comme la silice sont sécrétés dans des organismes distincts et non distribués au hasard, on sera bien forcé d'en conclure que les matières minérales sont indispensables à la constitution de ces tissus, par conséquent à la nutrition des plantes de cette famille comme de tous les autres; que sans doute, sauf les différences dans les proportions aussi, les gaz ammoniacaux et azotiques concourent avec l'acide carbonique et l'azote de l'air à former la cellulose et les substances organiques azotées de ces plantes; qu'en un mot les lois du développement de ces végétaux, de leur composition chimique, de la distribution des composés minéraux dans des organismes spéciaux disposés pour les recevoir, malgré de très notables dissemblances relatives à l'habitat, à quelques particularités de leur structure, aux moyens naturels ou artificiels de leur procurer une nourriture appropriée à leurs conditions d'existence, ne font pas exception aux lois générales de la végétation.

POMME DE TERRE.

Remède infaillible contre la propagation ultérieure de la maladie des pommes de terre et pour son entière extirpation, ainsi que d'une maturité plus précoce et d'un bien plus fort rendement.

C'est dans la pomme de terre elle-même qu'est renfermé le germe de la maladie, qui exerce depuis si longtemps ses ravages sur ce tubercule, et cette maladie, ou plutôt le germe de cette maladie, n'est autre chose qu'une surabondance des parties aqueuses. Il paraît que, sous l'influence des années pluvieuses qui viennent de se succéder, la pomme de terre s'est tellement imprégnée d'eau, que c'est cette circonstance précisément qui en a occasionné la pourriture.

Les comptes rendus des divers essais tentés dans ces derniers temps pour extirper un fléau qui a donné de si vives inquiétudes, au point de vue de l'alimentation publique, m'ont déterminé à faire, de mon côté, quelques expériences. Ces expériences, auxquelles je me suis livré depuis trois ans, ont consisté dans la dessiccation des pommes de terre par leur mise au contact d'une chaleur artificielle.

Le procédé que j'ai livré à la publicité en février 1852, et qui émanait

d'un agronome des environs de Mayence, renfermait déjà l'indice de ce fait : Que les pommes de terre séchées avant d'être plantées résistent à la pourriture. Cet agronome faisait porter, au mois de mars, les pommes de terre qu'il destinait à la plantation, au grenier, où elles étaient répandues et exposées aux courants d'air jusqu'au moment de la plantation. Il répéta ce procédé pendant cinq années, et il assure n'avoir jamais récolté de pommes de terre malades, tandis que celles de ses voisins pourrissaient régulièrement.

Une autre méthode, qui paraît encore plus rationnelle, nous est fournie par un homme dont la véracité est suffisamment garantie par sa position même. Cette méthode a été expérimentée pendant une longue série d'années, et elle se recommande par un succès qui n'a pas été une seule fois démenti.

Comme il arrive d'ordinaire, ce fut le hasard qui fit découvrir à M. Bollmann, conseiller d'État et professeur à l'institut agricole de Grigoretski (Russie), que les pommes de terre séchées au contact d'une chaleur artificielle ne sont pas sujettes à la pourriture.

M. Bollmann ne dut donc cette découverte qu'au hasard ; mais l'année suivante il sut en profiter en séchant toutes les pommes de terre qu'il avait destinées à la plantation, et, pour la seconde fois, il fit une récolte saine et abondante, tandis que tout à l'entour les pommes de terre étaient fortement atteintes par la pourriture.

Ce nouveau succès était trop remarquable pour ne pas attirer toute l'attention de M. Bollmann. En 1852, il fit une expérience encore plus décisive. Sa provision de pommes de terre destinée à la plantation étant venue à s'épuiser, il fut forcé d'en acheter chez un voisin. Celles-ci portaient les traces les plus évidentes de la maladie, et il y en avait même qui étaient complétement pourries. Il les plaça, durant un mois, dans une chambre fortement chauffée, et il consacra huit autres jours à en achever la dessiccation. Or, par l'effet d'une inadvertence, la chaleur avait été rendue si intense cette fois, que l'on craignait que le germe ne fût détruit. Les pommes de terre furent plantées cependant, et, contre toute attente, elles poussèrent si fort et de si bonne heure, que l'on put récolter de jeunes tubercules trois semaines plus tôt qu'à l'ordinaire. Beaucoup de pieds produisirent une quantité considérable de pommes de terre, et bien que les champs voisins fussent tous atteints par la pourriture, on ne pouvait apercevoir ici, ni sur les fanes, ni sur les tubercules, la moindre trace de maladie.

Le succès extraordinaire que M. Bollmann avait obtenu pendant

trois années consécutives, le détermina à rechercher si d'autres cultivateurs n'avaient pas fait la même remarque que lui ; il en trouva effectivement deux.

Un, M. Losewski, du canton de Sebugé, gouvernement de Witebsk, avait employé la même méthode depuis quatre ans, c'est-à-dire qu'il avait séché les pommes de terre qu'il destinait à la plantation, et depuis lors ses récoltes se trouvèrent entièrement à l'abri de la maladie. Ce fut aussi le hasard qui lui avait enseigné ce procédé. En effet, ayant, à l'occasion de la récolte de ses pommes de terre, il y a cinq ans, mis un de ces tubercules dans sa poche, il le jeta, en rentrant chez lui, sur le fourneau, où il fut oublié et où il resta jusqu'au printemps suivant. Il le retrouva alors tout à fait desséché et ratatiné; il eut la curiosité de le planter, et obtint, à sa grande surprise, des produits abondants et entièrement sains. Ce fut un trait de lumière pour M. Losewski, qui, depuis ce temps, fit tous les ans sécher ses pommes de terre avant de les planter, et cela avec le plus grand succès.

La seconde observation de ce genre fut faite par M. Wasilewski, propriétaire dans le gouvernement de Mohilew. Il avait l'habitude de conserver les pommes de terre, destinées à son ménage, dans le local où il faisait fumer ses jambons; or, en 1852, les plants étant venus à lui manquer, il dut, pour achever une plantation commencée, prendre des pommes de terre placées, depuis un mois, sur l'âtre où il fumait ses jambons. Ces dernières donnèrent une très-bonne récolte, tandis que toutes celles qui n'avaient pas été desséchées furent fortement atteintes par la maladie.

La température nécessaire pour obtenir une dessiccation convenable des pommes de terre, n'est pas exactement indiquée par M. Bollmann. La chambre dans laquelle il fit ses premières expériences avait une température d'au moins 22 degrés centigrades. Il plaça, à titre d'essai, des tubercules dans un compartiment du fourneau où le thermomètre marquait de 58 à 60 degrés; il augmenta même la chaleur à tel point que les téguments des pommes de terre en furent roussis, sans toutefois qu'il y eût destruction des germes, et ces tubercules produisirent des fanes vigoureuses.

M. Bollmann prétend qu'une dessiccation obtenue à l'aide d'une grande chaleur artificielle est surtout très-avantageuse, et qu'il vaut mieux opérer cette dessiccation avec rapidité que lentement; que la partie charnue de la pomme de terre doit se durcir et ses téguments devenir rugueux, comme si on la grillait, et, enfin, que le printemps est préférable à l'automne pour cette opération.

M. Lindley, qui a publié les résultats ci-dessus dans le *Gardener's Chronicle*, ajoute que les pommes de terre fortement séchées, non-seulement sont préservées de la maladie, mais sont douées, en même temps, d'une force végétative extraordinaire; ce qu'il attribue à cette circonstance que la fécule de la pomme de terre, substance indissoluble, se change, sous l'influence d'une température élevée, en une mucosité appelée dextrine, et en sucre, substances qui se dissolvent immédiatement et passent sans peine dans le tissu cellulaire de la plante, aussitôt que la végétation a commencé.

La dessiccation de pommes de terre offre cet autre avantage, qu'elle stimule la maturation de ces tubercules.

Me guidant d'après le rapport que je viens de mentionner, je fis porter toutes les pommes de terre, que je destinais à la plantation, dans une chambre fortement chauffée, où elles furent placées sous le fourneau et tout autour de celui-ci. Elles restèrent dans cette position durant trois semaines, et elles finirent par se dessécher à tel point, qu'elles avaient l'air entièrement ratatinées. Toutes les personnes qui les virent s'accordèrent à dire que c'étaient des pommes de terre gâtées; ce qui ne m'empêcha pas cependant de les planter au commencement du mois de mai.

Il n'y avait que des pommes de terre de grosseur moyenne. Elles ne furent point découpées, mais plantées entières. La terre qui les reçut n'avait point été fumée; c'est pourquoi je fis mettre, d'après les indications de M. Chrétien Schlieter, de Hérisau, quelques poignées d'aiguilles de pins dans chacune des fosses, qui furent recouvertes de terre comme à l'ordinaire, après avoir reçu, chacune, une pomme de terre.

Au bout de dix à douze jours, j'eus le plaisir de voir pousser mes pommes de terre, *sans qu'une seule fît défaut*. Leurs fanes devinrent fort élevées et se dressèrent comme un taillis, durant tout l'été, et cela nonobstant la hauteur extraordinaire des tiges. Ces fanes étaient plus luxuriantes et d'un vert plus beau que tout ce que l'on pouvait voir ailleurs dans nos champs; aussi étaient-elles toutes remplies de fleurs.

Selon l'usage, les pommes de terre furent buttées pendant l'été. Dans le courant du mois d'octobre, les fanes étant séchées, je procédai à la récolte, et, à ma grande joie, je trouvai dans chaque fosse de 24 à 26 grands et beaux tubercules parfaitement sains; ils furent goûtés et trouvés délicieux, surtout fort farineux; en un mot, ils ne laissaient rien à désirer.

Encouragé par un si beau succès, je vais renouveler mon expérience cette année; seulement il serait à souhaiter que des cultivateurs intel-

ligents fissent le même essai que moi, et publiassent les résultats qu'ils obtiendraient.

En terminant je dois faire observer encore que, dans les terres où les pommes de terre se cultivent en grand, soit comme fourrage, soit pour la distillation, on ne saurait guère les sécher dans une chambre chauffée, parce que l'espace serait trop restreint dans ce cas. Ce qu'il y a de mieux à faire alors, c'est de les sécher dans le four au moment où l'on vient d'en retirer le pain ; il ne faudrait pas, cependant, que les pommes de terre fussent placées sur la pierre du four toute nue; mais bien sur des ais disposés à cet effet dans le four ; on fermerait ensuite le bouchoir et on laisserait les pommes de terre en cet état, jusqu'à ce que le four se fût refroidi. Toutefois, après avoir retiré les pommes de terre du four, on devra se garder de les placer dans la cave, car l'humidité les pénétrerait de nouveau; il vaudrait donc mieux les placer dans un endroit sec, comme, par exemple, une chambre de l'étage supérieur, et les y conserver jusqu'au moment de la plantation.

Strasbourg et Wolfisheim, en février 1856. Ottmann père.

LONGÉVITE.

Nous empruntons au journal de notre localité les lignes suivantes : « Jean Salvan, ancien jardinier au château de Patuel, commune de Saint-Vincent-sur-Isle, est décédé dans les premiers jours de février 1856, à l'âge de 109 ans et 9 mois; il était né le 13 mai 1746. Ses facultés intellectuelles ne lui ont jamais fait défaut jusqu'à l'heure de sa mort, et ce n'est que depuis quelques mois que ses forces épuisées ne lui permettaient plus de se rendre aux offices de sa paroisse et de se livrer à ses occupations. »

Cet exemple de longévité est une preuve que le travail nourrit l'homme et que le jardinage entretient son moral. T. L.

Paris. — Imprimerie horticole de J.-B. Gros, rue des Noyers, 74.



Annica Bricogne pinx. *Visto sc.*

Pivoine en arbre

Prince Troubetkoy

PIVOINE TROUBETKOY

(Pl. xi).

La *Pivoine Troubetkoy*, que nous figurons dans ce numéro, est une des plus jolies variétés de la section des arborescentes. L'arbuste est très vigoureux. Au-dessus d'un ample et beau feuillage d'un vert foncé, s'élèvent des fleurs très larges, très pleines, parfaitement facturées, et d'une magnifique couleur rose pourpré vif.

Comme pour toutes les Pivoines, la forme de la fleur varie suivant l'exposition et le lieu dans lesquels la plante est cultivée. En plein air et sans aucun abri, la corolle est pleine, mais étalée, comme le représente notre dessin. Les individus cultivés en serre, ou simplement sous châssis froid, donnent des fleurs excessivement remplies, bombées, composées de deux à trois cents pétales, dont les extérieurs très larges, étalés, et ceux du centre dressés moins larges, formant le pavot double. Ces fleurs sont alors les plus parfaites du genre, et comme forme, et comme coloris.

C'est une remarque à faire, en effet, que cette différence de forme des Pivoines. Cette différence est tellement grande, entre deux sujets dont l'un est placé en serre et l'autre en pleine terre, qu'on pourrait très facilement en faire deux variétés très distinctes. L'année dernière nous avons vu la *Pivoine Troubetkoy* chez M. Guérin-Modeste, rue des Boulets. Elle était à l'air libre. Sa fleur était large, pleine, admirable d'élégance par la disposition de ses pétales. C'est une de ces fleurs que nous avons fait peindre et qui a été exactement reproduite quant à la forme. Cette année nous avons vu la même plante abritée ; ce n'était plus la même *facture* des fleurs ; plus de deux cents pétales s'élevaient du centre de la corolle, et lui donnaient ce caractère particulier des Pivoines hémisphériques comme dans *Louise Mouchelet*, cette autre variété de premier mérite. Pour avoir de belles Pivoines, il faut donc les cultiver en serre froide. — Mais alors que deviendra la pleine terre ? — La *Pivoine Troubetkoy* est un gain de M. Guérin Modeste, mis au commerce en 1853.

O. Lescuyer.

REVUE DES JOURNAUX D'HORTICULTURE.

PLANTES NOUVELLEMENT INTRODUITES OU RECOMMANDÉES.

Leptodactylum californicum. HOOK. (POLÉMONIACÉES).

Leptodactylum! Ce nom semble évoquer quelque espèce de saurien volant, ptérodactyles qui peuplaient les airs et qui appartenaient à une série d'êtres si singulièrement organisés d'une ancienne création. Mais, ami lecteur, comme on disait au temps jadis, il n'en est rien, il s'agit tout simplement d'une jolie Polémoniacée, dans le genre du Phlox, qui réclame une petite place dans vos serres froides.

C'est encore une de ces introductions californiennes de W. Lobb; car il paraît que ce zélé et infatigable voyageur n'envoie de l'or de cet excellent pays, que sous forme de plantes, que les Anglais font si bien valoir. Du reste, cette nouvelle introduction, si elle n'est pas d'une culture ingrate, comme il est tout à craindre, ne peut être assez payée, car d'après les dessins qu'en donne l'*Illustration horticole*, un bel avenir lui est réservé dans le monde horticole.

Correa cardinalis MULL. (RUTACÉES.)

Il paraît que l'an de grâce 1856 sera féconde en nouvelles espèces de plantes à fleurs écarlates. Après le *Delphinium cardinale*, la première place appartiendra au nouveau *Correa*. M. W. Hooker qui en a donné le premier la figure dans le *Bot. Mag.*, dit : *Nous connaissons à peine une plus désirable plante de serre tempérée fleurissant comme elle au mois de mars*. En effet, il peut s'exprimer ainsi, si le dessin qu'il en donne est exact, c'est-à-dire quand on voit des fleurs d'un écarlate vif et pur, singulièrement bordé d'un beau jaune.

Cette nouvelle espèce formerait un petit buisson bien ramifié d'un mètre de hauteur environ, qui se distinguerait de ses congénères autant par son feuillage que par sa floraison riche et brillante. Aussi, à ce double point de vue, le *Correa cardinalis* a de quoi satisfaire les plus difficiles ; une place d'honneur lui sera conservée longtemps dans nos serres.

Jacaranda gloxiniæflora. LEMAIRE (BIGNONIACÉES).

La famille des Bignoniacées nous fournit les plus brillantes plantes qui décorent nos serres de leurs guirlandes fleuries ; d'abord, toutes les

espèces du genre *Bignonia* se dénotent par un capricieux et noble développement, transparentes de feuillage et éblouissantes de floraison.

Dans le genre *Jacaranda*, la volubilité du port n'existe plus, mais en revanche on y trouve la grâce et le mouvement ; il suffit de citer le *Jacaranda mimosæfolia* qui orne si bien nos serres et dont les feuilles transparentes enlèvent aux fougères cette légèreté toute frémissante.

Maintenant, voici une nouvelle espèce, le *Jacaranda gloxiniæflora*, noble introduction qui est due au collecteur de l'établissement Werschaffelt, M. Devos, qui l'a importé en 1847 de l'île Sainte-Catherine (Brésil) et qui vient de fleurir sous le ciel brumeux de la Flandre.

D'après M. Lemaire, ce nouveau *Jacaranda* montre les plus grandes fleurs du genre (8 centim. et demi de longueur sur 8 de diamètre au limbe), d'un riche rose lilaciné, avec deux grandes et belles macules blanches sur les deux lobes supérieurs, disposées en panicule pyramidale, haute de 30 à 40 cent., qui se charge d'un grand nombre de fleurs dans tous les états de développement, selon leur degré d'insertion ; l'*Illustration horticole* nous en promet une figure prochainement.

Ouvirandra fenestralis. Poir. (Naïadées.)

Voici une plante qui, d'après les pompeuses descriptions qu'en faisaient les journaux d'horticulture, était appelée à être longtemps admirée du public horticole. Connue déjà depuis 1800 environ, et figurée dans l'ouvrage de Dupetit-Thouars, elle vient d'être introduite à l'état vivant en Angleterre par le révérend William Ellis, qui l'a rapporté de Madagascar, où elle croît sur le bord des eaux courantes.

Voici ce que nous trouvons à son sujet dans la *Revue horticole* (1855, p. 454): « C'est une plante aquatique, proche parente de l'*Aponogaton distachyus*, auquel elle ressemble jusqu'à un certain point par ses inflorescences bifurquées et par le contour de ses feuilles. *Ses fleurs sont de couleur carmin et agréablement odorantes.* » Voilà, certes, de beaux titres pour être la bienvenue dans les *Aquarium* des florimanes. Après, l'*Illustration horticole*, en faisant l'historique et la description de la plante, dit que « c'est une petite plante aquatique, à feuilles FENESTRÉES, NATANTES, A ÉPIS FLORAUX ÉMERGÉS, BINÉS ! ! à *fleurs roses*, *petites*, *mais très nombreuses et serrées*, *agréablement odorantes;* » mêmes titres de recommandation.

Mais un mois après, ce journal revient sur la plante, et, d'après la

figure que M. W. Hooker en avait donné dans le *Botanical Magazine*, dit que c'est remarquable que *l'auteur en dise et en figure les fleurs blanchâtres et qu'il se taise sur leur odeur*, tandis que les auteurs qui en ont traité avant lui, ont prétendu, que ces fleurs *sont roses et odorantes* ! En effet, ceci est bizarre, et ne s'explique pas ; mais il paraît que pour le savant M. Hooker, il n'est de véritable beauté

Que sur le front où règne la candeur.

Arrive à son tour la *Flore des serres*, qui en donne une *mirobolante* figure à *fleurs d'un blanc jaunâtre* ; quant à l'odeur, *motus*. Maintenant à quoi s'en tenir ; que la plante figurée dans le *Botanical magazine* et dans la *Flore des serres*, ne soit une variété à fleurs blanches, qui aurait peut être perdu son odeur dans la traversée ? Ceci est probable, car on a dit quelque part que

Le parfum des fleurs est un hymen d'amour, comme le chant des oiseaux.

Mais enfin, si les botanistes n'ont pas pu s'entendre sur la couleur et l'odeur des fleurs de cette naïade, comment veulent-ils que nos horticulteurs se tirent d'affaires ? faudra-t-il qu'ils en fassent une variété tricolore ?

Toutefois, c'est assez regrettable pour tous, que les botanistes soient souvent pris par le nez, c'est-à-dire enrhumés du cerveau, et qu'ils soient parfois d'accord comme les voix des hôtes emplumés d'une volière.

En résumé, à en juger par le dessin, c'est une plante qui sera peut-être un peu recherchée pour la finesse et la délicatesse de son feuillage, mais jamais pour ses *fleurs blanches*. Au fait, on ne peut voir toutes les beautés réunis. Ceci me rappelle les vers de l'immortel La Fontaine, dans la fable du paon qui se plaint à Junon :

Tout animal n'a pas toutes propriétés ;
Nous vous avons donné diverses qualités :
Les uns ont la grandeur et la force en partage,
Le faucon est léger, etc.

Swainsonia Lessertifolia. D. C. (LÉGUMINEUSES).

Plante originaire de la Nouvelle-Hollande, qui n'a jamais été figurée dans aucun ouvrage de botanique, et dont aucun des journaux d'horticulture n'a encore fait mention, depuis son introduction qui date cependant de 1822. Cette espèce, qui est annoncée sur les catalogues des principaux établissements d'horticulture de l'Europe, est encore peu répandue

dans les jardins, et cependant c'est une de nos plus belles plantes de serre froide, d'une culture très facile et fleurissant dans une saison où les fleurs sont rares et recherchées. Elle mériterait au moins une petite place dans nos serres, surtout quand les *Indigofera*, dont elle a un peu la ressemblance par le mode de floraison, et qu'on traite en véritables princes végétaux, ne sont que de pâte plébéienne à côté de celle-ci.

Nous en avons vu des exemplaires admirables dans l'établissement de M. V. Lemoine, à Nancy (1). Ces plantes, d'un port très gracieux et ne s'élevant pas davantage que nos *Orobus*, portaient jusqu'à trente grappes parfaitement fleuries, d'un beau rouge violacé, d'au moins 20 centim. de longueur ; elles montraient en même temps une infinité de pédoncules à boutons, que devra prolonger leur végétation de deux à trois mois.

Louis Ingelrelst.

BERCEAUX FRUITIERS.

PLANTATION ET TAILLE DE LA PALMETTE.

Il paraît que les *berceaux fruitiers* ont trouvé des partisans. Plusieurs abonnés de l'*Horticulteur français*, désirant connaître la manière de conduire les jeunes arbres pour obtenir ces formes diverses, je changerai le cours des articles que je devais publier dans cet ouvrage sur les arbres de route et d'avenue, les haies vives, les treillages, les chaperons des murs, les nouveautés, la grandeur et la décadence des Sociétés d'horticulture, les dictons populaires à réformer au sujet des arbres résineux, de la taille lors de la plantation, etc., pour rentrer dans l'arboriculture fruitière.

Rappelons que l'arboriculture fruitière n'est pas la mieux récompensée dans les expositions, et cependant elle gagne tous les jours une innovation et dix prosélytes ; elle retrempe les recueils tombés en désuétude ; elle est inscrite au grand-livre de la Légion d'honneur ; et comme nous l'avons déjà proclamé, elle nous est enviée, ainsi que la culture des légumes, par toutes les puissances civilisées. Je ne parle pas

(1) Nous aurons plus d'une fois occasion de citer M. Lemoine, tant pour les nouveautés horticoles qu'il possède dans son établissement, que pour ses cultures parfaitement entendues.

de la floriculture ; le gant à elle jeté par un déserteur, a été noblement relevé par notre rédacteur en chef, M. Hérincq ; c'était justice.

Nous avons dit (1) que les arbres fermant les trois côtés du berceau seraient des Poiriers palmettes. Le moyen le plus prompt et le plus sûr, celui dont ne parlent pas les gros livres,—de les avoir tout formés,—c'est d'acheter des sujets déjà forts ou tout faits, chez un pépiniériste méritant sa renommée ; demander ce qu'il y a de mieux et payer le prix sans marchander ; alors il vous considérera comme un amateur, et consciencieusement vous servira bien. Telle a été ma manière d'agir ; je n'ai pas voulu courir le risque d'attendre cinq ou six ans pour ne rien avoir ; aussi le marchand me disait-il : « Je vois que vous n'êtes pas un savant, mais vous êtes un connaisseur. Quel contraste avec ce *malin* qui choisissait pour son cours, des greffes chétives, dernier choix, et confondait les Poiriers avec les Pommiers ; mes ouvriers en plaisantent encore. »

Ces arbres formés devront être vigoureux, sains, gros au pied ; les membres régulièrement espacés de 25 centim. environ, d'une force relative à leur âge, ne seront pas produits par des écussons posés sur une tige d'espèce robuste. Dans les terrains secs et profonds ne fournissant que des racines pivotantes, il est préférable que ces forts exemplaires aient été contreplantés quelques années auparavant ; plus les racines seront chevelues, plus la reprise sera assurée. La déplantation et le transport doivent être exécutés avec les plus grandes précautions.

Nous rappelons les amendements à la terre de l'emplacement qu'on veut édifier ; on choisira ceux qu'on a le plus à sa portée. Un défoncement total étant inévitable, on mélange dans chaque tranchée.

Au fond (à 1 mètre), des plaques de gazon et des feuilles pilées et mouillées.

A 50 centim. de la terre franche ; des râclures d'égout, de route, de cour, des débris de cuisine, de chiffons, d'animaux.

Et au premier fer de bêche, du sable de rivière terreux et feuillu, des platras salpétreux, de la cendre de tourbe, du curage d'aisances ayant subi depuis un an un mélange de couperose verte et de charbon pulvérisés.

Le fumier de cheval pour les terres froides, de vache pour les autres, sont encore employés.

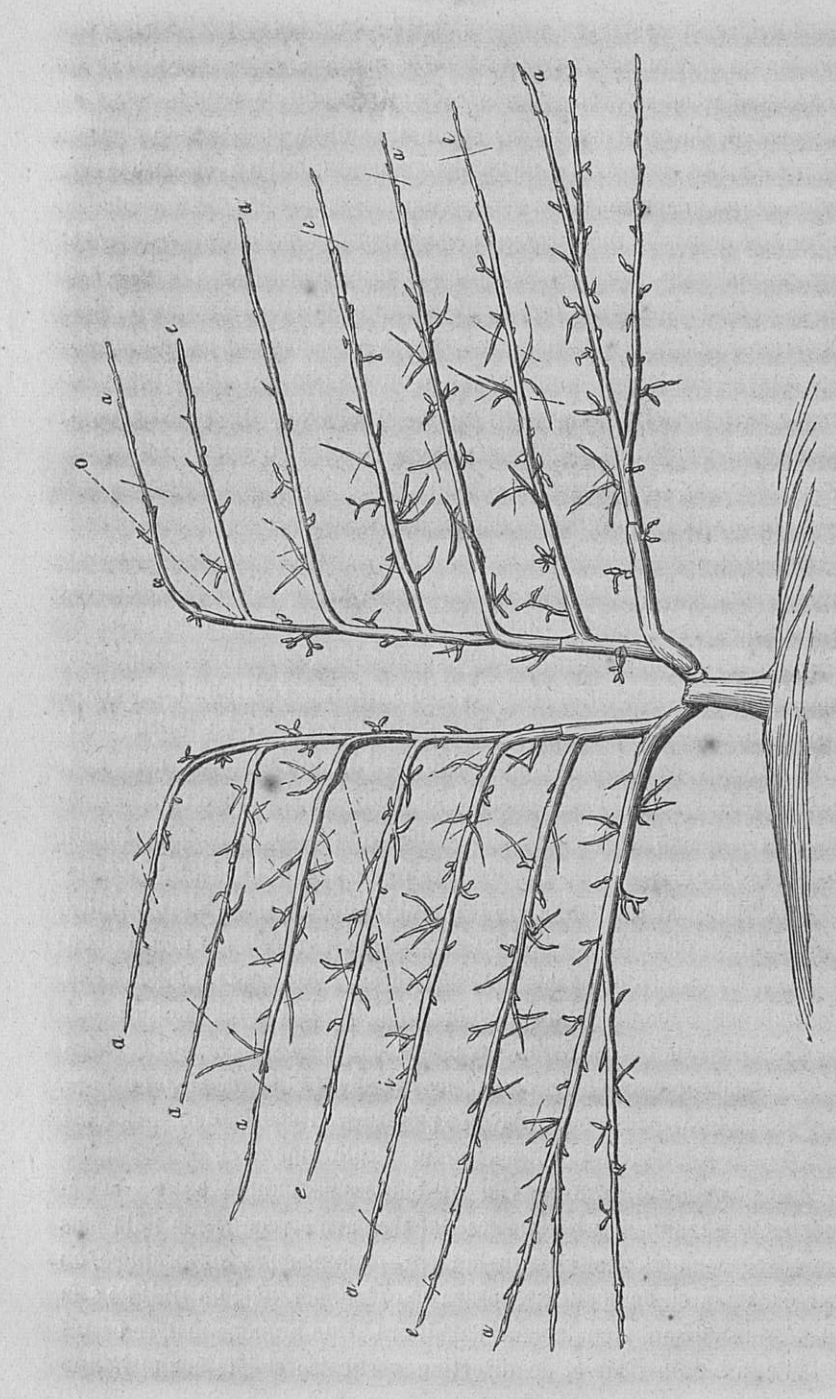
La plantation s'effectue dans les conditions ordinaires ; on oriente son arbre en tournant le côté le plus foncé au soleil, et le plus vert ou

(1) L'*Horticulteur français*, 1856, page 53.

le plus tendre à l'ombre; ceci pour éviter la brûlure. On rafraîchit à la serpette, en un bizeau horizontal, les racines mutilées, sans en retrancher aucune saine; on le secouera légèrement pendant le remplissage du trou avec de la terre ameublie, et on lui donne aussitôt une charge d'eau. Le paillis sera arrosé de temps en temps, et biné le lendemain matin, ce qui n'empêche pas de bassiner l'arbre le soir des grandes chaleurs et de passer une brosse mouillée sur les branches principales pour rafraîchir les pores et détruire les tigres, kermès, œufs, etc. La plantation et la taille sont préférables à l'automne, tout en ne rejetant ni février, ni mars. La taille se bornera à conserver l'équilibre de la séve, c'est-à-dire que les branches supérieures devront graduellement être moins longues que les inférieures, et les fortes tenues plus courtes, mais toujours sur un œil bien saillant, d'avant ou d'arrière pour rendre le coude non apparent; on évitera de toucher aux sous-mères inférieures et de pratiquer entailles ou incisions. Généralement cette taille sera très modérée, même inutile si tous les rameaux de prolongement ont symétriquement poussé moins de 30 centim. de long pendant la dernière année. La flèche sera raccourcie de manière à former un étage de plus, en supposant que les derniers soient bien constitués, et que les yeux soient parfaitement disposés; dans le cas contraire, il vaudra mieux la rabattre de 5 à 10 centim. sur un œil de face, ou la laisser si elle est trappue et ait moins de 25 centim. Une des branches charpentières se trouverait trop faible qu'il ne faudrait pas sacrifier les autres pour la régularité; on la dresserait verticalement — comme en O de la figure ci-contre — en la faisant sortir des rangs du côté de la lumière sans lui faire subir aucune amputation; pendant l'été on déchirerait les feuilles des branches trop fougueuses; et au mois de mars suivant, on enlèvera un cran d'écorce au-dessus de son empatement en forme de ∩. Le palissage et l'ébourgeonnement se bornent à peu de chose la première année.

Les petites ramifications qui garnissent les sous-mères seront coupées à 2 ou 3 yeux, sauf les courtes ou grêles; pendant la végétation un pincement arrêtera leurs pousses trop vigoureuses; les dards et les lambourdes ne réclament ni ébourgeonnage, ni pincement.

Ces opérations ne seront plus aussi modérées pendant les années subséquentes; on se rappellera qu'une branche trop avide, recevra une taille plus rapprochée, ou sera abaissée vers la terre — comme en I — ou effeuillée, ou privée d'air, ou en l'empaillant, perdra sa prépondérance; un trait de scie au-dessous de son empatement l'affaiblira. Une branche maigre craint la taille, a besoin d'air et de direction verticale; si elle a une bonne


o
a
e
a'
e
a
e
a
a
a
a
e
a
i
e
a

séve, une incision longitudinale, un simple trait jusqu'à l'aubier la fera grossir. Aux mois de juillet, août, la taille en vert ; le cassement ne s'appliquerait que par la moitié des ramifications et brindilles ; c'est sur celle-là que viendront se former les boutons à fruits, tandis que l'autre moitié recevra la taille et le pincement l'année suivante ; mais les branches gourmandes doivent être refoulées.

Si une trop grande fructification s'annonçait pour la première année, on supprimerait, avec des ciseaux, les fleurs au moment de leur épanouissement, en ne laissant que 5 ou 6 bouquets , et quand les fruits sont de la grosseur d'un pois, on n'en conserve que les mieux constitués.

On détruira sévèrement, avec l'infusion de tabac, les pucerons entravant les fonctions nutritives des feuilles, et, avec les doigts, les coléop tères rongeant les bourgeons, et les mouches qui viennent déposer dans l'étui médullaire un œuf se transformant en ver.

Nous joignons un dessin représentant un Poirier dressé en palmette à double tige. Nous avons apporté une légère modification à la formation des sous-mères.

Les membres *a* sont produits par la tige arquée successivement pendant le cours de la séve, tandis que les membres *e* proviennent d'un œil latéral ménagé à la taille d'hiver.

Le membre *a'* étant trop fort sera incliné sur la ligne ponctuée *i*.

— *e'* étant trop faible sera redressé en *o*.

Le trait \ indique l'endroit ou la taille devra s'effectuer après la plantation.

Il n'est pas prudent d'employer le cran dès la première année. Au prochain numéro les autres formes pour la continuation du berceau.

THÉBAT-LARCHÉ.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE.

Cette exposition pour laquelle les horticulteurs de tous pays ont été admis au même titre et sans aucune distinction, a eu lieu sous la haute direction de S. E. le ministre de l'agriculture, conçurremment avec l'exposition des animaux reproducteurs, du 31 mai au 10 juin, dans le Palais de l'Industrie, aux Champs-Élysées.

Si l'horticulture a obtenu cette distinction, c'est qu'on a enfin reconnu

son importance et les services qu'elle peut rendre à l'agriculture, dont elle est l'éclaireur. N'est-ce pas à elle, en effet, que nous devons ces nouvelles introductions d'Igname, de Sorgho de la Chine, etc., etc., sur lesquelles la culture dans les jardins nous aura bientôt édifié? N'est-ce pas encore de ce laboratoire de l'agriculture que sortent toutes les innombrables variétés de racines fourragères et potagères qui ont déjà pris droit de cité dans les vastes domaines de l'agriculture? N'est-ce pas enfin à l'horticulture maraîchère que nous devons ces nombreux légumes qui alimentent nos marchés, où la classe laborieuse va chercher sa nourriture de chaque jour? Il importait donc de mettre sous les yeux des nombreux agronomes qui viennent visiter l'exposition des animaux reproducteurs, toutes ces nouvelles conquêtes du travail horticole, pour en provoquer l'introduction dans nos départements, où le progrès n'arrive qu'avec la plus grande lenteur.

Et les fleurs, ces aimables frivolités, aux yeux de bien des gens, ne sont-elles pas des agents moralisateurs? comme l'a dit si éloquemment l'honorable président de la Société impériale et centrale, M. de Morny. Pourquoi, alors, avoir tenu si longtemps l'horticulture à l'écart comme une chose de nulle portée? Il appartenait au gouvernement de l'Empereur de reconnaître l'importance de l'art horticole, et de le relever des bas-fonds dans lesquels il était relégué. En décrétant l'organisation de l'exposition d'horticulture avec le concours agricole de 1856, M. le ministre de l'agriculture a donné une preuve de plus de sa sollicitude pour les intérêts de la population horticole.

Malheureusement, comme toujours, il y a eu, pour l'horticulture, beaucoup d'appelés mais peu d'élus, surtout pour l'horticulture maraîchère. Nous ne devons pas moins nous féliciter de voir les produits du jardin figurer à côté de ceux de la ferme. Il est vrai que ce n'est pas précisément en donnant une simple médaille aux horticulteurs maraîchers, qu'on parviendra à les attirer dans ces luttes pacifiques. Cette médaille, fût-elle d'or, n'est rien pour eux; ils ne peuvent pas la suspendre à leur hotte pour s'en faire une enseigne sur le carreau des halles, et, auraient-ils la hardiesse de le faire, elle n'attirerait pas le *chaland,* parce que ce chaland ne comprendrait pas la valeur d'une semblable récompense.

On ne parviendra à obtenir, dans les expositions, les produits des maraîchers, qu'en accordant des primes en argent, qui parleront toujours plus éloquemment qu'une seule petite médaille; car le maraîcher est, avant tout, commerçant. Ce n'est pas un reproche que nous adressons à ces honorables cultivateurs; nous savons que pour vivre il faut manger,

que pour manger il faut de l'argent, et que ce n'est que par un travail pénible qu'on peut l'obtenir. Or, en travaillant pour les expositions on ne gagne pas toujours la nourriture de sa famille.

Puisque nous en sommes sur le retrait des maraîchers, de nos expositions, disons toute la vérité. Il y a quelques années, on voyait encore un assez bon nombre de ces cultivateurs apparaître dans les concours horticoles. C'est qu'à ces époques les portes des expositions n'étaient qu'entr'ouvertes aux marchands de comestibles. Aujourd'hui les portes sont ouvertes à deux battants à ces commerçants, et les récompenses ne leur font jamais défaut. Avec quoi concourrent-ils? Avec les produits de leurs cultures? Non; car ils ne savent pas, le plus souvent, comment viennent ces magnifiques productions de nos potagers et de nos serres à primeurs. Ce sont les produits des maraîchers et primeuristes, achetés la veille, qu'ils exposent. Les vrais producteurs se trouvent donc dans ces concours, — bien qu'il y ait cette distinction de concours d'amateurs et de maraîchers, — en présence de leurs fruits, de leurs légumes choisis parmi ce qu'ils avaient de plus beaux, et ils voient passer en d'autres mains les récompenses qu'ils ont méritées. Ils crient à l'injustice, et, comme ils n'ont pas tort, nous faisons *chorus*, quoi qu'en puisse dire Hippocrate et sa docte cabale.

La même cause éloigne les amateurs qui cultivent eux-mêmes, et les jardiniers de maisons bourgeoises qui se trouvent placés dans la même catégorie. Que peuvent-ils contre de pareils colosses étayés d'argent et d'or? Disparaître de l'arène! c'est ce qu'ils font, et nous approuvons.

Nous répéterons donc ce que nous avons dit déjà tant de fois, et plusieurs de nos confrères avec nous : les marchands de comestibles n'ont rien à faire dans les concours d'horticulture. Leur place est derrière leur comptoir, et pas autre part. On allègue, il est vrai, qu'en les récompensant on les encourage à acheter les beaux produits de nos cultivateurs. Plaisanterie! Personne ne prendra cette raison au sérieux. Leur intérêt est d'avoir de beaux fruits, de beaux légumes pour attirer la pratique, et ils les achèteront quand même ; car ils savent très bien que le jour où ils vendront des produits comme on en trouve chez le fruitier vulgaire, la clientèle diminuera et la recette aussi. Fermez donc la porte des expositions à ces trafiquants, et les maraîchers reparaîtront. Donnez des primes à la place de médailles, et vous verrez sur nos marchés les mauvaises variétés de légumes faire place aux bonnes. Nous pouvons nous tromper; mais essayez.

Revenons à notre exposition :

C'est, certainement et sans flatterie, — on nous croira, car les flatteurs et nous, n'avons jamais passé par la même porte, — une des plus *curieuses* expositions que nous ayons vues jusqu'à présent; ce qui ne veut point dire qu'elle était irréprochable. Toute la vaste nef du palais dans laquelle, l'année dernière, s'étalaient orgueilleusement — et avec raison — les merveilleuses productions de l'industrie, a été concédée à la commission horticole, qui a transformé son sol bitumé en un jardin gazonné et coupé par de larges allées sablées, dans lesquelles le public nombreux circulait sans encombre. Sur les pièces de gazon s'élevaient de grands arbres verts (pins et sapins) dont la cime dépassait la hauteur de la galerie, et de gigantesques Magnolia qui n'avaient nullement besoin de porter le nom de l'exposant, pour faire connaître qu'ils sortaient des belles et riches pépinières de M. André Leroy, d'Angers. Honneur à cet habile pépiniériste. Çà et là, dans ce gazon émaillé de l'humble pâquerette, que bien des jeunes filles auraient voulu effeuiller pour connaître les secrets de l'amour, étaient jetés des massifs ou corbeilles réservés à ces admirables productions du règne végétal, si habilement façonnées par nos modestes mais savants horticulteurs.

En première ligne, se plaçaient le Rhododendron, ce roi des végétaux des massifs de terre de bruyère. En voyant dans les remarquables lots de MM. Bertin, Briot, Dauvesse, Lemichez, Paillet et Truffaut, les Rhododendrum album elegans, Alboni, Princesse Charlotte, Demoiselle Masson, à fleurs blanches; Ninon de Lenclos, Rubens, concessum, Docteur Blanche, Rubrum superbum (fleurs roses plus ou moins foncées); Annica Bricogne, fastuosum (fleurs violettes), etc., etc., toutes variétés de pleine terre, on était forcé de reconnaître que les obtenteurs de ces magnifiques plantes ont bien mérité de l'horticulture.—De nouveaux semis ont été présentés au concours par MM. Briot (des pépinières de Trianon), Lemichez frères (de Villers), Dauvesse (d'Orléans), Truffaut (de Versailles). Malheureusement lorsque nous les avons vus, — le deuxième jour, — leurs fleurs étaient déjà flétries; nous ne pouvons donc rien en dire.

Les *Azalea indica* n'étaient point nombreux. Deux lots seulement sont dignes d'être signalés; ceux de MM. Michel et Paillet. Ici encore, leurs fleurs si belles et si éclatantes ordinairement, n'étaient déjà plus que de pauvres fleurs fanées ou sans éclats. M. Dupuy-Jamain avait exposé plusieurs semis, dont un à grandes fleurs blanches panachées de rouge et qui certainement peut rivaliser avec Iveriana.

Les variétés de pleine terre (américaines et caucasiennes) avaient

mieux conservé leur éclat dans les collections de MM. Briot, Croux et Paillet. Quelques beaux spécimen étaient admirés dans le massif de Rhododendrum exposé par l'habile jardinier en chef des pépinières de Trianon.

La rose s'est montrée petite maîtresse — elle en a certainement le droit. — L'odeur de l'étable l'incommodait; elle avait aussi perdu son éclatante fraîcheur. Le rouge était violet, le blanc avait une teinte jaunâtre; bien habile celui qui a pu reconnaître la superbe *Reine*, *Madame Masson*, l'éclatant *Géant des batailles*, et toutes ces belles roses que MM. Fontaine, H. Jamain et M. de Sansal avaient exposées; elles étaient tout à fait décolorées. Les roses coupées, exposées par M. Guillot (de Lyon), ont dû être enlevées dès le deuxième jour, et, si celles de MM. Eugène Verdier fils aîné, Réné Levêque, avaient plus de fraîcheur, c'est que ces habiles horticulteurs remplaçaient, chaque jour, les variétés qui se *trouvaient mal* de l'air quelque légèrement chargé des émanations pastorales qui affectaient plus ou moins l'odorat des visiteurs en entrant dans le palais des Durham, des Charolais et de leurs majestueuses compagnes.

Jusqu'au rustique *Clianthus magnificus*, exposé par M. Burel, qui s'est trouvé incommodé de cette agréable odeur de fermes helvétique, écossaise, hollandaise, normande, parthenaise, etc. Ses fleurs, si admirablement carminées en arrivant, n'étaient plus reconnaissables après vingt-quatre heures de séjour dans ce somptueux palais; l'ammoniac les avait fait tourner au violet foncé pourpre.

La conduite de ces fleurs charmantes au milieu des émanations ammoniacales, que laissent échapper les excréments liquides des animaux, nous fait craindre que les expositions horticoles ne puissent pas toujours être réunies avantageusement aux expositions agricoles; car le même phénomène se reproduira, et il deviendra impossible d'apprécier les qualités et le mérite des plantes, surtout des nouveautés, qui sont soumises à l'appréciation du jury d'abord, et des amateurs ensuite.

Notre tâche, en rendant compte de cette exposition, est, pour cette raison, fort délicate. Comment, en effet, enregistrer avec quelque certitude les plantes nouvelles qui ont figuré à cette *exhibition*, quand nous savons que plusieurs ont été complétement défigurées, c'est-à-dire décolorées? Nous devons donc être très réservés dans les citations d'espèces, pour ne pas commettre trop d'erreurs.

Après le *Rhododendrum* et la Rose, ce qui produisait le plus d'effet était le Pelargonium. MM. Thibaut et Kételeêr, Alphonse Dufoy,

Rougier-Chauvière, Duval, en avaient exposé des lots très remarquables. M. Duval est toujours très heureux dans l'obtention des cinq macules ; il en avait encore quelques gains inédits que nous verrons sans doute bientôt dans le commerce. M. Chrétien (de Charonne), a présenté un nouveau semis dédié au *Prince impérial*, et qui nous a paru méritant. Il est rose cerise, à pétales supérieurs plus foncé avec macules brunes. M. Dufoy avait une corbeille entièrement composée du *Pelarg. Gloire de Paris*, gain nouveau de M. Guillardet, d'un beau rouge, qui produisait le plus éclatant effet. Dans les lots de MM. Dufoy, Kételeêr et Rougier, Pigny (du château de Bois-Réau), les *P.* Eugénie Duval, Gloire de Bellevue, Adolphe Odier, Gloire de Charonne, Mont-Blanc, étaient toujours de belles variétés à grandes fleurs. Dans les variétés fantaisie : Comtesse de Dino, Evelina, Cloth of Silver, Alboni, Celestial coloris, Lady Hume Campbell, et l'impérissable Reine des Français, se faisaient fort admirer.

Quelques belles Verveines des lots de MM. Alphonse Dufoy et Lierval, attiraient aussi l'attention des visiteurs.

De beaux Petunia de MM. Alph. Dufoy, Rendatler (de Nancy), Lierval, Tabar, mériteraient bien de voir leurs noms enregistrés ici ; mais des bancs placés devant les lots de plantes et constamment habités par d'élégantes promeneuses amplement crinolinées, ne nous ont pas permis d'en approcher assez près pour en déchiffrer l'écriture ; nous ne serions pas étonné que les crinolines nous aient aussi empêché de voir quelques intéressantes nouveautés ; pour la prochaine exposition nous en demandons le dépôt au vestiaire. Il ne serait peut-être pas hors de propos de demander en même temps la suppression des bancs Borel, ou leur placement avec un peu plus d'attention ; car franchement, en voyant à chaque pas ces bancs chargés de ballons à demi-gonflés, du sommet desquels sortaient, il est vrai, de charmantes figures, on était plutôt tenté de croire à une exhibition de nouvelles mongolfières qu'à une exposition horticole. Les fleurs semblaient n'être là que comme accessoire, pour faire ressortir, par leur simplicité, le nouvel appareil de locomotion, avec lequel bien des amateurs auraient voulu entreprendre un voyage à travers monts et vallées, bois et bocages. Les pauvres fleurs étaient, en effet, quelque peu délaissées. Nous sommes convaincu que plus d'un visiteur n'a pas remarqué les capricieuses et belles *Calcéolaires* de MM. Lottin, Tabar et Tollard, ni les hybrides de ce genre exposés par M. Beck-Mullendorf (de Verviers), hybrides obtenus par la fécondation des espèces vivaces, par les variétés annuelles. Les résultats que nous a montrés cet

habile fécondateur, nous font espérer que bientôt on verra des collections de calcéolaires vivaces, aussi variées que les collections de variétés annuelles ; la voie est ouverte, à nos horticulteurs de la suivre.

Et les *Cinéraires* de MM. Charpentier et Rendatler (de Nancy); les *Pensées* de MM. Aubin, Charpentier; les *Quarantaines* de M. Lenormand fils; les *Renoncules* de M. Tirard (de Caen); les beaux *Chrysanthemum frutescens* à grandes fleurs, exposés par M. Mézard, etc., etc. Qui a vu toutes ces jolies plantes, qu'on doit voir de près pour en apprécier le mérite?

Il était possible d'apercevoir la collection d'*Erica* de M. Michel ; les beaux lots d'*Iris* de MM. Verdier père et Charles Verdier fils, Guérin-Modeste et Eugène Verdier (fils aîné) ; mais il était défendu d'en approcher; on aurait abimé le *fin* et *frais* gazon, dans lequel ces corbeilles étaient jetées, et c'eût été fort dommage.

En voulant examiner la riche et intéressante collection de plantes de serre chaude de MM. Thibaut et Kételeêr, nous avions marché sur cette infortunée pelouse. Un gardien vint nous prévenir que notre pied avait touché déjà *deux fois* la bordure, et que nous n'ayons pas à le mettre une troisième ! Cette défense nous fit grande peine, car nous examinions un charmant groupe de *Gloxinia* à fleurs dressées; fort heureusement nous avions inscrit les noms de : Maria Paulowna, Ipomæa, Marmorea, Coronata, Mars cæruleus, et Nigricans; il nous restait à ajouter le Rex..., mais l'injonction de M. le garde ne nous permit pas de lire la suite; il est probable que c'est *Rex ignœus*.

A partir de ce moment, nous avons dû mettre notre carnet en poche et admirer, en simple badaud, les intéressantes orchidées qui faisaient partie du même lot; celle de M. Bernard, de Rennes, très coquettement disposées dans une corbeille étagère Tronchon; les Gloxinia de M. Gontier fils ; les Pelargonium inquinans et zonale de M. Varengue ; les collections de plantes d'ornement de pleine terre, très variées, de MM. Lierval, Pelé, Tollard et Vilmorin, et la curieuse Capucine odorante de M. Giverne.

C'est de la même manière qu'il nous a fallu regarder les riches collections de plantes de serre chaude de MM. Chantin, Desmontis, Franz-Kummer (jardinier de M. Rotschild), de Jonghe, Lechevalier, Linden, Quihou et Verdier père. Nous aurions eu là, très certainement, à faire une ample moisson de plantes rares et nouvelles, principalement dans les lots de MM. Jonghe et Linden, horticulteurs belges, qui, chaque années, livrent au commerce des plantes nouvelles introduites en Europe

par leurs voyageurs. Espérons qu'à la prochaine exposition nous serons plus heureux ; qu'il nous sera permis de circuler autour de chaque groupe de plantes ; que les bancs auront disparu, et que le vent capricieux de la mode aura emporté les ballons animés.

En parlant de vent capricieux de la mode, nous avons remarqué qu'il tourne aux fougères. Cette exposition en possédait plusieurs beaux lots de MM. Andry fils, Basseville, Chantin, L'Homme et Ryfkogel. La plus riche en espèces et en raretés appartenait à M. L'Homme, qui, en outre, cultive avec succès les Lycopodiacées ; il possède trente-deux espèces de Selaginella.

Les Conifères n'étaient représentées, cette fois, que par des collections d'espèces choisies appartenant à MM. André Leroy, Cappe, Croux, Duruflé, Jamin-Durand, Oudin, Rémont et Paillet. Il y aurait sans doute quelque chose à dire au sujet de la détermination d'espèces de certaine collection, mais le travail de rectification que nous pourrions faire serait encore incomplet ; nous n'en dirons rien. Parmi tous ces intéressants arbres résineux, nous avons vu un très beau spécimen de Cephalotaxus Fortunei, exposé par M. André Leroy; c'est certainement le plus grand sujet qui existe en Europe ; il a au moins 1^{m}, 50 de hauteur.

Nous avons encore aperçu, *de loin*, une collection d'arbres à feuilles persistantes, des pépinières d'Angers, dans laquelle se trouvaient les deux espèces de chêne, qui nourrissent les fameux nouveaux *Bombyx*, ou autrement dit — et pour être compris de tout le monde — le ver à soie du chêne, qui doit, dans un avenir prochain, remplacer les chenilles de nos forêts, et procurer des robes de cette étoffe précieuse, si enviée par nos modestes ouvrières, à un prix très modéré. Quelques personnes assurent, il est vrai, que ce nouveau ver à soie de la Chine file déjà un très *mauvais colon* sous le climat de la France ; mais c'est une affreuse calomnie, inventée par les ennemis du progrès.

Voici pour l'agréable ou le superflu; passons maintenant au nécessaire.

Nous l'avons déjà dit, la culture maraîchère était peu représentée à cette exposition. MM. Langlois et Defer sont, nous croyons, les seuls maraîchers qui aient apporté quelques-uns des produits de leurs marais. Les autres exposants étaient des amateurs ou jardiniers en place ; tels sont MM. Soucieux, Lemotheux, Gaborit, Chebrou, Suire, Gaigné et Lambert-Langlois. Les légumes exposés étaient des choux, des poireaux, des carottes, comme dans la voiture du fruitier ambulant ; il y manquait le navet, cette précieuse racine potagère qui accompagne si bien le canard; mais la carotte n'a pas fait défaut.

Sérieusement, il nous est impossible de prendre au sérieux une pareille exposition maraîchère; car, à part la collection de la Société nantaise, qui était fort belle, très intéressante, et que nous donnons comme modèle aux personnes qui veulent exposer des légumes, nous n'avons rien trouvé de remarquable dans les autres lots.

Comme fruits de primeurs, c'étaient des cerises, des raisins, des prunes, dans des corbeilles et sur les arbres, exposés par MM. Charmeux, Soucieux, le potager de Versailles; des pêches de M. Aug. Varangot, et les beaux ananas de M. Gontier père.

Nous demandons grâce à nos abonnés pour les arts industriels qui se rattachent à l'horticulture. Tout ce que nous en pouvons dire, c'est qu'on en débarrasse au plus vite les expositions horticoles.

Quant aux récompenses décernées..... Non! mieux vaut se taire.

F. Hérincq.

RÉCOMPENSES ACCORDÉES AUX VOYAGEURS DE L'HORTICULTURE.

Plusieurs fois, au sujet des récompenses décernées aux horticulteurs pour introduction de plantes nouvelles, nous avons réclamé en faveur des intrépides et courageux voyageurs qui vont affronter les dangers de toutes sortes, dans les climats lointains, pour doter l'horticulture européenne de ces précieux végétaux que la nature a refusé à notre sol. Jusqu'à ce jour notre voix n'a pas été entendue. Aujourd'hui, un homme dont le dévouement à l'horticulture est bien connu, M. de Jonghe (de Bruxelles) a adressé au conseil d'administration de la Société impériale, à l'occasion de l'exposition dernière, une demande de récompense honorifique pour un de nos plus intelligents voyageurs, M. Libon. Sera-t-il plus heureux que nous? Le prochain bulletin de la *Société impériale* nous l'apprendra.

Nous donnons ci-après un résumé historique des entreprises hasardeuses de ce jeune explorateur, et la liste des plantes nouvelles introduites par lui dans nos cultures. Nos abonnés jugeront par là s'il a bien mérité la récompense qui est demandée pour lui.

F. Hérincq.

NOTICE HISTORIQUE

Concernant les explorations de M. Joseph Libon, *et les Plantes brésiliennes dues à ses introductions.*

Fils du jardinier de M. Armand Simonis, de Verviers, où il avait fait son apprentissage, M. Joseph Libon entra, en 1840, à l'établissement de M. Jacob-Makoy, de Liége.

En 1841, il fut choisi par le chef de cet établissement pour acccompagner M. Claussen, dont les introductions récentes avaient donné l'éveil sur la flore du Brésil.

En novembre de 1841, il partit d'Anvers par un navire à voiles en destination de Rio de-Janeiro.

M. Libon se trouva en société de M. Claussen comme représentant de la maison Jacob-Makoy précité.

Arrivé à Rio, le jeune voyageur, à peine âgé de vingt ans, récolta, d'après les indications de MM. Claussen et de Riedel, toutes les plantes envoyées :

1° En 1842, au muséum de Paris ;

2° A la maison Jacob-Makoy de Liége;

Et 3° à celle de M. Galeotti de Bruxelles.—Les noms de ces plantes sont consignés dans les catalogues publiés de 1843 à 1847.

Après avoir exploré différents endroits des provinces de Rio et des Mines, M. Libon revint en Europe vers la fin de 1843, où il séjourna jusqu'à la fin de 1845, époque à laquelle il partit de nouveau au Brésil, spécialement chargé de la recherche de plantes pour mon établissement.

Arrivé à destination, vers la fin de février, il s'empressa de visiter les endroits indiqués, d'après les rapports de voyageurs-botanistes, tels que : *le Corcovado*, *Andraia grande* et *Pequino*, *la Sierra d'Estrelle*, *les Orgous*, *Benefico*, *Cap-a-Cabane*, etc.

Les plantes récoltées dans ces différents endroits, au nombre de 117 espèces, arrivèrent chez moi au mois d'août suivant. Un second convoi, qui porta le nombre des espèces au chiffre de 305, me parvint en novembre de la même année. Au mois de juillet de 1846, M. Libon quitta Rio. Il était accompagné de Francisco da Serpe, son fidèle compagnon de voyage, d'un nègre très courageux et de trois mulets de charge. Il prit le chemin de terre pour se rendre dans la province de Saint-Paul. Pendant ce voyage, assez long et pénible, il trouva plusieurs belles plantes ligneuses, dont il fit la récolte en les déposant en jauge dans un endroit abrité en vue de les retrouver à son retour. Arrivé à la ville de *Sanctos*, il se procura une copie d'une carte géographique manuscrite de la province de Saint-Paul et prit la résolution de se rendre à *Villa-Franca*, ville située à environ deux cents lieues à l'intérieur vers le sud-ouest, non loin de *Rio grande* et de *Matto grasso*. C'est aux environs de cette ville, à une certaine distance, qu'il trouva plusieurs beaux arbustes et d'autres plantes non observées ni remarquées ailleurs. A son retour, il en récolta d'autres et revint avec une forte

charge de plusieurs mulets à *Sanclos*, port de mer, où les plantes furent emballées et envoyées par Rio à Anvers.

De *Sanclos* il partit bientôt après avec ses aides pour explorer les Sierras (chaînes de montagnes) du Cubatov et celles aux environs de Yta et Ypanema. Chemin faisant, en y allant et en revenant par une autre route, il récolta encore une centaine de plantes diverses en tronçons et en graines. Ces deux envois de Saint-Paul arrivèrent chez moi à la fin de novembre 1847.

Quand on considère qu'un grand nombre de ces plantes avaient été déracinées depuis sept, huit et onze mois et enfermées dans des caisses, qu'elles avaient passé sous différentes températures et qu'elles arrivèrent dans mes serres au plus mauvais moment de l'année, on ne doit pas s'étonner qu'il a dû s'en perdre beaucoup en voyage et que d'autres, après avoir donné signe de vie, se sont affaissées. M. Libon se rendit ensuite, de la ville de Saint-Paul, capitale de cette province, par le chemin de terre, à la capitale de la province des Mines. Ces deux capitales sont éloignées à peu près de cent cinquante lieues. Pendant ce voyage, plus pénible et périlleux que les voyages précédents, M. Libon trouva, à droite et à gauche, un certain nombre de bonnes plantes dont il fit la récolte.

Son premier envoi de la province des Mines me parvint au mois d'août de 1848.

Le second envoi des Mines, peut-être le plus précieux de son voyage, arriva à Anvers vers la fin de novembre de cette même année et me fut dérobé par suite d'une fourberie dont il n'existe pas d'exemple. Il serait inutile d'en rélater ici les détails.

Revenu à Rio en avril de 1849, notre explorateur fit, d'après nos indications, une seconde récolte de plantes aux environs de Rio, dans certains endroits non visités précédemment. Il en rapporta le produit à son retour de voyage, qui eut lieu à la fin de septembre de 1849.

Depuis cette époque, M. Libon s'est appliqué avec zèle et dévouement à la culture des plantes trouvées par lui et qui ont survécu aux fatigues de voyage, aux changements climatériques et à toutes les difficultés qui entourent ces sortes de travaux.

Il serait superflu d'énumérer ici les sacrifices énormes qu'exigent ces sortes d'entreprises, de dire les fatigues incroyables et les privations de toutes espèces auxquelles le voyageur et ses compagnons doivent se soumettre. Tous ces détails appartiennent à l'histoire dudit voyage, que nous espérons pouvoir publier quand le moment en sera opportun et que les résultats en seront suffisamment constatés. M. Libon a tenu

un registre exact des lieux visités et des plantes découvertes. Ces renseignements très minutieux serviront un jour de guide à ceux qui voudraient entreprendre le même itinéraire.

Quant aux plantes provenant de ces voyages, nous nous bornerons à donner ici la liste de celles qui ont été déterminées et sont émises dans le commerce :

Alstrœmeria plantaginea (Martius), de la province des Mines.
Amaryllis reticulata, de la province de Rio, réintroduite.
— *varietas Liboni* (Herincq), de la province des Mines.
Hippiastrum decoratum (Lemaire), Saint-Paul.
Griffinia Liboniana (Ch. Morren et Gall.), Minas, réintroduite.
Dyckia princeps (Lemaire), des Mines.
— *ramosa* (de Jonghe), Saint-Paul.
Hechtia farinosa, province des Mines, très-rare.
Billbergia Duc de Croy (de Jonghe), aux environs de Rio, dans les montagnes.
— *Liboniana* (de Jonghe), id. id.
— *splendida* (Lemaire), id. id.
— *Rodocyanea* ou *fasciata*, id. id., réintr.
Bromelia sceptrum (Hooibrenck), de Rio.
Nidularium fulgens (Lemaire), montagnes aux environs de Rio.
Pilocereus glaucescens. . ., district de Diamantine, au Minas.
Franciscea calycina (Hooker), ou *confertiflora* (Martius), à la Sierra de Cubatov, province de Saint-Paul.
— *eximia* (Scheidweilers), entre Villa Franca et Rio grande, St-Paul.
— — *floribunda* (de J.), id. id. id.
— — *macrantha* (Lemaire), id. id. id.
— *hydrangeæformis* (Gardner), Rio, réintroduite.
— *Augusta*, hautes montagnes de Minas. C'est M. Libon qui a d'abord découvert, introduit et réintroduit cette plante.

Parmi les Orchidées :

Burlingtonia decora (Lemaire), entre Yta et Ypanema, Saint-Paul.
Cattleya bulbosa (Scheidw.), très rare ; ou *Walkeriana* (Gardner), du Minas, réintroduite par M. Libon, premier introducteur.
— sp. ou *Brassavola*, du Minas, très rare.
Mianthus fimbriatus (Ch. Morren), Villa-Franca, Saint-Paul; rare.
Oncidium varicosum (Lindley), aux environs de Souro-Cabe, Saint-Paul.
Saphronites grandiflora, du Minas, réintroduite.
— sp. du même endroit.

Et plusieurs autres espèces nouvelles et réintroduites.

Parmi les Palmiers ;

Attalea humilis (Martius), dans les plaines aux environs de Villa Franca.

Bactris caryotæfolia (Martius), Rio.

Cocos comosa (Martius), de Minas. Dans le lieu de sa station, c'est un palmier magnifique.

Diplothemium campestre, de Minas.

— *maritimum*, Rio.

Et plusieurs autres espèces déjà introduites ou non introduites.

Adenocalymna longeracemosum, Corcovado, Rio.

Æchmea distichantha (Lemaire), Saint-Paul à Yta.

Barbacenia macrantha (L.), Minas, Diamantine.

— *Schidigera* (L.), Minas, Diamantine.

Begonia arborescens, Orgous, Rio.

— *luxurians* (Scheid), Orgous, Rio.

— *reticulata*, Minas.

— *rutilans*, Saint-Paul.

— *vernicosa*, Saint-Paul.

Et plusieurs autres espèces.

Billbergia gigantea, du Minas.

— *alba rosea*, des plaines du Minas.

— *cœlestis*, dans les montagnes, aux environs de Rio.

Bunchosia Martiana, du Minas, réintroduite.

Calliandra diademata (Lemaire), Villa-Franca, Saint-Paul.

Cordia glomerata (L.), Corcovado, Rio.

— *macrophylla* (L.), du Minas.

Charlwoodia fragrantissima (L.), dans les champs de Saint-Paul.

Cyrtanthera Liboniana (L.), ou *magnifica* (Hort.). aux environs de Villa-Franca, Saint-Paul.

Dircœa lobulata (L.), du Minas.

Echites illustris (L.), du Minas.

— *acuminata* (Hooker), ou *magnifica*, sierra d'*Auro prete* (or noir), prov. de Minas.

— *bicolor*, Rio-de-Janeiro, au bord de la mer.

— *franciscea*, Rio-de-Janeiro.

— *rosea campestris*, de Minas.

— *crassinoda*, de Minas, réintroduite.

— *Velama*, des montagnes des Mines.

Et une vingtaine d'autres espèces de la province de Saint-Paul, du district de Diamantine et du Minas.

Encholirium Jonghei (1), du district de Diamantine, Minas.
— *Lindleyi*, du district de Diamantine, très rare.
Esterhazya splendida (Martius?), hautes montagnes des Mines.
Gomphia decora (Lemaire), dans les Restingas, Rio.
— *salicifolia*, du Minas.
Ilex paragayensis, bord de la mer, Rio.
Inga superbiens (Lemaire), ou *ferruginea*, de Minas, réintroduite.
Lobelia thapsoidea (Mart.), dans les montagnes, Rio.
— *alba*, Saint-Paul.
Metternichia principis (M.), Corcovado, Rio.
Metrodorea purpurea, mont. de Rio, réintroduite.
Mimosa floribunda (Lemaire), Saint-Paul et Minas.
Myrica velutina (Lemaire), Saint-Paul.
Myrtus microphylla.
Phrynium floribundum (L.), sierra da Piedato. Minas. (Mont. de la Piété).
Polycarpus pinnatifolius (L.), Saint-Paul, Villa-Franca.
Plumeria principis Dimidoff (de J.), Forêts de Parahiba (Minas).
Psychotria leucantha (Hooker ?) montagnes de Rio.
Rhopala corcovadensis, Rio.
— *Estrellensis*, sierra d'Estrella, Rio.
— *heterophylla*, Minas.
— *organensis*, Rio.
— *Jonghii*, Minas.
Stadmannia Jonghii ? du Corcovado, Rio.
Theophrasta imperialis (Hooibrenck), Jardin des plantes à Rio ; peut-être de l'intérieur, peut-être provenant d'une autre contrée ; origine encore incertaine.

Puis :

Anda Pisonis, de Rio.
Arrudia clussioides, de Minas, réintroduite.
Carolina alba, de Saint-Paul et Minas.
— *tomentosa*, de Saint-Paul et Minas.

Et plusieurs autres.

Coccoloba nympheæfolia, de Rio.
— *peltata*, de Rio, réintroduite.

(1) Nouveau genre créé par M. Martius, d'après un échantillon d'herbier. C'est M. Martius, lui-même, qui, en visitant mes serres, en 1853, a reconnu ce genre et m'en a donné le nom spécifique.

Galipea macrophylla, des montagnes, Rio.
— *odoratissima*, Corcovado, Rio.
Hymenæa Sellowiana, mont. Minas.
— *stilbocarpa*, mont. Minas.
Jacaranda Clausseniana, Rio, réintroduite.
— *caruba*, mont. Minas.
— *montana*, mont. Minas.
Luthea grandiflora, mont. Minas.
— *rosea*, mont. Minas.
Qualia grandiflora, plaines des Mines.
Simaruba versicolor, mont. de Rio.
Styftia chrysantha, mont. de Rio.
Sterculia chicha, mont. de Rio.
Talauma ovata, mont. de Rio.
Marattia fraxinea et *macrophylla*, réintroduites.

Pour d'autres plantes telles que :
Caryocar brasiliense.
Besleria umbrosa.
Gomphrena officinalis.
Kulmeyera alba rosea et autres, ne se plaisant point dans nos serres, les pieds-mères introduits ont été successivement cédés à des amateurs. Il en reste un grand nombre d'autres qui ne sont ni décrites, ni déterminées.

Quand on compare le résultat obtenu par M. Libon, à celui de ses prédécesseurs, on trouve une certaine différence en ce qui concerne l'introduction de plantes vivantes en Europe.

En comparant le produit des explorations des autres voyageurs, nous sommes portés à croire que les résultats obtenus, en ce qui concerne les plantes vivantes, sont loin de pouvoir être comparés, individuellement, à ceux de M. Libon. Cependant nous sommes loin de croire que nous possédions une centième ou une millième partie de la flore du Brésil. Nous pensons même que des obstacles insurmontables s'opposent à ce que nous puissions nous trouver jamais en possession de cette flore admirable dans nos climats et dans nos terres.

Bruxelles, 11 mai 1856.

J. DE JONGHE,
20, rue des Visitandines.

NOUVEAU MODE DE MULTIPLICATION DU DIELYTRA SPECTABILIS.

Jusqu'à présent on a multiplié cette charmante Fumeterre, que tout le monde veut posséder, par l'éclat des touffes et par boutures. Diviser un pied, c'est facile, mais quel dommage ; c'est si beau lorsque des centaines d'élégantes grappes sortent de son feuillage léger, au-dessus duquel se balancent des myriades de jolies fleurs, aussi remarquables de forme que ravissantes de coloris.

Les boutures sont également faciles à faire ; mais toutes ne réussissent pas toujours. Nous avons surpris un nouveau mode de multiplication à un amateur zélé d'horticulture, M. J.-B. Gros, notre imprimeur, qui, au reste, nous l'a confié avec beaucoup d'empressement ; c'est la multiplication par la greffe sur racine. De toutes celles que M. Gros a faites jusqu'à présent , pas une seule n'a manqué, et en huit ou dix jours les greffes avaient déjà poussé de 5 à 7 centimètres.

Voici comment on opère :

Après s'être procuré des racines, en fouillant autour des touffes, sans les arracher, on les coupe par tronçons de 3 à 4 centim. de longueur. On prend ensuite sur les tiges, des jeunes pousses, qui ne sont pas encore creusées en dedans, et on les taille en biseau, comme pour les greffes en fente ordinaires. A mesure qu'une greffe est ainsi préparée, on pratique une fente longitudinale, au sommet d'un tronçon de racine, dans laquelle on introduit le rameau, après quoi on ligature avec un peu de coton pour maintenir la greffe. Quand toutes les greffes sont faites, on repique dans des pots remplis de terre de bruyère, plusieurs tronçons dans le même, ou un seul dans de petits godets, et l'on recouvre d'une cloche pour éviter l'action du soleil. Quelques brins de longues litières jetées sur la cloche suffisent pour en briser les rayons, et empêcher la brûlure. Au bout de quelques jours la reprise est complète, et l'on a de jeunes sujets très vigoureux. M. Gros pense que les individus ainsi obtenus seront plus florifères. Ces greffes peuvent être faites pendant une partie de la belle saison.

Nous croyons utile de faire ici une observation. Lorsqu'on devra prendre les boutures, il faudra bien faire attention de ne point couper une feuille pour un rameau ; car, dans cette plante, les feuilles sont très découpées , et les personnes peu initiées aux secrets de la nature, pourraient très bien les confondre avec les ramifications de la tige : le résultat alors ne serait plus le même.

F. Herincq.

Paris. — Imprimerie horticole de J.-B. Gros et Donnaud, son gendre, rue des Noyers, 74.



Annica Bricogne pinx. Visto sc.

Clianthus magnificus.

N. Rémond imp. r. des Noyers, 65. Paris.

CLIANTHUS MAGNIFICUS

(Pl. xii).

Etymologie : du grec *Clino*, pencher, et *Anthos*, fleur: de la disposition de fleurs en grappes pendantes.

Famille des *Légumineuses Papilionacées*; — *Diadelphie monogynie* de Linné.

Caractères génériques. — Les *Clianthus* sont des arbrisseaux à rameaux diffus, portant des feuilles alternes composées, pennées avec impaire. Leurs fleurs, très belles par la forme et la couleur, sont disposées en grappes pendantes de l'aisselle des feuilles; elles ont un calice en cloche, à cinq dents, dont deux supérieures un peu plus petites. La corolle présente un étendard ovale redressé; deux ailes en fer de lance, ou en oreillettes, plus courtes que la carène, qui est oblongue et longuement prolongée en bec. Dans l'intérieur de cette carène, se trouvent dix étamines dont neuf soudées entre elles par les filets et une restant distincte (étamines diadelphes). L'ovaire est porté par un stipe et surmonté d'un style mince (filiforme), crochu et barbu dans la partie supérieure ou stigmatique. La gousse est glabre, coriace, étranglée de distance en distance, — entre chaque graine, — assez longuement amincie au sommet, et renferme plusieurs semences réniformes ou en forme de rein.

HISTORIQUE ET DESCRIPTION DES ESPÈCES. Le *Clianthus puniceus* a été le type de ce genre créé par Solander. Originaire de la Nouvelle-Zélande et de la Nouvelle-Hollande, il a été introduit en Europe, pour la première fois, vers 1832, puis réintroduit en 1840. Il forme de jolis arbrisseaux qui peuvent atteindre jusqu'à deux mètres de hauteur. Les feuilles sont composées de vingt-une à vingt-cinq folioles d'un vert mat, oblongues, arrondies au sommet, et munies d'une très petite pointe; elles ne sont pas toujours disposées par paires sur le pétiole commun; le plus souvent elles sont alternes. Des grappes de huit à dix fleurs d'un beau rouge ponceau pendent de l'aisselle des fleurs, et se succèdent pendant une partie des mois de mai et juin.

Le *Clianthus magnificus*, que nous figurons dans ce numéro (pl. xii), est très distinct de cette première espèce, et bien supérieur sous le rapport de la beauté florale. Sa végétation paraît plus vigoureuse; son feuillage plus ample est luisant, comme vernissé; l'alternance des folioles — qui sont faiblement mais distinctement échancrées au sommet — est surtout ici très manifeste, principalement dans la partie inférieure. Les fleurs sont plus grosses que dans le *puniceus*, plus brillantes de coloris; c'est un beau rouge carminé avec une légère teinte de minium. Ces fleurs nous ont paru plus nombreuses, et la floraison plus prolongée que

dans le *puniceus*. — La plante que nous avons vue, et étudiée comparativement, chez M. Burel, a donné ses fleurs quinze jours avant et trois semaines après le *puniceus*.

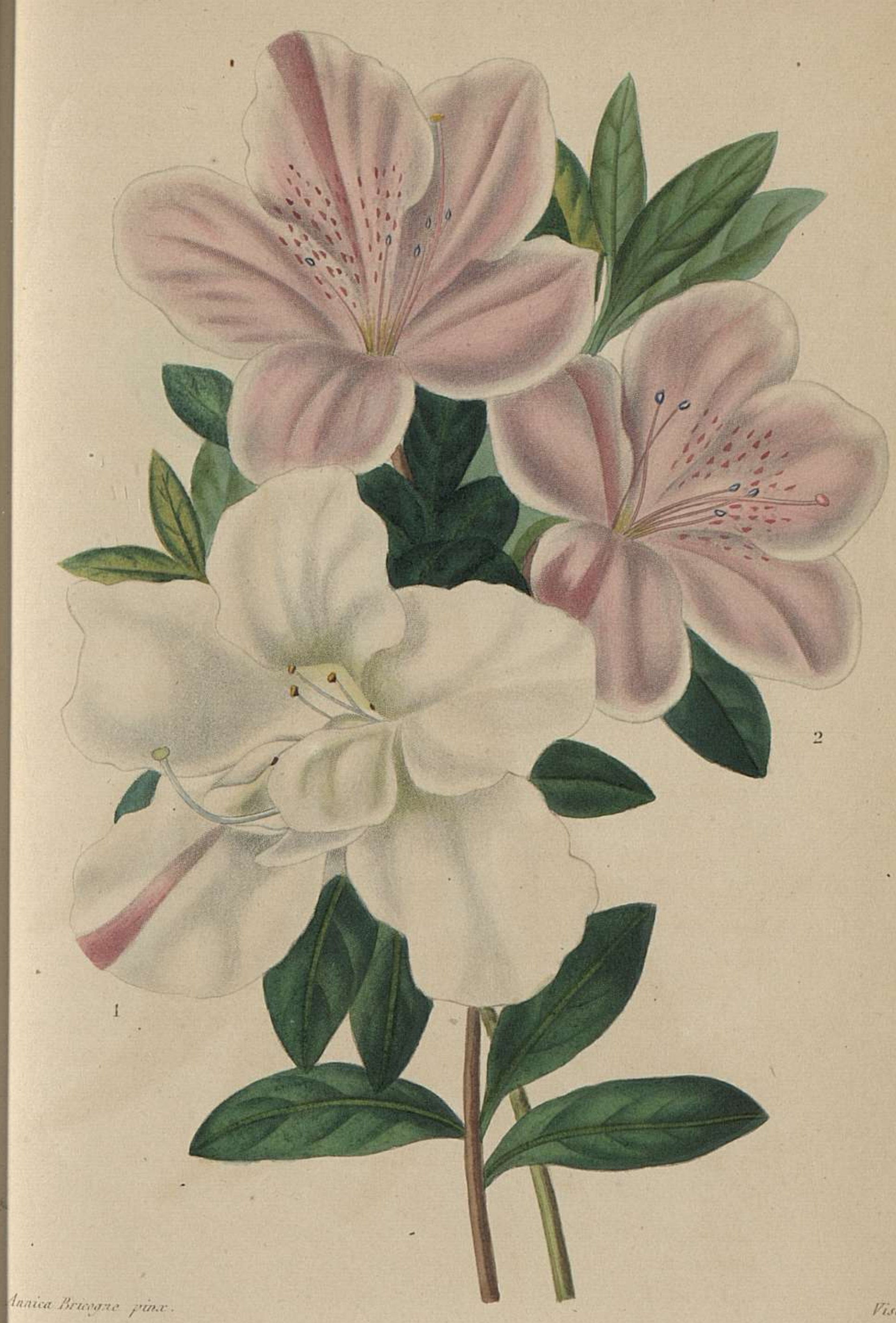
Deux autres espèces ont été également introduites récemment dans les cultures ; mais elles ne nous paraissent pas supérieures à la première : ce sont les *Clianthus carneus* et *Nova species* ; cette dernière paraît même différer très peu du puniceus.

Culture. Si les *Clianthus* ne sont pas plus répandus dans les jardins, c'est assurément au mode de culture qui leur est appliqué. Dans le midi de la France et dans l'ouest, ces plantes doivent être traitées comme plantes de pleine terre ; car elles sont assez rustiques pour supporter les quelques petites gelées qui se font sentir pendant l'hiver. En effet, elles endurent quatre à cinq degrés de froid sans souffrir sensiblement. Dans le centre et le nord de la France les *Clianthus* doivent être cultivés en pot, pour être plus facilement rentrés en serre-froide ou orangerie, lorsque la gelée menace de prendre avec quelque rigueur. Au printemps, on les place à l'air libre en plein soleil, en enterrant simplement les pots. Pendant toute la belle saison, on les arrose copieusement, ce qui amène une brillante floraison. Lorsqu'à l'automne, les premiers froids, qu'il faut leur faire sentir, ont arrêté la végétation, on les rempote, et cette opération jette beaucoup moins de désordre dans l'appareil végétatif, que si ces plantes avaient été livrées en pleine terre.

Une terre un peu forte, un peu corsée, leur convient préférablement ; dans les terres légères, les *Clianthus* prennent la *grise*, qui finit presque toujours par les faire périr. Si ces charmants arbrisseaux ont disparu plusieurs fois des cultures parisiennes, c'est certainement à cause de la légèreté de la terre dans laquelle on les a toujours cultivés.

Quant au mode de multiplication, le bouturage est le seul à pratiquer. On peut faire les boutures toute l'année en les tenant sous cloche.

F. HERINCQ.



Annica Bricogne pinx. Visto sc.

Azalea indica. (variétés)

1 Louise Margottin. 2 Souvenir de l'exposition.

AZALÉES DE L'INDE

(Pl. XIII) (1).

Fig. 1. — *A. Louise Margottin* ;
Fig. 2. — *A. Souvenir de l'Exposition.*

Les deux azalées que nous figurons dans ce numéro, sont deux charmantes variétés nouvelles obtenues par M. Margottin, horticulteur, rue du Marché-aux-Chevaux.

L'*azalée, Louise-Margottin*, fig. 1, a les fleurs blanches, rubanées de rose ; la corolle est assez profondément divisée en cinq lobes très élégamment ondulés sur les bords ; quelques étamines, transformées en pétales, rendent ses fleurs semi-doubles très remarquables.

L'*azalée Souvenir de l'Exposition*, est à fleurs d'un rosé très tendre et très frais, qui passe au blanc presque pur sur le bord des lobes. Cette sorte de bordure blanche, avec les ponctuations roses des lobes supérieurs, et les lames d'un beau rose qui se trouvent sur quelques autres, donnent à cette variété un cachet de beauté et de distinction tout particulier, qui lui assure une place dans les collections d'amateurs.

O. Lescuyer.

REVUE DES JOURNAUX D'HORTICULTURE.

Semis d'Orchidées.

Si les journaux politiques ont leurs canards, par contre, les journaux d'horticulture ont leurs choux monstres et leurs carottes gigantesques qu'ils *tirent* à plus d'un exemplaire ; c'est pourquoi l *Horticulteur français* tâchera de relever, autant qu'il sera dans son pouvoir, les procédés nouveaux, les qualités merveilleuses des nouvelles plantes introduites qui ne tiennent souvent qu'à une plume complaisante spéculant sur la crédulité publique.

Nous reproduisons ici un article de l'*Illustration horticole* du mois de mai 1855, intitulé *Fécondation artificielle des Orchidées*, pour relever un fait, que nous mettons en doute, et qui consiste à savoir, si c'est à M. A. Verchaffelt qu'on doit les premiers semis d'Orchidées, voici :

(1) *Voir* 1853, page 126.

FÉCONDATION ARTIFICIELLE DES ORCHIDÉES.

« Il n'est probablement aucun de nos lecteurs qui ne sache pas que la Vanille (*Vanilla planifolia*, L.), plante de la famille des Orchidacées, donne désormais facilement, grâce à une fécondation artificielle, dans nos serres, ses précieuses gousses si éminemment aromatiques.

« On sait encore que la première tentative de ce genre, après toutefois une fructification accidentellement naturelle dans le jardin botanique de Leide, est due à M. Morren, professeur de botanique à Liége, qui, dans le jardin botanique de cette ville, l'exécuta avec succès en 1836, et en obtint des fruits mûrs l'année suivante. M. Neumann, jardinier en chef des serres au muséum national d'histoire naturelle, répéta ses expériences et en obtint le même succès. Vers la même époque, quelques autres Orchidées furent également fécondées, *artificiosa manu*, le *Leptotes bicolor*, entre autres, et leur fructification se développa normalement.

« Depuis, nous ne sachons pas que ces curieuses tentatives aient été renouvellées ailleurs ; et cela sans doute, parce qu'aux yeux des praticiens ce fait de fructification artificielle des Orchidées, quelque intéressant qu'il fût pour la science, manquait pour eux d'une utilité immédiate, d'une ressource financière, en ce qu'ils ne savaient probablement quel mode employer pour en semer les graines (1). Dans ces derniers temps, notre jeune éditeur répéta les expériences de fécondations exécutées par ses devanciers ; mais plus entreprenant, plus heureux, plus sagace peut-être, il sut obtenir de leurs graines une nombreuse progéniture; et c'est avec une véritable admiration que nous avons observé récemment, dans une de ses serres, des centaines de petits individus de la magnifique *Lælia purpurata* parvenus à diverses phases de développement, et qui tous lui devaient la vie. Il a obtenu encore, par le même procédé, une progéniture vigoureuse de la superbe *Phalænopsis amabilis*, et de divers *Oncidium* ou *Epidendrum*, etc.

« Pour comprendre la difficulté, si heureusement vaincue dans ce cas, difficulté qui vraisemblablement avait fait, avant lui, renoncer à la combattre à d'habiles praticiens, il faut savoir que rien n'égale en té-

(1) J'ajouterai à l'observation de M. Lemaire, que lors d'un séjour que je fis à Gand en 1850, plusieurs élèves de l'Ecole d'horticulture de M. Louis Van Houtte, ont fécondé artificiellement des Orchidées exotiques et ont eu des fruits qui se sont parfaitement développés.

nuité les graines réellement microscopiques des Orchidées, graines dont chacun de leurs fruits contient un nombre incalculable. Ainsi, celles des *Erica*, des Azalées, des Rosages, etc., — la poussière soulevée par le vent, la sciure de bois la plus fine, etc., ne sauraient, sous ce rapport, leur être comparées; et la seule chose qui puisse en donner une véritable idée, sont ces atômes, qui, grâce à un vif rayon solaire traversant le trou d'un volet, semblent voltiger suspendus dans l'espace conique et circonscrit qu'il illumine à nos yeux.

« Dans un article prochain, nous décrirons, avec des figures à l'appui, le mode de fécondation des Orchidées, et de telle sorte que chacun puisse le pratiquer après nous avoir lu. On conçoit tout d'abord quelles abondantes ressources offrira cette fécondation aux amateurs, aux horticulteurs : quel moyen puissant elle donnera pour vulgariser les espèces rares, précieuses et chères; enfin, pour satisfaire surtout cette manie d'hybridisation qui, de nos jours, tourne toutes les têtes horticoles. *Quant au mode de sémination, comme ce n'est pas notre secret, qu'il est la propriété de M. A. Verschafelt, qui en a eu l'idée, nous devons le taire, du moins pour un certain temps encore.* »

A ces dernières lignes, nous ferons observer, qu'en visitant tout récemment les serres du Jardin-des-Plantes de Paris, M. Louis Neumann, fils m'a fait remarquer quelques exemplaires d'Orchidées exotiques, excessivement vigoureuses, qui provenaient de semis faits dans l'établissement; ces exemplaires avaient 4 ou 5 ans de végétation et l'on en attendait la floraison prochainement. Ceci m'a fait penser que ces plantes avaient été semées à une époque bien antérieure à celle que M. Lemaire cite pour les semis de l'éditeur de l'*Illustration horticole*, et que, par conséquent, les premiers essais auraient été faits par M. Louis Neumann; *suum cuique*, et nous saisirons avec empressement chaque occasion où nous pourrons faire l'application de ce principe.

Louis Ingelrest.

RHODODENDRUM NOUVEAUX.

RHODODENDRUM M. BINDER

(Pl. xiv).

Ce nouveau Rhododendrum, obtenu de semis par MM. Lemichez frères, horticulteurs à Villers, sous Neuilly (Seine), est un arbrisseau vigoureux à feuilles oblongues ou obovales-allongés pointues, longues de 15 cent. sur 5 de largeur, d'un beau vert foncé marbré de vert clair en dessus, vert pâle en dessous, munies d'un pétiole long de 1 cent.

Ses fleurs, réunies par 20 à 25 en jolis bouquets au sommet des rameaux, ont la corolle presque en cloche et large de 6 à 7 cent., couleur amarante foncé velouté, s'éclaircissant ensuite ; à 5 lobes un peu ondulés sur les bords, faiblement échancrés au sommet, offrant un sillon longitudinal au milieu, et d'autres plus faibles parallèles ; tous ponctués, mais les inférieurs moins sensiblement ; le supérieur et la moitié des deux latéraux marqués de taches noires de forme et grandeur inégales, le plus grand nombre un peu arquées ; au fond de la corolle et au-dessous des lobes on distingue 5 petites cavités brunes. Les étamines, au nombre de dix, sont rapprochées en faisceau autour du style.

C'est une très belle variété, qui a fait l'admiration des nombreux visiteurs du Jardin-d'Hiver de Villers.

Rhododendrum Etoile de Villers. Cette variété, qui provient également des semis de MM. Lemichez, et qui a été figurée dans la *Flore des serres,* est encore une belle et brillante nouveauté, à fleurs profondément lobées, fond blanc carné très frais, qui passe graduellement au beau rose vif sur les bords des lobes, dont un, le supérieur, est très élégamment ponctué de jaune d'or. Les étamines à anthères violettes, sont étalées à filets arqués, ainsi que le style, qui prend une légère teinte violetée dans la partie supérieure.

O. Lescuyer.



Annica Bricogne pinx. Visto sc.

Rhododendrum Mr. Bender.

N. Rémond imp. r. des Noyers 65, Paris.

PRUNUS CHINENSIS, FLORE ALBO PLENO

PRUNIER DE LA CHINE A FLEURS BLANCHES DOUBLES

(Pl. xv).

Ce Prunier est un enfant de la Chine, découvert et envoyé par M. Fortune en 1852. La France le possède depuis 1853; mais les faibles sujets que l'on trouvait dans les cultures ne permettaient pas d'en apprécier exactement le mérite. Ce n'est qu'au printemps dernier que nous avons pu constater, en le voyant dans les riches pépinières de M. Morlet, à Avon, près Fontainebleau, l'importance de son introduction et l'avantage qu'en pourra tirer la décoration des jardins.

Quoique de petite taille, car il ne paraît pas devoir s'élever beaucoup au-dessus d'un mètre, ce Prunier est vigoureux, rustique et très florifère; ses rameaux sont droits, d'un rouge brun, dressés, garnis de feuilles elliptiques-lancéolées, longues de 7 cent. environ, sur 25 millim. de largeur, un peu gauffrées, obtuses au sommet, très finement et inégalement dentelées, à pétiole rouge brun, long de 5 millim. portant à sa base deux petites stipules linéaires, longues de 7 à 8 millim. denticulées, et munies d'une sorte d'oreillette à leur point d'insertion.

Quelquefois en mars, mais le plus ordinairement en avril ou en mai, apparaissent des fleurs nombreuses, d'un blanc très pur, presque pleine, de la grosseur des fleurs du cerisier à fleurs doubles (3 cent. environ de diamètre), solitaires ou réunies par deux à l'aisselle des feuilles, portées par un pédicelle de 2 à 3 cent. de longueur. Le calice est à 5 sépales largement linéaires obtus au sommet, denticulés sur les bords; les pétales sont oblongs et très finement denticulés.

Le *Prunus Chinensis* ou *Sinensis flore albo pleno* (1), est, nous le répétons, une très heureuse acquisition pour l'ornementation des massifs d'arbustes de pleine terre; il est très rustique, puisqu'il a enduré sans le moindre abri les froids des hivers de 1853 à 1855.

Il se multiplie facilement par boutures, faites avec les rameaux encore herbacés, et tenus sous cloches; on peut aussi le greffer sur tige pour en former de très gracieux petits arbres.

F. Herincq.

(1) C'est par erreur qu'on le désigne aussi sous le nom de *Prunus Persicana flore albo pleno*.

FLEURS ET FRUITS NOUVEAUX GAGNÉS DANS LE DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

Chaque année, le Comice horticole de la Société d'Agriculture sciences et arts d'Angers, publie la description des fleurs et des fruits nés dans le département de Maine-et-Loire. Dans le 41e bulletin, M. Millet, son président, fait connaître les gains nouveaux pour 1856.

Roses.

Les Roses sont, comme toujours, fort nombreuses. M. Robert en a vingt-huit à la disposition des amateurs. — Un quatre saisons moussues: *Duguay-Trouin;* un Cent-feuille: *Juanita;* — huit moussues : *Bayard, Beaurepaire, François de Foix, Largilière, Marmontel, Pythagore, William Hooker* et *Von Sieboldt ;* — trois moussues remontantes : *Alice Vibert, Circée, Mme Emile de Girardin;* — deux thés: *Archimède, Bertholet ;* — deux Ile Bourbon : *Le Grelot, Prince de Chimay;* un hybride de Bourbon : *Odette;* — un Provins plus ou moins altéré: *Catulle;* — un Provins strié: *Achille de Harlay;* deux Provences : *César Beccaria, Sophocle;* — deux hybrides incertains: *Chamfort, Linnée;* — quatre hybrides remontants: *Oberlin, Poiteau, William Herbert* et *Ornement des jardins*, qui peut être considéré comme d'un mérite exceptionnel, selon M. Millet.

Verveines.

De nombreuses Verveines sont sorties des semis de MM. Prudent-Gaudin (quinze variétés), Mariette-Paré (onze), Paré de la Vigne (quinze), Flon Grolleau (onze) ; tous horticulteurs de la rue des Bas chemins du Mail, à Angers ; M. Courand, du Faubourg-Saint-Jacques, en a aussi obtenu un certain nombre, dans lequel s'en trouve une d'un rouge orange vif éclatant, désignée sous le nom de Mogador.

Œillet.

L'Œillet-Lamotte est un gain à fleur blanche, pleine, très grosse et très belle, gagné par un amateur de la route de Paris, M. Lamotte, qui s'occupe, avec beaucoup de soins et d'intelligence de la culture de ce beau genre. — M. l'abbé Chesnel, à l'évêché, obtient aussi de beaux résultats dans les semis qu'il fait chaque année de cette plante.



Prunus Chinensis (Blume)

Var. à fleurs blanches doubles.

N. Rémond imp. r. des Noyers, 63, Paris.

Marronnier.

M. Charlery fils, maire de la commune de Guédeniau, a obtenu dans un semis de Marronnier d'Inde, une variété très remarquable, dit M. Millet, par ses belles fleurs, et qui diffère du type par le fond jaune paille de sa fleur et les taches rouges plus foncées dont elle est ornée. C'est un très bel arbre d'ornement; on a donné à ce nouveau gain le nom de *hybride de monnaie.* — Pourquoi *hybride?* Est-ce que M. le maire de Guédeniau a fécondé lui-même le marronier sur lequel il a récolté les graines? Dans ce cas, on devrait dire avec quelle espèce.

Poires.

Pendant que la victoire tresse des couronnes aux héros de Sébastopol, l'horticulture s'empare de leurs noms pour les appliquer à des fleurs et à des fruits nouveanx. Le Comice de Maine-et-Loire vient de donner les noms de général Canrobert, lieutenant Poitevin, général Bosquet, général de Lourmel et maréchal Pélissier, à des Poires nouvelles, gagnées à Angers et ses environs.

La *Poire général Canrobert* est un fruit de moyenne grosseur (8 à 10 cent. de hauteur sur 6 de diamètre), de la forme du Saint-Germain. La peau, à la maturité, est recouverte en partie de points, de taches et de marbrures rousses. Le pédoncule est long de 2 à 3 cent.; l'œil est ouvert et placé dans une légère cavité. La chair fine, et sans pierre, est excellente. Ce fruit, qui provient d'un semis de Saint-Germain fait par M. Robert, horticulteur près du Mail, mûrit de la mi-janvier à la mi-février. — L'arbre a le bois plus ou moins épineux et d'un gris-violacé, picté de gris-blanchâtre. Les feuilles sont étroites, lancéolées, légèrement dentées.

Poire lieutenant Poitevin. Ce fruit que nous avons fait connaître l'année dernière, était indiqué comme mûrissant en février. « Des observations nouvelles, dit le Bulletin 41 du comice d'Angers, confirment qu'il peut se prolonger jusqu'en avril. »

Poire général Bosquet. Fruit gros (de 11 cent. de hauteur sur 7 de diamètre), pyriforme, lisse, d'un beau vert tendre, plus ou moins marqué de taches roussâtres; pédoncule long de 6 cent. ordinairement arqué; œil moyen, faiblement enfoncé; chair tendre très bonne. — Ce fruit, qui mûrit vers la fin de septembre, passe vite.

L'arbre, qui est vigoureux, a le bois sans épines, d'un brun olivâtre;

les feuilles, longues de 10 cent. (non compris le pétiole) sur 7 de largeur, sont à peine dentées et munies d'un pétiole de 5 cent. de longueur. — C'est un gain de M. Flon-Grolleau, horticulteur à Angers, et l'obtenteur de la Poire *Lieutenant Poitevin*.

Poire maréchal Pélissier. — Fruit de 8 à 9 cent. de hauteur, sur 6 à 7 de diamètre, à peu près ovoïde, jaune quelquefois lavé et ponctué de rougeâtre du côté du soleil; pédoncule long de 3 à 4 cent., rarement placé dans une cavité; œil à peine enfoncé, fermé par le rapprochement des sépales. Chair tendre, juteuse, très bonne.— Ce fruit mûrit dans la deuxième quinzaine de septembre et commencement d'octobre.— L'arbre est très productif. — C'est une nouveauté gagnée par M. Flon aîné, horticulteur à Angers.

Poire général de Lourmel. Fruit de la forme d'un doyenné, arrondi, ordinairement renflé dans sa partie moyenne, et d'un diamètre de 8 cent.; œil petit, ordinairement dentelé, placé dans une cavité assez profonde; pédoncule variant de 3 à 10 cent. de longueur; peau jaune verdâtre, à la maturité irrégulièrement ponctuée et marbrée de roux. Chair fine, juteuse, fondante, sucrée, première qualité. Ce fruit mûrit en novembre.

Poire sucrée du comice. Fruit de moyenne grosseur, turbiné, irrégulier dans sa partie supérieure, jaune à sa maturité et couvert de petits points verdâtres ou roussâtres; pédoncule long de 15 à 20 millimètres; œil moyen, presqu'à fleur. Chair tendre, juteuse, sucrée, assez bonne, de deuxième qualité. Maturité fin de septembre.

Ces deux variétés ont été obtenues au jardin fruitier du comice de Maine-et Loire.

Poire de la Masselière. Fruit ressemblant pour la forme, la couleur et la taille à la poire verte et longue. Œil grand à sépales étalés; pédoncule de moyenne longueur. Chair tendre, blanchâtre, musquée et analogue, pour le goût, mais plus fin, à celui de la poire muscadet.— Ce fruit, qui mûrit dans le courant de septembre, a été trouvé dans les bois de la Masselière, par M. Charbry père, propriétaire à Cornillé. — L'arbre est productif.

Poire Beurré Clotaire. Fruit régulièrement pyriforme, de moyenne grosseur, faiblement ponctué d'un beau jaune à la maturité. Chair fine, fondante, très bonne. Ce fruit, qui mûrit dans la première quinzaine de septembre, provient d'un égrasseau trouvé en Frémur, sur la propriété de M. Clot.

Poire Beurré Durand. Fruit allongé, plus ou moins pyriforme, long de 8 cent. sur 6 de diamètre; pédoncule long de 2 à 6 cent.; œil presque à

fleur; peau jaune à la maturité, finement marbrée et ponctuée de roux avec quelques taches de cette couleur distribuées par plaques. Chair fine, fondante, juteuse, d'un goût particulier, très bonne. Ce fruit, qui mûrit vers la fin d'octobre et les premiers jours de novembre, passe précipitamment; il a été gagné par M. Durand, horticulteur à Millepieds, route de Saumur.

Cerisier panaché jaune. Cette nouvelle variété est remarquable par ses feuilles d'un beau jaune d'or, au printemps, et qui se panachent peu à peu de vert tendre. Le fruit a beaucoup d'analogie avec la cerise anglaise. C'est un gain obtenu de semis par M. Bidault, horticulteur à Angers.

Thébat-Larché.

CULTURE DU LIN A FLEURS ROUGES

(*Linum grandiflorum*).

Cette plante, que nous devons à l'Algérie, et qui n'est cultivée dans nos jardins que depuis quelques années seulement, a charmé, dès son apparition, tous les amateurs de belles fleurs. Tout le monde veut actuellement la cultiver, et, certes, on a raison; car c'est une plante du plus grand mérite; elle a de grandes et belles fleurs rouges, une végétation prompte, et une floraison abondante et continuelle.

Malheureusement lorsqu'une plante, comme celle-ci, — qui a toutes les qualités réunies, — tombe dans le domaine de Flore, on s'empresse de lui donner tous les soins possibles pour la conserver et lui faire acquérir toutes ses beautés, mais souvent c'est par trop de soins qu'on la perd et qu'on lui enlève une partie de son éclat; ce qui arrive pour le *Linum grandiflorum*.

Depuis que cette charmante espèce a été de nouveau introduite en Europe, — car sa première introduction date de 1820, — la plupart des personnes qui l'ont cultivée n'ont pu jouir complétement de sa brillante et remarquable floraison, par suite des précautions minutieuses qu'on prend pour la cultiver, dans nos localités du moins.

Dès les mois de février et mars, les amateurs et jardiniers font une petite couche chargée de bon terreau et préparée avec tous les soins possibles; ils sèment sur cette couche les graines achetées chez les grainiers de Paris, de crainte d'être trompés par ceux du pays, et celles récoltées

l'année précédente, afin d'avoir une bonne quantité de plants pour en faire des corbeilles et des massifs.

Tous ces soins, toutes ces précautions n'ont encore donné que de mauvais résultats ; c'est-à-dire que les graines ne levaient pas, et qu'une partie des plants obtenus fondaient et dépérissaient.

Cultivant beaucoup cette plante, j'ai cherché à connaître pourquoi les graines ne levaient pas, et pourquoi le jeune plant dépérissait. Je suis parvenu à connaître la cause de cet insuccès : c'est d'abord de semer trop tôt ; ensuite de semer sur couche chaude ou tiède, et dans le terreau pour lequel cette espèce de lin n'a pas la moindre sympathie. Les expériences que j'ai faites, encore cette année, sont venues de nouveau le confirmer.

Les cultivateurs de Clermont ont moins réussi cette année que les précédentes, tandis que j'ai obtenu les plus heureux résultats en ne suivant pas leur mode de culture. Plusieurs d'entre eux ont semé des milliers de graines sans obtenir un seul pied de Lin, et moi, sur un paquet de 1 franc, je possède la quantité d'individus qu'on doit exiger d'un paquet de ce prix. Voici comment il faut procéder :

Semer à la fin d'avril ou au commencement de mai, pas avant, dans une bonne terre ordinaire de potager en terreautant simplement pour éviter la sécheresse. Affermir ensuite la terre avec la main. Lorsque le plant a environ 3 centimètres, le repiquer en pépinière, toujours dans la terre ordinaire bien ameublie. Pour ce repiquage, ne pas se servir du plantoir, parce que, dans ce cas, le trou étant très profond, la petite racine qui est déjà très longue, s'enfoncerait profondément dans le sol, et, au moment de l'arrachage en motte pour la mise en place, il serait impossible de faire cette opération sans mettre une partie des racines à nu, ce qui nuit alors beaucoup à la reprise.

Ce repiquage doit être fait avec le doigt. On pratique un trou large et profond, dans lequel on tourne la racine (1) pour qu'elle ne pivote pas. De cette façon on peut transplanter facilement en motte, et les plantes ne souffrent pas du déplacement. En opérant ainsi on est assuré d'un plein succès dans la culture du *Linum grandiflorum*, ou Lin à fleurs rouges.

(1) Un procédé plus rationel, ce nous semble, est de tronquer l'extrémité du pivot ; on n'a pas à craindre qu'il s'enfonce, et on force par là la racine à émettre un abondant chevelu, qui assure à la plante une copieuse nourriture lors de la mise en place. F. H.

Quant aux arrosements, cette plante est comme toutes les autres; elle veut à boire lorsqu'elle a soif.

BAZIN,
Jardinier à Clermont (Oise).

QUELQUES PRÉCEPTES SUR LA CULTURE DU CAMELLIA,

Par M. LECOMTE, secrétaire de la Société d'horticulture de Nancy (1).

De toutes les plantes de serres, le Camellia est sans contredit la plus riche et la plus précieuse. Aucune ne peut rivaliser avec lui pour la beauté du feuillage; aucune ne peut lui être comparée pour l'élégance du port; aucune n'en approche pour la magnificence des fleurs, la perfection de leurs formes, la diversité et la richesse des couleurs. Mais, ce qui le distingue entre toutes et lui donne encore à mes yeux plus de mérite, c'est sa floraison pendant tout l'hiver, à cette époque de l'année où la terre inanimée et couverte de frimas ne présente qu'un aspect triste et lugubre. En un mot, suivant moi, il est digne d'occuper, comme en effet il occupe en souverain, en roi, la première place dans nos serres.

Beaucoup de personnes se font un monde de la culture du Camellia, et cependant, de toutes les cultures, même des plantes les plus communes, les plus rustiques, celle du Camellia est la plus simple et la plus facile. Quelques indications sur la manière dont je le traite, sur les soins que je lui donne, suffiront pour les désabuser, et en même temps pour venir en aide à celles qui débutent dans la science horticole.

Comme chacun le sait, le Camellia se cultive de deux manières, par massifs en pleine terre, où il acquiert un plus grand développement et déploie une plus belle végétation, mais fleurit moins; et en pots, où la végétation est plus mesurée, plus restreinte, mais où la floraison est plus abondante. Je ne parlerai que de la culture en pots, comme étant la plus avantageuse, la plus répandue et la plus à portée de chacun.

L'espèce de terre qui lui convient, et la seule qui lui soit propre, est la terre de bruyère, pure de tout mélange. Sa qualité variant beaucoup et ayant une influence essentielle sur la santé du Camellia, le premier soin à apporter dans sa culture, c'est le choix de la terre. Celle à laquelle la préférence doit être accordée, et que l'on peut regarder comme la meilleure, est la terre de couleur marron-clair, modérément sableuse, douce

(1) Extrait du *Bon Cultivateur*, publié par la Société centrale d'agriculture de Nancy, et dirigé par M. Soyer-Willemet.

au toucher. Celle de couleur noirâtre, tourbeuse, privée de sable ou n'en contenant que peu, est généralement mauvaise; la trop grande humidité qu'elle conserve à la suite des arrosements la rend compacte, la décompose au bout de quelque temps et occasionne presque toujours la pourriture des racines. La terre prise à la superficie du sol, par gazons de cinq ou six centimètres d'épaisseur, est de beaucoup préférable à celle qu'on prend à une plus grande profondeur; la première, exposée à tous les rayons solaires et imprégnée de toutes les influences atmosphériques, doit contenir et contient réellement plus de principes fécondants que la seconde, qui en a été privée. Il faut bien se garder de rejeter de la terre les racines des arbustes étrangers qui y ont crû; mélangées avec la terre, après avoir été concassées ou pour mieux dire hachées plus ou moins menues, suivant la force des sujets que l'on veut emporter, ces racines ont la propriété d'ameublir la terre, de la rendre plus perméable à l'eau, et de produire, par leur décomposition, une espèce d'engrais toujours profitable à la végétation.

Le Camellia aime généralement l'humidité; mais le degré d'humidité varie suivant la saison. Ainsi, à l'époque de la floraison, les arrosements doivent être plus abondants que pendant la saison d'hiver; et, au printemps, sitôt qu'il commence à végéter, et pendant tout le cours de la végétation, ils doivent être plus abondants encore, plus fréquents, pour ainsi dire journaliers. De temps à autre, et surtout les jours où la température est élevée, la chaleur desséchante, le soir plutôt que le matin, et jamais dans le milieu de la journée, un léger bassinage sur la tête lui est très-salutaire, même nécessaire; il est bon aussi, ces jours-là, pour tempérer la chaleur et donner plus d'humidité à l'atmosphère de la serre, de répandre de l'eau dans les sentiers. Mais, dès que les pousses s'arrêtent pour s'aoûter, c'est-à-dire, vers la fin de juin, il faut ralentir, ménager les arrosements; autrement une trop grande humidité jointe à la chaleur, produisant une surexcitation dans le mouvement de la sève, provoquerait une seconde pousse et empêcherait la formation des boutons. Pendant l'hiver, les arrosements n'ont lieu que de loin en loin; mais, en tout temps, dans la saison même où le Camellia est dans le repos le plus complet, il faut, de toute nécessité, entretenir la terre humide, la sécheresse nuisant à la santé du Camellia et occasionnant la chute des boutons.

Les eaux des arrosements doivent toujours être, autant que possible, à la température de la serre, et plus particulièrement à l'époque de la floraison et de la végétation; ainsi, pendant la saison des froids, l'eau,

avant d'être employée, devra avoir séjourné dans la serre pendant au moins vingt-quatre heures, et l'été, avoir été exposée au soleil pendant le même espace de temps. Les eaux courantes ou de pluie devront être préférées aux eaux de puits.

Par une conséquence de ce que je disais précédemment, que le Camellia se plaisait dans une atmosphère humide, les serres un peu enfoncées seront préférables à celles qui sont construites au niveau du sol ; en outre de ce qu'elles sont moins froides l'hiver, elles renferment aussi beaucoup plus d'humidité. Les pots placés sur le sol sont mieux que sur des gradins; cependant il est bon de poser dessous un objet quelconque (planche, tuilon, ardoise), pour empêcher l'introduction des vers, qui, par leur séjour trop prolongé, finissent par décomposer la terre, déranger les racines des plantes et occasionner le plus souvent leur pourriture. Pour m'en préserver autant que possible, j'ai eu l'idée de faire planchéier toutes mes serres, ayant eu la précaution de laisser, entre le sol et le plancher, un espace vide de cinq à six centimètres. Ce moyen, à la vérité, ne m'a pas entièrement garanti de l'incommodité des vers; mais au fait j'en ai beaucoup moins.

Le Camellia a besoin d'une grande abondance d'air; ainsi, toutes et autant de fois que la température extérieure le permet, que les châssis de la serre soient tenus levés, et pour donner à l'air toute liberté d'action, qu'on ait le soin de bien espacer les plantes; le voisinage trop rapproché des unes des autres, provoque le plus souvent, et surtout au printemps, dans le fort de la végétation, la chute des feuilles des branches inférieures et, par suite, le dépérissement de ces branches.

Comme il exige beaucoup de lumières, les serres dites bâches hollandaises, lui conviennent mieux que celles d'ancienne construction appelées communément orangeries. Il craint, et surtout au moment de la pousse, les rayons ardents du soleil, dont on le garantit au moyen des toiles ou clayons que l'on place extérieurement sur les vitraux. Pour éviter l'assujettissement journalier de mettre et d'ôter ces toiles ou clayes, on peut blanchir intérieurement les carreaux avec une dissolution de blanc d'Espagne ou de chaux mélangée d'un peu de lait, ou mieux d'une légère dose de colle forte fondue dans l'eau.

Le rempôtage du Camellia ne devient indispensable que quand ses racines remplissent complétement le pot; ainsi, il peut rester quelquefois deux années sans exiger cette opération. Il se fait ordinairement sitôt après la floraison, mais mieux, suivant moi, après la pousse du printemps, c'est-à-dire, fin juin ou commencement de juillet. La rai-

son qui me fait préférer cette époque à l'autre, c'est que le rempotage, donnant nécessairement plus de nourriture au Camellia, le prédispose à pousser avec plus de vigueur, conséquemment à boutonner moins bien ; c'est que, au printemps, époque de la végétation, il demande encore beaucoup d'eau, tandis qu'au contraire après le rempotage, pour faciliter l'émission des racines, les arrosements doivent être très-modérés.

Que les pots nouveaux ne soient jamais que de deux à six centimètres au plus en largeur et profondeur, suivant la force du sujet à emporter, plus spacieux que les anciens ; car, pour forcer le Camellia à boutonner, surtout certaines variétés peu généreuses de leur nature, il faut le loger un peu à l'étroit, mais sans cependant nuire à sa végétation.

L'emploi des tessons dans le fond des pots, sous prétexte de faciliter l'écoulement des eaux surabondantes des arrosements et de prévenir la pourriture des racines, n'est d'aucune utilité ; la terre préparée comme il a été dit précédemment ne conservera jamais que le degré d'humidité nécessaire. Il suffit de boucher seulement le trou du pot, mais de façon qu'il ne soit pas fermé hermétiquement. Que l'on fasse tomber le plus de terre possible de l'ancienne motte, sans cependant déranger les racines ; que l'on coupe jusqu'au vif celles qui sont endommagées ou pourries ; toutes celles, quoique intactes, qui se détachent de la motte, peuvent être retranchées sans inconvénients ; il vaut même mieux le faire, parce que, dans l'opération du rempotage, elles sont la plupart du temps froissées, meurtries, brisées. En rempotant, il faut apporter le plus grand soin à faire glisser la terre neuve entre le pot et la motte, de manière à ne laisser aucun vide ; pour cela, on se sert d'un petit morceau de bois taillé en forme de spatule, à l'aide duquel on presse fortement la terre, à mesure qu'elle descend dans le vide. Que le pot ne soit jamais rempli jusqu'aux bords ; qu'on laisse toujours au contraire un espace suffisant pour contenir les eaux des arrosements. La terre ne devra être ni trop humide, ni trop sèche : trop humide elle se tasserait trop ; trop sèche, elle ne se tasserait pas assez.

Le rempotage ainsi opéré, on donnera une copieuse mouillure, pour faire adhérer la terre nouvelle à l'ancienne motte ; mais, après cette mouillure, que les arrosements soient modérés : ainsi que je le faisais observer plus haut, des arrosements trop abondants, non-seulement nuiraient à l'émission de nouvelles racines, mais encore pourraient déterminer une seconde pousse, et par là empêcher la formation des boutons.

Aucun arbuste ne subit plus complaisamment l'opération de la taille

que le Camellia; aucun ne se soumet avec plus de docilité à toutes les espèces de formes que veut lui imposer la fantaisie de l'amateur : espalier, buisson, pyramide, tout lui convient, tout lui est bon, il se prête à tout. Mais, de toutes les formes, la plus gracieuse par son aspect, la plus élégante par son port, en même temps la plus avantageuse par le peu d'espace qu'occupent les plantes dans une serre et la facilité de leur arrangement par rang de taille, c'est à mon avis la forme pyramidale; c'est aussi celle que j'ai adoptée de préférence dans mes cultures.

Certaines variétés, d'ordinaire celles d'une végétation modérée, prennent naturellement cette forme; d'autres, celles d'une végétation vigoureuse, ne l'obtiennent qu'au moyen de la taille. Pour cela faire, il faut s'y prendre dès la première année de pousse. Presque toujours, cette première année, le Camellia en fait deux, l'une au printemps, l'autre courant de juillet ou commencement d'août. On lui laisse effectuer les deux pousses, puis, fin novembre ou commencement de décembre, époque où le Camellia est à l'état de repos, et jamais plus tôt, on le rabat, suivant la force du sujet, sur le premier ou sur le deuxième œil de la seconde pousse, après s'être bien assuré que l'œil au-dessus duquel la taille a lieu, n'est ni plus avancé ni mieux marqué que les yeux inférieurs. Au printemps, tous les yeux, le terminal et ceux au-dessous, partiront en même temps. Si, au contraire, on taillait trop long ou sur un œil mieux marqué, plus avancé que les inférieurs, le premier seul partirait et les autres ne se développeraient pas.

A la seconde année de pousse, un jeune Camellia traité comme il vient d'être dit, aura produit de trois à quatre branches, suivant le nombre d'yeux que la force du sujet aura permis de lui laisser l'année précédente, dont l'une, la branche supérieure, servira de tige verticale; alors, à la même époque où la première taille aura été opérée, c'est-à-dire, fin novembre ou commencement de décembre, on rabat la tige verticale à deux ou trois yeux, à moins qu'elle ne porte boutons, auquel cas on retardera l'opération jusqu'a près la floraison. Cependant, si les yeux indiquaient devoir tous se développer au printemps, on ne taillerait pas, et, pour le cas de floraison, on ne supprimerait que l'œil terminal à côté duquel se trouvait le bouton à fleurs. Mêmes règles, même conduite pour la taille des années suivantes. Mais, dans aucune circonstance, il ne faut rabattre tant que la sève est en mouvement; autrement, comme elle tend toujours à monter, elle se porterait toute entière dans un ou deux au plus des yeux supérieurs, et laisserait dans

l'inaction les inférieurs. Pour la même raison, je proscris le pincement des pousses encore à l'état herbacé, dont le résultat est le même que pour la taille faite dans un temps inopportun.

L'époque de la sortie du Camellia ne peut être précisée; elle a lieu ou plus tôt ou plus tard, suivant le climat sous lequel on est placé. Ainsi, sous le climat inconstant du nord de la France, si sujet aux variations subites du chaud au froid, du sec à l'humide, par mesure de prudence, la sortie ne doit pas se faire avant la formation des boutons. Chacun sait que c'est aussitôt après l'aoûtement que les boutons se forment, pendant cette phase de la végétation où les pousses passent de l'état herbacé à l'état ligneux. Une contrariété de quelques jours dans le temps suffit pour empêcher cette formation : telle qu'un abaissement dans la température qui arrêterait le mouvement de la sève; ou bien, au contraire, une température élevée avec une humidité prolongée, qui, en donnant à la sève plus d'activité, déterminerait une seconde pousse. En prolongeant le séjour des Camellias dans la serre, jusqu'à ce que les boutons soient formés, on évite ces deux inconvénients. Sous les climats plus favorisés, où ces inconvénients ne sont pas à craindre, on peut sortir les Camellias sitôt après qu'ils ont effectué leurs pousses, c'est-à-dire, vers la mi-juin. Dans l'un comme dans l'autre cas, il faut toujours choisir un jour où le temps est sombre et couvert. On les place par groupes ou par lignes et rangs de taille, à l'exposition du soleil levant, dont les rayons modérés ne peuvent que leur être très-salutaires, mais abrités du soleil couchant par un mur, et, mieux encore, pour laisser à l'air une circulation plus libre, par des haies d'épines ou d'autres arbustes, ou bien encore par des clayons en osier ou en sapin.

L'époque de la rentrée varie comme celle de la sortie, suivant le climat ou la température; mais, règle général, elle doit se faire dès que les nuits commencent à devenir froides, c'est-à-dire, du 20 septembre au 10 octobre.

Le Camellia n'exige aucune chaleur pendant l'hiver; il peut même, sans que le moins du monde sa santé en soit altérée, supporter un ou deux degrés de froid. Ainsi, au moyen de bonnes couvertures, et à moins d'un temps excessivement rigoureux, on peut se dispenser de le chauffer. Comme le feu lui est plutôt nuisible que favorable, on ne doit se résoudre à en faire qu'en cas d'absolue nécessité, et que juste ce qu'il en faut pour écarter le froid de la serre. Mais il demande à être dirigé de manière à conserver de l'uniformité dans la température : les va-

riations occasionnent pour la plupart du temps la chute des boutons. Un bon guide de direction est un thermomètre placé dans le milieu de la serre et qu'on a le soin de consulter de temps en temps. La fumée n'est pas moins pernicieuse au Camellia que les variations de température; aussi, doit-on veiller attentivement à ce qu'elle ne pénètre pas dans les serres.

De tous les modes de chauffage des serres à Camellias, le meilleur est sans contredit le thermosiphon; mais, quelque avantageux qu'il soit sous tous les rapports, quelle que soit la préférence qu'on doive lui accorder sur tous les autres systèmes, en province il faut renoncer à s'en servir, parce qu'il est fort rare d'y rencontrer des ouvriers à même d'en bien confectionner l'appareil. Dans l'origine, j'avais adopté les thermosiphons pour le chauffage de mes serres ; mais, bien qu'il m'eussent coûté très-cher, j'ai été forcé de les supprimer, parce qu'ils fonctionnaient très-mal, et que, tout en me dépensant beaucoup de bois, ils ne me donnaient point de chaleur. Depuis plusieurs années, je me sers de petits fourneaux en fonte de 40 à 45 centimètres de hauteur sur 25 à 30 centimètres de diamètre, que je place dans les sentiers de la serre (un ou deux suivant l'étendue et la capacité de celle-ci), avec une file de corps en tôle dont je fais passer l'extrémité par un carreau en ferblanc adapté à un châssis. Une très-faible quantité de bois et quelques mottes de tan ou de marcs de raisins suffisent pour chauffer ces fourneaux et donner à mes serres le degré de température que je veux avoir. J'ai le soin d'écarter du fourneau les plantes qui en sont trop proches; et, pour modérer le tirage du fourneau et par suite l'ardeur du feu, j'ai fait poser, vers le milieu de la file de corps, une clef que je tiens à demi-fermée pendant toute sa durée, et que je ferme tout à fait, sitôt après que le combustible est réduit en braise et ne produit plus de fumée. A cette précaution j'ajoute celle de placer sur le fourneau un vase rempli d'eau, dont l'effet est de rendre la chaleur plus douce et moins desséchante, et de répandre dans la serre une vapeur tempérée, toujours salutaire au Camellia. Si le froid vient à cesser, j'enlève les fourneaux, et, si le temps se remet à la gelée, je les replace comme la première fois; quelques minutes suffisent pour l'une et pour l'autre de ces opérations.

Quoique la chaleur artificielle soit le plus souvent nuisible à l'épanouissement des fleurs du Camellia et que souvent elle occasionne la chute des boutons, néanmoins, lorsqu'elle est dirigée avec soin, avec circonspection, on peut, avec son secours, avancer l'époque de la flo-

raison naturelle. D'abord il est essentiel de choisir les variétés reconnues pour leur épanouissement facile : de ce nombre sont les pæoniformes, les anémoniformes, et généralement toutes les variétés de formes irrégulières ; les renonculiformes et toutes les variétés bien fournies de pétales s'ouvrent d'ordinaire plus difficilement.

Dès le moment de la rentrée des Camellias, on place ceux qu'on veut forcer dans une serre à ce destinée, qu'on tient à une température plus élevée, en lui donnant de l'air pendant le jour plus rarement et moins longtemps, et en la garantissant de la fraîcheur des nuits par des couvertures en paillassons. Dans les premiers jours de décembre *seulement*, à moins que les froids ne se soient fait sentir plus tôt, on commence à chauffer le soir plutôt que le matin, mais avec infiniment de modération, de manière seulement à n'élever la température ordinaire de la serre qu'à deux ou trois degrés centigrades au plus; puis, vers la mi-décembre, on augmente progressivement la température jusqu'à ce qu'elle atteigne huit à dix degrés centigrades. De temps à autre et plutôt les jours et aux heures où le soleil se montre, il est bon de répandre un peu d'eau dans les sentiers; cette humidité, qu'à travers les châssis attiédissent les rayons solaires, nourrit, fait gonfler les boutons et facilite leur épanouissement. Traités ainsi, les Camellias montreront leurs premières fleurs dans les premiers jours de janvier, mais jamais aussi belles, aussi grandes, aussi parfaites qu'à l'époque de floraison naturelle, c'est-à-dire, courant de février ou de mars.

Dans ma pensée, rangeant le Camellia parmi les végétaux qui absorbent beaucoup par les feuilles, et qui puisent dans les gaz aériformes la plus grande part de la nourriture nécessaire à leur existence, je le considère comme exigeant impérieusement la plus grande propreté et demandant à être préservé de la poussière et du contact de tous corps étrangers qui pourraient souiller son feuillage, en boucher les pores, et par suite mettre obstacle aux fonctions que la nature lui a assignées. Ainsi, je conseille aux amateurs de faire ce que je fais moi-même, ce que j'appelle la toilette du Camellia, et qui consiste à laver toutes ses les feuilles unes après les autres. J'attache beaucoup d'importance à cette opération, et je la regarde comme fort utile et très-essentielle, non-seulement parce quelle a une grande influence sur la santé du Camellia, mais aussi parce qu'elle donne à son feuillage ce brillant, cette fraîcheur de verdure qui, au printemps, semblent rehausser encore la beauté de ses fleurs.

C'est ordinairement à l'automne, sitôt la rentrée des plantes en serres, que je fais cette opération.

Quels que soient les soins d'un amateur qui possède un certain nombre de Camellias, il n'est pas possible qu'aucun n'échappe pas à sa surveillance; il n'est pas possible que tous, quoi qu'il fasse, jouissent du même degré de santé, tous n'ayant pas reçu de la nature la même force, la même puissance de végétation. D'ailleurs, tout rustique qu'il est, le Camellia, comme les autres végétaux, comme tous les êtres animés, est soumis à des maladies que ne peuvent souvent prévenir ni la science ni la prévoyance humaine. Ainsi, qu'un amateur ne soit pas étonné, ne soit pas rebuté, si parmi ses nombreux Camellias, il en a quelquefois de malades. Un feuillage jaunissant et marqué de macules ou taches noires, des pousses chétives et rabougries, la chute des boutons, sont des indices certains de l'état de souffrance d'un Camellia. Qu'il soit alors dépoté, que les racines soient visitées avec une attention scrupuleuse, que celles qu'on trouvera endommagées ou pourries soient retranchées et coupées jusqu'au vif, et qu'après avoir fait tomber de la motte le plus possible de vieille terre, le sujet soit rempoté dans un vase plus petit que celui d'où il sort; toutes les parties des branches dénuées de feuilles ou revêtues de feuilles tachées seront rabattues. Ainsi traité, il sera, après avoir reçu un arrosement modéré, placé dans la partie de la serre la plus rapprochée du verre, et mieux encore, si la taille du sujet le permet, sous un châssis séparé et bien ombré. Jusqu'à son rétablissement, les arrosements seront donnés avec ménagement, et, de temps à autre, lorsque la température extérieure sera bonne, un léger bassinage sur les feuilles fera bon effet. Ce traitement et ces soins suffiront pour rétablir en quelques mois un Camellia non trop malade; mais, pour une plante dont la constitution paraîtrait compromise dans toutes les parties, la pleine terre (de bruyère s'entend) sera le remède le plus efficace et le plus infaillible; elle devra y rester à demeure jusqu'à ce qu'elle ait recouvré sa première vigueur, ce qui d'ordinaire n'a lieu qu'au bout d'une année.

Le puceron est un insecte fort nuisible au Camellia, en ce qu'il l'attaque le plus habituellement à l'époque de sa végétation, et lorsque ses pousses sont à l'état herbacé. Comme il pullule à l'infini et avec une célérité extraordinaire, dès qu'on en aperçoit quelques-uns, il faut à l'instant les détruire; autrement, dans l'espace de quelques jours, toutes les plantes d'une serre seraient envahies par eux. Le moyen le plus prompt et le plus facile de destruction est la fumée du tabac. On se sert pour

cela d'un chaudron ou réchaud rempli de braise allumée que l'on place dans le milieu de la serre et sur laquelle on répand du tabac. On se sert aussi et avec plus d'avantage encore d'une pipe en tôle ou rosette dont je ne ferai pas ici la description, parce que tout le monde horticole à peu près en connaît la forme et l'usage. Avant l'opération, pour empêcher la fumée de s'échapper de la serre, il faut avoir le soin d'en bien fermer les issues et de la couvrir de paillassons. Après l'opération, un copieux bassinage sur les feuilles, pour les nettoyer des pucerons morts, sera d'un salutaire effet.

ESSAI SUR LES SEMIS ET LA CULTURE DES FOUGÈRES.

La famille des Fougères se compose de plantes herbacées à rhizômes vivaces, rarement à tige arborescente et dressée ; elles sont très nombreuses dans les régions tropicales, où quelques-unes s'élèvent en arbre, telles que les *Balantium*, *Alsophila*, et simulent des palmiers. Leur nombre décroît à mesure qu'on approche des pôles. La France en produit une quarantaine d'espèces, qui recherchent tous les lieux humides et ombragés; leurs feuilles ou frondes sont éparses, ou bien forment une rosace à l'extrémité de la tige ; elles sont d'abord roulées en crosse. La partie inférieure du pétiole est persistante ; les frondes sont annuelles ou vivaces ; elles sont simples, pennées ou diversement décomposées, veinées : les veines sont composées de cellules allongées et l'épiderme pourvu de stomates.

Les fructifications appelées *spores* ou *sporanges*, se trouvent sur le dos ou sur le bord des feuilles ; dans quelques genres, tels que les *Osmunda*, *Ophioglossum*, *Aneimia* ; les fructifications sont disposées en grappes ou en épis. Les sporanges, en se réunissant, forment de petits amas appelés *sores*, qui sont nues ou voilées, pédicellées ou sessiles, uniloculaires à déhiscence indéfinie ; les spores sont nombreuses, libres, sphériques ou anguleuses.

L'opinion des auteurs est très variée sur la nature des organes reproducteurs dans les Fougères : le plus grand nombre ont considéré les sporanges comme des organes femelles ; *Hedwig* a regardé comme organes mâles les poils glanduleux qui se trouvent sur les jeunes feuilles. Mais ces opinions ont toutes été renversées, et, jusqu'à ce jour, on ne connaît encore rien de positif. Tout ce qu'il y a de certain, et ce que l'observation constate, c'est que, dans les serres où l'on cultive une seule

espèce de *Gymnogramma*, par exemple, elle se reproduit tout à fait identique avec elle-même; tandis que, quand il y a plusieurs espèces, telles que les *Gymnogramma tartarea*, *chrysophylla*, *Calomelanos*, cultivés dans la même serre, il se produit des plantes qui diffèrent totalement de ces espèces botaniques, et qu'on considère comme des hybrides; la même chose a lieu quelquefois pour les *Aspidium* (1). Mais, pour nous, horticulteurs, nous ne pouvons que signaler les faits : la production de ces hybrides ou variétés de plantes d'une famille cryptogame nous est inconnue; peut-être les physiologistes nous l'expliqueront-ils plus tard, mais, jusqu'à ce jour, c'est encore un des profonds mystères de la nature.

On multiplie les Fougères par semis; la meilleure époque pour les semis est au printemps, dans les mois de mars et d'avril. On prépare de la bonne terre de bruyère, bien criblée et mélangée d'un peu de sable; au lieu de pots, on emploie des terrines de huit centimètres de diamètre et de quatre centimètres de profondeur; pour faciliter l'écoulement de l'eau, le fond de ces terrines a ordinairement quatre à cinq trous : on remplit ces terrines avec de la terre que j'ai indiquée, et, après en avoir égalisé la surface, on sème dessus. Quand on veut semer des espèces qu'on cultive déjà, on coupe une fronde devenue jaune (c'est un signe certain de la maturité des spores), on la tient au-dessus d'une feuille de papier blanc, et, avec une plume ou un crayon, on frappe légèrement sur la fronde; la poudre qui tombe est la graine qu'il faut semer. De cette manière, on est sûr d'en avoir de la bonne; car souvent, quand on veut semer des Fougères qu'on ne cultive pas encore, et qu'on fait venir des graines de l'étranger, on ne reçoit ordinairement que de mauvaise capsules ou des débris de capsules : alors la germination est impossible, ce qui fait croire que les Fougères perdent bientôt leur faculté germinative; tandis qu'il est prouvé qu'elles la conservent pendant très longtemps.

Quand le tout est bien préparé, et qu'on a de bonnes graines, on fait bien attention de ne pas semer trop épais, et de ne pas arroser ou seringuer les terrines ainsi préparées; pour les mouiller, voici comment on procède: on les pose dans des terrines plus grandes et remplies d'eau; l'eau cherche à reprendre son niveau et passe par les trous qui sont au fond des premières terrines. Aussitôt qu'on voit que la terre est suffisam-

(1) Selon toute probabilité, l'*Aspidium uliginosum* est une de ces productions hybrides.

ment humectée, on enlève l'eau qui reste dans les grandes terrines, et l'on y met à la place deux ou trois morceaux de brique, sur lesquels on pose les terrines qui contiennent les semis ; on recouvre le tout d'un grand carreau, et on met une étiquette en verre dans chaque terrine, avec le nom de l'espèce qu'on a semée.

La manière d'écrire sur ces étiquettes est très simple : on en peint un côté avec de la couleur noire à l'huile; après qu'elle est bien sèche, on peint l'autre côté avec de la couleur blanche, et, pendant que celle-ci est fraîche, on écrit le nom avec la pointe d'un couteau ou un morceau de bois bien effilé; de cette manière, on enlève la couleur blanche, et le noir de l'autre côté se montre par transparence. Ces étiquettes ont plusieurs avantages : 1° elles sont plus durables que celles en bois, qui se pourrissent facilement dans une terre constamment humide ; 2° elles ne produisent pas, comme les étiquettes en bois, la moisissure appelée *moisissure blanche*, qui se produit à la fin sur toute la surface des pots ou des terrines, et qui fait périr les jeunes plants; 3° on peut les enfoncer dans la terre tant qu'on veut, ce qui est nécessaire pour pouvoir bien couvrir les terrines avec des carreaux.

Le meilleur endroit pour les semis des Fougères est sous châssis, au-dessus du foyer de chaleur dans une serre chaude ; on y met une couche de sable blanc ou bien de la sciure de bois, qu'on humecte bien et dont on entretient la fraîcheur. On ombrage le tout jusqu'à ce que les spores soient levées ; car la chaleur, l'humidité et l'ombre sont les trois conditions indispensables pour élever les Fougères de semis. Si l'on suit bien ce mode d'opérer, surtout pour l'arrosement, on verra déjà un changement à la surface des terrines au bout de quatre à six semaines.

La couleur des spores, ordinairement jaune, brune ou noirâtre, sera devenue verdâtre, et les spores, vues à la loupe, à cette époque, se seront allongées. Au bout de cinq à six jours, elles se transforment en de petits corps verts cylindriques; peu de temps après, ce petit cylindre produit des racines à sa base, s'élargit et se transforme en un corps foliacé qu'on appelle *Prothallium*. Peu à peu ce *Prothallium* se divise en deux lobes, entre lesquels on voit naître un bourgeon ; quelques semaines après on voit sortir de ce bourgeon les jeunes frondes. Pendant toute cette époque de végétation, les plus grands soins sont nécessaires pour ces jeunes plants : quoiqu'ils pourrissent facilement par une trop grande humidité, ils craignent beaucoup plus la sécheresse ; car les laisser une seule fois sans eau, c'est les tuer infailliblement.

Les *Prothallium* s'étant formés, et toute la surface des terrines en

étant bien couverte, on croit que toutes les spores qu'on a semées ont bien levé : on se trompe ; le plus grand nombre de ces *Prothallium* appartiennent à des espèces indigènes (1), que l'horticulteur habile sait distinguer. Le *Prothallium* seul suffit pour les reconnaître. Aussi on se hâte de les enlever ; et, comme ils tiennent fortement à la terre, et qu'en les arrachant on enlèverait peut-être de bonnes espèces, on les coupe avec précaution, au moyen de petits ciseaux. Si l'on négligeait de les enlever, comme ces espèces sont en général plus robustes, elles finiraient par étouffer les bonnes ; mais, par cette opération, on donne aux autres la possibilité de se développer plus librement.

Les *Prothallium* qu'on trouve le plus fréquemment dans les terrines sont ceux des *Aspidium Felix-mas* et *spinulosum*, de l'*Aspidium Felix-fœmina*, du *Pteris aquilina*, ainsi que des *Aspidium molle*, *violescens*, *uliginosum*, des *Gymnogramma*, etc. Quand on connaît les *Prothallium* de ces différentes espèces de Fougères, on distingue les espèces qu'on trouve dans presque toutes les terrines.

Ainsi, le *Prothallium* des *Gymnogramma*, qui est ondulé, celui des *Ceratopteris*, qui est lancéolé et charnu, il ne faut les voir qu'une seule fois avec attention pour ne plus se tromper. Pour d'autres Fougères, il est plus difficile de les reconnaître au premier abord : il faut pour cela une habitude et une observation continuelle. Comme l'arboriculteur connaît bien les variétés de ses arbres par le bois, sans pouvoir expliquer les différences, ainsi le cultivateur de Fougères a l'habitude de reconnaître les espèces d'après leurs *Prothallium*, sans pouvoir dire souvent avec exactitude par quoi ils diffèrent.

Dès que les jeunes frondes commencent à se montrer, les semis de Fougères ont passé le moment le plus difficile de leur culture. Tous les changements que subissent les spores, depuis le semis jusqu'à la formation complète du *Prothallium*, peuvent être considérés comme analogues aux différentes phases de développement et de formation des graines dans les plantes phanérogames ; tandis que la végétation, depuis le moment où les jeunes frondes poussent du *Prothallium*, peut être compa-

(1) La reproduction des espèces indigènes à la surface des terrines, et souvent dans des endroits où l'on n'en cultive pas, est très curieuse ; cela tient probablement à la légèreté des spores, qui sont, pour ainsi dire, microscopiques, et qui, transportées par le vent, lèvent quand elles trouvent toutes les conditions nécessaires pour leur germination. C'est ainsi qu'on voit croître l'*Erigeron canadense* dans tous les champs de l'Europe ; Linné pensait que cette plante avait été transportée d'Amérique par les vents.

rée à la germination des graines des végétaux phanérogames. Dès ce moment, on a à cultiver des Fougères formées; successivement on les repique, on les transplante, on les empote, et pour toutes ces opérations il faut encore quelques précautions. Ainsi le repiquage se fait de la manière suivante: on emploie des terrines et de la terre de bruyère comme pour les semis; quand on repique des espèces robustes et vigoureuses, il est inutile de mettre des tessons au fond de la terrine, mais c'est indispensable pour les espèces délicates et pour quelques-unes qui restent petites. Après avoir rempli les terrines avec de la bonne terre de bruyère mélangée d'un peu de sable, on prépare des tessons carrés de trois centimètres environ, et on les enfonce dans la terre en une ligne parallèle à la paroi de la terrine. La distance de cette ligne à la paroi varie de deux à trois centimètres, suivant la grandeur des espèces à repiquer, et c'est entre ces tessons et la paroi qu'on plante les jeunes Fougères à des distances convenables; on met une seconde ligne de tessons parallèle à la première, et, en continuant de cette manière, les lignes se rétrécissant toujours, on a, à la fin, une seule plante entourée de tessons au milieu de la terrine. Cette manière d'opérer offre une disposition agréable à l'œil, et a, de plus, plusieurs avantages; car 1° les racines rencontrent immédiatement des pierres poreuses (comme sont les tessons des pots), chose qui contribue puissamment à leur développement; 2° à l'époque du rempotage, on peut séparer avec une grande facilité les jeunes plantes sans déranger les racines des espèces voisines, qui autrement auraient ces organes enchevêtrés les uns dans les autres, et qu'on ne pourrait jamais bien isoler sans les mutiler plus ou moins.

Les Fougères prenant de plus en plus un fort développement, et étant arrivées à la dernière opération, il leur faudra une température toujours égale de 10 à 15° pour les espèces de serre chaude; elles demandent en outre de l'humidité et l'ombrage d'autres plantes de la serre. On les empote dans un bon mélange de terre de bruyère non tamisée, et de feuilles de chênes décomposées; de plus, il faut bien drainer les pots avec des morceaux de tourbe ou de la terre de bruyère fibreuse; donner beaucoup d'eau pendant la pousse des nouvelles frondes, surtout les seringuer souvent. Pendant l'hiver, cependant, elles ne demandent pas trop d'eau. Enfin, il leur faut une terre très légère; car, dans une terre compacte, elles périssent.

Dans certaines localités où la terre de bruyère manque, on peut la remplacer par une bonne terre de feuilles mêlée de sable, ou même par une terre tourbeuse. Plus souvent on rempote les Fougères, plus vite

elles croissent et plus elles prennent de vigueur. Cependant il y a des règles à observer pour le rempotage : ainsi on ne les transplante jamais depuis septembre jusqu'en février, surtout les Fougères à feuilles caduques.

Pour les Fougères aquatiques, telles que les *Meniscium*, *Ceratopteris thalictroides*, etc., elles se cultivent, comme toutes les autres espèces, jusqu'au premier empotage ; après cette époque, on les met dans des vases remplis d'eau, en ayant soin de la renouveler souvent.

Entre les huit à neuf cents espèces de Fougères cultivées dans les différents jardins de l'Europe, il y a beaucoup d'espèces, il y a même des genres entiers dont les spores n'ont jamais germé. La cause en est inconnue ; mais, pour être sûr de ces semences, on fera bien de tenir compte des observations suivantes :

1° Les Fougères en arbre lèvent beaucoup plus difficilement que les petites espèces à rhizômes rampants ;

2° Plus molle est la substance des frondes, plus facilement lève l'espèce ; celles à feuilles coriaces défient souvent tous les soins possibles ;

3° Plus la fronde est découpée et mieux les spores lèvent ; les espèces à feuilles entières sont très longtemps et plus difficiles à lever.

Louis Ingelrelst.

CHOU MARIN.

Qu'est-ce que le *Chou-marin*, quel est son usage et sa culture? nous demande un de nos abonnés.

Le *Chou-marin* est une plante de la famille des crucifères, mais qui n'a pas le moindre rapport avec nos choux, qui appartiennent au genre *Brassica* des botanistes. Ce *chou-marin* est le *Crambe maritima*, plante vivace, qu'on rencontre à l'état sauvage sur les côtes septentrionales de France, et qui a de très grandes feuilles épaisses, d'un vert glauque, plus ou moins profondément découpées et crépues sur les bords. Ses tiges atteignent cinquante centimètres et même plus de hauteur ; elles sont simples ou rameuses et portent en mai et juin de nombreuses panicules de petites fleurs blanches auxquelles succèdent des petits fruits globuleux à une seule graine, et non des siliques allongées comme dans les vrais choux.

Ce sont les jeunes feuilles et les pousses nouvelles blanchies au moment de leur développement, par la privation d'air et de lumière, qui

constituent ce légume si recherché des anglais, et qui commence à rencontrer quelques partisans en France ; c'est, assure-t-on, un excellent légume aussi agréable au goût que nos meilleures asperges, quand les jeunes pousses sont bien amenées à blanc, et cette opération est des plus simples.

Vers la mi-février, on déchausse les choux-marin pour les nettoyer, puis on recouvre chaque pied avec la terre de la planche ou avec du terreau, de manière à former une butte de douze à quinze centimètres d'élévation. On paille fortement ensuite la plantation avec de la litière ou des feuilles sèches, et l'on attend pour faire la récolte que la pointe des pousses se montre à la surface du sol.

Quelques personnes se contentent de renverser des grands pots à fleurs sur chaque touffe de Crambe, en ayant soin de boucher le trou d'écoulement des eaux ; ce procédé est très simple et peut-être plus commode que celui du buttage ; il se rapproche de celui des Anglais, qui emploient des boîtes en bois blanc larges à la base de trente à quarante centimètres, hautes de vingt à vingt-cinq centim., et dont le sommet tronqué est fermé par un couvercle qu'on ouvre à volonté pour vérifier l'état des jeunes pousses. Mais c'est du rafiné, et il faut être enfant de la Grande-Bretagne pour pratiquer la culture du chou-marin avec de pareilles boîtes.

La culture pratiquée de cette manière, à l'air libre, donne ses produits en mars et avril, précédant ainsi les asperges de pleine terre.

Mais par la culture forcée, qui n'est pas beaucoup plus dispendieuse, on peut en produire plus tôt. Pour cela faire, il suffit de butter et de pailler les planches de chou-marin vers novembre ou décembre ; d'établir un réchaud de fumier neuf tout autour, et de couvrir avec des paillassons pour garantir la terre de la gelée. On maintient par ce moyen, sous cette espèce de *châssis sombre,* une certaine dose de chaleur qui provoque la végétation, et dès janvier on a des jeunes pousses de *Crambe* bonnes à être cueillies.

Pour cette culture forcée, M. Mabire père, jardinier en chef de M. le comte Molé, et qui s'est particulièrement occupé de la culture de cette plante, opère ainsi : Vers la fin de décembre ou le commencement de janvier, il retire, par un temps sec et serein, toute la litière qui couvre ses planches pour nettoyer chaque pied, qu'il couvre ensuite d'une boîte comme celle que nous avons décrite plus haut, en ayant soin de garnir le fond de chaque boîte posée, de terreau de feuilles, de manière à former une petite butte autour des choux; puis il ferme le couvercle, et

remplit tous les intervalles des boîtes avec du fumier court ou des feuilles sèches en foulant un peu et en élevant cette espèce de garniture de vingt-cinq à trente centim. au dessus des boîtes. Il établit ensuite un réchaud de bon fumier neuf sur une épaisseur de trente à quarante cent. jusqu'à la hauteur des boîtes, et il le termine en dos d'âne. Le tout est recouvert de litière ou de paillassons pendant les grands froids. La chaleur de cette couche ne doit pas dépasser douze degrés centigrades sans quoi on tuerait les plantes. Si, quelques jours après sa confection, la température est plus élevée, il la remanie et y mélange du vieux fumier; il ajoute, au contraire, du fumier neuf quand cette chaleur n'est pas atteinte. Trois semaines après les choux-marins sont bons à cueillir.

Voici maintenant un procédé tout opposé, pour avoir des choux-marins pendant l'été, et qui consiste à arrêter la végétation des plantes. Les Anglais le pratiquent avec succès. Ils enterrent au printemps, dans des paniers de cinquante centimètres de largeur sur trente-cinq de profondeur, et remplis d'une terre composée, partie égale, de terreau de couche, de sable et de terre de jardin. Dans ces paniers, ils plantent deux ou trois pieds de *Crambe*, et les laissent ainsi passer la végétation, comme les pieds en pleine terre. Au mois de février de l'année suivante, ils enlèvent les paniers pour les placer sous des hangars et ne donnent aux plantes que de très faibles bassinages, pour les empêcher de mourir. Vers le mois de mai, commence l'opération de culture. Ils enlèvent la terre des paniers jusqu'au collet des plantes, et suppriment toutes les pousses étiolées. Après avoir retiré les plantes des paniers sans endommager les mottes, ils plantent en place dans des planches dont la terre a été préalablement bien ameublie par un bon labour. Ils pratiquent, autour du collet des choux-marins, un petit bassin qu'ils remplissent de bon terreau, après quoi ils nivellent le terrain, paillent et arrosent copieusement, jusqu'au moment de la végétation. Alors on place les boîtes et la récolte commence environ trois semaines après.

Cette récolte se fait lorsque les pousses ont de douze à quinze centim., on les coupe à quelques millimètres du collet, et non tout à fait à la base; car alors la souche se gercerait, et l'humidité pourrait déterminer la carie qui détruirait rapidement le pied. Comme pour les asperges, il faut, après un certain nombre de récoltes, laisser les pousses se développer normalement, autrement on épuiserait complétement les souches qui périraient bientôt; un plant de chou-marin peut produire pendant sept à huit ans, et même plus, lorsqu'on a soin de l'entretenir, chaque année, par un bon terreautage, et de ne laisser se développer que six ou

sept jets à chaque collet. Aussitôt la récolte suspendue, on enlève les couvertures ou les boîtes; on déchausse les collets pour faire la suppression des pousses faibles, puis on nivelle le terrain, et pendant la végétation on bine et l'on arrose si le besoin s'en fait sentir.

Le *Crambe maritima* veut, pour bien prospérer, une terre légère, profonde, bien ameublie, suffisamment fumée, et qui laisse facilement écouler les eaux. On peut le multiplier par ses graines, ou par boutures de racines.

Les semis se font de deux manières, sur couche tiède ou en pleine terre. C'est en février qu'on sème sur couche tiède et sous châssis, en rayons, et assez dru, parce que les graines ne sont pas toutes bonnes. On protége contre les froids, avec des paillassons, qu'on peut toujours laisser, jusqu'au moment de la germination; mais aussitôt que les cotylédons apparaissent, il faut donner de la lumière pour éviter l'étiolement du plant, et un peu d'air toutes les fois que la température le permet. Le plant se repique très jeune, — quand il a développé deux feuilles au-dessus des cotylédons — dans des petits pots, soit isolé, soit par deux, et on le garde encore sous châssis jusqu'en mars ou avril, moment de le mettre en place en pleine terre.

On sème en pleine terre, pendant les mois de mars, avril et mai soit en place, mais mieux en pépinières, dans des rigoles distancées à trente centimètres les unes des autres; les graines peuvent être recouvertes de deux centim. de terreau, et si des sécheresses survenaient, il faudrait maintenir l'humidité du sol par de légers bassinages. Quand le plant est trop épais, on l'éclaircit en laissant quinze centim. d'intervalle entre chaque pied. Arrosages et soins de propreté sont de rigueur pendant l'été. A l'automne, on enlève toutes les feuilles et on recouvre les plantes de cinq centim. de terreau. A l'approche des fortes gelées, une couverture de litière ou de feuilles sèches n'est pas une précaution inutile. Au printemps de l'année suivante, on peut mettre le plant en place, en le distançant de cinquante centim. dans tous les sens. — Mêmes soins à lui donner pendant l'été et l'hiver que pour le semis. — La deuxième année, on peut commencer à faire blanchir ses pousses, en se servant des procédés que nous avons indiqués plus haut.

Pendant ces premières années, il faut veiller sur l'*altise bleue* ou *tiquet*, petit insecte qui attaque toutes les crucifères, et dévore complétement les jeunes plants. Le moyen de s'en débarrasser ou plutôt d'éviter ses ravages, est de répandre, sur les jeunes semis, de la cendre fine, le matin, au moment de la rosée, ou après un bassinage.

La multiplication par racines se fait très facilement en coupant les grosses racines traçantes par tronçons de huit à dix centim. de longueur, et qu'on plante dans du terreau. On peut faire ces boutures dès le mois de février, mais alors en pot, et en les tenant sur couche et sous châssis jusqu'en avril ou mai, époque à laquelle elles sont assez fortes pour être livrées en place en pleine terre. En bouturant plus tard, vers le mois d'avril, les boutures peuvent être faites en pleine-terre, et recouvertes de terreau; mais alors les plantes qu'on en obtient prennent moins de force, et l'on ne peut faire blanchir leurs pousses qu'à la seconde année ; tandis que les boutures de février sont assez vigoureuses l'année suivante pour subir cette opération.

Enfin si nous descendons dans les détails culinaires, nous dirons que les jeunes pousses blanchies du Chou-Marin, cuites à l'eau, ont un goût et une saveur qui tiennent de l'asperge et du brocoli, et qu'on peut, comme ces deux précieux légumes, les manger à l'huile ou à la sauce blanche.

Nous désirons que ces détails satisfassent notre abonné, et procurent au Chou-Marin de nombreux propagateurs.

F. Herincq.

POMME DE TERRE CHARDON.

Parmi les nouveautés maraîchères introduites dane ces derniers temps dans les cultures, la Pomme de terre Chardon est certainement la plus intéressante, et sur laquelle nous appelons l'attention des cultivateurs.

Cette Pomme de terre est sortie d'un semis, fait vers 1849, par un cultivateur du département de la Sarthe, M. Chardon, avec des graines importées de Saxe en 1847. Présentée à différentes Sociétés d'agriculture, elle fut reconnue de bonne qualité, et digne d'être propagée. Le savant professeur de culture du Jardin des Plantes, M. Decaisne, ayant reconnu son mérite, à la suite de plusieurs essais faits dans les carrés de cet établissement, attira sur elle l'attention des auditeurs de son cours, auquel il en fit distribuer des tubercules.

Comme toutes les variétés productives, vigoureuses et de bonne qualité, la Pomme de terre Chardon a un aspect assez grossier ; elle est ronde ou oblongue, à peau d'un jaune brun, rugueuse, crevassée, avec des yeux très-distincts et assez profondément enfoncés ; elle est plus grosse que la Pomme de terre commune, et ses tubercules, presque tous

de même dimension, pèsent de 150 à 250 grammes chacun. Cuite, cette Pomme de terre est de très bonne qualité. Sa pulpe est jaune et féculente; son goût est, dit-on, supérieur à celui de la plupart de nos Pommes de terre communes.

Elle est malheureusement tardive. En 1854, M. Dugrip, parent de M. Chardon, et qui s'est fait le propagateur de cette intéressante nouveauté, n'a pu faire la récolte qu'à la fin d'octobre; mais aussi elle a une qualité sur les autres, c'est qu'elle se conserve mieux et plus longtemps en magasin sans germer; ses germes ne commenceraient à s'allonger que vers la fin d'avril.

Des expériences ont été tentées sur une large échelle, par M. Dugrip, en 1854. Plus de quatre-vingts doubles décalitres de tubercules ont été plantés dans des terrains de différentes natures, et partout les produits se sont montrés sains et de bonne qualité; la plus mauvaise récolte n'a pas donné moins de vingt pour un; M. Vilmorin a constaté, de son côté, un rendement de quatre-vingt-dix; mais, en moyenne, il paraît qu'elle rapporte soixante à soixante-dix fois la semence.

Ses tiges étant nombreuses, hautes et très-vigoureuses, M. Chardon recommande de diviser beaucoup les tubercules, pour la plantation, de manière à ne laisser que deux ou trois yeux à chaque morceau. Cette opération, — nous croyons utile de faire cette recommandation, — doit être faite quelques jours avant l'enfouissement en terre, afin que la plaie ait le temps de se ressuyer et même de se sécher; on évite, par là, la pourriture de ces fragments de tubercules.

Enfin, on assure que cette nouvelle variété n'a jamais été atteinte de la maladie, depuis sept ans qu'elle est cultivée dans le département de la Sarthe; que Dieu la garde éternellement de ce terrible fléau. En tout cas, c'est une précieuse acquisition.

F. Herincq.

MASTIC LIQUIDE POUR GREFFER.

Dans l'opération de la greffe en fente, il faut, comme chacun sait, enduire la plaie du sujet avec de l'onguent de Saint-Fiacre, ou de la cire à greffer, pour en empêcher la dessication, et pour faciliter la soudure de la greffe. Ces deux ingrédients remplissent très certainement le but ; mais il faut reconnaître que leur emploi n'est pas des plus commodes. Nous ne parlerons pas des inconvénients de l'onguent de Saint-Fiacre, dont l'ap-

plication est impossible quand il s'agit des très jeunes sujets, et qui, au reste, n'est en usage que dans les campagnes pour protéger les greffes sur quelques gros arbres. L'ingrédient le plus généralement employé est donc la cire à greffer, sorte de composition résineuse dure, et qui ne devient malléable que sous l'action du feu. Or, pour employer cette cire, il faut : 1° une marmite dans laquelle on la fait fondre ; 2° un réchaud pour la poser ; 3° une lampe quelconque pour obtenir le feu. On peut, il est vrai, se passer de réchaud et de lampe, ce que font les pépiniéristes ; mais il faut du feu ! On l'obtient dans les pépinières avec les branches qui proviennent des tailles. Très-bien quand le temps est clair, et qu'il ne fait pas de vent. Qu'il survienne une petite pluie, qu'un peu de vent s'élève, adieu le feu : tout s'éteint, et la cire durcit ; il faut cesser le travail. Dans la petite culture on a souvent deux ou trois sujets à greffer ; on perd un temps précieux à attendre la liquéfaction de la cire ; si elle est trop chaude au moment de l'emploi, on brûle souvent et la greffe et le sujet. Il y a beaucoup d'autres inconvénients qu'on pourrait encore signaler. Nous nous arrêterons à ceux-ci.

Ces inconvénients, tout le monde les connaissait, mais on se contentait de les reconnaître. Il y a quelques années, un homme à peu près étranger à la science horticole, M. Lhomme-Lefort (de Belleville), tenta ce que les gens du métier n'avaient osé entreprendre. Il rendit en effet la cire à greffer malléable comme du mastic de vitrier. La marmite et le feu n'étaient déjà plus nécessaires ; mais l'emploi de ce mastic présentait quelques désagréments, non pas aux horticulteurs de profession, mais aux horticulteurs à gants jaunes, qui ont horreur de tout ce qui peut ternir la blancheur de leur peau. Sur les observations qui lui en furent faites, M. Lhomme-Lefort travailla de nouveau son mastic, et il parvint, en 1855, à le rendre assez liquide pour être appliqué avec un pinceau ou une spatule ; les horticulteurs aux blanches mains purent alors en faire usage. Si à cette époque nous n'avons pas applaudi à ce perfectionnement, c'est que nous voulions donner au temps le soin de nous éclairer sur la véritable valeur de cette cire perfectionnée ; car il ne nous suffisait pas d'avoir un mastic facile à étendre à froid sans se salir les mains, nous voulions encore, et avant tout, trouver en lui toutes les qualités que possède l'ancienne cire à greffer. Or, les premiers essais tentés ne nous satisfirent qu'incomplétement : ce mastic blanchissait et se cassait. Ces deux défauts furent portés à la connaissance de l'inventeur, qui s'empressa d'y porter remède. En effet, le dernier mastic liquide perfectionné que vient de livrer M. Lhomme-Lefort, ne présente plus ces inconvé-

nients, et nous n'hésitons plus à reconnaître sa supériorité sur l'ancienne cire à greffer et à en faire la recommandation à toutes les personnes qui s'occupent d'horticulture ; car, non seulement ce mastic est indispensable pour la greffe en fente, mais il trouve son application dans la guérison des plaies de toutes sortes : chancres, écorchures, soudures de branches rompues, *cachetage* de la coupe des églantiers pour éviter la dessication de la partie supérieure, etc., etc.

Le mastic liquide de M. Lhomme-Lefort est une pâte liante, très douce, facile à étendre à froid, à l'aide d'une spatule en bois ; il adhère parfaitement sur la plaie faite au sujet, lors même qu'il y a exsudation de la sève ou qu'elle est mouillée par la pluie ou la vapeur des serres à multiplications ; on peut donc l'appliquer par un temps pluvieux et sur des sujets imbibés d'humidité. La consistance est assez molle pour n'avoir pas à craindre d'ébranler la greffe.

Ce mastic durcit facilement dès qu'il est étalé et exposé à l'air ; plus rapidement quand on le plonge dans l'eau, sans se détacher du bois sur lequel il est appliqué. L'action du soleil ne le fait pas fondre, et il peut supporter, sous cloche, une température de 55 degrés centigrades sans éprouver le moindre ramollissement. La grande supériorité de ce mastic sur l'ancienne cire à greffer, est de conserver, en durcissant, un certain degré d'élasticité, qui lui permet de se détendre, sans se fendre, au fur et à mesure de l'accroissement du sujet et de la greffe.

Tels sont, du moins, les qualités que nous avons reconnues dans le dernier mastic livré par M. Lhomme-Lefort. Qu'il le livre toujours ainsi et il aura atteint le but qu'il s'était proposé : faciliter et activer l'opération de la greffe. Le monde horticole appréciera comme nous, nous n'en doutons pas, l'importance de la découverte de M. Lhomme-Lefort, et lui saura gré du service qu'il vient de rendre aussi bien à la floriculture qu'à l'arboriculture. Quant à nous, nous recommandons sans réserve son *mastic liquide*, qui a déjà été couronné par les sociétés d'horticulture de Paris, de Meaux, Saint-Germain-en-Laye, Fontainebleau, Rennes, etc.

Nous ne croyons pas devoir terminer cette note sans parler d'un *mastic horticole* BREVETÉ S. G. D. G., qui a été inventé par un pharmacien quelque temps après celui de M. Lhomme-Lefort. La première livraison de ce nouveau mastic *breveté* nous avait paru supérieure au mastic liquide ; il paraissait plus liant, moins cassant et plus facile à employer. Mais, comme nous ne jugeons jamais les choses d'après une seule expérience, nous essayâmes une seconde bouteille du *mastic bre-*

veté; ce n'était plus le même : emploi plus difficile et moins liant que le premier ; l'inventeur, il est vrai, annonçait qu'il pouvait revenir à la première composition. En tous cas, par suite du perfectionnement apporté par M. Lhomme à son mastic, celui qui a été breveté a perdu sa supériorité, et nous préférons de beaucoup celui qui n'a pas de brevet.

Quant à l'honneur de la découverte, elle restera toujours à l'inventeur du *mastic liquide*, qui s'est montré plein de désintéressement en abandonnant, pour ainsi dire, au domaine public, le résultat de ses recherches et de ses pénibles travaux ; car, nous le répétons, le mastic liquide de M. Lhomme-Lefort n'était point breveté ; le premier industriel pouvait en faire l'analyse et se livrer à sa fabrication. Aujourd'hui un brevet est là pour empêcher la contrefaçon, et poursuivre le contrefacteur. Espérons que M. Lhomme-Lefort aura toujours le droit de fabriquer le mastic à greffer dont il a voulu doter l'horticulture.

F. Herincq.

DESTRUCTION DES FOURMIS.

« La fourmi n'est pas prêteuse, c'est là son moindre défaut, » a dit le bon Lafontaine, et il a raison. En effet, si elle se contentait de ne point prêter, les cultivateurs s'occuperaient beaucoup moins d'elle ; mais des mille insectes qui peuplent la terre la fourmi est peut-être celui qui cause le plus de dégât dans les cultures, principalement dans celles des jardins, et force est de s'occuper d'elle pour s'en débarrasser.

Nous avons fait connaître, il y a quelques années, un procédé simple et peu coûteux de destruction : le jus du pruneau, placé à l'ombre aux pieds des arbres ou plantes attaqués, dans un vase quelconque. Les fourmis, très friandes de ce liquide, viennent en foule assister au banquet qui leur est perfidement offert, et bientôt, ivres de ce délicieux nectar, elles perdent l'équilibre et se précipitent, des bords du vase, dans le flot du liquide où elles trouvent une mort certaine.

L'expérience a prouvé l'efficacité de ce procédé.

L'*Indépendant* de Douai en fait connaître deux autres qui ont été expérimentés tout récemment avec succès.

« En soulevant, dit ce journal, un pot à fleurs vide, qu'on avait sans intention renversé sur l'ouverture d'une fourmillière, on s'aperçut qu'il était rempli de terre, de fourmis et d'œufs. Ces insectes s'y étaient établis

comme des abeilles dans une ruche ; la destruction n'était pas difficile dans ces conditions. On replaça de nouveau le pot sur l'ouverture ; les fourmis recommencèrent leur travail, mais avec moins de vigueur. Néanmoins, on n'eut qu'à se montrer aussi opiniâtre qu'elles pour en opérer la destruction complète. En mettant du foin dans les pots, on facilite le travail de ces insectes.

« On n'ignore pas, dit de son côté le journal la *Science*, que l'aversion des fourmis pour l'huile et le goudron ne peut être comparée qu'à celle que les chenilles éprouvent pour le mûrier. Un horticulteur en a profité pour éloigner les unes et les autres de ses arbres, dont elles rongeaient entièrement les feuilles et les fleurs. Il a pris une corde fortement goudronnée et imbibée d'huile, et il en a entouré le tronc de ses arbres. L'odeur que cette huile répandait a été tellement insupportable que les fourmis, qui se trouvaient sur les arbres, se sont hâtées d'en descendre ; mais leurs pattes ayant été embarrassées dans le goudron, elles y ont péri. Quant aux autres, elles se sont éloignées pour ne plus revenir.

« Pour les chenilles, les vers et autres insectes qui nuisent aux arbres, il a suffi au même horticulteur d'entourer les troncs et les plus fortes branches de bandes de mûrier. Tous ces petits êtres ont une telle antipathie pour le mûrier, qui semble avoir été exclusivement réservé pour le ver-à-soie, qu'ils n'ont plus reparu sur les arbres ainsi protégés. »

Nous donnons ce procédé pour ce qu'il vaut, sans en garantir l'efficacité.

F. H.

LONDRES.

EXPOSITION HORTICOLE DE LA SOCIÉTÉ DE BOTANIQUE.

(*Botanic garden, Regent's Park*).

Le mercredi 9 juillet, la société botanique de Londres ouvrait sa troisième exposition horticole de 1856. Cette exposition, la plus belle de l'année et la plus importante, était surtout destinée aux nouvelles introductions américaines ; aussi, tous les grands horticulteurs anglais avaient-ils rivalisé d'efforts pour y conquérir un prix ou une médaille. Grand nombre d'amateurs, et, avouons-le, tout un monde de curieux,

s'étaient donné rendez-vous dans ce beau jardin. D'ailleurs, trois excellents orchestres, d'abondants buffets, un temps délicieux, de coquettes toilettes, et surtout les plus jolies femmes de Londres, tout cela motivait bien cet empressement de la société anglaise à se rendre à cette fête horticole. Quoique venu avec le seul désir de m'occuper des plantes curieuses et nouvelles de l'exposition, je ne puis nier mes nombreuses distractions. Aussi, cette revue sera-t-elle bien incomplète ; car est-il possible, au milieu d'une foule compacte, et surtout avec le charme entraînant des plus beaux morceaux du répertoire Isolien, est-il bien possible, dis-je, de procéder froidement à l'examen long et parfois un peu aride de ces sortes d'expositions?

Avant tout autre, il faut placer ici le genre *Erica* qui méritait certainement, par la beauté des *specimen*, leur vigueur et surtout leur rareté, la plus grande attention. Je ne crois pas qu'aucune exposition française puisse jamais rivaliser avec celle de l'Angleterre, pour ces plantes de la famille des Ericacées. Le sol, le climat, et jusqu'au ciel couvert du Kent et de Surrey sont fort propices à cette culture. Aussi les espèces, tant d'*Erica* que de *Rhododendrum* et d'*Azalea*, étaient innombrables, et chacune, sans contredit, remarquable à bien des titres. Nous devons citer pour les *Erica* : *E. tricolor Massoni* (3e médaille d'or) qui, malgré la beauté de ses concurrents, les primait tous de beaucoup. — *E. obbata umbellata* (3e médaille d'argent), introduction toute récente, et qui devait à cela même l'honneur qu'on lui avait réservé.

Le *Massoni*, le *tricolor* et le *major* (prix) en pleine floraison, échantillons magnifiques, chargés de belles fleurs, à couleur bien tranchées.

Le *jasminiflora* n'avait pas été couronné. On pouvait le regretter, car ce pied gigantesque était couvert de longues et magnifiques fleurs blanches, et on sait que sa floraison ne s'obstient que fort rarement. On eût pu dire la même chose du *pinguis*.

Citons encore le *ventricosa*, *toteveliana*, le *Paxtoni*, l'*eximia*, le *tricolor amabilis*, le *depressa*, etc.

Le plus curieux des Rhododendrum était assurément un *arboreum*, dont le pied présenté en pleine floraison avait certainement bien la taille de nos orangers à Versailles. Les Rhodendrum Général Canrobert, John Waterer, madame Van de Weyer, Poussin, et sir Colin Campbell sont des variétés nouvelles qui nous ont paru assez méritantes.

Parmi les Azalées, un surtout attirait l'attention, le *striata formosissima* ; on ne peut imaginer une espèce plus gracieuse.

C'est surtout aux efforts de M. John Waterer et de M. George Backer,

que l'on est redevable des merveilleux échantillons exposés dans ces trois genres. Rendons justice à chacun et félicitons ces deux horticulteurs de Surrey du beau succès de leurs travaux et de leurs recherches.

Comme on le croira sans peine, les Calcéolaires avaient une large place au *botanic garden*. Les variétés ne s'y distinguaient généralement pas par la grandeur de leurs fleurs, mais un certain nombre frappait les regards par leurs couleurs jaune d'une intensité extraordinaire, si je puis m'exprimer ainsi. J'ai lu successivement comme détermination de ces variétés les épithètes : Orange, citron, or, abeille, soufre, etc. Noms généralement bien assignés.

J'ai été frappé de la beauté du Petunia Impérial. Cet unique Petunia double, sorti des cultures lyonnaises, avait ses fleurs bien plus larges et plus ouvertes que celles qu'on obtient en France.

Bien entendu, les Gloxinia étaient fort nombreux ; tous très beaux sans contredit, quoiqu'aucune variété ne puisse être citée comme grande nouveauté.

Pour les roses, elles ne constituaient pas, il s'en faut, du moins à notre point de vue, une partie brillante de l'Exposition. Cette couleur rouge carmin, adoptée en Angleterre, devient monotone et même triste et déplaisante.

Quoique leur type et modèle, le *Géant des batailles* reste une des gloires horticoles de la France ; nous avons reconnu cette belle rose Bourbon *François Herincq*, obtenue il y a quelques années par un de nos habiles horticulteurs, M. Eugène Verdier fils aîné. L'étiquette portait F. Henrique. Puis-je, à propos de cette correction, placer ici quelques mots de critique contre MM. les horticulteurs anglais, qui nous reprochent si impitoyablement de donner de mauvaises déterminations. A tout péché miséricorde, mais ne soyez plus si empresssés, Messieurs, à plaisanter vos collègues du continent ; sans cela erreur pour erreur, vous ne l'emporteriez pas, soyez-en certains. On pourrait en effet relever quantité de vos mauvaises ou fausses dénominations. Ainsi, au lieu de *Roella ciliata*, on lisait *Rhollia ciliata;* au lieu de *Ixora coccinea* on lisait *Iccara*, etc. Ils avaient même écrit *Ouviranda sevestalis* au lieu de *Ouvirandra fenestralis*; on pourrait multiplier les citations.

L'erreur s'appliquait ici à un genre, qui a bien attiré l'attention des amateurs d'horticulture dans ces derniers temps. On bataille encore sur sa couleur, et quelque-uns s'accordent-ils sur ce point qu'une autre question les sépare bientôt : C'est de savoir si elle est odorante ou non. Pour la couleur, si j'en dois croire les deux yeux qui me guident d'ordi-

naire assez justement, j'avancerai l'opinion que cette plante aquatique est rose. Quant à son odeur, le bassin qui la possédait était trop grand et trop garni par la *Victoria regia*, pour que j'aie pu chercher à respirer le délicat parfum qu'on lui prête et que pourtant elle n'a peut-être jamais exhalé.

En genres et espèces tout à fait récents ou au moins dignes de remarque, nous ne devons pas omettre tout d'abord l'*Aphelexis macrantha purpurea*, cette brillante composée, du cap de Bonne-Espérance, le *Gompholobium polymorphum*, le *Neopteris vulgaris* ; puis encore cette jolie composée : *Phœnocoma prolifera*; la *Strelitzia augusta* du cap de Bonne-Espérance; le *Seafortia elegans* de la Nouvelle-Hollande; l'*Aralia crassifolia* ; le *Tabernemontana coronaria* chargé de fleurs; le *Blechnum corcovadense* du Brésil; le *Fourcroya gigantea*; le *Carapa papaya* ; le *Rhodolea Championi* remarquable par sa floraison, si rarement obtenue jusqu'à ce jour; l'*Aerides odoratum purpurescens* ; le *Cypripedium barbatum*, belle orchidée à fleurs très lactées ayant le labelle de couleur rouge foncé; *Leschenaultia formosa*; *Dipladenia crassinoda* du Brésil ; *Allamanda grandiflora*; *Dicksonia antarctica*; *Platycerium grande* ; *Drosera dichotoma*, etc.

Les fougères n'étaient point représentées aussi dignement là qu'à notre dernière exposition horticole de Paris. On remarquait pourtant le *Drynaria vulgaris* et l'*Hemitelia horrida*, fougère aquatique qui demande une température tropicale.

J'en ai déjà bien dit, et pourtant je voudrais parler encore d'une jeune plante à peine pourvue de quelques légers rameaux que je ne pus voir qu'après bien des efforts à cause d'une foule avide de la contempler. Je conçois cet empressement, car cette jeune plante forestière était un enfant royal, qui devra un jour trôner et dominer, et qui, avec les années et les soins intelligents de ceux qui veilleront sur lui, deviendra le plus glorieux représentant de la sylviculture. Je veux parler du *Wellingtonia gigantea* (Lindley), de la Californie ; en Angleterre nommée communément *Mausmoth tree.* Ce mastodonte des forêts, comme l'appellent nos alliés, peut supporter, on le sait, nos plus rudes hivers; il est doué d'une grande rusticité, et quoiqu'il ait besoin de plusieurs siècles pour parvenir à ces dimensious prodigieuses dont nous ont fait part les journaux, il n'en a pas moins un développement aussi rapide que la plupart de nos arbres forestiers. J'ai vu dans Adelaïde Gallery, dans le Strand, un de ces arbres géants montré comme curiosité, et je suis resté frappé d'étonnement devant ces proportions monstrueuses.

Je termine par deux mots sur le marché où sont mis en vente quantité de produits des expositions d'horticulture à Londres. D'après le conseil de M. Ramsey, que je dois remercier ici pour les renseignements qu'il a bien voulu me donner sur l'art horticole, et l'étude de la botanique en Angleterre, je me rendis ce même soir du mercredi 9, au *Covent-garden, Market*, à deux pas du théâtre incendié il y a quelques mois. Là, toute la nuit sont ouvertes de riches boutiques brillamment illuminées, où s'étale généreusement tout ce que l'on peut imaginer de beau, de rare, et de curieux en fleurs et en fruits, de toutes les parties du monde. Mais aussi à quels prix? J'ai vu des cerises à un scheling pièce (1 fr. 25 c.); on vendait déjà des pêches vraiment extraordinaires, des fraises, des ananas, etc., de même.

Le rouge dominait toujours dans les bouquets. Il y en avait de bon marché; on voyait quantités de bouquets pour la main venus de France à un scheling, mais on ne trouvait pas, et je le regrette, ces délicieux petits bouquets de quelques fleurs à des prix si modiques et que nous voyons en telle abondance sur les boulevards et dans les rues de Paris. C'est que la coquette ouvrière n'existe pas à Londres. Aussi, ne voit-on pas ces petits vases fraîchement garnis, dont le parfum et la vue sont un besoin pour toute Française, qui y trouve toujours un peu de poésie et de douce gaîté.

Tout bien considéré, cette exposition reste une des plus belles et des plus intéressantes qui aient jamais eu lieu à Londres. La science horticole est du reste très répandue en Angleterre et, malgré l'attrait énorme, surtout pour un Anglais, des buffets, de la musique et des autres plaisirs de cette fête, je suis certain qu'un grand nombre venait admirer consciencieusement le résultat de travaux qui trouvent leur récompense la plus grande dans le succès. Qu'il y ait autant d'enthousiasme en France, et nous verrons bientôt nos expositions devenir les premières du monde.

ALPHONSE LAVALLÉE.

———

LES TREILLAGES.

Jusqu'ici, les treillages ont été le sujet de dépenses pour les propriétaires, et de soins minutieux pour les entrepreneurs. On a essayé bien des innovations, on est revenu au morceau de bois plané. Récemment encore, on vantait pour soutenir les cordons spirales, un appareil en fer où le prix élevé l'emportait sur la solidité et la durée; le fond faillit détruire la *forme*.

Dans les treillages, pourquoi ces lattes qui obstruent la circulation de l'air autour des branches, et servent de refuge aux insectes? pourquoi cet équarissage qui en rend le maniement plus difficile? Est-ce que des perches ou des paisseaux arrondis ne sont pas plus naturels, d'abord par la facilité de les ficher en terre et de palisser les rameaux, ensuite par l'aoûtement de l'écorce des arbres bien mieux éclairée ?

Procurez-vous donc, selon votre localité, des brins, soit en châtaigners, érable, chêne, tilleul, mérisier, charme, hêtre, saule, peuplier, etc. coupés sur trochées : soit des mélèzes, pins ou sapins supprimés par l'éclaircie des jeunes forêts plantées trop dru. Mais, coupez-les en pleine végétation, dans l'été ; trempez-en aussitôt l'extrémité inférieure dans un baquet ou tonneau contenant une dissolution de sulfate de cuivre (2 kilog. par 100 litres d'eau pour les jeunes résineux, et 1 kilog. par hectolitre pour les autres), et ces brins, après y avoir séjourné environ 24 heures, auront acquis un dégré de conservation résistant à toute épreuve. L'absorption du liquide se produisant par l'action des feuilles, on comprend que les branches y seront plongées par leur base, avant que le feuillage soit fané; or, un endroit ombragé se prête mieux à la circonstance. Il sera prudent d'enlever l'écorce des tuteurs au moment de leur emploi, attendu qu'elle s'écaillerait, puis tomberait.

Un reproche qu'il est permis d'adresser à ce système, lorsqu'il s'agit de l'appliquer en grand pour palissade ou pour vignoble, c'est que les trochées rasées pendant la végétation, se trouvent fatiguées et repoussent moins vigoureusement; on allégera cet inconvénient en coupant le taillis au commencement et au déclin de la sève; ou le tronc donnera des jets dans l'année ou il n'en donnera qu'au printemps suivant.

Cependant, on peut employer des piquets en bois sec, de même que les bois destinés aux châssis, coffres, serres, caisses, bacs, berceaux, etc., en les imprégnant de la dissolution de sulfate de cuivre dans la proportion de 1 kilog. de sulfate de cuivre par décalitre d'eau ;

On fait bouillir le liquide dans une grande chaudière; en y plongeant une des extrémités des tuteurs ou perches, au moment de l'ébullition, le liquide monte naturellement par les vaisseaux jusqu'à l'extrémité opposée, et le bois se trouve ainsi exactement imprégné.

Nous répétons que des perches moyennes, fichées obliquement à 50 centimètres de distance, suffiront pour les palmettes de poiriers et trois de ces brins maintenus par des cerceaux conviendront aux spirales.

Les baguettes, toujours arrondies et imprégnées du sel de cuivre, qui serviront aux treillages le long des murs, devront également être plus écartées l'une de l'autre qu'on ne le fait habituellement, et la réunion des transversales avec les longitudinales s'opèrera avec un tour de fil de fer, ou une pointe rivée aidée d'un coup de vrille.

Nous faisons les mêmes recommandations pour les échalas soutenant dans les jardins, les arbrisseaux, les rosiers, les dahlias, les grandes plantes.

Le sulfate de cuivre est d'un prix modéré. On le rencontre communément sous le nom de vitriol de Chypre, dans les magasins de MM. les les négociants en denrées coloniales.

THEBAT-LARCHÉ.

SUR L'ABRICOTIER,

Par M. DE JONGHE.

On se plaint souvent que l'Abricotier en plein-vent produit peu, et l'on est généralement convaincu que, sous une latitude un peu septentrionale, cet arbre ne peut être cultivé avec avantage qu'en espalier, à une bonne exposition, ou bien en serre. Dans l'état actuel de sa culture, cette opinion paraît être fondée; mais M. de Jonghe déclare que le peu de succès qu'on obtient ne dépend d'aucun défaut inhérent à cet arbre, et tient uniquement aux sujets sur lesquels on le greffe. Les Abricotiers venus de graines des variétés les plus vigoureuses de cette espèce deviennent en peu d'années des arbres de plein-vent remarquables par leur belle végétation, leur beau port et leur abondante production. Si, à côté de ces pieds venus de graine, on en plante d'autres greffés sur Prunier, on verra les uns et les autres se couvrir de fleurs au printemps ; mais , plus tard, les pieds de semis noueront autant de fruits qu'ils pourront en porter, tandis que ceux venus de greffe n'en noueront qu'un petit nombre comparativement à leur force. M. de Jonghe affirme avoir fait con-

stamment cette observation depuis cinq ans dans ses cultures, et il conclut de son expérience personnelle que, pour l'Abricotier, aucun sujet ne vaut l'Abricotier lui-même, et qu'un pied venu de la graine d'une bonne variété, est aussi robuste, en plein vent, qu'un Poirier ou un Cerisier. Pour mettre à même d'obtenir les excellents résultats auxquels il arrive lui-même, il indique les détails de la méthode à suivre pour les semis et pour la formation des jeunes arbres.

Aux mois de juillet et août, on recueille des noyaux d'Abricots provenant des variétés les plus vigoureuses et les plus rustiques. On les étale sur le plancher bien sec d'une chambre obscure, où leurs graines achèvent d'acquérir une parfaite maturité. En décembre, on sème ces noyaux dans des tubes de bois contenant du terreau de feuilles. On les place de sorte que leur bord muni d'un sillon soit en bas, et que, par suite, leur bord mince se trouve en haut. Sous eux doit se trouver une épaisseur d'environ 10 centim. de terreau de feuilles, mélangé d'un tiers de sable blanc. On couvre ensuite d'une couche de 5 centim. du même terreau. On donne un bon arrosement et l'on place les tubes près des vitres d'une orangerie. Si l'on examine ces noyaux vers le milieu ou à la fin de mars, on voit qu'ils sont ouverts et qu'il en est sorti une radicule et une plumule. On défait alors les tubes avec attention et l'on pique les jeunes plantes à 15 centim. de distance en rangs espacés de 60 centim., dans une terre légère et profonde, plutôt sèche qu'humide.

Au mois de juillet suivant, on visite le plant et on en supprime les pousses latérales. On continue cette suppression pendant le mois d'août. On doit laisser toutes les feuilles sur la tige. Cette taille d'été, faite pendant la végétation, ne laisse pas de traces, la cicatrisation des plaies qu'elle fait ayant lieu en peu de temps. Si l'on néglige de la faire la première année, on ne doit pas du moins la renvoyer plus tard que la seconde; même ce retard rend la cicatrisation difficile, ce qui amène quelquefois des chancres et souvent alors la perte des pieds attaqués.

Après la chute des feuilles, on déplante les jeunes pieds; on leur supprime les trois quarts du pivot, et on les replante pour l'hiver dans la partie la plus sèche du jardin. Vers la fin du mois de mars suivant, on les replante à 30 centim. de distance, par rangs espacés de 90 centim. Pendant la seconde année, on continue à supprimer les bourgeons et les jets latéraux, jusqu'à ce que la tige ait une hauteur d'environ 2 mètres, plus ou moins, selon la disposition des jeunes arbres à former leur tête. La troisième année on les laisse à la même place, et on leur supprime par la taille d'été les branches superflues ou mal placées. A la fin de cette

troisième année, vers l'époque de la chute des feuilles, on les transplante finalement à la place qu'ils doivent occuper désormais. Ils donnent du fruit la seconde ou, au plus tard, la troisième année après cette dernière transplantation.

On dit que les Abricotiers venus de graine sont sujets au chancre. M. de Jonghe déclare que c'est une erreur. Les chancres sont le résultat d'une taille faite mal à propos, lorsqu'on a trop tardé à supprimer les pousses inutiles; tandis qu'en faisant ces suppressions convenablement, au mois de juillet, on obtient des arbres à écorce unie, parfaitement sains, qui vivent très longtemps. On en a vu qui ont atteint soixante et quatre-vingt ans.

On peut demander si un arbre venu de semis donnera du fruit aussi bon que celui de ses parents. Mais d'où sont provenues, dit l'auteur, les bonnes variétés d'Abricots qui existent aujourd'hui? N'est-ce pas par le semis qu'on les a obtenues? On ne peut nier cependant que, parmi les jeunes pieds venus d'un semis, il ne s'en trouve un assez grand nombre qui ont le bois grêle et qui ne donneraient que des arbres de faibles proportions. Mais on les reconnaît aisément après la seconde année de leur plantation en pépinière. Ces pieds ne sont bons qu'à recevoir la greffe de variétés meilleures. Un Abricotier qui doit produire de bon fruit se reconnaît à son bois en bon état, brun-rougeâtre du côté du soleil, vert pâle du côte opposé, à ses bourgeons gros, en cœur, à ses feuilles grandes, lustrées, dentées, parcourues par de fortes nervures rougeâtres, à ses pousses vigoureuses produites jusqu'à l'époque de sa première fructification.

La suite de la culture consiste uniquement à supprimer, en juillet, selon le besoin, les pousses inutiles, et à raccourcir d'un tiers les jets principaux à la fin de mars. Par la méthode qui vient d'être exposée, M. de Jonghe dit avoir obtenu de graines trente beaux Abricotiers qui produisent en abondance d'excellents fruits, supérieurs pour le goût à ceux qu'on obtient sur des espaliers ou en serre, mais moins gros que ceux-ci.

(Extrait du *Gardener's Chronicle* donné par le *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture*).

CHRONIQUE.

Chose inouïe, et difficilement explicable. Toutes les fois que nous commençons une chronique quelconque, ou un compte rendu de n'importe quoi, nous prenons un soin extrême à couper le bec de notre plume, afin qu'elle ne blesse personne. Eh bien! —et c'est là où est l'inouï de la chose—malgré cette sage précaution, il y a toujours des blessures données, car nous entendons, chaque fois, pousser contre elle des cris déchirants qui nous vont au cœur, et des récriminations souvent très véhémentes, qui nous affligent beaucoup; c'est à n'y rien comprendre.

En écrivant notre dernier compte rendu de l'exposition au Palais de l'industrie, elle a encore porté des blessures graves, à ce qu'il paraît ; quelques blessés nous ont fait l'honneur de nous adresser leurs plaintes en style du plus fleuri, et qui doit être très persuasif; car beaucoup d'expressions nous sont inconnnes, et ne se trouvent pas dans le dictionnaire de l'académie française. Pourtant, nous devons le dire, à la louange des honorables plaignants, plusieurs de leurs expressions ont souvent frappé nos oreilles, en passant sur la place du marché des Innocents ; mais nous n'avons jamais pu en connaître la signification ; nous les prions d'excuser notre ignorance, et de nous pardonner notre s ilence ne comprenant pas, nous ne pouvons répondre.

D'autres plaintes formulées en termes connus, s'élèvent contre notre demande d'expulsion des objets d'art industriel de nos expositions des produits de l'horticulture. A celle-ci, nous répondons : Nous avons peut-être eu tort de demander l'expulsion générale ; nous reconnaissons, en effet, qu'il est une certaine série d'instruments qui intéresse véritablement l'horticulteur, et qui doit prendre place dans les expositions horticoles. Ces instruments sont ceux qui concourrent directement aux diverses opérations du jardinage : serpettes, sécateurs, greffoirs, bêches, râteaux, etc., etc. Mais les bancs, mais les chaises, tabourets, canapés ! auquels on accorde une médaille d'honneur ! et les *Suspensions avec ou sans chandelles* ! (cat. de l'exp. page 47, n° 66); et les porte-cigares osier, forme tulipe; pot à tabac, tronc d'arbre et végétation; bol du Japon, de Chine et de Saxe, etc., etc. Sont-ce là des instruments employés dans les opérations horticoles ? Lorsqu'on admet de pareils objets, il n'y a pas de raison pour refuser l'entrée à ces charmants et délicieux petits instruments hydrauliques, qu'on fait jouer à l'aide d'un piston, et dont l'em-

ploi a pour effet le rafraîchissement interne de ce qui est échauffé; car, en horticulture, il est plus important d'avoir un bon instrument, qui donne au jardinier le moyen de remplir toutes ses fonctions avec aisance et facilité, que des bancs, des canapés, des guéridons et des *Suspensions avec ou sans chandelles*, qui l'invitent simplement à se reposer! Passe encore pour les chandelles; elles peuvent rendre d'utiles services à l'horticulture en certaines occasions, et notamment dans deux : la première doit se deviner; quant à la seconde, le bec de notre plume a été tellement coupé, que nous nous trouvons dans l'impossiblité de la faire connaître.

Une médaille s'il vous plaît! disions-nous dans notre dernier numéro. Cette médaille, ce n'était pas pour nous; Dieu nous garde d'être affligé d'une pareille maladie, et puis nous ne marchons pas dans la voie qui y conduit; nous aurions donc mauvaise grâce à mendier des rapports et des récompenses. Nous la demandions pour un brave et intelligent voyageur de l'horticulture, M. Libon. Refus net, motivé sur ce que M. Libon est un étranger! Très bien! c'est un encouragement donné à l'horticulture nationale. Mais alors pourquoi M. de Jonghe a-t-il remporté une médaille avec les plantes introduites en Europe par ce même voyageur? Pourquoi deux médailles à M. Linden; une à M. Gœthals? tous trois étrangers! Vous voulez encourager l'horticulture française et vous décernez une médaille en or de cent francs, au rédacteur d'un journal étranger, qui ne publie que les plantes obtenues dans son pays, ou qui reproduit celles figurées dans les journaux d'autres nations, moins ceux de la vôtre? Ce n'est pas très clair; il est vrai que les chandelles des suspensions nº 66 n'étaient pas allumées quand on a décerné cette médaille!

Un nouveau légume incompris! et savez-vous pourquoi? parce qu'on le rencontre à l'état sauvage dans notre belle patrie. Ce nouveau légume est le cerfeuil bulbeux (*Chœrophyllum bulbosum*) qui croît spontanément en Alsace. Pourquoi n'est-il pas de la Chine ou du Japon! le succès eut été complet; il serait actuellement couvert de rapports et de médailles; mais il est indigène, et comme tel il ne mérite même pas l'insertion dans les bulletins des sociétés d'horticulture, des notes rédigées sur lui par son propagateur. En effet, M. Jacques, ex-jardinier en chef du domaine de Neuilly, et qui s'occupe, depuis plusieurs années, de l'amélioration de cette plante, a présenté, à différentes reprises, des mémoires sur ce nouveau légume, qui n'ont jamais eu l'honneur de l'impression. Nous croyons donc devoir appeler, dès aujourd'hui, l'attention des

amateurs sur ce cerfeuil qui nous paraît mériter une place dans les jardins potagers. La racine est arrivée, par la culture, à un développement remarquable; sa pulpe est très farineuse et d'un excellent goût. Nous lui consacrerons plus tard un article spécial. En attendant, que M. Jacques n'abandonne pas son œuvre; qu'il persévére dans sa culture d'amélioration, et il arrivera à faire accepter son nouveau et intéressant tubercule qui a, nous ne craignons pas de le dire, plus d'avenir que toutes les ignames de la Chine et du Japon, voir même celle de la Nouvelle-Zélande.

C'est ainsi qu'on encourage les hommes, qui se sont dévoués toute leur vie aux intérêts de l'horticulture, et qui ont été une des plus vives lumières de la science du jardinage. Mais, disons-le de suite, ces honorables praticiens ne sont pas partout ainsi abandonnés par les sociétés dont ils ont été les plus forts soutiens.

La société de l'Aube comprend mieux ses devoirs envers les hommes qui ont rendu des services à l'horticulture. Au moment où M. Baltet frère, de Troyes, se retirait des affaires commerciales, M. Harmand, secrétaire archiviste de la Société, terminait ainsi son discours à l'occasion d'une exposition :

« Je vous demanderai la permission de vous communiquer deux remarques que j'ai faites hier en revoyant nos bulletins. Vous le savez, M. Baltet frère, après quarante campagnes laborieuses, après une carrière noblement remplie, se retire de la lutte, et remet aux mains de ses fils ses armes victorieuses. Mais ce que vous n'aviez pas remarqué peut-être, c'est que, dans tous les concours où il s'est présenté, il est sorti constamment le premier. Il s'en va donc avec tous les honneurs de la guerre. J'accompagnerai cette note d'adieu du témoignage de gratitude que lui doit la Société, pour tout ce qu'il a fait dans l'intérêt de sa prospérité et sa gloire. Mais si le praticien disparaît, l'amateur reste, reste avec sa longue expérience qui ne nous fera jamais défaut. Son fils, M. Charles Baltet, qui est déjà une de nos lumières, et que son père a élevé dans l'amour du travail et du devoir, marchera sur ses traces, et sera à coup sûr digne de l'héritage qui lui est confié. »

Nous sommes heureux de pouvoir enregistrer ces lignes, qui prouvent au moins qu'il est des pays en France, où l'on considère toujours les hommes dévoués à l'horticulture.

Nous parlions tout à l'heure de l'*Igname de la Nouvelle-Zélande*. M. Chatin, professeur à l'Ecole de pharmacie, a communiqué à la Société botanique de France quelques renseignements sur les trois tubercules de

cette plante envoyés à la Société d'acclimatation, et qui ont été répartis entre MM. Chatin, Moquin-Tandon et Paillet, horticulteur. Ces tubercules ont une forme plus ou moins ovoïde; du côté de la base, ils portent un assez grand nombre de petits yeux et l'épiderme est fin et lisse; du côté opposé, l'épiderme est épais, écailleux et privé complétement d'yeux (?)

Les tubercules qui ont été soumis à l'examen de M. Chatin pesaient chacun de 490 à 500 grammes; deux autres, qui ont été adressés l'année dernière à M. Baruffi, président de la société d'agriculture de Turin, étaient quatre fois plus gros. Leur poids, qui devait se rapprocher de deux kilogrammes, dit M. Chatin, donne une idée des dimensions auxquelles peut atteindre ce nouvel Igname, dont la densité considérable tend à donner une bonne opinion de sa richesse en matières alimentaires. La chair, d'un blanc jaunâtre, est riche en mucilage et en fécule.

Dans l'état actuel des choses, on ne sait pas encore à quelle espèce botanique il faut rapporter l'Igname de la Nouvelle-Zélande; mais la forme des tubercules, et surtout celle des grains de fécule, qui est triangulaire ou mieux tétraédrique, et non arrondie ou ovée comme dans l'Igname de la Chine, permettent de penser que c'est une espèce très-distincte.

Dans quelles contrées de la France et du monde le nouveau tubercule prospérera-t-il? Telle est la question que se pose M. Chatin. C'est encore, répond-il, le secret de l'avenir; mais sa patrie, qui paraît être la Nouvelle-Zélande, laisse de très légitimes espérances de la voir s'acclimater dans la plus grande partie de notre pays.

Enfin, établissant le parallèle entre l'Igname de la Chine et le nouveau, M. Chatin trouve qu'au point de vue de la richesse alimentaire et de la facilité d'arrachage, l'avantage reste au dernier introduit.

Attendons maintenant les résultats de la culture.

F. Herincq.

Paris. — Imprimerie horticole de J.-B. Gros et Donnaud, son gendre, rue des Noyers, 74.

Annica Bricogne pinx. Visto sc.

Groseille Gloire des Sablons.

N. Rémond imp. r. des Noyers, 63, Paris.

GROSEILLES A GRAPPES.

VAR. GLOIRE DES SABLONS.

(PL. XVI).

Depuis que la France s'est couverte de gloire, sous les murs de Sébastopol, ce mot est devenu très à la mode en horticulture; tous les semeurs, jaloux, sans doute, de la gloire de tous nos braves soldats, n'attendent pas que la *Renommée* chante leur victoire, ils commencent d'abord par entonner leur *Gloria*; ce qui, soit dit en passant, n'est pas très modeste. En effet, aujourd'hui, en horticulture, tout n'est que *gloire* et *triomphe*, et, ajoutons bien bas, très souvent *déception*.

La groseille que nous figurons dans ce numéro, est la *Gloire des Sablons*. C'est une variété très remarquable par ses fruits panachés de rouge sur fond blanc; un plat de ces groseilles sur la table devra être d'un joli effet; quant à la qualité du fruit, elle est celle d'une bonne groseille. — Nous devons cette intéressante nouveauté à M. Gloëde, amateur, aux Sablons, près Moret; on peut se la procurer chez MM. Bossin, Louesse et Cie, marchands de graines, à Paris.

O. LESCUYER.

DES GROSEILLERS EN CORDON OBLIQUE.

Dans son numéro du 16 juillet dernier, la *Revue horticole*, recommande la culture du Groseiller en cordons obliques simples. On ne saurait, en effet, trop recommander cette forme; la pratiquant, pour le Groseiller, depuis cinq ans, nous en avons obtenu les meilleurs résultats: aussi la conseillons-nous fortement. Le principal avantage de ce mode de culture, qui n'est pas indiqué dans l'article du journal précité, et que nous avons constaté par une expérience déjà longue, est d'obtenir de bien plus belles et plus abondantes grappes, que par la culture ordinaire en gobelet ou en *cépée*.

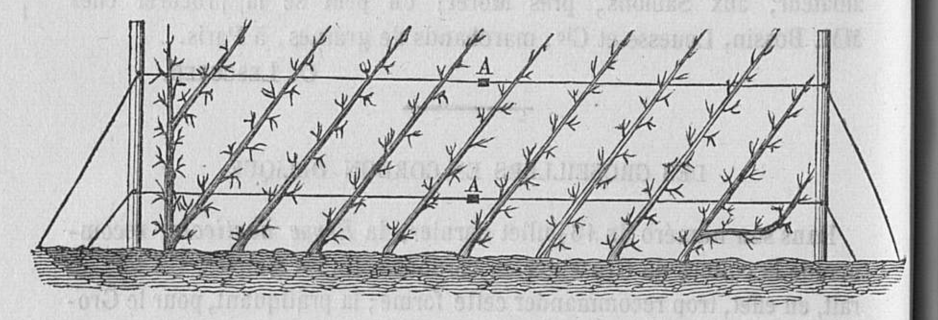
En 1855, nous avons remis à M. le Président de la société d'agriculture du département de la Marne, deux Groseillers de quatre années de plantation, l'un à fruits rouges, l'autre à fruits blancs, qui, élevés sur une seule tranche, portaient ensemble cinq kilogrammes de fruits de la plus grande beauté.

Le mode de culture indiqué par la *Revue*, est à très peu de chose près celui que nous suivons depuis longtemps, sauf l'espacement de la plantation.

Nous plantons, non pas à 25 centimètres, mais à 35, et nous avons remarqué que, même avec cet écartement, les bourgeons se touchent aussitôt qu'ils sont repoussés, bien que nous ayons soin de les pincer quand ils ont atteint 10 centimètres de longueur.

En effet, en pinçant à 10 centimètres, cet espace de 25 centim. se trouve déjà presque entièrement occupé, puisqu'il ne reste plus que 5 centimètres pour les nouvelles pousses de bourgeons qui, après le pincement repoussent assez promptement, et que ce faible espace se trouve encore, en réalité, rétréci par l'inclinaison donnée aux branches, qui est de 45 à 50 dégrés; bien entendu que cette inclinaison n'est que pour la beauté et le coup-d'œil.

Les supports que nous employons pour dresser ces Groseillers sont aussi à peu près les mêmes que ceux indiqués par la *Revue*. Afin de mettre les lecteurs de l'*Horticulteur français*, à même d'appliquer ce mode de culture, nous en donnons ci-contre un petit modèle dessiné d'après nos cultures.



Ce modèle a figuré à l'exposition d'horticulture du département de la Marne en 1855, et à celle de Paris en 1856.

Nous possédons seulement deux lignes de ces Groseillers en cordons obliques; mais ce nombre, comme on le pense bien, peut être augmenté en ayant soin d'espacer les lignes à 80 cent.; la plantation aura suffisamment d'air et d'espace pour les soins à donner à ce genre de culture.

Nous employons les roidisseurs en usage, pour supporter deux rangées de fil de fer soutenues par des piquets, et après lesquelles nous attachons autant de petites baguettes qu'il doit y avoir de Groseillers; la

branche unique, qu'on laisse à chaque pied, doit toujours être appliqué sur sa petite baguette.

Nous devons faire observer cependant, que le Groseiller qui commence la rangée, et celui qui la finit, doivent être élevés sur plusieurs branches afin de garnir le haut et le bas des extrémités. Le premier de chaque ligne doit fournir 3 ou 4 branches : une perpendiculaire et 2 ou 3 obliques; celui qui termine la rangée doit être élevé sur deux branches : une oblique et l'autre horizontale dans une longueur de 35 centimètres et redressé ensuite obliquement ; le dessin ci-dessus en donne les formes, et c'est par les moyens ordinaires de la taille qu'on les obtient.

Pour la taille des rameaux à fruits, elle est exactement celle des rameaux à fruits des arbres à noyaux : cerisiers, abricotiers, pruniers, etc. Nous dirons cependant que nous pratiquons une opération complémentaire, qui a l'avantage d'ajouter encore à la beauté et à la qualité du fruit. Cette opération consiste, à couper à 8 centim., quinze jours avant la maturité des Groseilles, tous les bourgeons latéraux qui ont répoussés après le pincement ; les fruits ayant par là plus d'air et de lumière, acquièrent un plus beau volnme.

Quant à la hauteur à donner à ces arbrisseaux, nous ne leur donnons jamais plus de 80 centimètres à 1 mètre d'élévation, suivant la vigueur de la végétation ; en donnant plus de hauteur, on s'exposerait à voir se dégarnir le bas des sujets. Ne cultivant les groseillers en cordons obliques que depuis cinq ans, nous ne les avons pas encore vus se dégarnir ; si, par la suite, ils se dégarnissaient, nous nous proposons de les rabattre à 30 centim. au-dessus du sol, et de les rajeunir au moyen d'un bourgeon choisi parmi ceux que cette taille aura fait développer au pied.

Cette culture est très avantageuse : elle prend peu de terrain ; elle est facile, et de plus, l'ensemble de ces contre-espaliers, tout chargés de beaux fruits, est d'un très joli coup-d'œil.

MACHET frères,
Horticulteurs, à Châlons-sur-Marne.

ROSE LORD RAGLAN

(Pl. XVII).

Si nous avions à couronner — non pas une rosière — mais simplement un rosier, assurément notre couronne serait pour le *Rosier Lord Raglan*. Il a, bien certainement, la plus belle et la plus éclatante de toutes les roses. Ne cherchez pas, lecteurs, son éclatant coloris sur la planche qui accompagne ce numéro ; malgré tout le talent de l'artiste, nous n'avons à vous offrir qu'une bien pâle figure ; ce n'est pas sa faute : la science du fabricant de couleur n'a pas encore découvert de tons aussi brillants, aussi chauds que ceux de cette belle rose.

Le *Rosier de Lord Raglan* est très vigoureux et remontant. Son bois est fort, droit, d'un vert tendre couvert d'une mince poussière glauque, armé de quelques aiguillons rougeâtres de grosseur moyenne, presque droits, mais un peu inclinés vers la base des rameaux. Son feuillage naît avec une assez forte teinte rougeâtre, qui disparaît peu à peu, pour faire place à une belle couleur vert foncé. Chaque feuille se compose, généralement, de sept, quelquefois de cinq folioles de grandeur inégale — les inférieures plus petites — de forme ovale, très pointues au sommet, arrondies à leur base, bordées de fines dents aigues ordinairement enroulées en dessous; les pétioles communs et les nervures médianes sont armés d'aiguillons rudimentaires et de poils glanduleux. Les stipules sont très étroites, linéaires pointues, très divergentes, bordés de cils glanduleux, et soudées au pétiole dans les trois-quarts de leur longueur.

Les fleurs sont de première grandeur, très pleines, bien faites, ouvrant parfaitement, d'une riche couleur rouge cramoisi vif, velouté et nuancé de pourpre. Le pédoncule est droit, ferme, rouge brun, hérissé de poils glanduleux. Le *tube du calice* est en forme d'entonnoir, vert glauque, glabre ; les folioles calicinales sont toutes les cinq entières, sans appendices sur les bords, glanduleuses en dehors, duveteuses blanches en dedans. Les pétales sont largement obovales, imbriqués un peu irrégulièrement, ce qui donne à la fleur plus d'élégance et plus de vie; au centre, lorsqu'on enlève les pétales, on trouve quelques étamines, et le sommet des styles qui sortent du tube calicinal dans lequel sont renfermés les ovaires.

Nous faisons des vœux pour que les obtenteurs ne livrent, au commerce, que des roses comme celle-ci ; ils auraient tous la confiance des amateurs,



Annica Bricogne pinx. Visto sc.

Rose Lord Raglan.

N. Rémond imp. r. des Noyers. 65. Paris.

et ils dispenseraient, notre ami et consciencieux collaborateur, M. Eugène Verdier, de faire un travail fort désagréable, et qui lui est très pénible de livrer à la publicité.

F. HERINCQ.

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES VARIÉTÉS NOUVELLES DE ROSES, ET CHOIX DES MEILEURES (1).

Il y a trois ans, nous avons commencé une Revue des Roses nouvelles, avec l'intention de continuer chaque année ce travail, pour tenir les amateurs au courant des meilleures variétés et pour leur faire connaître les nouveaux succès obtenus dans la culture de ce charmant arbuste. Diverses circonstances ne nous ont pas permis de donner suite à cette révision pendant ces deux dernières années. Aujourd'hui, cédant aux sollicitations d'un grand nombre d'amateurs, nous allons nous remettre à l'œuvre et faire notre possible pour répondre à la confiance qu'ils ont bien voulu accorder à nos précédents articles.

En reprenant ce travail, nous regrettons, et bien sincèrement, d'avoir à consigner le progrès de la spéculation horticole, qui continue a introduire, dans le commerce des roses, une grande quantité de médiocrité et de mauvaises plantes, dont le résultat est de jeter la défaveur sur la plus belle de toutes les productions du règne végétal. Malheureusement cette maladie de produire, ne tient pas seulement les horticulteurs, elle gagne actuellement le camp des amateurs, dont certains ont la prétention d'obtenir des merveilles de premier ordre, quand, le plus ordinairement, leurs fameux gains ne méritent qu'une place à l'âtre de la cheminée.

Nous engageons vivement les acquéreurs de nouveautés, à n'acheter qu'à des sources certaines, c'est-à-dire aux obtenteurs qui ont toujours eu à honneur de ne livrer que des plantes méritantes; c'est, nous le croyons du moins, le seul moyen d'arrêter cette spéculation effrénée, qui encombre nos cultures de toutes ces mauvaises roses nouvelles, qu'on s'empresse de mettre aux rebuts dès qu'il est possible d'en voir les fleurs.

Dans cette *Revue*, nous établissons trois catégories : la première comprend les bonnes roses ; dans la seconde nous rangeons les variétés qui, pour un motif quelconque, ont été conservées par quelques cultivateurs ; enfin, dans la troisième, nous énumérons toutes celles qui n'ont pas

(1) *Voir* année 1853, pages 152, 170, 201 et 223.

été assez étudiées par les obtenteurs, et qui ont été très promptement supprimées des cultures.

Nous avons fait la révision, dans les articles publiés en 1853, des roses mises au commerce pendant les années 1848 à 1851 ; reprenons donc à celles de 1852.

L'automne 1852, a vu apparaître environ 80 roses nouvelles; j'en ai possédé 66, et de ces 66, 20 à 25 seulement auraient dû être livrées au commerce. En voici les noms :

PREMIÈRE CATÉGORIE.

Roses de l'Ile Bourbon.

Comice de Tarn-et-Garonne (Pradel), arbuste de moyenne vigueur ; fleurs moyennes, pleines, rose foncé vif et brillant.
Greffée et franche de pied.

Docteur Leprestre (Oger), arbuste de vigueur moyenne; fleur moyenne, pleine, rouge pourpre très vif velouté; superbe.
Greffée et franche de pied.

Réveil (Guillot père), arbuste vigoureux; fleurs grandes, pleines, bien faites, forme de centfeuilles, violet foncé nuancé de cerise velouté ; superbe.
Greffée et franche de pied.

Souvenir de l'Arquebuse (Vivant Faivre), arbuste vigoureux; fleurs moyennes, pleines, en panicules, rouge très vif d'un grand effet; issue du *Comice de Seine-et-Marne*.
Greffée et franche de pied.

Roses du Bengale.

Elise Flory (Guillot père), arbuste vigoureux ; fleurs moyennes ou grandes, pleines, rose nuancé; pédoncule ferme.
Greffée et franche de pied.

Roses hybrides remontantes.

Aglaé Adanson (Robert), arbuste assez vigoureux; fleurs moyennes, pleines, bien faites, beau rose vif.
Greffée.

Baronne de Kermont (J. Lebougre), arbuste assez vigoureux; fleurs moyennes, pleines, bien faite, beau rose, très jolie, mais demandant à remonter un peu plus franchement.

Comte de Nanteuil (Quêtier), arbuste vigoureux; fleurs moyennes ou grandes, très pleines, forme parfaite, bombée, rose foncé nuancé lilacé; superbe.

Greffée et franche de pied.

Duchesse d'Orléans (Quêtier), arbuste vigoureux; fleurs grandes, très pleines, rose Hortensia ; admirable.

Greffée et franche de pied.

Fénelon (Rousseau, d'Angers), arbuste de moyenne vigueur; fleurs moyennes et parfaites, pleines, beau rouge carminé; très jolie.

Greffée et franche de pied.

Madame de Manoël (Lacharme), arbuste parfois vigoureux ; fleurs grandes, pleines, rose pâle nuancé plus vif.

Greffée.

Madame Guinoisseau (Guinoisseau) ; arbuste vigoureux, fleurs moyennes, pleines et parfaites, globuleuses, rose vif, revers des pétales blanchâtres.

Greffée et franche de pied.

Madame Phelip (Lacharme), arbuste vigoureux ; fleurs moyennes, très pleines, imbriquées, carné très tendre et bords des pétales rosées ; charmante.

Greffée et franche de pied.

Paul Dupuy (Dupuy-Jamain), arbuste modérément vigoureux; fleurs moyennes, très pleines, imbriquées, cramoisi vif passant au violacée ; très belle.

Greffée.

Prince Léon Kotschoubey (Marest), arbuste de moyenne vigueur et parfois même vigoureux : fleurs grandes, pleines, forme de coupe, rouge vif; superbe.

Greffée et franche de pied.

Reine de Castille (Lartay), arbuste vigoureux ; fleurs grandes, pleines, globuleuses, rouge carminé foncé.

Greffée et franche de pied.

Société d'Horticulture de Melun (Cochet); arbuste vigoureux ; fleurs moyennes, pleines ou presque pleines, en panicules, blanc jaunâtre passant au blanc pur, très florifère et d'un bon effet ; hybridé de noisette.

Greffée et franche de pied.

Souvenir de Leveson Gower (Guillot père), arbuste très vigoureux; fleurs très grandes, pleines, rouge rubi foncé et très vif; coloris brillant magnifique.

Greffée et franche de pied.

Vicomtesse Laure de Gironde (Pradel), arbuste modérément vigoureux; fleurs moyennes, pleines, imbriquées, rose tendre transparent.

Greffée.

Roses de Portland.

Colonel Lorry (Poilleau), arbuste vigoureux; fleurs moyennes, pleines, rouge vif.

DEUXIÈME CATÉGORIE.

Roses de l'Ile Bourbon.

Paul Girardin (Vivant Faivre), arbuste généralement peu vigoureux; fleurs moyennes, pleines, rouge vif.

Greffée et franche de pied.

Paxton (Laffay), arbuste vigoureux; fleurs moyennes, pleines, en corymbes, rose vif nuancé; plante d'effet.

Greffée et franche de pied.

Roses thé.

Canari (Guillot), arbuste vigoureux; fleurs moyennes, multiples, jaune canari; très florifère et d'un assez bel effet en boutons.

Greffée et franche de pied.

Roses hybrides remontantes.

Alexandrine Backmeteff (Margottin), arbuste très vigoureux; fleurs moyennes ou grandes, très pleines, rouge.

Greffée et franche de pied.

Alfred Colomb (Ducher), arbuste modérément vigoureux; fleurs moyennes très pleines, bombée, rose foncée, remonte très franchement.

Greffée et franche de pied, de préférence de cette dernière façon.

Baron de Heeckereen de Wassenaër (Margottin), arbuste peu vigoureux; fleurs très grande, presque pleines, beau rose; très belle variété, mais trop peu vigoureuse.

Greffée et franche de pied.

Charles Rouillard (Laffay), arbuste modérément vigoureux; fleurs moyennes, presque pleines, rose vif; remonte très franchement (hybride de Bourbon).

Greffée et franche de pied.

Denis Papin (Laffay), arbuste vigoureux; fleurs moyennes, pleines, cramoisi foncé, marginé lilas.

Greffée et franche de pied.

Henriette Laval (Guillot), arbuste modérément vigoureux; fleurs moyennes, pleines, carné maculé de rose; remonte très franchement (hybride de Bourbon).

Lady Stuart (Portemer), arbuste très vigoureux; fleurs moyennes ou grandes, très pleines, globuleuses, carné très pâle, plus foncé au centre; très belle variété, mais remonte trop peu et n'ouvre pas toujours parfaitement.

Greffée et franche de pied.

Madame Hénon (Léon Lille), bonne variété; mais ressemble trop, si ce n'est la même, à *Lucie de Barante*, etc.

Paul Fontaine (Fontaine), arbuste vigoureux; fleurs petites ou moyennes, pleines, bien faites, rose lilacé.

Greffé et franche de pied.

Prince Chipetouzikof (Guinoisseau), arbuste assez vigoureux; fleurs petites ou moyennes, pleines, bien faites, globuleuses, d'un rouge fané violacé.

Greffée.

Souvenir de Madame Lille (Léon Lille), arbuste de moyenne vigueur; fleurs moyennes, pleines, pourpre noirâtre nuancée de rouge clair; issue du Géant des batailles.

Greffée.

Souvenir des Braves (Lartay), très belle variété qui ne remonte pas.

Thérèse Raynaud (Liabaud), arbuste vigoureux; fleurs moyennes, pleines, roses, revers des pétales blanchâtres.

Greffée et franche de pied.

Triomphe de Paris (Margottin), arbuste généralement peu vigoureux; fleurs grandes, pleines, pourpre très foncé, velouté.

Belle variété, mais que son peu de vigueur oblige à cultiver de préférence franche de pied.

Volta (Laffay), arbuste vigoureux, fleur grande, pleine ou presque pleine, beau rose éclatant; issue de la Reine.

Greffée et franche de pied.

Queen Victoria ou rose de la Reine à fleurs blanches (Paul, semis Fontaine) arbuste vigoureux; fleurs très grandes, très pleines, blanc légèrement carné, remonte peu et fleurit difficilement.
Greffée et franche de pied.

Roses thé.

Ajax (Oger), arbuste modérément vigoureux; fleurs moyennes pleines, jaunatre, verdâtre au centre.
Greffée et franche de pied.

TROISIÈME CATÉGORIE.

Roses de l'Ile Bourbon.

Le Caprice.
Madame Furtado.
Madame Helfeinbein.
Napoléon III.

Les variétés Flamboyantes et Surpasse Comice de Seine-et-Marne ne nous sont pas assez connues.

Roses thé.

Anisette.

La variété Madame Lehardelay, nous est inconnue.

Rose noisette.

Euxodie.

Roses hybrides remontantes.

Achille de Saint Ange.
Adam Paul, ressemble trop à Eugène Sue.
Alire Lavenant.
Archimède.
Belle Andalouse.
Comte de Montessier.
Crithéis.
Destigny.
Florian.
Général Heudelet, même que Comte de Paris.
James Veitch.
Léon Plée.

Madame Eug. Cavaignac.
— Simonne.
Newton.
Rose et Blanche.
Rubens.
Salvator Rosa.

EUGÈNE VERDIER (fils aîné).

REVUE DES JOURNAUX D'HORTICULTURE.

PLANTES NOUVELLEMENT INTRODUITES OU RECOMMANDÉES.

Exacum macranthum. ARN. (GENTIANÉES.)

La remarquable Gentianée en question ici, découverte dans les montagnes de Ceylan, est appelée à prendre rang dans la brillante cohorte à laquelle appartiennent les *Lisianthus*, *Chironia*, etc. Elle forme une plante herbacée, d'un beau port, dont les feuilles sont opposées, ovales, d'un vert clair, parcourues par trois nervures principales, convergentes vers le sommet, à la manière des Mélastomées ; les fleurs sont d'un beau bleu azuré telles que les corolles de nos Gentianées nous en fournissent. La *Flore des serres* en a reproduit un dessin, qui ne représente que faiblement la beauté de la plante par cette teinte d'un bleu sombre qui ne lui appartient pas ; certes, elle méritait un plus fidèle portrait, surtout quand elle se présente sous des formes si fraîches, et quand c'est pour la présenter aux amateurs et horticulteurs, ce public si difficile. Nous ne craignons donc pas de la recommander vivement aux florimanes, assuré d'avance qu'ils trouveront dans cette jolie Gentianée un bijou de plus pour leurs jardins.

Disons un mot maintenant sur la manière de traiter cette nouvelle introduction. Beaucoup d'amateurs, et les horticulteurs surtout, en recevant une plante qui est presque inconnue pour eux, s'empressent de la mettre en serre chaude pour la faire pousser vite et pour tâcher de la multiplier promptement. Tout en reconnaissant ce qu'il y a de louable là dedans, — qui fait que beaucoup de plantes rares encore et d'un prix élevé sont vite à la portée de toutes les bourses, — ce système n'est cependant pas applicable à toutes, et surtout pour celle qui fait l'objet de cet article ; car cette plante ayant besoin d'avoir ses tiges bien aoûtées à l'air,

se détruit infailliblement après un séjour trop prolongé dans les serres. Cette plante se bouture au printemps avec une grande facilité ; après cette opération, mettez-là à l'air libre, bien abritée du soleil ; elle se ramifiera bien, et fleurira depuis le mois de juillet jusqu'en automne ; ensuite rentrez-là en bonne serre tempérée ou en serre chaude sèche ; en lui donnant beaucoup de jour, vous réussirez parfaitement sa culture.

Maintenant, quand on est assez heureux d'obtenir de bonnes graines, voici comment on s'y prendra pour les semer et les élever avec avantage. On remplira des pots de bonne terre de bruyère finement tamisée ; on placera les pots en serre chaude, et, en les seringuant souvent, il s'établira une petite mousse à la surface de la terre ; alors, on sémera les graines des *Exacum* sur cette mousse, on continuera les seringuages, et les semis réussiront parfaitement bien ; car cette mousse, en entretenant une fraîcheur constante autour des graines, les fera germer promptement, et dans la suite, jeunes semis et mousse végéteront admirablement bien ensemble. Cette méthode est applicable aux Gentianées en général.

Heterocentrum roseum. A. BRAUN. (MÉLASTOMÉES.)

Les Mélastomées, auxquelles appartient cette espèce, demandent en général la serre chaude ; aiment à croître à l'ombre d'autres plantes, demandent un terreau de feuilles mélangé d'un peu de terre de bruyère, et se plaisent dans une atmosphère humide ; aux jeunes plantes, la chaleur au fond des pots leur réussit très bien.

L'*Heterocentrum roseum* est une élégante plante qui forme buisson, à la manière des *Centradenia*, et qui est aussi florifère que les espèces de ce genre ; les fleurs sont grandes, étalées, d'un beau rose ; l'aspect de toute la plante est très gracieux ; en somme, c'est une plante intéressante pour l'horticulture, pour la décoration de nos serres chaudes, qu'elle ornera de ses jolies fleurs roses, et surtout à une époque de l'année où les fleurs sont rares, car, comme elle fleurit en hiver, c'est un titre puissant de recommandation auprès des horticulteurs, convaincus que c'est une excellente acquisition pour les serres.

Sa patrie et l'époque de son introduction nous est inconnue. Selon toute probabilité, cette charmante Mélastomée est d'origine américaine ; car les *Melastoma* proprement dits sont seuls de l'ancien monde, les autres appartiennent à l'Amérique.

Meconopsis nepalensis. (PAPAVÉRACÉES.)

Superbe Papavéracée, découverte dans le Népaul, et qui se trouve également dans les vallées du Sikkin, à une hauteur de 3,000 à 4,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. La découverte en est due aux collecteurs du docteur Wallich.

C'est une plante vivace par les racines, dont les tiges fistuleuses s'élèvent à 1 mètre de hauteur environ, et renferment un suc âcre, abondant, d'un jaune de chrôme ; les feuilles radicales sont lancéolées, incisées, d'un vert jaunâtre comme l'aspect de toute la plante, couverte sur les deux côtés d'un épais duvet fauve ou roussâtre qui recouvre également les rameaux. Les inflorescences sont de grandes grappes terminales garnies d'une infinité de fleurs. Les corolles, de première grandeur pour la famille à laquelle la plante appartient, mesurent au moins 10 centimètres de diamètre ; elles sont régulières, formées de quatre grands pétales d'un jaune pâle, du centre desquels rayonnent une infinité d'étamines d'un jaune orange. M. Hooker a comparé la plante à une de nos variétés naines de Roses trémières.

Cette belle plante, dont M. Hooker a donné une planche dans ses *Illustrations of Hymalayan plants*, et dont l'*Illustration horticole* a reproduit un dessin superbe, sera peut-être rustique chez nous, ce que l'expérience apprendra bientôt. Dans tous les cas, la plante est à recommander aux amateurs.

Wigandia Caracassana. (HYDROLÉACÉES.)

Nous revenons ici sur une plante déjà bien connue et bien répandue, le *Wigandia Caracassana*, pour la recommander aux amateurs et horticulteurs, à cause de l'admirable effet qu'elle produit dans un parc ou jardin, étant groupée en massif ou jetée dans un vert tapis de gazon ; les feuilles atteignent une grandeur remarquable (60 centim. de longueur sur 40 de largeur), et un groupe de ces plantes, en compagnie d'un massif de *Canna*, etc., produit un aspect tout particulier, en variant le paysage et en donnant, aux jardins, une physionomie de la végétation tropicale. De plus, la culture de cette plante en pleine terre et à l'air libre offre un des moyens les plus faciles de multiplication, car les racines, traçant à la surface du sol, fournissent, avec une grande facilité, des individus tout enracinés ; un pied en a fourni jusqu'à cinquante.

LOUIS INGELRELST.

REVUES DANS LES BULLETINS DES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

Petite revue.

Plusieurs ouvrages ont daigné reproduire quelques-uns de mes derniers articles. L'un d'eux a bien voulu ajouter au sujet des berceaux fruitiers, que « le neuf n'était souvent que de l'oublié ; » il cite Noisette et Du Breuil qui en auraient parlé. Je n'ai jamais vu le livre de Noisette ; quant à l'autre, il suffit d'examiner la figure qu'il en donne pour se convaincre que je n'y ai pas puisé mes inspirations. Parlent-ils de palmette, de spirale, de cordon horizontal, de haute tige à étages ? Non. Nous répondrons donc comme M. Luizet à qui la même observation était faite par le même cercle lors de sa greffe de boutons à fruits : « Nous n'en avons jamais entendus parler ; nous espérons que l'emploi en sera plus généralement répandu qu'avant. »

Voyons, Messieurs de la rédaction normande, si un nouvel auteur traçait la théorie de la serpette, ou l'histoire nébuleuse de la création, serait-ce à dire qu'il vous l'aurait empruntée ?

Le cercle de Rouen critique encore les cordons obliques, simples et spirales, recommandés pour les arbres fruitiers par M. Dubreuil.

Dans le temps aussi, Garo se plaignait que les citrouilles ne vinssent pas sur des chênes. Et voilà que l'*Illustration horticole* décrit le ***Hodgosonia*** *heteroclita* qui, grimpant jusqu'à 100 pieds de haut, vous menace le *chef* de ses fruits méloniformes comme une épée de Damoclès.

C'est dommage, Garo, que tu ne sois point entré
Au conseil de celui que prêche ton curé.

Et la *Flore des serres* qui rapporte l'*Abronia umbellata* perdue en France, dit-elle, mais qu'on trouve sur le marché aux fleurs de Bordeaux. Hélas ! oui, le neuf n'est souvent que de l'oublié.

La Société d'horticulture de Gand a pris le titre d'académie, de sorte que bien des personnes s'y font inscrire afin de pouvoir signer : membre de l'académie.

La Société Mâconnaise se ranime ; ses bulletins reparaissent ; son premier article est un hommage au haricot, compagnon d'infortune du garde national aux arrêts. Le signataire a fait de la phrase en annonçant que le Camelia détrônait le Dahlia en lui enlevant ses couleurs et ne tarderait pas à s'emparer de son parfum.

Le parfum du Dahlia! ah si c'était celui du *Suavissime Lilium tenuifolium* ou du *Warrea digitata*, « dont l'odeur aussi puissante que suave, parfume, dit M. Ch. Lemaire, et nos nerfs olfactifs et notre cabinet tout entier (pièce cependant assez vaste!) » 39e point d'exclamation de la livraison.

La Société de l'Orne fait savoir et non savoir que des circonstances *imprévues* l'obligent à reculer son exposition jusqu'en 1857. Les inondations ont malheureusement forcé celle de Lyon et d'Orléans à ajourner les leurs, car les horticulteurs riverains du Rhône, de la Loire et de leurs affluents ont été cruellement éprouvés par le fléau liquide. Lyon va prendre une revanche admirable. Son exposition quinquennale, remise au 19, 20 et 21 septembre, sera en même temps un congrès, qui discutera la nomenclature des fruits, s'entendra sur la synominie et décidera quel sera le nom unique que chaque fruit devra porter. Puissent ces réunions importantes, dues au savant M. Willermoz, nettoyer la Pomologie.

Avez vous lu sur un recueil, très grave, le moyen d'obtenir des arbres nains capable de vivre dans une tabatière: «On (on désigne les Chinois fixés à Java) choisit les branches d'un grand arbre, orme, bambou; on les dépouille à la base de leur écorce et on les enveloppe d'un mélange d'argile et de paille hachée. Aussitôt que les racines poussent, on les coupe et on les transplante. Les tiges sont alors pliées et attachées selon la direction qu'on désire leur imprimer. D'autres moyens sont employés pour arrêter la pousse des racines: on enduit le tronc de sirops, et l'on y pratique des incisions que l'on bouche avec du sucre. De cette façon, l'on attire les fourmis qui, en rongeant la tige, donnent à l'arbre un air rabougri. On les entretient dans cet état, dans leur vétusté, en élaguant les branches qui se développent. » *Cherche si tu peux.*

Ceci nous rappelle l'idée attribuée à un jardinier de Seine-et-Oise d'augmenter le volume des fleurs en les faisant enlever par un petit ballon; la pression de la colonne d'air étant moins grande, les fleurs s'élargissaient outre mesure.

Indubitablement, M. Arot, de Rennes, n'a pas eu recours à ces *deux balançoires* pour exposer des Cinéraires tantôt lilliputes, tantôt d'une largeur extraordinaire, parlons en dans notre

Grande revue.

Par des semis multipliés et des croisements réitérés, M. Arot est parvenu à diminuer la hauteur de ses Cinéraires tout en agrandissant le diamètre des fleurs. C'est ainsi qu'il a soumis à une commission de la So-

ciété horticole d'Ille-et-Vilaine, des sujets d'une taille moyenne de 30 cent., et d'autres ne dépassant pas 12 à 15 cent. de hauteur; toutes ces plantes avaient reçu le même traitement. A côté s'étalaient *Blanche de Bretagne* d'un blanc pur à centre bleu, dont la carolle atteint jusqu'à 4 cent. de diamètre; *Suffrage universel*, blanc pur bordé carmin vif (5 cent.), port irréprochable; et plusieurs autres parmi lesquelles on cite « une plante d'un rose lilas très agréable, dont la fleur présente une disposition nouvelle et assez originale. A partir de l'onglet, les pétales affectent la forme tubulaire jusque vers la moitié de la longueur, puis, s'épanouissant tout à coup, présentent la forme plane ordinaire. Comme le revers des pétales est d'une nuance cendrée beaucoup plus claire, cette disposition forme au centre de la fleur une découpure rayonnée qui lui donne un caractère d'étrangeté fort élégant. »

Je me suis souvent demandé, comme M. Gaillard, de Brignais, si les lots de légumes énormes ou bizarres, qui enlevaient les premiers prix aux expositions, étaient supérieurs aux lots plus modestes pour l'œil, mais préférables pour la consommation. Plusieurs auteurs, MM. Wuichet de Rennes, Méran de Bordeaux, Sicard, de Marseille, ont fait passer au creuset de la dégustation les quelques variétés suivantes, et ont pris note, *de gustu* de leurs propriétés culinaires :

Pomme de terre de Saxe, très bonne qualité; meilleure que les autres cultivées dans le même sol; exempte de maladie.

Haricot beurre, qualité irréprochable, très tendre, très savoureux, sans parchemin.

Tétragone étalée ou cornue, demande à être plus blanchie que les épinards qu'elle peut remplacer dans les grandes chaleurs; préparée comme eux elle s'en distingue par une finesse plus prononcée.

Betterave de Castelnaudary, chair rouge noire très intense, supérieure aux :

— *longue lisse*, racine volumineuse, rouge foncé.

— *de Bassano*, racine petite, applatie, rose; saveur moins franche et trop sucrée.

Les *chicorée corne de cerf, de Meaux, scarole à feuilles de laitue* et *chicorée mousse*, ont été trouvées excellentes.

Tomate rouge, qualité et rendement plus avantageux que la Tomate jaune.

— *jaune*, fait un coulis d'une couleur fraîche et fort appétissante.

Tomate cerise, simplement faite au beurre avec les condiments habituels ou bien simplement jetée dans une friture de viande avec addition de très peu d'ail et d'échalottes ; convertie en purée est d'un très bon emploi et supérieure aux deux autres.

— *d'Amérique*, se conserve tout l'hiver, sans préparation, et s'emploie toute entière, peau et graines.

Les *Aubergines*, *violette longue* et *panachée*, se sont partagées la première place.

Le *Petit chou rouge d'Utrecht*, recommandé en Alsace, en Flandre et en Allemage n'a pas obtenu de succès à la table de M. Wuichet.

Pak-choï (chou de Chine), ne conserve que le goût et la sauce qui l'arrose.

Pe-tsaï, médiocre.

Chou-rave blanc, *id. violet*, ont besoin d'être jeunes pour être trouvés bons, par ceux qui les aiment.

Piment gros jaune-tomate, pulpe très douce, d'une amertume presque nulle sans aucune trace de pellicule et d'un goût très agréable. Le gros doux d'Espagne est à rejeter.

Courge à la moelle, à l'aide de préparations culinaires, elle est convenable pour purée et pour entremets.

Epinard de Gorée, les feuilles traversées par des nervures très fortes se cuisent parfaitement et ont un goût musqué ; mangées boullies, en omelette, en soupe, etc., elles ont été reconnues préférables aux autres épinards.

Fève de Séville, semée en octobre, on peut en cueillir au mois de février suivant, pour en servir un excellent plat à la façon des haricots verts, tandis que celles de Taylor et de Hollande ne donnent rien avant le mois d'avril. Ses cosses atteignent jusqu'à 30 cent. de long sur 5 de large.

— *de Taylor*, plus tardive, mais produisant abondamment.

THÉBAT-LARCHÉ.

CHRONIQUE HORTICOLE.

FAITS DIVERS.

PIÉGES HORTICOLES. — Sous ce titre, ne croyez pas, cher lecteur, que mon désir est de faire connaître une foule d'instruments qui servent à détruire tel ou tel insecte, tel ou tel animal nuisible, non, il s'agit tout simplement de faire connaître aux nombreux lecteurs de l'*Horticulteur français* une rouerie commerciale qui se pratique effrontément en plein dix-neuvième siècle, ce siècle de progrès. Depuis que les sociétés d'acclimation se sont fondées, dans un but très louable assurément, dont la tâche est d'introduire, d'acclimater, autant que possible, en Europe, des espèces de plantes nouvelles et reconnues d'un grand mérite dans d'autres pays, ou pour d'autres, déjà introduites, de tâcher de les faire vivre sous notre climat et de les faire reproduire, en un mot, de les domestiquer, il est né, surtout dans Paris, une espèce de spéculateurs, qui se font remarquer par l'imperturbable sang-froid avec lequel ils raisonnent sur le mérite des nouvelles plantes qu'ils ont à vendre et couvrent leurs catalogues d'annonces très engageantes pour ces merveilles végétales. C'est ainsi que nous nous faisons l'organe de nombreuses personnes qui ont été attrapées indignement à ces annonces mensongères. Ainsi, le *Pet-saïe*, ce fameux chou chinois, déjà tant prôné et vanté passé dix ans, et qu'on a remis à neuf en faisant de nouvelles descriptions très flatteuses, a été vendu à un amateur qui n'a obtenu que des *navets;* d'autres personnes ont eu du *colza* tout bel et bonnement.

L'*Arracacha* a été expédié et on n'a reçu que des *Topinambours!!* de même que tous ces blés nouveaux, orges, etc., etc., trèfle de Caboul et mille autres drogues trop longues à énumérer, qui ont été données toujours dans l'*intérêt de la patrie!* et qui n'ont servi, jusqu'à ce jour, qu'à vider les poches des trop crédules.

Jusqu'à présent nous ne faisons qu'avertir le public des piéges qu'on tend à sa crédulité, mais dans la suite nous lui ferons connaître les noms de ces *honorables commerçants* qui, tout en se disant *amis de l'humanité, pères du peuple*, etc., etc., font rétrograder toutes choses avec leurs plantes très utiles (dans leur boutique bien entendu), car les personnes bien attrapées une fois ne reviennent plus ; et puis on se plaint qu'il n'y a pas en France des amateurs d'horticulture comme en Belgique et en Angleterre ; à qui la faute? travaillez-vous pour en créer ?

COMMENT TROUVEZ-VOUS LA DÉCOUVERTE ? — Un arboriculteur du

département de Tarn-et-Garonne vient enfin de trouver le moyen de hâter la maturité des figues. Son procédé consiste tout simplement *dans l'application d'une goutte d'huile d'olive fine au centre de l'œil de la figue*; cette découverte a produit une grande sensation, et les journaux politiques même en font mention.

Par hasard, il vient de me tomber, entre les mains, un *Résumé succinct et complet sur la culture du figuier*, par M. Boullay, président de la Société d'horticulture de Versailles, et V. Paquet, qui a été publié en 1844, et dans lequel je vois entre autres les lignes suivantes :

« Autrefois, on piquait les figues pour en accélérer la maturité, c'est-à-dire qu'après avoir enfoncé la pointe d'une aiguille dans la tête de la figue on y versait un peu d'huile d'olive; huit ou quinze jours après, on pouvait faire la récolte. *On se contente aujourd'hui de saisir le moment favorable et d'appliquer l'huile avec un petit plumasseau ou tout autre objet de cette nature.* »

Ainsi, à douze ans d'intervalle, progrès, zéro! que dis-je? douze ans; ceux qui ont assisté aux leçons de botanique de M. Desfontaines, au Muséum d'histoire naturelle de Paris, se rappellent parfaitement qu'il ne finissait pas un cours sans avoir fait connaître, à ses nombreux auditeurs, le procédé dont on vient enfin de faire la découverte (1).

(1) C'est ici le cas de dire que c'est une invention nouvelle renouvelée des Grecs. Théophraste, écrivain de l'ancienne Grèce, rapporte que, pour faire mûrir les figues, ses concitoyens faisaient piquer ces fruits par des insectes; c'est ce qu'ils appelaient la caprification.

En 1705, Tournefort écrivait dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, p. 343 : « Nos figues, en Provence et à Paris même, *mûrissent bien plus tôt*, si on pique leurs yeux avec une paille ou avec une plume graissée d'huile d'olive. » — Il y a de cela 151 ans.

Delaunay, dans le *Bon Jardinier* de 1807, p. 124, dit : « On emploie aussi un moyen pour faire mûrir les figues ou hâter leur maturité; c'est de les piquer à la tête avec un *cure-dent* ou une épingle trempée dans l'huile. »

Ainsi la découverte importante de l'heureux habitant du Tarn-et-Garonne est connue des Jardiniers depuis plus de cinquante ans, car il est probable que Delaunay en fait mention dans les éditions précédentes que nous n'avons pas à notre disposition en ce moment. Qu'on ne croit pas que ce procédé a été mis dans l'oubli; la dernière édition du *Bon Jardinier* possède toujours ce passage de Delaunay; seulement les nouveaux rédacteurs ont remplacé le cure-dent par le poinçon.

Nous engageons les inventeurs du Tarn-et-Garonne à lire les vieux livres;

EXPOSITION D'HORTICULTURE DE GAND. — L'exposition des produits de l'horticulture, qui a eu lieu le 15 et 16 juin 1856, à Gand, a été des plus belles. Amateurs et horticulteurs ont rivalisé de zèle, aussi voit-on avec plaisir toutes les plantes remarquables et nouvellement introduites qui y ont été exposées ; les faire connaître aux abonnés de l'*Horticulteur français* est de notre devoir.

M. Amb. Verschaffelt, horticulteur, a exposé entre autres plantes remarquables le :

Rhododendrum moulmenense. — Veitch Cat.
Delphinium cardinale. — L'Illust. hort., tom. III.
Dæmonorops spectabilis. — Java.
Tillandsia regalis. — Hort. Versch. (Pérou).
Begonia splendida. — Roll. Cat.
Tydæa elegans. — Lind. Cat.
Azalea species. — (De Sainte-Catherine).
Tydæa Warscewiczii. — L'Illustr. hort., tom. II.
Gingko biloba macrophylla laciniata. — Adr. Sénécl. Cat.
— — *dissecta.* — Mak. Cat.
Quercus pectinata. — Hort. angl.
Cupressus Mac-Nabiana. — Veitch. Cat.
Juniperus pyriformis. — Veitch. Cat.
Leptodactylon californicum. — Illustr. hort., tom. III.
Odontoglossum phalænopsis. — Nouvell. Grenad.
Lomatia ferruginea. — Hort. angl.
Philesia buxifolia. — Illustr. hort., tom. I.
Rhododendrum eximium. — Assam et Bhotan. — Hend. Cat.
— *Boothii*-Assam et Bhotam. — Hend. Cat.
Abutilon marmoratum. — Illustr. hort., tom. III.
Maranta regalis. — Illustr. hort., tom. II.
Clematis glandulosa. — Veitch. Cat.
Locheria magnifica. — Lind. Cat.
Tydæa amabilis. — Lind. Cat.
Calathea pardina. — Lind. Cat.

M. Aug. Van Gært, horticulteur, avait exposé :

Tydæa amabilis.
Ficus cordifolius. — Wight. Ic. plant. Ind., or. 2 f. 610.

ils y trouveront une infinité de découvertes importantes qui pourront leur attirer quelques récompenses honnêtes.

F. HÉRINCQ.

Tillandsia sps. — Botteries.
Weinmannia paniculata. — Cav. Ic., tab. 565.
Exacum macranthum. — Arnolt. Bot. mag. tom. 4771. — Fl. des serres.
Calyptraria hœmantha. — Collection de M. Linden.
Dracœna Rumphii (plante unique, dit-on).
Pentapterygium flavum. — Hort. Gand.
Viburnum macrocephalum en fleur.
Eugenia apiculata.
Aralia Lafontii.
Cryptomeria araucarioïdes.
Primula mollis. — Flore des serres.
Nidullaria fulgens. — Introd. par Libon.
Rhododendrum retusum.
— *Boothii.*
Illiria canarinoïdes. — Hort. Van. Houtt.
Davallia Novœ Zelandiœ.
Bromelia Nova sps. — Hort. angl.
Leptodactylon californicum.— Hook. bot. Maq.
Epacridœa Nova Zelandiœ.
Eurybia alpina. — Californie.
Colea floribunda.
Viola stipularis.

Toutes les plantes de ces deux exposants sont des introductions en Belgique des années 1855 et 1856 seulement. Le 1er prix a été accordé à l'unanimité, à M. Amb. Verschaffelt, le 2e prix à M. Aug. Van Gœrt.

Réveil d'une société d'horticulture. — La Société centrale d'agriculture et d'horticulture de Nancy, qui depuis deux ans s'était un peu endormie et avait jugé à propos de ne plus faire d'exposition horticole *faute de local*, vient de sortir de son sommeil et de nommer un nouveau président à la section horticole, M. Barbey, qui vient de trouver tout ce qu'il faut pour rendre les expositions brillantes et dignes de l'ancienne capitale de Lorraine.

On ne peut assez applaudir à ces sortes de décisions, car les expositions publiques étant un des moyens des plus propres à développer le goût de l'Horticulture et à le faire progresser, il s'ensuit toujours d'heureux résultat.

Louis Ingelreslt.

RÉHABILITATION DE DEUX PIVOINES DE FORTUNE.

Le *Bulletin de la société de la Sarthe*, vient de publier (juillet 1856, p. 216), un article très *judicieux*, pour la réhabitation de deux Pivoines introduites par M. Fortune. L'article ayant été rédigé, évidemment, à l'intention de nos abonnés, nous nous faisons un devoir de le reproduire, sans attendre que le sagace auteur qui se cache sous les initiales G. V. — et il a tort — nous en fasse la demande. Présumant que c'est la timidité qui le retient, nous nous empressons d'aller au devant de son désir.

Voici cette note :

« Les amateurs de Pivoines en arbre ont admiré, ce printemps dans bien des beaux jardins de notre ville, les magnifiques fleurs de deux des nouveautés importées de la Chine par M. Fortune.

« L'une, *Globosa*, justifie entièrement son nom par la forme de sa fleur, et *dément ainsi l'assertion de l'Horticulteur français* (1855, p. 131) *qui la relègue au rang des Pivoines à fleurs simples.*

« Les pétales sont au contraire tellement nombreux et serrés, que l'on a peine à apercevoir la teinte pourpre foncée qui en colore la base. Le blanc de lait légèrement verdâtre, constitue le coloris principal et très distinct de cette fleur, dont les dimensions sont celles de la Pivoine Mouton ordinaire.

— (Voyez-vous cela! et cet *horticulteur français*, qui a la hardiesse de dire qu'il l'a vu à fleurs simples; croyez donc en lui! — Écoutons la suite; elle promet d'être intéressante) :

« La *P. Revesiana*, qui a fleuri quelque temps après la *P. Globosa*, est d'un rose vif à reflets lilacés. Ce coloris, qui a beaucoup déclat, est moins nouveau que celui de la Pivoine précédente. Les pétales de très grande dimension, étaient peu nombreux dans l'individu que nous avons eu sous les yeux, et formaient à peine une fleur semi-double. *Toutefois, sous ce rapport, l'erreur que nous venons de signaler doit, dès à présent, nous mettre en garde contre un jugement définitif.* »

— (C'est très prudent, autrement l'année prochaine, un monsieur *trois étoiles* pourrait démentir d'une façon fort courtoise, l'assertion du *Bulletin de la société de la Sarthe*, pour le motif sous-indiqué) :

« Il est d'expérience, dit M. G. V., que souvent la Pivoine en arbre ne montre ses fleurs sous leur véritable aspect, qu'après deux à trois ans au moins de plantation. Or, celle dont il s'agit, n'est plantée que depuis un

an. Peut-être les prochaines floraisons nous présenteront-elles aussi la *Reevesiana*, avec la même plenitude de forme que la globosa. »

—(Elles en seraient bien capables, pour faire niche à monsieur G. V.; car alors on pourrait dire. que la forme de la fleur dément son assertion, et ce serait bien fait: Allez là!! Mais continuons la reproduction : ce brave défenseur des beautés méconnues est trop amusant à montrer ainsi la dent qu'il a contre *l'Horticulteur français*, qui n'a pourtant pas l'honneur de le connaître, mais qui lui aura fait quelques mauvais tours sans le savoir; son rédacteur en chef est si méchant! surtout quand il s'agit de *rose au coloris inconnu tout à fait nouveau!* Voyons donc la suite; c'est le bouquet!)

« Ceux qui ont eu le privilége, continue le réhabiliteur, de visiter l'exposition de la société d'horticulture de la Seine, où les variétés introduites par Fortune firent leur première apparition, n'ont sans doute pas oublié *qu'elles n'étaient presque toutes représentées que par des fleurs absolument simples*..... » etc. G. V.

—Ah! bah! vraiment! C'était ma foi bien la peine de démentir aussi cavalièrement notre assertion, pour en arriver là. Nous n'avons pas dit autre chose; seulement, nous ne pouvions pas prévoir, que la *Globosa*, justifierait un jour entièrement son nom. Nous remercions monsieur G. V. de nous faire connaître cette transformation, et d'avoir eu la bonté de se souvenir que les Pivoines de M. Fortune n'étaient représentées à l'exposition, où nous les avons vues, que par des fleurs absolument simples; c'est par trop de bonté et nous en sommes confus.

Franchement, il faut éprouver un rude besoin de démentir un journal, pour lui donner ensuite raison avec autant de grâce, d'esprit et d'ingénuité.

On peint l'amour aveugle; il peut l'être sans doute,
Mais la..... l'est plus, et souvent ne voit goutte.

C'est Voltaire qui a écrit quelque chose d'analogue dans une de ses pièces de théâtre.

Excellent M. G. V! « Il a voulu adoucir les traits de sa main vengeresse; » nous lui en aurons une éternelle reconnaissance; mais qu'il tâche au moins une autre fois d'être plus adroit et moins naïf; c'est la grâce que nous lui demandons. F. HERINCQ.

MOYEN POUR HATER LA MATURITÉ DES RAISINS ET EN OBTENIR DE PLUS BEAUX FRUITS.

J'ai remarqué bien souvent dans nos cultures, beaucoup d'espèces de vignes tardives, entre autre la variété dite *Auvernat*, qui, bien que placées à des expositions favorables, ne mûrissaient pas toujours leurs fruits, ou bien si parfois quelques espèces arrivaient à maturité, elles ne produisaient que très peu de raisins arrivant à leur grosseur. J'étais, comme beaucoup d'autres cultivateurs, surtout depuis les désastres causés par la maladie, disposé à supprimer quelques-unes de ces variétés, si un dernier essai tenté venait encore à échouer.

C'est alors que je m'aventurais à pincer, de la fin de juillet à la fin d'août environ, le cinquième des grappes dont les grains à cette époque commencent à bien grossir, en ayant soin d'en laisser sur d'autres, mais sur les mêmes ceps de vignes, sans avoir subi cette opération, afin de me rendre bien compte du résultat. Mon étonnement fut grand, quand je vis les raisins des grappes pincés arrivés à maturité près d'un mois avant ceux des grappes qui ne l'avaient pas été et dont les grains étaient plus gros que d'habitude, tous assez bien réguliers ; ce qui n'avait pas lieu pour les grappes développées normalement, qui avaient beaucoup de petits grains que la maturité n'a pu atteindre.

Depuis quatre ans que j'ai expérimenté pour la première fois, je continue cette opération, et tous les ans j'en obtiens le même résultat

Ce pincement exécuté sur les Chasselas et sur des variétés hâtives, m'a toujours donné des fruits beaucoup plus précoces, plus gros, plus réguliers et de meilleure qualité ; j'ajouterai que sur les scions qui portent deux ou trois grappes, j'ai soin d'en supprimer lorsque le scion ne me paraît pas assez vigoureux pour les nourrir régulièrement, et j'obtiens toujours, par là, la maturation régulière des grains, autrement je n'aurais que des grappes impropres au service de la table.

Tels sont les bons effets que j'ai obtenus de ce pincement. Je ne suis peut-être pas le premier qui l'a pratiqué, mais n'en ayant jamais entendu parler, j'ai cru devoir les porter à la connaissance des amateurs qui se livrent à la culture de la vigne.

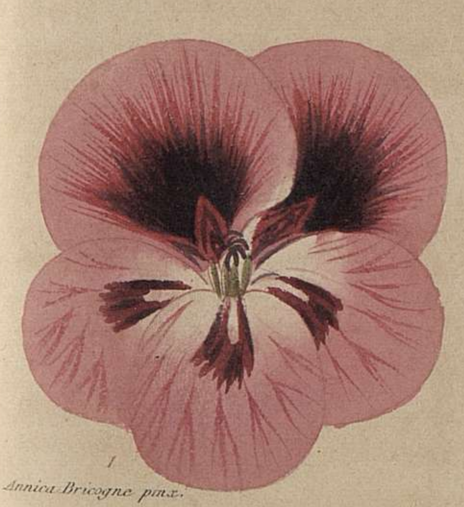
MAJOT fils.
Horticulteur aux promenades,
à Réthel (Ardennes).

Paris. — Imprimerie horticole de J.-B. GROS et DONNAUD, son gendre, rue des Noyers, 74.











Annica Bricogne pinx. *Visto sc.*

Pelargonium.

1 *Madame Charles Martine.* 2 *M.elle Marie de la Roche.* 3 *M.elle Edmée d'Alphonse.*

4 *Capitaine Léchaix.* 5 *Petite Berthe.* 6 *Madame Milon.*

N. Rémond imp. r. des Noyers, 65, Paris.

PELARGONIUM NOUVEAUX

(PL. XVIII).

FIG. 1. *Madame Charles Martine;* — 2. *Mlle Marie de la Roche;* — 3. *Mlle Edmée d'Alphonse;* — 4. *Capitaine Lechaix;* — 5. *Petite Berthe;* — 6. *Madame Milon.*

M. Duval, ancien jardinier de M. Odier, n'a plus le monopole des *Pelargonium* à cinq macules, dont l'apparition a fait époque dans l'histoire de l'horticulture. Actuellement, de toutes parts. on en voit apparaître de nouveaux, qui n'ont rien à envier à ceux du premier obtenteur. L'année dernière, nous avons fait connaître les nouvelles variétés obtenues par M. Rougier-Chauvière; aujourd'hui nous figurons six *Pelargonium* sortis des semis d'un jeune horticulteur de Fontainebleau, M. Charles Martine; les connaisseurs pourront juger de leur mérite en se reportant à notre planche XVIII.

Pelargonium Madame Charles Martine (fig. 1). — Fleur grande rose saumonné; pétales supérieurs plus foncé avec large macule arrondie rayonnante, brun violacé, encadrée et flammée de rouge; les inférieurs très élégamment striés rose, à macule plus petite comme spatulée, de même couleur, et avec le même encadrement que la macule des pétales supérieurs.

Pelargonium Mlle Marie de la Roche (fig. 2). — Fleur grande, fond blanc lilacé, à pétales supérieurs portant une très large macule marron velouté, passant au rouge et violet pour former l'encadrement, puis lilacé clair sur le bord des pétales; les pétales inférieurs ont une petite macule rose violacé vif très frais. — Genre fantaisie.

Mlle Edmée d'Alphonse (fig. 3). — Fleur très grande, rose vif; pétales inférieurs non maculés mais flammés roses à onglet blanc; pétales supérieurs brun rouge velouté, étroitement bordés de rouge dans lequel arrivent les rayons bruns de la macule.

Capitaine Lechaix (fig. 4). — Fleur très grande, rouge violacé clair; pétales supérieurs presque entièrement recouvert par la macule d'un marron foncé velouté, bordée par un étroit encadrement rouge; les inférieurs à macule marron foncé velouté, large de 1 centim., avec encadrement de rouge flammé.

Petite Berthe (fig. 5). — Fleur petite (fantaisie), fond blanc teinté de lilacé, pétales supérieurs lilacé clair avec le milieu et le bord d'une

teinte plus faible ; les inférieurs à onglet blanc ; le centre d'un rose lilacé se dégradant jusqu'au blanc vers les bords.

Madame Milon (Fig. 6). — Fleur fantaisie ; pétales supérieurs rose vif avec le milieu et le bord lilacé, parcourus de la base au sommet par des fines stries rameuses ; pétales inférieurs comme marbré de rose vif sur fond lilas dégradant jusqu'au blanc sur les bords, et à onglet blanc pur.

O. LESCUYER.

ROSA VIRIDIFLORA

ROSE VERTE.

(PL. XIX).

Étude morphologique à son sujet.

Une rose verte ! N'est-ce pas là l'impossible réalisé ? Aussi que de curiosités en éveil, que d'incrédulités confondues, que de naïvetés émerveillées ! Monstre, diront ceux-ci ! Jouet du hasard, répliqueront ceux-là ! Oui, en effet, mais phénomène exceptionnel comme se plaît à nous en offrir quelquefois la nature, pour nous faire saisir par l'étude de ces bizarreries apparentes, les lois simples et unes de son organisation.

Tout en étant assuré du succès de ce nouveau produit que nous avons vu, d'abord à l'exposition universelle et en dernier lieu chez M. Eugène Verdier (1), je ne puis faire aucun éloge de sa beauté, beaucoup trop contestable. Ce n'est pas du reste à ce point de vue qu'on le recherchera. L'amateur d'horticulture ne verra, en introduisant dans sa plate-bande la rose verte, que l'extraordinaire de cette nouveauté. Mais ainsi est faite notre humaine nature, qu'on accorde souvent plus d'intérêt à une bizarrerie qui pique notre curiosité, qu'à une pure beauté, que notre admiration comprend sans peine. Pour le botaniste, l'attrait sera immense, car est-il une étude plus attachante de morphologie végétale (2) qu'une

(1) Malgré l'origine japonaise que M. Miellez a cru devoir donner à la rose verte qu'il a exposé à Paris en 1855, nous la regardons comme identique à celle que nous figurons dans ce numéro. Elle provient de la même source ; car nous croyons savoir que M. Miellez la tient de M. Henderson, horticulteur anglais à Londres, qui l'a reçue de l'Amérique, mais sans pouvoir indiquer exactement le pays ; celle de M. Eugène Verdier lui est venue de la Virginie, par un horticulteur d'Augusta, M. Mauge. F. H.

(2) Mot tiré du grec *morphe*, forme, et de *logos*, études ; c'est-à-dire, études des différentes formes des organes des plantes.



Visto sc.

Rosa viridiflora.

Rose verte.

N. Rémond imp. r. des Noyers, 65, Paris.

chloranthie (1) aussi nettement tranchée? Bref, peu favorisée en apparence, puisque elle ne peut exciter d'admiration ni par l'éclat ou la grandeur de ses fleurs, ni par son odeur, qui est à peine perceptible, le *Rosa viridiflora* n'en sera pas moins assez recherché pour obtenir une certaine popularité.

C'est une variété américaine, trouvée, il y a trois ou quatre ans, par un horticulteur des environs de New-Yorck. M. Verdier, aussitôt après son introduction, en fit de nombreuses boutures, persuadé de l'intérêt qu'exciterait cette singulière rose auprès des floriculteurs et des botanistes.

Il serait naturel de craindre d'abord qu'une monstruosité semblable ne pût *tenir*. Mais connue déjà depuis plusieurs années, sans qu'il se soit manifesté aucune altération, on peut espérer qu'elle restera acquise à la culture des jardins.

Au commencement de notre siècle, on eût encore dédaigné l'étude d'une semblable anomalie d'organisation, et il n'y a guère qu'une quarantaine d'années que le vaste génie de Goethe comprit que de ces bizarreries de la nature on pouvait tirer des conclusions certaines sur l'organisation normales des végétaux. Depuis, les botanistes et de leur côté les zoologistes ont insisté sur ce que les monstruosités, dans un règne comme dans l'autre, étaient autant de jalons progressifs pour les études morphologiques, capables seules de mener peu à peu et sûrement à la connaissance de la vérité. C'est ce qui faisait dire à Corréa da Serra que *les plantes dans leur état normal sont des filles discrètes, mais que dans leur état monstrueux, elles se démasquent, deviennent bavardes et disent alors tout ce qu'elles savent.* Aussi, cette partie de la botanique est-elle restée dans son enfance jusqu'au moment où l'on se préoccupa des monstres. Aujourd'hui nous avons des tératologies végétales (2), et M. Moquin Tandon a donné une classification des monstruosités chez les végétaux. Après le célèbre poëte allemand, MM. Ad. Brongniard et A. de Saint-Hilaire par de savantes recherches dans cette voie, ont amené la morphologie végétale au point avancé où elle en est maintenant.

D'après ces travaux, nous pouvons aujourd'hui avoir la certitude que les diverses parties de la fleur, depuis le sépale jusqu'au pistil ne son que des organes appendiculaires, des feuilles enfin, métamorphosées, ou mieux transformées. Ainsi, dans la partie ascendante de tout végétal

(1) Du grec *chloa*, qui est de couleur verte, et de *anthos*, fleur.

(2) Du grec *teratos*, monstre, et *logos*, études.

vasculaire, il n'y a que deux systèmes, l'un axile et l'autre foliacé : celui-ci affectant une extrême simplicité ; une feuille à l'aisselle de laquelle est un bourgeon, qui, par son développement, donne naissance à un nouvel axe et à d'autres feuilles, accompagnées à leur tour chacune d'un nouveau bourgeon, et ainsi de suite.

Ce n'est que par un appauvrissement de son système et au bout de sa période végétative que la plante opère la transformation de ses organes appendiculaires pour arriver à former des étamines et des pistils destinés à sa reproduction. En effet, la plante frêle à sa sortie de terre ne produit ses deux premières feuilles cotylédonaires qu'encore imparfaites. Puis, plus vigoureuse, elle peut donner à ses feuilles tout leur développement. Enfin l'affaiblissement se fait sentir graduellement dans la métamorphose successive des organes appendiculaires en bractées, sépales, pétales, nectaires, étamines, jusqu'aux pistils. Mais à ce point il y a un retour vers la vigueur première, retour presque insensible il est vrai, mais indubitable pourtant. La plante paraît alors concentrer ses derniers efforts pour produire le développement du fruit par la fécondation, et lui procurer les éléments nutritifs qui lui sont nécessaires. Ainsi la nature, en nécessitant chez le végétal, comme chez l'animal, un surcroît de forces pour l'accomplissement de la reproduction, a voulu continuer l'identité physiologique dans les deux règnes.

C'est par l'observation des anomalies et des monstruosités, que l'on est arrivé à la connaisssance de ce système si simple de la formation des diverses parties de la fleur. Cette étude est plus régulière qu'on ne saurait le supposer d'abord, car il y a des anomalies constantes et des monstruosités fréquentes ou même périodiques.

Nous ne pouvons, dans ce court résumé d'une aussi vaste branche de l'organographie, citer beaucoup des nombreux exemples choisis comme preuves. Pour le moment, contentons-nous de demander à deux des plantes les plus communes de nos parterres, la tulipe et la pivoine, de nous faire comprendre quelle est la nature de ces observations morphologiques. Nous pouvons en effet remarquer chez la première (*Tulipa Gesneriana*), dès le milieu de la tige, des organes appendiculaires dont une partie à texture légèrement charnue, et bien colorée en vert, indique la feuille, tandis que l'autre, à texture fine, délicate et colorée suivant la variété placée sous vos yeux, paraît appartenir à la fleur. Pour la pivoine (*Pœonia sinensis*), nous observerons que normalement son calice revêt, dans une partie plus ou moins grande de un ou deux de ses sépales, la couleur pétaloïde.

On a un peu contesté que la fleur retrouvât un surcroît de forces dans la formation de son pistil. Mais cette opinion a pour elle une preuve bien grande, c'est que chez quelques fleurs doubles les carpelles sont remplacés par de petites feuilles; or, comme ce n'était que par affaiblissement que la feuille se changeait en organe floral, on peut présumer qu'un retour vers cet état de feuille en est un de même à une vigueur plus grande. Le Cerisier à fleurs doubles (*Cerasus hortensis fl. pleno*) présente normalement ce phénomène.

Du reste, la production anomale des fleurs doubles servira encore de preuve à cette théorie. Il y a alors suivant l'expression peut-être trop poëtique de Goethe, *métamorphose anticipée*, due à un degré plus prononcé d'affaiblissement que celui des fleurs simples. Mais l'affaiblissement est variable et rarement assez complet pour que la fleur ne se compose plus que de pétales. Parfois les étamines ne seront qu'en partie métamorphosées. Rien dans cette partie n'est régulier. Ainsi j'ai quelques roses Bengales sous les yeux et je remarque qu'une partie du calice est déjà devenue pétale chez une, tandis que chez une autre un pétale revêt encore la couleur verte des feuilles. Enfin je vois une rose dont à peine quelques étamines sont transformées, et une est un demi pétale portant sur son bord une gibbosité qui me représente une des loges de l'anthère.

Si l'espace nous le permettait, nous parlerions encore des roses prolifères, phénomène singulier, que l'on pourra du reste comprendre sans peine.

Après la *métamorphose normale* (fleur simple) et la *métamorphose anticipée* (fleur double), il y en a encore une que Goethe a nommée *descendante* ou *rétrograde*, et qui pourra, de son côté, venir fortement à l'appui de la vérité de ce système de la formation des diverses parties de la fleur. C'est à cette métamorphose que l'horticulture est redevable de la *Rosa viridiflora*. Cette transformation est bien en effet rétrograde, car elle n'est plus produite par un affaiblissement, mais au contraire par un excès de vigueur, et les parties de la fleur se présentent plus ou moins avec les caractères essentiels de la feuille tels que la forme, les nervures, la couleur, la texture, etc., suivant que la plante elle-même a eu sa végétation plus ou moins activée par une cause extérieure comme l'humidité ou la chaleur.

Les jardiniers, du reste, savent bien que la surabondance de feuilles empêche totalement ou partiellement la venue des fleurs, et que des rameaux à feuilles se sont développés où auraient dû apparaître des fleurs.

Toute la théorie de la taille des arbres est là. Ainsi, qu'on ne s'étonne point de voir des arbres chétifs et malingres produire plus de fruits que des arbres pleins de vigueur ! La pratique doit donc savoir modérer ou exciter à son profit, dans une juste proportion, la force végétative des arbres qu'elle gouverne.

Ces phénomènes de métamorphose sont les monstruosités les plus fréquentes du règne végétal. On a pu en constater de nombreux exemples, mais rarement aussi dignes d'étude que celui qui vient de nous être offert par l'horticulture.

Chez certains végétaux, pourtant, ces sortes de métamorphoses sont fréquentes; on a souvent pu les observer sur le genre Primula, et M. Ad. Brongniard en 1834, a publié dans les Annales des sciences naturelles, une note (1) *sur un cas de monstruosité des fleurs du Primula Sinensis.* Mais les fleurs de Delphinium surtout affectent souvent cet état de chloranthie. En 1842, M. C. Dareste donna une note sur une monstruosité du *Delphinium Ajacis* (2), et il y a quelques mois à peine, M. Weddell présentait à la Société de botanique un spécimen analogue.

Le *Fragaria vesca* (fraisier des Alpes), l'*Aquilegia vulgaris*, le *Trifolium repens*, le *Papaver somniferum*, et bien d'autres, fournissent aussi assez souvent des fleurs à cet état monstrueux.

Ces métamorphoses rétrogrades, plus ou moins prononcées, ont surtout permis de comprendre la formation des organes reproducteurs. Ils nous ont montré que l'étamine est une simple feuille, dont les deux limbes se dédoublent de manière à former les deux loges de l'anthère; que le pollen est dû à la matière contenue entre les deux surfaces de la feuille, et appelée *mésophyle*, et que le filet et le connectif sont produits par le pétiole et la nervure médiane de la feuille qui en est le prolongement, sans même grande altération.

Dans le *Canna indica*, l'organe mâle est normalement pétale d'un côté et anthère de l'autre, uniloculaire bien entendu,

La formation sera aussi simple à expliquer pour le pistil si l'on songe bien que cet organe est composé d'une ou de plusieurs feuilles modifiées, et nommées *carpelles* ; que ces carpelles sont libres ou soudés totalement, ou au moins partiellement, et, qu'en définitive, chaque carpelle est au pistil ce que le pétale est à la corolle.

Nous avons reconnu que les carpelles étaient des feuilles. Chacune de

(1) Seconde série tom. I. page 308.

(2) Annales de sc. nat. 2e série tom. 18. p. 218.

ces feuilles doit former une loge ovarienne ou une de ces parties. Dans le premier cas, elle se repliera sur elle-même, ses limbes se souderont, et à l'endroit même de cette soudure se manifestera un épaississement du tissu, qui deviendra ce qu'on appelle le *placenta*, partie sur laquelle seront insérés les *ovules*.

Nous ne parlerons pas ici des différentes modifications, que divers genres de formations peuvent apporter dans la structure des ovaires et des placentas, ce serait sortir du cadre de ce journal.

Quoiqu'on ait aujourd'hui quelques données certaines sur la formation des ovules, les botanistes ne sont pas complétement d'accord sur ce sujet, et la variété des observations tératologiques, loin d'avancer la solution de cette question, l'a peut-être reculée. Pourtant on peut penser presque avec certitude, que les ovules sont des bourgeons modifiés ou au moins des organes secondaires, comme les folioles d'une feuille composée, qui se forment à la manière des bulbilles que l'on peut observer sur le bord des feuilles des *Bryophyllum*.

Après cet aperçu morphologique, que je me suis efforcé de restreindre le plus possible, nous pourrons sans difficulté expliquer la monstruosité de notre curieuse rose; il nous suffira de l'examiner successivement dans toutes ces parties.

Constatons d'abord que le *Rosa viridiflora* est un *Bengale*; rien dans sa végétation jusqu'à sa fleur ne diffère des autres rosiers de cette section, et, couvert de boutons encore jeunes, il serait impossible de deviner le phénomène qui doit se manifester; car les cinq parties du calice même sont semblables à celles de toute autre rose, et les deux vers expressifs du poète botaniste :

« Quinque sumus fratres, duo sunt sine barba,
Barbati que duo, sum semi-berbis ego (1). »

se trouveraient encore justifiés ici.

Ce n'est qu'à partir de la corolle que l'état monstrueux se manifeste. Chaque pétale est transformé en une véritable feuille identique par la texture, la forme, à une feuille de la tige, seulement la dentelure ne peut être observée qu'à l'aide de la loupe. On retrouve à la partie inférieure l'onglet du pétale; les nervures, comme dans toutes les autres feuilles

(1) Nous sommes cinq frères (les cinq folioles du calice), deux sont sans barbe, deux barbus sur les bords; moi je ne suis barbus que d'un côté : allusion aux appendices qui bordent les folioles calicinales.

composant cette fleur, se rapprochent de celles des pétales, mais elles sont plus parallèles et plus anastomosées.

Les feuilles remplaçant les étamines sont moins grandes, plus manifestement dentelées et leur onglet plus étroit, plus long, se rapproche davantage du pétiole; leurs deux limbes sont parfois repliés partiellement sur eux-mêmes. Souvent la partie la plus centrale était comme gonflée sur chaque face, et cette partie renflée portait alors des traces de coloration rouge. Nous pouvons, je crois, voir là les rudiments de loges polléniques.

J'ai trouvé toutes les feuilles carpellaires fort longues, tout analogue aux véritables feuilles, souvent presque linéaires, et bifurquées quelquefois, ce qui pouvait provenir de la soudure de deux feuilles. Toutes étaient repliées exactement sur elles-mêmes, de manière que les limbes se recouvrissent : de telle sorte que la nervure médiane pouvait être considérée comme une sorte de charnière. Elles sont parfois tordues dans cet état, et pressées extrêmement les unes contre les autres. Leurs limbes sont généralement soudés par leurs bords dans la partie large, vers leur long pétiole, qui garde une petite cavité dans son intérieur. A son extrémité inférieure, cette cavité est remplie par un petit amas ovoïde de matière cellulaire, qui me paraît être un commencement d'ovule, puisque, dans le genre *Rosa*, le carpelle est *uni-ovulé*. Ayant fait des coupes longitudinales, fort minces dans la partie où se trouvent réunis les pétioles, j'ai pu reconnaître, au microscope, que les petits corps solitaires que nous venons de signaler étaient toujours disposés chacun, par rapport au pétiole de la petite feuille, comme un bourgeon à l'aisselle d'une feuille ordinaire. On sait que les pétioles, dans un grand nombre de genres, et notamment chez le Rosier, sont demi-cylindriques. Or, ne peut-on pas être amené à penser, après cela, que la petite cavité pétiolaire de la feuille carpellaire est formée par la soudure des deux bords du pétiole, et que le bourgeon serait devenu là un ovule?

Toute complète qu'était la transformation, on retrouvait encore des traces presque insaisissables de coloration rouge dans la partie la plus pointue des petites feuilles si vertes, qui composent cette bizarre fleur, et parmi ces roses une, la seule il est vrai, était d'un vert pâle, presque blanc, avec quelques taches bien visibles de couleur rouge.

Telle est cette rose verte, que tout le monde croyait introuvable; on la recherche aujourd'hui, et la curiosité est presque le seul moteur du bruit qui se fait autour d'elle. Mais je crains bien qu'un jour, quand elle aura été vue et comprise par les amateurs d'horticulture, on ne la dédaigne

alors. Elle mérite pourtant une place dans chaque jardin, sinon comme un produit bizarre, du moins comme un objet constant d'études philosophiques, et une preuve frappante de cette unité merveilleuse qui préside à toute l'organisation du règne végétal.

ALPHONSE LAVALLÉE.

NOUVEAUTÉS POUR 1856.

Les nouveautés, en plantes annuelles ne sont pas cette année très nombreuses ; voici celles que nous pouvons signaler aux amateurs :

Lobelia erinus speciosa, supérieur à l'*Erinus* ordinaire par la largeur et la beauté de ses fleurs qui sont du plus joli bleu ; il fait des bordures d'un effet admirable.

Leindhemeria texana, fleur jaune à quatre pétales; plante vigoureuse d'un effet nul.

Acroclinium roseum, jolie Composée à fleur rose, se rapprochant du *Rhodanthe Manglesii*, mais qui ne lui est pas supérieure.

Alonsoa Warscewiczii, (*Scrophularinés*) jolie plante à fleur écarlate, qui n'a pas la tache foncée de l'*Alonsoa grandiflora*, ce qui est un mérite de moins.

Centranthus macrosiphon nana et alba (*Valérianées*), deux très jolies variétés, dont la première sera employée comme bordure.

Cerinthe retorta (*Borraginés*), à cultiver pour son feuillage.

Collinsia bicolor var. alba, très bonne variété pour bordures.

Sabbatia campestris (*Gentianées*), jolie fleur rose en étoile; plante assez délicate.

Salvia Rœmeriana et *coccinea superba*, deux plantes à fleurs écarlate vif du plus bel effet pour les massifs et les parterres; la dernière est beaucoup plus haute.

Silene ornata rosea, de peu d'effet.

Centauridium Drummondi (*Composées*), jolie fleur d'un beau jaune, fleurissant beaucoup et longtemps.

Scabieuse naine pourpre, belle variété que sa petite taille fera rechercher des amateurs.

Phlox Drummondi écarlate, variété nouvellement reçue d'Allemagne et qui surpasse les autres par la richesse et le brillant de son coloris; c'est une bonne acquisition pour les massifs et parterres.

Hesperis arenaria (*Crucifères*), petite plante à fleur rose pour les bordures.

Linum bicolor, jolie fleur blanche dont l'onglet des pétales est violet; il se cultive comme le *Linum grandiflorum*.

O. Lescuyer.

REVUE DES JOURNAUX D'HORTICULTURE.

PLANTES NOUVELLEMENT INTRODUITES OU RECOMMANDÉES.

Lilium sinicum et *Lilium tenuifolium*.

Les Lys sont de ces plantes charmantes, qui produisent le plus bel effet, qui ont su parler au cœur et captiver les yeux, et auxquelles tous les jardins se sont ouverts avec empressement. Ce qu'il y a de fâcheux seulement dans leur mode de végétation, c'est le peu de durée qu'elles ont ; elles se fanent vite sous l'action même des rayons de soleil qui les ont fait briller de l'éclat le plus vif et le plus brillant.

Le *Lilium sinicum* est une plante bulbeuse d'orangerie, qui, dans la brillante cohorte des Lys, tient une des places les plus distinguées. C'est une espèce d'une taille très basse, à fleurs d'un écarlate très vif et brillant. Toute la plante est couverte d'un court duvet (l'*Illustration horticole* en a donné une figure entièrement glabre) ; les feuilles sont éparses, à l'exception des supérieures, qui sont verticillées au-dessous de trois fleurs. En somme, c'est une jolie plante, qui ressemble beaucoup au *Lilium concolor*, mais distincte par ses fleurs plus petites et ses feuilles non bordées de poils crépus. M. Lindley (dans *Paxton*, fl. gard.) ne la considère que comme une simple variété naine de ce dernier Lys.

Le *Lilium tenuifolium* est une désirable plante qui a été découverte par le botaniste Fischer, ancien directeur du Jardin botanique de Saint-Pétersbourg, dans la Daourie, en 1830. Elle a beaucoup de ressemblance avec le *Lilium pomponium*, et sur laquelle les botanistes ne sont encore une fois pas d'accord. Ainsi le *Botanical magazine* en a donné une figure *uniflore* ; dans le *British flower garden*, elle est représentée *quadriflore*, et M. Lemaire en a vu des exemplaires en fleurs, dans l'établissement de M. Amb. Verschaffelt, qui portent de *cinq à sept fleurs*, d'un *vermillon cramoisi brillant* ; c'est *ronflant !* Arrivera un quatrième,

qui en verra de quinze à vingt, et ainsi de suite; c'est ainsi dans la fable :

« Comme le nombre d'œufs, grâce à la renommée,
De bouche en bouche allait croissant,
Avant la fin de la journée,
Ils se montaient à plus de cent. «

Maintenant, quant à l'odeur, d'après M. Lemaire, l'odeur des fleurs est *puissante* et *suavissime* ; c'est à y être renversé. Tous les auteurs qui en ont parlé avant lui n'en font pas mention.

Si Linné sortait du tombeau, quel nouveau *gâchis*, hélas! il retrouverait.

Quoi qu'il en soit, je crains bien que tant d'indécisions sur la quantité des fleurs, leur odeur, etc., etc., nous menacent de quelque déception fâcheuse (comme la science aimable nous en fournit) pour nos jardins, et surtout pour nos bourses.

Salvia tricolor (Labiées).

On ne saurait voir de plus joli, de plus coquet, de plus attrayant, que les fleurs de cette trois fois jolie Sauge, à la corolle d'un blanc de neige, avec une macule du plus riche carmin, violacé au sommet de sa lèvre supérieure, et une plus ample, d'un minium carminé sur la lèvre inférieure !!!...

Voilà, du moins, comment M. Lemaire commence pour annoncer cette plante aux amateurs. Certes, nous ne trouvons rien à redire à cette attrayante *musique*, comme on dit en certain lieu ; car tout le monde sait qu'on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre. Mais quelque chose que nous trouvons extraordinaire, c'est quand on nous dit que cette Sauge est un PETIT ARBRISSEAU *touffu presque gazonnant*; ce sera une merveille. Mais attendons! attendons! La nature est si grande, si féconde et surtout si bizarre quelquefois, et le hasard est si grand, qu'il ne faut douter de rien, surtout quand les *Illustrations horticoles* nous l'assurent.

Louis Ingelrelst.

CULTURE DES JARDINS D'HIVER.

Cherbourg, le 14 août 1856.

Monsieur le Rédacteur.

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation un mode de culture que j'emploie dans ma serre depuis plusieurs années; ainsi que la nomenclature des plantes qui s'y plaisent.

J'ai établi, dans ma serre, des rocailles entremêlées de terre de bruyère et j'ai placé mes plantes dans l'interstice des rochers. Pendant toute l'année, sans en excepter un seul jour, ma serre est constamment fermée. Le vitrage est ombragé par des vignes qui, pendant l'été, permettent à peine aux rayons du soleil d'y pénétrer. A partir du 1er mai jusqu'au mois d'octobre, je donne de fréquents arrosements et je bassine souvent mes plantes. Du mois d'octobre au mois de mai, je cesse complètement les arrosements et je ne fais de feu que pour chasser la gelée; ainsi pendant l'hiver, mon thermomètre est constamment à 2 ou 3 degrés au-dessus de zéro, souvent même il descend à zéro ou un dégré au-dessous; pendant les journées chaudes de l'été, j'obtiens souvent de 35 à 40 degrés de chaleur. Avec ce régime, mes plantes poussent avec la vigueur de celles des tropiques; je dirai même qu'elles sont plus belles, parce qu'elles ne sont pas tourmentées par les variations de l'atmosphère. Voici les plantes que je cultive, ce sont : Le *Lycopodium denticulatum*, qui couvre le sol de sa verdure légère et luxuriante; le *Latania Borbonica*; *Cycas revoluta*; *Ceratozamia Mexicana*; *Zamia horrida*; *Chamedorea elegans*; *Raphis flabelliformis*; *Sabal Adansoni*; *Dracœna australis*; *Yucca pendula*; *Saxifraga crassifolia*; *Strelitzia reginœ*; *Tamnus elephantipes*; *Cryptolepis longifolia*; *Hoya mollis*; *Passiflora racemosa princeps*; les Fougères suivantes : *Lomaria chiloensis*; *Woodwardia radicans*; *Aspidium proliferum*, *Sieboldti*, *argutum*, *falcatum*, *cristatum*; *Anadenia* et *Adiantum formosum*. J'obtiens, pour toutes ces plantes, une végétation extraordinaire de vigueur et de fraîcheur en les traitant comme je dis plus haut. C'est que je place mes plantes comme la nature les avait vraisemblablement placées dans le principe de la création, car, d'après les données de la géologie, les Cycas et les Fougères sont les premières plantes qui ont paru sur la terre; à cette époque notre globe était encore presque incandescent et l'eau n'existait qu'à l'état de vapeur; les rayons du soleil étaient alors

interceptés et les premiers végétaux vivaient au milieu d'une atmosphère très chaude et très humide et privés pour ainsi dire de lumière. Le Camélia seul, de tous les autres végétaux que j'ai expérimentés, a pu réussir dans ma culture; j'obtiens de cet arbuste une végétation normale et une floraison abondante; c'est un grand succès d'avoir dans de pareilles conditions une plante si remarquable par sa fleur. Ce que j'avance est le résultat d'une étude de huit années. Aussi, maintenant, je ne puis pas douter du succès. Il est indispensable de mettre les plantes en pleine terre; car, avec l'accroissement rapide qu'elles prennent, elles ne pourraient pas vivre longtemps dans des pots ou dans des caisses.

Depuis huit ans, je ne me suis jamais aperçu que mes plantes se soient fatiguées.

Recevez, je vous prie, Monsieur, etc.

A...?

DES PERVENCHES ROSES ET BLANCHES.

(VINCA ROSEA.)

Tous les promeneurs parisiens ont pu voir comme nous, au carré de la tour Saint-Jacques, l'heureux emploi des *Pervenches rose et blanche;* on en a fait des bordures de massifs, qui sont du plus ravissant effet; aussi les recommandons-nous aux amateurs, qui possèdent une serre chaude pour en opérer la multiplication, et croyons-nous utile de reproduire un article sur leur culture, que le *Journal d'horticulture pratique de Belgique*, rédigé par M. Galeotti, vient d'insérer dans son n° de juillet, en l'empruntant lui-même, au journal anglais, *Gardener Chronicle* de M. Lindley. F. H.

« La plupart des amateurs possédent deux ou trois sortes de Pervenches (*vinca rosea*, et ses variétés à fleurs blanches, à fleurs blanches et à gorge rose, à fleurs blanches et à gorge verte, et enfin une variété obtenue à Bruxelles, à corolle lilacée), mais il en est peu qui accordent à ces plantes plus de soin qu'il n'en faut strictement pour les faire vivre; elles méritent cependant un meilleur sort, car leur floraison est presque continuelle, et lorsqu'elles ont réussi, elles forment de charmants individus. Pendant leur période de développement, elles demandent une atmosphère chaude et humide; elles supportent difficilement une translation en serre froide pendant leur floraison; aussi n'en obtient-

on aucun résultat si on ne peut les maintenir alors en serre chaude (1).

« Il faut choisir, pour faire les boutures, des jeunes rameaux un peu fermes, à entre-nœuds rapprochés; les placer dans un pot drainé avec soin, et rempli d'un compost de terreau et de sable; on couvre ce pot d'une cloche de verre, après l'avoir préalablement enfoncé dans une couche chaude, sous une bâche enfouie et close. Si on ménage convenablement l'ombre et les arrosements, les boutures prennent racine en quelques semaines. Il faut alors les exposer librement à l'atmosphère de la serre, et, aussitôt qu'elles sont assez robustes, les rempoter isolément dans des pots de 10 centimètres, qu'on replace dans un milieu chaud et humide. Quand elles sont bien reprises, on les range près des vitres. Il est fort utile d'arrêter le développement des rameaux principaux, et on doit effectuer le rempotage aussitôt que les racines le demandent. Il est probable qu'à la première saison ces boutures ne seront pas encore devenues assez grandes pour qu'on prenne la peine de les faire fleurir; mais si elles ont été faites de bonne heure, elles formeront déjà de belles petites plantes, et produiront, avant l'hiver, plusieurs rameaux vigoureux et bien montés.

« Pendant l'hiver, il faut placer les plantes près des vitres, dans une serre chauffée à 10 ou à 15 degrés au-dessus de zéro, et arroser avec ménagement.

« Au commencement de février, on leur rend une atmosphère humide et chaude; on les taille, et on attache les branches de façon à contraindre la plante à rester touffue et crépue. Aussitôt que la végétation commence; on examine les racines, et on met les jeunes sujets dans des pots plus grands, si cela est nécessaire, afin de donner plus de liberté anx racines.

« L'atmosphère doit rester chaude et humide; les plantes doivent être maintenues près des vitres; le développement des rameaux doit être arrêté en ayant soin de les tenir bien attachés; enfin on doit recourir à des rempotages assez fréquents, jusqu'à ce qu'on ait obtenu des plantes de la grandeur voulue, au moyen d'une chaleur et d'une humidité con-

(1) En Angleterre, peut-être; car, nous le répétons, les Pervenches plantées en bordures au *square* de la tour Saint-Jacques, — pour parler le langage du jour — ont parfaitement réussi, et, depuis plus de deux mois que nous les voyons, elles sont toujours aussi belles de végétation que de floraison, et très certainement leurs fleurs se succéderont ainsi jusqu'aux premières gelées.

F. H.

venablement ménagée; avec une direction rationnelle bien entendue on peut, au bout de quelques mois, avoir des plantes d'une taille assez élevée.

« Pendant la floraison, le meilleur milieu pour les Pervenches est une serre tempérée, un peu plus chaude et plus humide que la serre ordinaire, mais moins chaude et moins humide que la serre chaude proprement dite. Placées dans cette situation, elles fournissent pendant longtemps de forts jolies fleurs.

« Après l'hivernage dont nous venons de parler, et au commencement du printemps, avant de sortir les plantes, on rabat de très près les rameaux qui doivent subsister et on retranche ceux qui sont faibles ou mal placés. Lorsque les bourgeons commencent à paraître, il faut retirer les plantes de la terre ou elles végétaient, en débarrasser complétement les racines, et les rempoter dans des pots plus petits avec de la terre neuve. On les tient ensuite chaudement dans la serre et on bassine la tête des plantes; mais il est prudent de ménager les arrosements jusqu'à ce que les nouvelles racines soient bien établies. On peut continuer à pincer les rameaux aussi longtemps que l'on désire augmenter le volume des plantes; les rempotages doivent suivre la même progression, mais on doit éviter de faire cette opération immédiatement avant ou après le pincement; les racines reprennent plus facilement dans un nouveau sol lorsque leur développement ne se trouve pas contrarié. Si les individus qu'on a fait fleurir au commencement de la saison paraissent souffreteux au mois de juillet, on peut les rabattre légèrement et les placer dans les conditions que nous avons indiquées comme les plus propres à assurer leur développement : au bout d'un mois ou cinq semaines, ils seront de nouveau couverts de fleurs. Quant à ceux que l'on désire faire fleurir de bonne heure au printemps suivant, il faut veiller à ce que le bois soit bien aouté avant l'hiver, et donner à ces plantes environ deux mois de repos.

« Le meilleur compost que nous connaissions pour les *Vinca*, est formé par parties égales de terre franche, de terreau, de fumier de feuilles et de bouse de vache parfaitement décomposée; mais ce dernier ingrédient doit être supprimé quant on opère sur des plantes nouvellement déracinées et sur les jeunes boutures. Lorsqu'elles végètent avec activité, ces plantes demandent une assez grande quantité d'eau; il faut donc s'assurer que le drainage est suffisant, et, pour le rendre plus efficace, il est bon de mêler au compost du sable siliceux pur. »

APERÇU SUR LA THÉORIE VAN MONS, POUR LA RÉGÉNÉRESCENCE DES FRUITS,

Par M. Tougard, Président de la société centrale d'horticulture du département de la Seine inférieure (1).

La théorie Van Mons vient d'être vivement attaquée par un savant professeur, M. Decaisne. Je n'examinerai point dans ce moment la valeur de cette critique; je me réserve son examen ultérieurement. Mais, je dois le dire dès à présent, l'amitié qui me liait avec le célèbre *prince de la pomologie*, n'influera en rien sur cet examen; la vérité, ma conviction, ma conscience seule, guideront mes observations, regrettant toutefois, et devant le dire dès actuellement, les expressions un peu vives qui sont échappées à la plume de l'auteur de la critique de la théorie de mon célèbre ami. Peut-être ces expressions eussent-elles dû être un peu modérées, en raison des services éminents rendus à la pomologie par Van Mons, et à la nombreuse quantité de nouveaux fruits dont il a doté le monde entier. Ce fait seul, qui ne peut être mis en doute, quelle que soit la vérité ou l'erreur de sa théorie, devait lui valoir quelques ménagements. Enfin, il n'en a pas été ainsi : c'est un regret que nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer, sans cependant vouloir blâmer la critique, car les meilleures théories peuvent être attaquées. Ajournons donc nos observations sur cette critique.

La théorie Van Mons est partout citée; les fruits nouveaux et nombreux par lui obtenus remplissent les pages de tous les catalogues, et leur description fait le sujet de tous les ouvrages des pomologies; je ne les citerai pas, car je copierais les catalogues entiers et les livres des auteurs français, italiens, anglais, allemands, belges et américains. Mais si les bons fruits obtenus par lui sont nombreux et partout vantés, son système et sa théorie ne le sont pas également; on les cite souvent sans les connaître suffisamment. Je vais essayer de les exposer sommairement, et le plus clairement qu'il me sera possible; je réclamerai donc toute l'attention du lecteur, car cet exposé ne permet pas d'en rien retrancher. Tous les faits se lient et s'enchaînent; un seul chaînon rompu, le résultat est manqué : tel est l'ensemble de cette théorie.

Van Mons, s'occupant de semence de plantes annuelles, et surtout

(1) Extrait du Bulletin de la société impériale et centrale d'horticulture du département de la Seine inférieure.

de rosiers, s'aperçut que, par la semence successive et sans interruption des mêmes individus, il obtenait de plus en plus de belles fleurs, et de meilleures roses ; que les résultats de semences s'amélioraient successivement : les fleurs étaient plus belles, les roses plus pleines et plus parfaites ; alors il lui vint la pensée d'appliquer ce genre de reproduction aux fruits. Il se dit : Les bons fruits doivent être, comme les fleurs et les roses, le résultat de la culture artificielle, car la nature, dans l'état sauvage, n'a en vue que la reproduction des espèces sauvages seulement ; les variétés sont l'effet du hasard, à l'état sauvage, ou bien doivent être le résultat de la culture, qui force la nature à s'écarter de son type sauvage pour arriver à la variation de l'espèce, et cette culture doit avoir pour objet d'augmenter d'abord et de diminuer ensuite cette vigueur, par phases combinées, suivant l'âge du sujet appelé à opérer la variation.

Il reconnut que les fruits ont une tendance, par la semence, à redevenir à l'état sauvage, c'est-à-dire à reprendre leur état primitif de force et de vigueur.

Cette tendance à redevenir sauvage parut à Van Mons plus facile à obtenir dans les fruits de vieille origine, en état de décrépitude. Il tirait cette induction d'abord de la débilité des arbres, puis des fruits crevassés, pierreux, qu'ils rapportaient ; de la mortalité des bouts de leurs branches, des chancres dont ils sont attaqués, dans le peu de fleurs qu'ils offraient et le peu de fruits qu'ils rapportaient. Ces arbres, selon Van Mons, étaient usés, et par conséquent plus faciles à ramener à l'état sauvage par la semence que ceux d'une origine plus jeune ; qu'ils étaient plus disposés à entrer en variation, en abandondant leur première origine, qu'une trop longue existence avait usée et tuée pour ainsi dire.

Le célèbre docteur disait : la graine d'une nouvelle ou *jeune variété d'une bonne espèce*, étant elle-même en état d'amélioration progressive, avait par cela même moins de tendance à redevenir sauvage, pour ensuite s'améliorer par le semis successif ; car il fallait, de toute nécessité, la reporter à cet état sauvage, puis l'en faire sortir par les semis progressifs et la culture spéciale qu'il fallait lui faire subir.

Jamais Van Mons n'a dit ni écrit qu'il fallait semer de mauvais fruits pour en obtenir de bons, jamais ; c'est ce qu'ont cependant prétendu ses adversaires. Il a dit « qu'il fallait semer de la graine des bons fruits, *devenus mauvais par vétusté*, et dont on ne pouvait plus tirer profit ; » ce qui est bien différent. Jamais il n'a conseillé de prendre la graine

d'une espèce de mauvais fruit, mais bien d'un bon fruit devenu mauvais *par l'âge*, fut-il des plus médiocres à l'instant où on en prend la semence. « Il faut un bon fruit, disait-il, car c'est le point de départ et le type de la variation qu'on obtiendra par la suite. » Il faut que le premier degré de l'échelle soit de bonne qualité ; puis l'en faire sortir tout à fait, pour la lui faire remonter progressivement par le semis *successif et sans interruption*, car l'interruption arrête la perfection de la variation.

Mais enfin, continue le célèbre pomologue, il y a une certaine limite à la perfection des fruits ; quand cette perfection est arrivée, il est probable que la nouvelle production qui la suit par la semence ne sera pas bonne, parce que le point de perfection étant arrivé, il ne peut alors que rétrograder. On s'assure de ce point par la dégustation.

Ce système une fois arrêté dans l'esprit de Van Mons, il sema une quantité considérable de pépins de toutes les anciennes espèces de fruits. La première année, il les étudia, et, dès qu'ils furent en état d'être jugés par les *facies et les caractères*, soit du bois, des feuilles, du port, etc., il les mit à part et attendit leur première fructification. Sa pépinière en contenait plus de 80,000. Cette première année produisit tous sauvageons ; ceux qui restèrent à l'état sauvage furent écartés par les indices que je signalerai bientôt ; la première fructification parut de la quinzième à la vingtième année, en moyenne quinze ans. Ces premiers fruits étaient petits, mauvais, sans saveur, et ne constituaient pas des fruits de table.

Les pépins de cette première génération furent de suite semés, comme les précédents : il y eut un peu d'amélioration dans les facies. Leur fructification se fit moins attendre ; elle fut de dix à douze ans. Le fruit était moins mauvais, mais il n'était pas encore même passable.

Les deuxième, troisième, quatrième et cinquième générations s'opérèrent de même ; mais les signes annonçant des arbres sauvages disparurent de plus en plus, et à chaque semis de chaque génération l'époque de la fructification se rapprocha aussi successivement, au point qu'à la cinquième génération la fructification eut lieu entre six et dix ans. Les fruits étaient considérablement améliorés ; beaucoup se faisaient remarquer par leur bonté.

Van Mons avait aussi semé un grand nombre de pépins de pommes, de prunes, de pêches, de cerises, etc. ; il suivit le même procédé de semis successifs et sans interruption ; mais la fructification se fit beaucoup

moins attendre que pour les poiriers, et, en trois ou quatre années, il y eut rénovation et perfectionnement dans les espèces.

Le système de Van Mons a donc pour objet de régénérer les fruits, et, pour arriver à ce but, il faut d'abord faire redescendre le type, c'est-à-dire le point de départ, à l'état sauvage, pour lui rendre la forme primitive par une culture spéciale ; puis, cette force sauvage récupérée, la lui faire perdre ensuite par une autre culture, afin de le faire entrer alors dans une nouvelle phase d'existence, c'est-à-dire dans une *variété* dérivée de son origine.

Voici comment le professeur procéda.

Van Mons cueillait les fruits de ses semences avant leur entière maturité. Ces graines perdaient par là leur force et leur vigueur natives ; il contrariait ainsi la *sauvageté* du sujet et le faisait dévier de la route naturelle. Pour contrarier cette semence, il laissait pourrir les fruits avant d'en retirer les pépins, puis il les semait. Quand ensuite les arbres étaient mis en place, il en supprimait l'extrémité des racines, pour amoindrir leur vigueur; puis, il en retranchait des branches, et souvent la tige. Les arbres étaient aussi plantés à la surface du sol, c'est-à-dire peu enterrés, toujours dans le même but. Ceux qui conservaient l'aspect sauvage étaient supprimés.

Ainsi, tous les efforts de l'auteur tendaient à faire revenir l'espèce, par la semence à l'état sauvage, d'un fruit ancien, bon, mais usé, pour ensuite par un semis *successif et sans interruption*, et par une culture spéciale en contrarier la *sauvageté*, afin de le faire *entrer en variation de forme et de goût*, et arriver à une bonne variété.

Telle est cette théorie. (*A continuer.*)

QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUR LA CULTURE DU CERFEUIL BULBEUX, ET SUR SON UTILITÉ COMME PLANTE ALIMENTAIRE.

Le Cerfeuil bulbeux (*Chærophyllum bulbosum*) peut, nous le croyons, se passer d'une notice historique ; tout le monde horticole connaît son origine, et c'est sans doute à cause de cette origine qu'on met si peu d'empressement à cultiver cette intéressante plante.

A la vérité, on ne saurait dire pour elle ce qu'on dirait pour une nouveauté venant des pays lointains.

En quel pays, sous quelle latitude pourra-t-on cultiver ce légume avec succès ? Pour le Cerfeuil, à cette demande, tout le monde répondrait :

partout : du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest; avec des soins fort ordinaires, on obtiendra de bons résultats dans la culture de cette plante, laquelle, nous l'affirmons, peut rendre de grands services, si l'on veut faire pour elle ce que l'on fait pour la carotte. Il y a cependant cette différence que celle-ci peut se semer, dans notre climat, depuis février jusqu'en juin, tandis que notre plante veut être semée aussitôt après la récolte de la graine : c'est-à-dire depuis le mois d'août jusqu'à la fin de septembre. Car, les semailles du printemps ne réussissent pas dans l'année ; la germination n'a lieu qu'au printemps suivant. La graine restera une année en terre avant de germer, quand bien même le semis aurait été fait sur une couche à la manière des carottes de primeures, excepté peut-être ceux faits en novembre. Toutefois, s'il n'est pas indispensable de marcher ou rouler les semis de la carotte, nous croyons que cette opération est de toute nécessité pour ceux du Cerfeuil bulbeux. La raison en est que ceux-ci étant faits d'automne, les grandes pluies, les gelées et les dégels qui surviennent durant l'hiver déplacent les graines; les unes sont précipitées à une grande profondeur dans le sol, les autres ramenées à sa surface, et cela surtout dans les terres que les jardiniers qualifient de creuses. C'est ce que nous éprouvons dans nos terres de Vitry. Maintenant, peu importe de semer en ligne ou à la volée, pourvu que la terre soit bien préparée et bien nettoyée des mauvaises herbes à mesure qu'elles paraissent. C'est un point important; car si on les laisse trop grandir, il en résulte qu'en sarclant on enlève une partie de la graine, qui vient avec la terre attachée aux racines des mauvaises herbes enlevées.

Celui qui voudra tirer grand profit de ce Cerfeuil devra terreauter légèrement son terrain, non pas immédiatement après y avoir répandu la graine, mais seulement vers la fin de février, un peu plus tôt ou un peu plus tard, suivant le climat ou le degré de température de la saison. Toujours est-il qu'il devra profiter d'un temps sec pour faire cette opération ; si elle n'est pas de rigueur absolue, du moins elle est un puissant auxiliaire pour obtenir une bonne récolte. S'il arrivait cependant qu'on ne pût pas terreauter au moment que nous prescrivons, il faudrait éviter de le faire d'automne ; car, à cette époque, les vers ou lombrics travaillent à rouler le fumier court et l'entraînent dans leurs galeries souterraines, et, par suite, une grande partie des graines s'enfonce naturellement dans ces galeries, et c'est autant de perdu.

Aussitôt que les jeunes plants commencent à se montrer, il faut être attentif à en éloigner les loches et les colimaçons, qui, dans les temps

humides de mars et avril, font tant de ravages. Dans les jours de grands hâles, qui, à cette époque, sont assez fréquents, il faut bien veiller sur l'araignée, qui elle aussi fait le désespoir des jardiniers.

Maintenant, à partir de ce moment, tout se réduit à la propreté et à l'arrosage dans les grandes sécheresses de mai et de juin, si l'on tient à avoir de beaux tubercules; pour nous, nous n'arrosons jamais, ce qui est infiniment plus commode ; mais ce que nous recommandons, c'est de ne pas prolonger la mouillure au-delà de la dernière quinzaine de juin. Juillet arrivé, c'est le moment de la récolte. Toutefois, elle ne devra s'effectuer que lors du dessèchement complet des feuilles, car autrement la racine se riderait faute d'avoir acquis sa maturité. Dans tous les cas, celui qui en voudra pour l'usage journalier de la cuisine pourra extraire des tubercules dès qu'ils seront parvenus à la grosseur du petit doigt; et nous ne craignons pas de dire, quelque préparation qu'on leur fasse subir, on aura comme toujours un mets excellent.

Nous disons donc que toute végétation ayant cessé, les feuilles étant desséchées, on profitera d'une petite pluie pour extraire ces tubercules, que l'on portera ressuyer dans un lieu sain et aéré, et, pour de là, les placer définitivement dans une cave ou cellier frais, mais non humide.

Quant aux usages que l'on peut faire du Cerfeuil bulbeux, nous croyons, du moins par les nombreux essais que nous en avons faits, qu'il peut, comme on dit, se manger à toutes sauces. Partout où la pomme de terre trouve son emploi, notre racine n'est point déplacée. Cuite sous la cendre chaude, elle est excellente. Dans le pot-au-feu, elle remplace les carottes, navets et les panais. Dans une gibelotte ou un civet, elle fait merveille. Frite à la manière des pommes de terre, elle l'emporte de beaucoup sur celles-ci ; en un mot, préparée soit au gras, soit au maigre, en purée, en semoule, c'est parfait.

Comme fécule, elle est d'une blancheur magnifique, et nous tenons de M. Dutray, directeur de la fabrique de M. Groult jeune, que l'on peut extraire de cette plante des produits qui ne le céderaient en rien aux tapiocas et autres farines analogues.

Maintenant que nous connaissons les qualités de notre plante, voyons quels en sont les produits en poids comparativement à la carotte, avec laquelle elle a de si grands rapports dans la culture et une si grande analogie par ses caractères botaniques. Celle-ci, en général, produit 15 décalitres la perche ; celle-là, dans une terre non fumée, mais même très maigre, de même contenance, nous en a produit 12. Quant à son poids, nous le mettons en comparaison avec la pomme de terre. Celle-ci, ame-

née à son plus grand rendement, ne dépasse jamais 15 décalitres la perche (6 mètres carrés), soit 1,500 décalitres pour 10,800 mètres carrés ou arpent de Paris. Ce serait donc un quart en plus ; mais quand les pommes de terre arrivent à un septier la perche, c'est chose rare en grande culture, c'est ordinairement un hectolitre, soit cent hectolitres l'arpent, toujours même mesure. Ici, le Cerfeuil l'emporte sur la pomme de terre. Quant au poids de l'hectolitre, il est le même dans les deux plantes, savoir 75 kilos. Ce calcul, au premier coup d'œil, paraît exagéré par rapport au rendement de la dernière, dont les tubercules acquièrent souvent un volume considérable. Mais pour peu qu'on y réfléchisse, on verra qu'il n'est point problématique, car si les tubercules du Cerfeuil sont plus petits, ils sont infiniment plus nombreux. En effet, si l'on fait entrer 15,000 tubercules pour la plantation d'un arpent de pommes de terre, et, en supposant qu'ils en produisent chacun 10, ce sera 150,000 nouveaux tubercules pour 10,800 mètres carrés. Le Cerfeuil se trouvera bien étant espacé de 5 cent. 1/2 en tous sens ; l'arpent étant de 108 millions de centimètres carrés produira 1,166,400 de tubercules de toutes dimensions. Réduisons ce nombre d'un tiers, il nous en restera encore 777,600. Ainsi, toutes choses étant égales, c'est-à-dire que nos plants dans les deux genres ayant bien réussi, nous aurons à peu près le même rendement en poids, puisque un décalitre de tubercules de pommes de terre et un décalitre de tubercules de Cerfeuil pèsent à peu près le même poids : soit 7 kilos 50 ; et, il faut bien le dire, ceux-ci l'emportent de beaucoup pour la quantité de fécule sur ceux-là à poids égal.

Maintenant toute la difficulté se trouve non plus dans la culture, non plus sur la conservation de ces racines, mais bien sur la difficulté d'avoir de bons porte-graines. Pour ceux qui en ont d'une culture améliorée, voici ce qu'ils doivent faire : c'est de planter des tubercules à l'automne, et s'ils les soignent convenablement, ils sont certains d'avoir une bonne récolte en juillet. Or, nous croyons devoir recommander à nos confrères qui voudront livrer cette plante au commerce, d'avoir de ces racines en pots, afin d'être prêts, à toute éventualité, de fournir des individus pouvant grainer dans l'année. Car, il faut bien le dire, les graines que l'on trouve dans le commerce sont généralement mauvaises et bien souvent ne lèvent pas même la seconde année du semis.

Voilà ce que nous pouvons dire relativement à la culture et aux qualités du Cerfeuil bulbeux. Nous n'avons certes pas la prétention de croire que le mode de culture adopté par nous soit le meilleur sous tous les rap-

ports, tant s'en faut. Aussi nous laissons aux lecteurs de ce recueil la faculté de l'adopter en entier ou en partie, suivant qu'ils jugeront à propos. Mais, ce que nous tenons beaucoup, c'est de constater ici que si nous sommes en possession de cette précieuse plante, nous la devons à M. Jacques. C'est une honorabilité non suspecte sous le rapport de la science horticole comme sous celui de ses profondes connaissances en botanique. L'empressement que cet homme de bien met à propager tout ce qui peut contribuer à étendre le cercle de nos connaissances en culture, en botanique, comme aussi à faire connaître les plantes qui intéressent l'alimentation; prouve que ce vénérable patriarche de l'horticulture réunit en sa personne tout ce qui constitue les vertus du vrai philantrope.

VACHEZ et VIMONT,
Horticulteurs à Vitry (Seine).

NÉCROLOGIE.

L'horticulture normande vient d'être encore une fois cruellement éprouvée. A peine la tombe de M. Prévost, du *Cercle pratique* de Rouen, est-elle fermée, qu'une autre s'ouvre au chef-lieu du département du Calvados, pour recevoir les dépouilles de l'honorable président de la Société d'horticulture de Caen, M. Du Méril, qui, depuis près de vingt ans, dirigeait les travaux de cette société avec une rare intelligence et une sollicitude presque paternelle.

Qu'il nous soit permis de consacrer quelques lignes à la mémoire de cet homme de bien, de ce savant distingué, que nous n'avons connu qu'un instant, en 1854, à l'Exposition horticole de Caen, mais pendant lequel nous avons pu apprécier ses hautes qualités et ses connaissances aussi variées qu'étendues, ainsi que son noble caractère, plein d'aménité, de bienveillance et de justice, qui a toujours captivé la confiance de ses collègues, desquels la mort seul a pu le séparer.

Nous empruntons à la notice de M. Bonnechose les détails qui suivent sur les travaux du digne chef de la Société du département du Calvados.

ALFRED-LOUIS PONTAS DU MÉRIL, naquit à Valognes (Manche), en 1799. Envoyé dans un collége de Paris, il y fit d'heureuses et brillantes études. Par son aptitude au travail, il obtint le grade de bachelier-ès-lettres ; puis s'étant destiné à la magistrature, on le voit soutenir sa thèse de licencié en droit avec la plus grande distinction. Attaché en-

suite au Ministère de la Justice, il fut bientôt distingué et nommé substitut au tribunal de Coutances, et plus tard, procureur du roi à Saint-Lô. Partout, malgré son cœur toujours porté à l'indulgence, il sut satisfaire avec impartialité aux rigoureux devoirs de la justice, et il serait devenu une des gloires de la magistrature sans les événements politiques de 1830. Après la révolution de juillet, M. Du Méril crut devoir, en effet, quitter l'honorable fonction qu'il avait toujours remplie avec autant de talent que d'énergie.

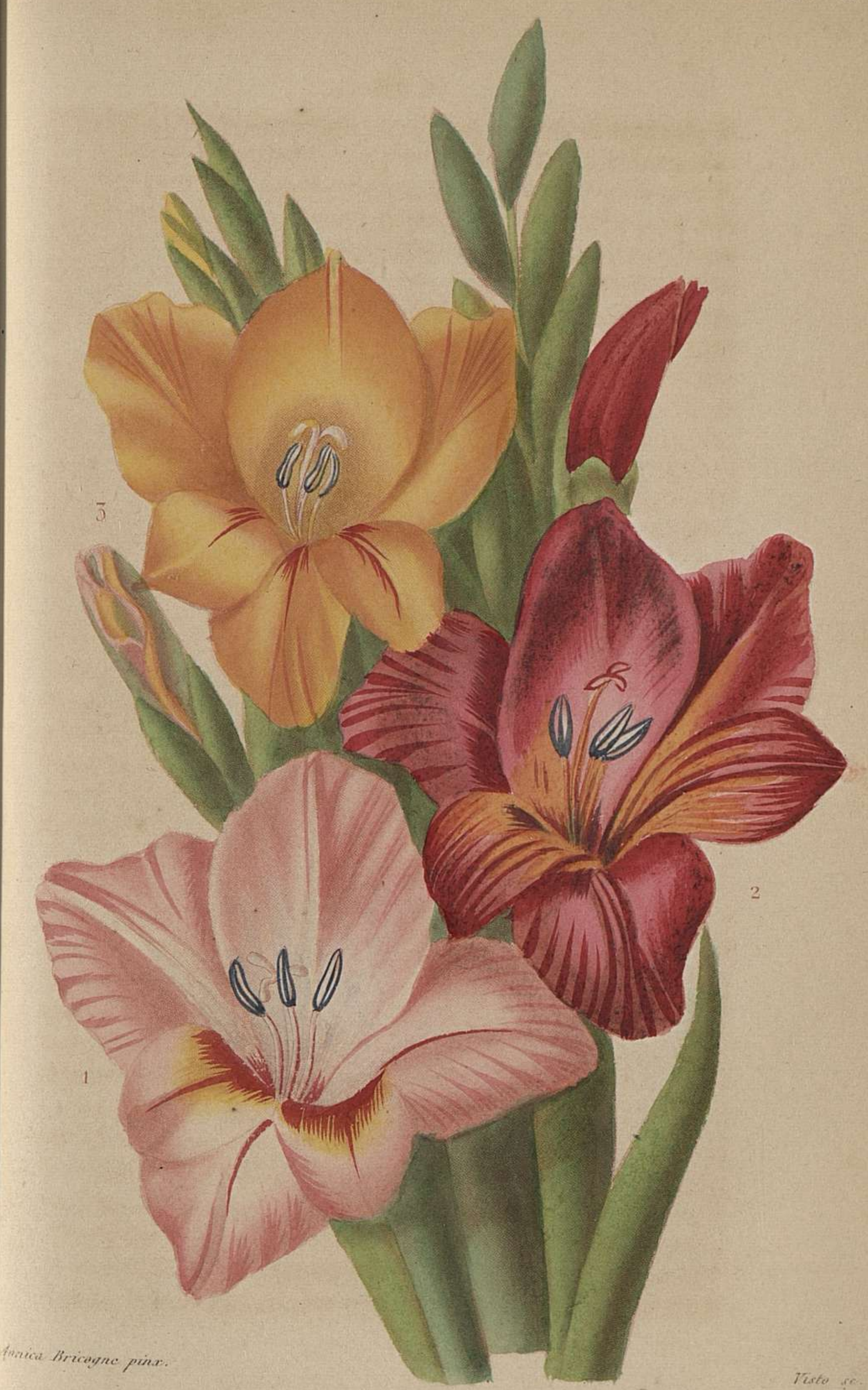
Rentré dans la vie privée, M. Du Méril, doué d'un esprit actif et érudit, se livre à l'étude des antiquités, et devint, à la suite de la publication de plusieurs mémoires très intéressants, membre de la *Société des antiquaires de Normandie*, dont il ne tarda pas à devenir président et ensuite secrétaire. Des travaux plus sérieux sur l'histoire des lois pénales, sous les premières races de nos rois, jusqu'à Saint-Louis, occupaient encore ses loisirs.

Mais, malgré les longues et pénibles recherches que nécessitait un pareil travail, qui fut interrompu et forcément suspendu à la suite d'une attaque de paralysie, M. Du Méril n'oubliait par les fleurs. Après sa sortie de la magistrature, il avait aussi tourné ses idées vers la culture des fleurs, qui étaient devenues pour lui l'objet d'une prédilection marquée, et lui offraient une utile distraction à des occupations plus graves. Ses connaissances variées en histoire naturelle, son goût passionné des fleurs et plusieurs écrits remarquables lui valurent des suffrages unanimes à la présidence, lorsque la mort eu frappé l'honorable M. de Magneville, auquel la Société devait sa fondation. Depuis cette époque, la Société avait toujours et avec bonheur continué de lui confier la haute mission de diriger ses travaux. Cette distinction si flatteuse, M. Du Méril a su la mériter par un amour vrai de l'horticulture, et par un dévouement constant à en hâter le progrès; il la devait non moins encore à la justice et à l'aménité de son caractère si bienveillant pour tous, il l'avait justifiée encore par la sagesse de son administration et par les nombreux mémoires et rapports dont il a enrichi les bulletins de la Société.

La mort de M. Du Méril laisse au sein de la Société de Caen un vide difficile à remplir, et au cœur de ses nombreux amis d'impérissables regrets.

F. H.

Paris. — Imprimerie horticole de J.-B. Gros et Donnaud, son gendre, rue des Noyers, 74.



Annica Bricogne pinx. *Visto sc.*

Gladiolus gandavensis.

Variétés: 1 *Melle Olympe Lescuyer.* 2 *Mme Eugène Verdier.* 3 *Alphonse Lavallée*

GLADIOLUS GANDAVENSIS NOUVEAUX

(Pl. XX).

Variétés 1. — *Mlle Olympe Lescuyer.* — *Mme Eugène Verdier.*—3. *Alphonse Lavallée.*

Le progrès continue dans le beau genre Glayeul. Les nouvelles variétés qui sont mises cet automne au commerce, méritent une place dans les collections de choix. Les trois figures de notre planche XX représentent des gains obtenus par M. Eugène Verdier, rue des Trois-Ormes, à la Gare d'Ivry, près Paris.

Mlle Olympe Lescuyer (fig. 1), est une plante vigoureuse, haute de 1 mèt. 10 cent., à fleurs assez grandes, bien faites, fond carné rose nuancé orange, avec de fortes et belles flammes carmin foncé; c'est une admirable variété.

Mme Eugène Verdier (fig. II.). Cette variété n'est pas moins vigoureuse que la première; elle s'élève à 1 mètre; ses fleurs assez grandes, bien faites, sont d'un beau rouge cerise foncé éclatant, avec flammes pourprées; superbe variété.

Alphonse Lavallée (fig. III.). Variété qui atteint 1 mèt. 25 cent. de hauteur. Les fleurs assez grandes, sont d'une belle couleur orange lavée de rose, avec flammes jaunes et marron; c'est une belle variété.

M. Eugène Verdier, qui devait livrer ces trois plantes au commerce, cet automne, nous fait savoir que des circonstances particulières n'ayant pas favorisé la multiplication de ces variétés, il ne pourra en faire la livraison que l'année prochaine.

En les attendant, nous recommandons aux amateurs les sept variétés suivantes, mises au commerce par l'établissement Thibaut et Keteleêr, rue de Charonne, nº 146.

Berthe Rabourdin, fleur blanc pur avec belles flammes carmin.

Calendulaceus, fleurs nankin brillant.

Gil Bas, fleurs rouge cerise, panachées.

Neptune, fleurs beau rouge, panachées, avec flammes carmin.

Ninon de l'Enclos, fleurs carnées, panachées de rose.

Oracle, fleurs rose cerise très brillant.

Osiris, fleurs violet pourpre, avec flammes éclairées de blanc.

Rebecca, fleurs blanches légèrement panachées de lilas.

Il est encore quelques variétés nouvelles qu'on peut se procurer chez les horticulteurs qui s'occupent de la culture des glayeuls, et chez les marchands de graines, ce sont :

Adonis, fleur cerise clair, à divisions inférieures blanc jaunâtre, flammées de carmin vif.

Bérénice, fleur d'un beau rose, panachée de rouge orange, avec belles flammes carmin pourpre.

Edith, fleur grande, rose carné, panachée de plus foncé.

Galathée, fleur grande carné tendre, avec flammes carmin.

Goliath, fleur très grande rouge clair, fond strié avec flammes carmin.

Hébé, fleur carné très tendre, striée de carmin clair.

Keteleër, (Truffaut), fleur carmin brillant, les divisions inférieures avec larges flammes violettes et pourpres.

Impératrice, fleur d'un blanc légèrement carné, avec petites flammes rose carminé vif.

Le Chamois, fleur cuivrée, avec flammes pourpres sur le fond jaunâtre.

Louis Van Houtte, fleur d'un rouge éblouissant, avec macules violettes.

Madame Furtado, fleur rose foncé, flammée de carmin.

Madame Victor Verdier (Truffaut), fleur rose foncé, flammée de carmin.

Midas, fleur beau rouge, avec légères flammes pourpres.

Monsieur Vinchon, fleur très grande, rouge saumon clair, panachée et lignée de blanc.

Pégase, fleur carnée, avec flammes carmin pourpre sur fond chamois.

Pénélope, fleur d'un blanc légèrement carné, avec flammes jaune et carmin.

ROSE PRINCE IMPÉRIAL

(Pl. xxi).

Arbuste vigoureux, de la section des *Hybrides remontants*, à rameaux vert clair, parsemés de quelques aiguillons inégaux, de grosseur moyenne, rouge brun, un peu arqués en arrière, entremêlés à des poils roides, glanduleux. Les feuilles, d'un beau vert clair, sont composées de cinq ou sept folioles ovales aiguës, un peu irrégulières à la base; la ter-



Annica Bricogne pinx. Visto sc.

Rose Prince Impérial.

N. Rémond imp. r. des Noyers, 65, Paris.

minale plus grande, échancrée en cœur, toutes manifestement dentelées, à dents denticulées ou ciliées, d'un vert pâle en dessus, à nervure médiane munie de quelques petits aiguillons rudimentaires. Le pétiole commun est droit, glanduleux, marqué d'un sillon en dessus, armé, en dessous, de quatre ou cinq petites pointes dirigées vers la base; les stipules sont très étroites, ciliées, soudées au pétiole dans la plus grande étendue de leur longueur, ne montrant de libre que deux petites oreillettes très divergentes.

La fleur est de première grandeur (8 à 10 cent.), très pleine, parfaitement facturée, forme de la rose *La Reine*, d'abord globuleuse, puis s'étalant un peu, d'une belle couleur rouge vif. Le calice a le tube en forme d'entonnoir, glabre, non étranglé à son sommet; les folioles calicinales sont glanduleuses en dehors, un peu cotonneuses en dedans, très finement terminées en pointe; deux portent des petites folioles et des poils glanduleux sur leurs deux bords; deux en sont dépourvues et la cinquième n'est appendiculée que d'un seul côté. Les pétales sont largement obovales, formant cuiller, à onglet court blanc jaunâtre; les étamines sont rares et entremêlées aux pétales du centre un peu chiffonnées.

Ce nouveau gain est évidemment sorti d'un semis du rosier *La Reine;* il a conservé le port, le bois, le feuillage et même la forme; mais il s'en distingue par la fleur, qui est plus grande, et d'un coloris plus vif. Il est mis au commerce par M. Granger, horticulteur à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

REVUE DES JOURNAUX D'HORTICULTURE.

PLANTES NOUVELLEMENT INTRODUITES OU RECOMMANDÉES.

Nous avons souvent le malheur de mécontenter beaucoup de personnes et de blesser certaines susceptibilités; c'est que n'ayant jamais l'habitude d'écrire et de faire connaître notre opinion que sur des faits par nous constatés, ou nous gardons le silence ou bien nous accueillons froidement les annonces souvent trop trompeuses, et poussées quelquefois jusqu'au ridicule.

Mais comme notre tâche est de faire connaître les nouveautés horticoles véritablement intéressantes, et non d'aider à faire des dupes, nous continuerons à passer en revue, indistinctement et avec la plus grande impartialité, toutes les nouveautés qui paraissent sur la scène horticole.

Scutellaria scarlatina. Planch. et Lind.

L'*Illustration hort.* donne de cette plante un superbe dessin, dont le *feuillage seul a été exécuté d'après nature* (textuel). M. Lemaire, n'ayant pas encore vu fleurir cette plante, et ne voulant pas cependant retarder plus longtemps la jouissance qu'éprouveraient les amés et féaux lecteurs de l'*Illustr. hort.* à la vue du *Scutellaria scarlatina*, s'est empressé de faire paraître cette *bonne plante* (lisez *bonne drogue*) avec des fleurs à calice méconnaissable, pour les botanistes *seulement*. Grand merci, M. Lemaire, au nom des horticulteurs et amateurs. Nous avons été plus heureux que M. Lemaire; nous avons eu le plaisir de voir cette plante en fleurs, et nous n'avons pas été saisi d'admiration à la vue de son feuillage et encore bien moins de ses fleurs, croissant comme à regret le long d'une petite tige terminale en épi mince, comme une queue de souris.

M. Lemaire, donnant la description de la plante, termine par ces mots : *Elle est, dès ce moment, à la disposition des amateurs de bonnes plantes;* — sans doute pour la mettre avec les autres simples de la famille du Thym, de la Mélisse et de la Sauge.

Calceolaria violacea. Cavan.

Encore une de ces merveilleuses plantes pour laquelle on a été assez aimable de fabriquer une nouvelle description *mirobolante* pour pouvoir attirer amateurs et horticulteurs.

La *Flore des serres*, en donnant la figure de cette plante, voilà trois ans, la recommandait vivement dans la phrase suivante : «*Elégance de port, abondance de feuillage, nombreuses corolles d'un azur tendre à macules d'or, comme aspergées, à l'instar de la digitale, de gouttelettes couleur acajou, tout le recommande* (ce gracieux sous-arbuste) *à l'accueil empressé des amateurs.*

Arrive aujourd'hui l'*Illustration hort.*, qui nous annonce la même plante dans ses termes : *Les fleurs, nombreuses et groupées en petits corymbes terminaux, sont d'un blanc teinté de lilas, dont la nuance est plus foncée à l'intérieur, qui est élégamment ponctué de pourpre sur une macule jaune, entourée en outre de points carmins.*

Nous laissons à nos lecteurs le soin de décider si ces deux descriptions ont été écrites et inspirées à la vue des fleurs d'une même plante, ou bien, si l'on n'a voulu que faire de la phrase et rien que de la phrase

de cabinet. Et l'on dira que nous dénigrons tout ! tant qu'on voudra ; mais nous ne laisserons jamais passer de telles *musiques* sous silence. Passe encore si la plante en valait la peine ; mais c'est justement la plus mauvaise de nos calcéolaires, qui ne nous inspire à nous, beaucoup moins poétiques que les illustres rédacteurs des recueils belges, que ces quelques mots : Plante avec laquelle on a déjà *carotté* le public horticole en la lui vendant sous le nom de *Jovellana punctata ;* c'est une mauvaise petite calcéolaire à petites fleurs lilas tendre, à petit feuillage, et qui ne mérite pas la culture.

Tydœa amabilis et Warscewiczii.

Le genre *Tydœa* a été formé du genre *Achimenes*, par M. Decaisne, qui l'a appliqué aux Achimènes à tube droit et non coudé et aplati brusquement.

Parmi toutes les espèces, hybrides ou variétés, d'Achimènes ou Tydæa, etc., connues aujourd'hui, et qui sont toutes remarquables par la délicatesse et la forme élégante de leurs corolles, la plus distinguée et la plus coquette est bien celle connue sous le nom de *Tydœa amabilis* (Lind. Cat.), nouveauté que M. Linden vient de mettre au commerce.

C'est une plante herbacée, ne s'élevant pas davantage que l'*Achimenes picta* (aujourd'hui *Tydœa picta*), et à qui elle ressemble beaucoup par son feuillage et sa manière de floraison ; la corolle est d'un beau rose viné ; les lobes, bien arrondis et étalés, sont ponctués de points pourpre se fondant dans le rose de la corolle, et en font une des plus jolies espèces dont ce beau genre est enrichi.

Tydœa Warscewiczii. (*Illust. hort.*, t. II).

Beaucoup plus élancée, plus vigoureuse que l'espèce précédente, forme un des beaux ornements de nos serres ; elle se distingue par un feuillage vigoureux, large et luisant ; par des tiges couvertes d'un duvet long et roux ; par ses panicules de belles fleurs à corolle orange, à lobes bien arrondis, qui forment un charmant effet par leur couleur d'un rouge carminé vif, ponctués sur toute la surface intérieure de pourpre violacé, se perdant insensiblement dans le fond jaune de l'intérieur du tube.

C'est une plante des plus recommandables. F. HERINCQ.

REVUE DES ROSES DE 1853.

Dans le numéro de septembre, j'ai passé en revue toutes les roses mises au commerce en 1852. Aujourd'hui je vais examiner celles qui ont été émises en 1853.

J'ai reçu l'annonce de quatre-vingt-huit variétés nouvelles. Pour les posséder toutes c'était une dépense de 1312 francs ; et, un fait qui mérite d'être constaté, c'est que les plus mauvaises étaient celles qui se trouvaient généralement cotées au prix le plus élevé. Que les personnes qui jugent du mérite d'une chose par le prix de vente aient donc maintenant confiance en ce dicton populaire : plus une chose est chère, meilleure elle est. Tout en se bornant à ne faire l'acquisition que des variétés qu'on pouvait supposer bonnes, il y a eu encore bien du mécompte, comme on peut le voir par ce qui suit :

Rosiers Thés.

Auguste Vacher (Lacharme), arbuste vigoureux; fleurs moyennes, pleines bien faites, jaune cuivré nuancé aurore; très florifère.

Bonne variété réussissant bien greffée et franche de pied.

Cœur de Lion (Bernède fils), inconnue.

Comtesse de Seraincourt (Pradel), arb. vig.; fleurs grandes, pleines, carné saumoné, très odorante.

Très bonne variété qui ressemble beaucoup à *Moiré;* réussit bien greffée et franche de pied.

Gloire de Dijon (Jacotot), arb. tr. vig.; fleurs très grandes, tr. pl., tr. odorantes et ouvrant bien, jaune saumoné transparent, se bordant de carmin en vieillissant; forme et tenue du *Souvenir de la Malmaison.*

Admirable variété, l'une des plus belles de cette section; greffée et franche de pied.

Impératrice Eugénie (Pradel), arb. qui paraît être très délicat, et dont la fleur nous est resté inconnue.

L'abbé Marcelin (Pradel), inconnu.

Laurette (Robert), arb. vig., fleurs moy. pleines, carné saumoné.

Assez bonne variété, quoique ordinaire; greffée et franche de pied.

Madame Maurin (Guillot père), arb. vig. ; fleurs moy., tr. pleines, globuleuses, blanc légèrement saumoné au centre; très florifère.

Jolie variété ; greffée et franche de pied.

Sophie Portal (Pradel), inconnu.

Rosiers Noisettes.

Isis (Robert), inconnu.

Marie Charge (Boulanger), arb. quelquefois vigoureux, mais paraissant l'être généralement très peu ; fleurs moy., pleines, jaune nuancé de carmin.

Assez jolie variété comme fleur ; greffée et franche de pied.

Rosiers Ile Bourbon.

François Hérincq (Nobis), arb. vig. ; fleurs moyennes, pleines, en corymbes, cerise vif ombré de cramoisi ; très florifère ; issu du comice de Seine-et-Marne.

Charmante variété ; greffée et franche de pied.

Laquintynie (Thomas), arb. modérément vig. ; fleurs moyennes, pleines, pourpre noir nuancé de ponceau ; coloris magnifique.

Superbe variété, malheureusement un peu trop délicate ; greffée et franche de pied.

La Pudeur (De Fauw), arb. vig.; fleurs moy., pl. blanc légèrement lavé de rose au centre.

Assez bonne variété ; greffée et franche de pied.

Madame Fontaine (Fontaine), arb. vigoureux ; fleurs moy. pl. en corymbe, cerise foncé vif, ombré de plus foncé ; très florifère ; issu du *Comice de Seine-et-Marne* et se rapprochant beaucoup de *François Hérincq*.

Très jolie variété ; greffée et franche de pied.

Nouveau deuil de l'archevêque de Paris (Oger), arb. modérément vigoureux ; fleurs moy. tr. pleines, de mauvaise forme, rouge cramoisi foncé.

Variété médiocre, jouant *Paul Joseph*, mais se classant bien loin derrière lui.

Prince Albert (Paul, semis Fontaine), arb. vig., paraissant être identique avec *Madame Fontaine*.

Greffée et franche de pied.

Reine Hortense (Fontaine), arb. assez vig. ; fleurs moy. tr. pleines, rose lilacé.

Variété très ordinaire ; greffée et franche de pied.

Les variétés *Agar*, *Edwin Fuller* et *Fléchier* (Robert) ; *Athanase Coquerel*, *Gabriel Marfan*, *Marie* et *Pères de Clermont* (Pradel), *Colbert*, *Palmyre*, *Robert Giscar* et *Sœur Agathe* (Lartay), *Clitus* et *Guillaume Tell* (Bernède), sont restées inconnues.

Rosiers hybrides remontants, § 1er.

Achille Constant (Lartay), arb. vig. ; fleurs moy., tr. pleines, imbriquées, rose vif marbré de pourpre.

Assez bonne variété, quoique ordinaire ; greffée et franche de pied.

Docteur Jamain (Hippolyte Jamain), arb. modérément vig. ; fleurs moyennes, pleines, chiffonnées, rouge foncé vif, souvent rose ; issu de variété provenant de *Gloire des Rosomanes*, se rapprochant beaucoup, mais ne valant pas *Comte de Bobrinsky*, *La Bedoyère*, etc., etc.

De préférence franche de pied.

§ 2.

Alphonse de Lamartine (Ducher), arb. tr. vigoureux ; fleurs moy., pleines, bien faites, globuleuses, rose tendre, lég. lilacé.

Très bonne variété ; greffée et franche de pied.

Auguste Guinoiseau (Guinoiseau), arb. modérément vig. ; fleurs grandes, pleines, ou presque pleines, rouge carminé violacé.

Variété ordinaire ; de préférence franche de pied.

Blanche de Bernède (Bernède), arb. vig. ; fleurs moy., pl. blanc légèrement carné, ne remonte pas.

Variété insignifiante ; greffée et franche de pied.

Capitaine John Francklin (Margottin), arb. peu vigoureux ; fleurs moyennes, pleines, rouge clair.

Greffée.

Cérès (Oger), arb. vig. ; fl. grandes, presque pl., rose vif passant au tendre.

Variété ordinaire ; greffée.

Caroline Milsom (Guillot père), mauvaise variété.

Colonel de Rougemont (Lacharme), arb. vig. ; fleurs tr. grandes, tr. pleines, rose clair nuancé.

Bonne variété ayant beaucoup d'analogie avec *Baronne Prevost*, s'allongeant moins et remontant mieux.

Conseiller Jourdeuil (Lacharme), arb. vig. ; fleurs moy. pleines, carné tendre; identique avec *Souvenir du petit roi de Rome.*

Assez jolie variété; greffée et franche de pied.

Comtesse de Turenne (Oger), arb. vig. ; fleurs moy. ou grandes, tr. pleines, carné vif très frais.

Bonne variété ressemblant beaucoup, et par tous ses caractères, à *Reine Mathilde ;* greffée et franche de pied.

Delphine de Chambaron (Pradel), variété insignifiante.

Félicité Rigeaux (Fontaine), arb. vig. ; fleurs moy. pleines, blanc très légèrement lavé de rose.

Assez bonne variété; greffée et franche de pied.

Général Pierce (Rémond), arb. modérément vig. ; fleurs grandes, tr. pleines, rouge cramoisi violet nuancé feu, superbe coloris malheureusement très variable.

Belle variété ; greffée.

— *Jacqueminot* (Rousselet), arb. vigoureux ; fleurs grandes, presque pleines, globuleuses, rouge très vif et très éblouissant, fleurissant en panicules, très remontant.

Superbe variété de grand effet, servant admirablement à la confection des massifs ; greffée et franche de pied.

Gervais Rouillard (Duval), identique avec l'hybride *non remontant Général Lamoricière*, mais remonte quelquefois.

Greffée et franche de pied.

Gloire de France (Margottin), arb. vig.; fleurs grandes, très pleines, bombées, cramoisi brun ombré de carmin.

Bonne variété ; greffée.

— *de Parthenay* (Jamin et Durand), arb. vig.; fleurs moy. pleines, bien faites, rose très tendre.

Très bonne variété ; greffée et franche de pied.

Jules Margottin (Margottin), arb. très vig. ; fleurs larges, pleines, carmin pourpré.

Belle variété très florifère et de grand effet ; greffée et franche de pied.

Lady Milsom (Ducher), arb. vig. ; fleurs moy., presque pleines, rose violacé, revers des pétales blanchâtres.

Assez bonne variété ; greffée et franche de pied.

Madame Domage (Margottin), arb. tr. vigoureux ; fleurs très grandes, presque pleines, rose vif,

Bonne variété ; greffée et franche de pied.

— *Harriett Stowe* (Laffay), arb. vig. ; fleurs grandes, pleines, rose vif ; issu de la Rose de la Reine.

Greffée et franche de pied.

— *Hector Jacquin* (Fontaine), arb. tr. vig. ; fleurs très grandes, pleines ou presq. pl., globuleuses, rose lilacé.

Belle variété, mais fleurissant peu ; greffée et franche de pied.

— *Lacroix* (Guillot père), arb. peu vig. ; fleurs moy. presq. pleines, en corymbe, blanc légèrement carné ; hybride de noisette.

Variété très ordinaire ; greffée et franche de pied.

— *Récamier* (Lacharme), arb. assez vig. ; fleurs moyennes, pleines ou presq. pl., en panicules, blanc légèrement carné passant au blanc pur.

Assez jolie variété hybride de noisette très florifère ; greffée, et franche de pied.

— *Rendatler* (Oger), arb. modérément vig. ; fleurs moy. pl., cupuliformes, rouge foncé violacé.

Variété passable ; greffée et franche de pied.

— *Fuller* (Robert), arb. vig. ; fleurs moy. pl., rose vif, plus pâle à la circonférence.

Bonne variété ; greffée.

Mademoiselle Aline Gilbon (Laffay), arb. vig. ayant à peu près la végétation de la Rose de la Reine, dont il est issu ; fleurs gr., pl., rose.

Variété ordinaire ; greffée et franche de pied.

— *Quétel* (Oger), arb. très vigoureux, si peu florifère que la fleur nous est encore inconnue.

Greffée et franche de pied.

Marguerite Lecureux ou Géant des Batailles à fleurs panachées (Cherpin), arb. vig. ; fleurs moyennes, pleines, semblables à celles du *Géant des Batailles*, quelquefois ligné au printemps d'une raie blanche au milieu de chaque pétale.

Variété de peu de mérite vu son inconstance ; greffée et franche de pied.

Marie de Bourges (Cherpin), arb. modérément vig. ; fleurs moy., pl, rose carminé, très florifère.

Variété passable ; greffée et franche de pied.

Sephora (Laffay), mauvaise variété.

Sophie Coquerel (Pradel), arb. parfois vig.; fleurs très grandes, pleines, carné, plus vif au centre.

Très belle variété ; greffée.

Triomphe en beauté (Oger), arb. très vigoureux et dont les rameaux n'ont jusqu'alors pu nous montrer une seule fleur.

Greffée et franche de pied.

Ville de Saint-Denis (Thomas), arb. vig. obtenu de la Rose de la Reine, dont il a conservé tous les caractères ; fleurs grandes, très pleines, beau rouge.

Bonne variété ; greffée et franche de pied.

Les variétés William Thuiller, Julie Barthère, Desbordes Valmore, Bassompierre et Parfum des Roses (de Lartay), le Réveil de l'Empire (de Bernède), Alice Laffite, Iselle Labie, Julie de Saint-Aignan et Louis Labie (de Pradel), Duc de Wurtemberg, Herman, La Bruyère (de Robert), nous sont restées inconnues.

Rosiers Portlands dits Perpétuels.

Adrien de Jussieu (Robert), arb. vig.; fleurs moy. pleines, rose clair, parfois ponctuée de points blancs.

Variété médiocre ; greffée.

Duguesclin (Oger), arb. vig.; fleurs pleines, rose vif.

Bonne variété pour cette série; greffée.

Georges d'Amboise (Boyau), fleur moy. pl., rouge vif.

Variété très ordinaire ; greffée.

Laure Bregeon (Lartay), arb. tr. vig. ; fleurs moy., tr. pl., rose, plus pâle à la circonférence.

Mauvaise variété.

Lesueur (Robert), arb. vig.; fleurs moy., pleines, rose lilacé.

Variété de peu de mérite ; greffée.

Rosiers moussus remontants.

L'Ombre (Robert), inconnue.

Marie de Bourgogne (Robert), arb. vig.; fleurs moy.; très pleines, réunies par cinq ou six, rouge clair.

Assez bonne variété; greffée.

Oscar Leclerc (Robert), inconnue.

René d'Anjou (Robert), arb. modérément vig.; fleurs moy. pleines, rose vif.

Bonne variété, remonte franchement ; greffée.

Theodora (Laffay), restée inconnue.

Eugène Verdier (Fils aîné).

APERÇU SUR LA THÉORIE VAN MONS POUR LA RÉGÉNÉRESCENCE DES FRUITS,

Par M. Tougard, Président de la société centrale d'horticulture du département de la Seine inférieure.

(Suite. *Voir* pag. 232.)

On connaît sur quelle théorie était basé le système *Van Mons* pour la production de nouveaux fruits. J'ai dit qu'il partait de cette croyance que les fruits anciens devenus pierreux, se gerçaient, que les arbres devenaient chancreux, que le bout des rameaux mourait, qu'ils ne rapportaient plus, que leur aspect devenait débile, qu'ils ne pouvaient plus mûrir leurs fruits à haut vent; que tous ces signes étaient la preuve de leur caducité, la marque qu'ils étaient usés; qu'ainsi, ils demandaient à être renouvelés, étant voisins de leur anéantissement, de leur mort enfin, et qu'ils étaient, par conséquent, plus disposés à changer de nature, à abandonner l'ancienne pour en prendre une nouvelle, qu'il était donc plus facile, par conséquent, de les renouveler par un semis successif, et que, pour hâter cet abandon, il fallait employer, pour ainsi dire, tous les moyens pour achever de tuer cette vieille variété et la faire passer à l'état tout à fait sauvage; que ce passage, cet abandon, ne pouvaient avoir lieu qu'en anéantissant cette vieille variété; de là, la nécessité de contrarier et de s'opposer à la marche naturelle de la reproduction par les voies ordinaires. *Van Mons* alors cueillit, avant sa maturité, le fruit des vieilles espèces qu'il voulait anéantir pour les transformer en nouvelles, première altération; il le laissa pourrir, pour encore en altérer la semence reproductive; le plant levé et jeune encore, il en retrancha des racines, en rompit les branches latérales afin d'en affaiblir de plus en plus la végétation; il planta ces jeunes arbres à la surface du sol, toujours dans le même but, puis enfin, l'état sauvage étant une fois arrivé et l'état ancien abandonné pour passer à un état nouveau, un autre genre de culture fut

suivi ; ce ne fut plus un système débilitant, affaiblissant, qui fut employé, mais, au contraire, un mode de culture fortifiant, en le faisant entrer dans la nouvelle phase de vie dans laquelle les jeunes arbres entraient ; c'est ce point de séparation qu'il faut bien saisir et bien comprendre.

Voici maintenant les augures et les présages auxquels s'arrêta notre célèbre auteur. « Le jeune semis, dit M. Bivort, dans l'examen du sys-
« tème Van Mons (*Annales de pomologie*, 1re année, p. 15), doit avoir
« une tige droite et assez forte pour se maintenir perpendiculairement
« sans tuteur ; ses branches latérales doivent être d'une vigueur modérée,
« ni trop grosses, ni trop grêles, ni trop longues, ni trop courtes, et lé-
« gèrement relevées vers le haut, de manière à former avec le tronc un
« angle de 45 degrés environ. Elles doivent se rompre nettement et sans
« esquilles ; l'écorce doit être brillante, lisse et douce au toucher, ponc-
« tuée de lenticelles plus ou moins nombreuses et teintes en brun, en
« noisette, en gris plomb, en gris foncé ou en rouge duveté. Les yeux
« roux, bruns ou gris ne doivent être ni trop ni trop peu développés, ni
« comprimés, ni allongés en pointe, ni implantés à la surface, mais bien
« portés par des supports saillants ; les épines doivent être distribués
« avec ordre et placées aussi bien sur la tige que sur les branches laté-
« rales et sur les lambourdes ; elles doivent être longues ou courtes sui-
« vant la place qu'elles occupent, et garnies d'yeux dans toute leur lon-
« gueur, depuis la base jusqu'au sommet ; elles doivent être perpendicu-
« lairement bien implantées à la surface de la branche et ridées à leur
« base.

« L'épine est une condition *sine qua non*, de bon augure, excepté peut-
« être dans les semis de dernière génération.

« La feuille doit être élégante, brillante, distribuée avec goût et placée
« régulièrement. La forme est indifférente pourvu qu'elle soit belle. Elle
« doit être lisse, luisante, d'un vert pur, foncé ou clair, ne se repliant
« pas, dès sa naissance, vers le bas, ronde ou longue, plane ou à bords
« latéraux légèrement relevés, et seulement arqué vers sa pointe. Le
« tissu doit être serré, la page mince, les incisions ou la serratule (den-
« telure) profonde ou régulière, les nervures apparentes, saillantes, et la
« médiane, bien prononcée et droite, doit s'étendre jusqu'au sommet de
« la feuille. Le pétiole doit être long et grêle.

« Le semis à bois inerte, à feuilles épaisses et cotonneuses, dénote un
« fruit d'été musqué, ou un fruit d'hiver à cuire.

« Un beau bois sans épines et à feuilles en cuiller, dénote également
« un fruit d'été.

« Le caractère le plus mauvais est celui d'un bois mal porté, diffus,
« court, grêle et formant charmille. »

D'après M. Bouvier, il faut examiner le semis, lorsque les deux premières feuilles se montrent après les cotylédons; si elles sont fortement incisées, c'est un signe de bon augure; si elles sont entières ou peu incisées, les jeunes plants sont à rejeter.

Enfin, un caractère général de bon augure dans le semis, est un *facies* ayant les rapports avec celui de nos bonnes variétés connues.

Tels sont les symptômes qu'il faut étudier pour apprécier les espèces de fruits qu'on doit attendre du semis.

Le système de Van Mons, pour la régénérescence des fruits, s'est propagé dans tous les pays; la Belgique, la France, l'Allemagne, les États-Unis, l'ont adopté, l'ont pratiqué depuis nombre d'années, et en ont obtenu de nombreux et bons résultats dont nous jouissons, et que nous avons sous les yeux. Un souverain, le roi des Belges, pays classique de la pomologie, à même pris sous sa protection ce système, et ordo nnéque cette théorie, ce mode de régénérescence, serait continué en partie aux frais de l'Etat; une société a même été autorisée à suivre ce mode de reproduction, et tout cela n'aurait pour but que de perpétuer des erreurs et de consacrer une *théorie fausse dont on ne devrait pas même permettre la lecture aux arboriculteurs*! Peut-on croire que jusqu'à présent cette théorie n'a pas été examinée, et qu'on n'y a pas réfléchi? Qu'on ne s'en soit pas rendu un compte exact et fidèle? Que les hommes de science qui l'ont adoptée, vantée et pratiquée, étaient sans aucune espèce de connaissance en physiologie végétale? Disons-le, ce n'est pas présumable; l'erreur en général ne se répand pas aussi facilement et aussi universellement; l'erreur peut d'abord éblouir pour un moment, mais bientôt la vérité reprend son empire, se place et détrône l'erreur.

Je pourrais invoquer les faits accomplis et dire: voilà les résultats et jugez.

Cette théorie nous a dotés des meilleures fruits qui font actuellement nos délices; c'est un point de fait reconnu, vouloir le méconnaître c'est nier l'évidence; toutes les argumentations ne viennent-elles pas se briser contre cette vérité?

Allons plus loin: il est reconnu que la graine d'un arbre à fruit ne reproduit pas la même variété, qu'il y a changement par la révolution germinative; il est aussi bien démontré par les faits que nos anciennes variétés, telles que le Saint-Germain, le Saint-Michel, le Chaumontel, la Crassane et autres, ne sont plus ce qu'elles étaient jadis, qu'elles sont

usées; les arbres qui les rapportent sont en décrépitude. Ce fait est aussi reconnu partout; il est donc bien présumable que leur semence retrouvera alors un nouvel élément de vie et d'activité dans une forme nouvelle que lui procure la conversion de la semence en un nouvel individu; et cette vigueur sera d'autant plus forte et plus vive que l'état ancien aura eu plus de durée; de là, la nécessité de vieux fruits usés pour la reproduction. On répond à cela; ce sont des suppositions; mais le contraire n'est-il pas aussi une supposition? Dans tous les cas, si ce sont de pures hypothèses, celle Van Mons a au moins pour elle les résultats favorables à la régénérescence des fruits qu'elle a obtenus, et c'est quelque chose.

Quant à la bonification des variétés par les semis successifs et la culture, elle a encore pour elle les résultats; ne savons-nous pas que les plantes les plus sauvages deviennent bonnes et excellentes par le seul fait de la culture et de la reproduction successives par la semence? M. Vilmorin ayant semé, il y a quelques années, des carottes sauvages, ne les a-t-il pas amenées, par une semence réitérée, à devenir plante alimentaire, d'excellente qualité, et d'une grosseur égale à celle des anciennes espèces cultivées dans les jardins? La même amélioration ne peut-elle pas avoir lieu dans le produit des arbres à fruit? Nos plus célèbres pomologistes n'ont-ils pas suivi ce moyen pour arriver à obtenir de bons produits? Le major d'Esperen, Bouvier, de Bavay, Bivort, la *Société Van Mons*, à Geest, Saint-Remy, Downing aux Etats-Unis, etc., l'ont pratiqué et s'en sont bien trouvés. Avant lui, la découverte des meilleurs fruits était due au hasard; avec son système, on y est arrivé avec certitude. Dans tous les cas, si c'est une erreur, rendons-lui grâce en faveur de ce qu'elle a produit, soit d'après la théorie de Van Mons, soit par hasard. Il est certain que cet homme célèbre a ouvert la barrière de la régénérescence des fruits; n'est-ce pas par les semis réitérés et successifs que les plantes nouvellement introduites sont améliorées, embellies et changent de nature? Lors de l'introduction des Dahlias en France, en 1800, nous cultivions les simples avec grand soin; qu'on juge alors des merveilles obtenues par la semence successive! Qu'il ait ouvert la lice avec la véritable clef ou avec une clef d'emprunt, le fait est qu'il l'a ouverte, que sans lui nous ne connaîtrions pas ces nouvelles richesses fruitières dont nous jouissons; que, sous ce rapport, la pomologie lui doit de très grandes obligations, et qu'il a été à bon droit nommé le *Prince des pomologues*.

PLANTATION ET CULTURE DES ASPERGES.

Un de nos abonnés nous adresse les questions suivantes sur la culture des Asperges : 1° Quel est le meilleur terrain pour la culture des Asperges ; 2° quelle est l'époque de la plantation ; 3° que doit-on mettre dans le fond des tranchées ; 4° à quelle profondeur faut-il planter ; 5° à quelle distance doit-on placer les griffes les unes des autres ; 6° avec quelle terre doit-on les charger ; 7° où peut-on se procurer de bons plans d'Asperges. — Nous allons répondre à toutes ces questions, en nous éclairant des renseignements publiés par le plus habile cultivateur d'Asperges, M. Lenormant, maraîcher, rue des Amandiers-Popincourt, à Paris.

1° *Quel est le meilleur terrain pour la culture des Asperges?* — Cette plante vient à peu près dans toutes les terres ; mais la meilleure, celle où elle prospère le mieux, est la terre à blé, autrement dit la terre franche, un peu sablonneuse, à sous-sol assez profond et qui ne retient pas les eaux. Le terrain destiné à la culture de l'Asperge doit être profondément labouré, à 40 centimètres de profondeur environ, en ayant soin d'enlever toutes les mauvaises herbes vivaces à racines traçantes, comme le chiendent et le liseron, ou à racines pivotantes, comme le chardon et le pas-d'âne. Ce labour exécuté, on nivelle la terre et l'on trace des planches de 1 mètre 33 cent. de largeur, entre lesquelles on laisse un sentier de 80 cent. de large ;

2° *Quelle est l'époque de la plantation?* — C'est pendant les mois de mars et avril qu'on plante les Asperges ; le succès de la plantation dépend souvent de l'époque à laquelle elle a été faite, et qui varie nécessairement suivant que les pays sont plus au nord ou au midi ; mais les griffes doivent toujours être enterrées avant le développement de yeux, c'est-à-dire avant la reprise de la végétation ;

3° *Que doit-on mettre dans le fond des tranchées?* — Dans les bons terrains, on creuse les tranchées à 40 centimètres de profondeur. Un lit de 20 centimètres d'épaisseur de bon fumier de cheval est établi dans le fond de chaque fosse ; on le tasse fortement en marchant dessus, et l'on arrose un peu si le fumier est sec. — Dans les terres légères qui s'échauffent très facilement, ont doit employer, pour garnir le fond des tranchées, un mélange de fumier de vache avec de la gadoue, autrement dit des balayures de rues. — On fera usage du fumier de cheval avec des

feuilles sèches et de la gadoue, si la terre est au contraire forte, compacte et humide, par conséquent froide.

Dans un terrain trop humide ou à sous-sol glaiseux, il est important de l'assainir en établissant une sorte de drainage, qui peut consister tout simplement en une plus grande profondeur des tranchées (35 centimètres environ en plus), au fond desquelles on jette des cailloux, platras, fagots, etc. Mais pour que cette opération soit réellement profitable, il faut donner au sol des tranchées une pente assez sensible pour que l'eau d'égoutement de la terre puisse s'écouler vers une des extrémités des fosses, où sera établie une rigole transversale, pour conduire l'eau de toutes les tranchées dans un grand trou rempli de pierres et placé dans un de angles des carrés réservés à la culture d'Asperges. Autrement, ce remède serait pis que le mal; car l'eau resterait au fond des fossés (nous parlons ici des terrains à sous-sol glaiseux) et entretiendrait une plus grande humidité dans la couche supérieure.

4o *A quelle profondeur faut-il planter?* — Lorsque le fumier est piétiné et égalisé, on le charge de 15 centimètres de bonne terre bien régulièrement nivelée; c'est sur cette terre qu'on place les griffes.

5o *A quelle distance doit-on placer les griffes les unes des autres?* — Pour une planche de 1 mètre 33 cent., on établit quatre rangées de griffes, en laissant un intervalle de 15 cent. entre les rangs extérieurs et le bord des sentiers; dans chaque ligne, les griffes sont placées à 40 cent. les unes des autres et disposées en quinconce. Une précaution à prendre lorsqu'on dispose les griffes sur le sol, c'est de placer celles des deux rangées extérieures de telle manière que l'œil principal soit dirigé en dedans de la planche; autrement il se développerait du côté des sentiers, qui seraient bien vite envahis par les Asperges.

6o *Avec quelle terre doit-on les charger?*—A mesure que les griffes sont disposées sur le terrain, on les couvre d'une poignée de terre ordinaire, pour qu'elles n'éprouvent aucun dérangement pendant l'opération du nivellement. Lorsqu'on veut utiliser les intervalles des rangées d'Asperges, on place des piquets à chaque extrémité des rangs, puis on nivelle le terrain en répandant simplement la terre des tranchées qui a été rejetée dans les sentiers. On piétine fortement l'emplacement occupé par les griffes et l'on égalise de nouveau le sol, après quoi l'on trace les planches et les endroits occupés par la plantation.

Tous les ans, au moment des labours, on nivelle de nouveau le terrain en labourant les sentiers et en rejetant la terre sur les planches, qu'on recharge d'environ 12 cent. de bonne terre, afin que les pousses devien-

nent plus longues. Pour ne pas épuiser trop vite les griffes, il faut cesser la récolte vers le 15 juin. On enlève aussitôt la terre qui a servi à recharger la plantation, en la mettant dans les sentiers, et on la remplace par une épaisseur convenable de fumier de paillis.

Enfin, on paille avec du terreau ou du fumier court.

Telle est la méthode pratiquée par M. Lenormand, et qui a donné les meilleurs résultats.

Pour la septième question : *Où peut-on se procurer de bons plans d'Asperges?* — Il serait peut-être téméraire de la résoudre; car nous croyons que la réputation dont jouissent les Asperges de Marchiennes, Bruges, etc., est due plutôt aux terrains et à la culture qu'à la nature du plan; l'expérience l'a prouvé pour maintes plantes. Nous pensons qu'on peut se procurer à Paris, chez nos marchands de graines ou chez les cultivateurs d'Asperges, des griffes d'aussi bonnes qualités que celles qui proviennent des pays où les Asperges jouissent d'une grande réputation. Quant à indiquer spécialement l'établissement qui peut en fournir, il entre dans notre programme de n'en recommander aucun particulièrement, et nous tenons essentiellement à l'observer.

F. Hérincq.

EXPOSITIONS D'HORTICULTURE A SENS ET A LYON.

Si le chef-lieu du département de l'Yonne n'a pas de Société d'horticulture, deux de ses arrondissements provoquent des concours horticoles. Sens possède une société modeste, mais ouvrière. Sa dernière exposition aurait pu rivaliser sous le rapport maraîcher avec bien d'autres plus ronflantes. Les collections de légumes apportées le 4 septembre étaient très remarquables, je dirai même extraordinaires; près de 20 jardiniers avaient amené la fleur de leur *curtil*; produits de belle force, variétés les meilleures pour le marché: que faut-il de plus? Les lots de fleurs, eu égard à la localité étaient bien choisis; l'effet en eût été plus joli si l'on avait pu les grouper en massif, comme dans un jardin soi-disant anglais; mais le local manque. Nous avons admiré des Reines-Marguerites, bien larges et bien nuancées, provenant d'une maison de graines de cette ville. Une médaille d'or a été décernée au jardinier de M. Berthelin-Desbirons, président, pour sa collection de plantes fleuries, et l'autre à M. Bonnet, pour ses légumes. Les fruits... dam! en 1856, au commencement de septembre, que pouvait-on apporter de mieux? Tant

d'autres sociétés ont manqué leur exposition, faute de fruits. Ici, grâce au zélé président, M. Berthelin, il a fallu marcher, chacun s'y est mis, et les jardiniers de Sens peuvent apostropher le soleil comme Nestor Roqueplan, en lui disant :

« Nous autres avec notre artifice, et sans le secours de ton brutal calorifère, « nous nous donnons ponctuellement et sans t'attendre, des petits Pois très « tendres et que tu rendrais durs, des Asperges savoureuses et que tu ferais « monter, des Fraises exquises dont tu pomperais le parfum ; tâche donc, soleil, « dans tes climats du sud, de donner à tes adorateurs des Pêches comme celles « de Montreuil, des Raisins comme les chasselas de Thomery ; la serre chaude « et la cloche de verre sont plus puissantes que toi ; les *Senonais* te battent « sur le melon. »

La Société d'agriculture et d'industrie de Tonnerre avait profité de ses concours agricoles pour en ouvrir 3 ou 4 au jardinage (le 14). J'espérais m'y arrêter; mais, quand je sus que Mâcon avait annoncé une exposition pour le 11, j'abandonnai la sous-préfecture et j'en eus regret, non-seulement parce que j'appris plus tard que les lots méritaient une visite, mais parce que en arrivant à Mâcon il n'était nullement question d'exposition. Les uns attribuaient ce *fiasco* à l'inondation, de plus fins à autre chose. Cette *autre chose* est à peu près la même qu'on me répondit à Dijon quand je demandai des nouvelles de la Société d'horticulture. Si les bulletins sont les certificats de vie des compagnies horticoles, combien hélas! sont passées au creuset de l'oubli. Je songeais hier à toutes ces existences éphémères, quand un de mes amis me communiqua un grand journal, quasi-officiel, qui laissait entrevoir la prochaine réhabilitation des sociétés sur une base nouvelle dont le plan serait dû à un de nos plus intelligents horticulteurs. Attendons.

Hâtons-nous de reprendre le rail-way et d'arriver à Lyon, il y a beaucoup à voir. Croirait-on que le terrible fléau était là au mois de juin, quand des fleurs si brillantes, des fruits si savoureux sont groupés là par un grand nombre d'exposants ? Nous répéterons ce que nous avons déjà dit pour les légumes; beaux produits, bonnes variétés. Il me semble avoir vu un seul échantillon de Dioscorea, et il y avait plus de mille Pommes de terre; laquelle remplacera l'autre? Parmi les semis de notre Parmentière, quelques tubercules non nommés nous ont paru d'une nature à repousser la maladie, tout en conservant une chair farineuse. Les grandes collections de céréales, les tuyaux de drainage, les appareils pour la sériciculture et l'agriculture étaient aussi bien chez eux

que certaines terres cuites, et deux ou trois seringues pour les bestiaux. Je ne dirai rien des meubles rustiques ni des plans de jardin ; j'ai feuilleté les livres présentés, ils ont chacun leur mérite ; les *Annales des familles végétales et la description des Mûriers*, par M. Seringe ; la *Bibliothèque rurale de Grenoble*, le *Sud-Est*, publié par les sociétés de l'Isère et de l'Ain ; l'*Ampélographie française*, par M. Grobon, et les *Instructions familières sur l'horticulture*, rédigées par M. Willermoz ; je ne connais pas d'ouvrage qui donne autant de bons principes en aussi peu de pages ; que tout le monde l'achète. Croirait-on que j'allais passer à côté de la *Belgique horticole* sans l'ouvrir. Justement j'y lis la description de la Rose Devoniensis, «aux larges fleurs jaune foncé » ; j'approche des collections Guillot ou Lacharme, et je vois une fleur blanche étiquetée *Thé Devoniensis* ; c'est que notre rosomane n'est sans doute pas bariolé de titres et de décorations.

Qu'elles étaient belles les Roses ! tout le monde s'y portait. J'en fus bien plus enchanté que de lire les traités sur la Rose, par MM. de Pronville, Boitard, Loiseleur..... Bravo, MM. les Lyonnais, vous avez soutenu vaillamment votre renommée. Malheureusement l'inondation avait enlevé les semis, et Lyon, si heureux dans ses obtentions n'aura pas beaucoup de nouveautés à introduire cette année dans le commerce ; il y en aura assez d'autres, peut-être *trop*. M. Lacharme nous a montré une hybride de la couleur de Madame Masson et du prince de la Moskowa, à laquelle il attache beaucoup d'importance.

En fait de plante de semis, j'ai enregistré la Passiflora Impératrice Eugénie, de M. Crozy-Avoux, le Caladium, provenant de l'odoratissimum, de M. Denis ; les Phlox Nérard, le Liatris Bonnefois, le Ligustrum japonicum elegans, de M. Rantonnet, les Petunias très doubles de M. Schmitt, le Begonia semperflorens et les Agaves Hamon, et supérieurement les Œillets nains remontants créés par M. Alegatière. Une branche du Mûrier Rouillard était envoyée par M. Lille. Parmi les plantes et arbustes récemment introduits dans le pays, j'ai pris note : des Jasminum pubigerum globum, Hibiscus Lindley, Galega grandiflora, Latanier, Hedysarum *cephalotes*, Schmidelia integrifolia, Pitcairnia melananthа dont les graines ont été reçues par M. Hamon, de Zurich, Madrid, Monza, Gênes, Calcutta, Florence, Naples ; — des Rhododendrum Sikkim-Himalaya, Cercis Japonica, Mahonia Japonica et Leschenaultii, Thuya gigantea, Clematis lanuginosa, Prunus sinensis flore alba pleno, Agnastus sinuatus, Clematis tenuiflora, Desfontainea spinosa, Phygelius capensis, Weinmannia trichosperma, Cuphea eminens, Acacia petiolaris, Cal-

ladium metallicum, Rhemmia sinensis, Skimmia Japonica, etc., de MM. Hoste et Avoux.

Les plantes de serre chaude de M. Réveil, président, et celles de M. Denis, botaniste à l'Alcazar, étaient brillantes de santé et très bien choisies. Nous en dirons autant des arbustes à feuilles persistantes et des arbres résineux (conifères) de MM. Luizet, Morel, Hoste, Treyve, et Nérard, de Vaize. Chaque lot était une fortune dont plus d'un curieux s'est souhaité la possession.

Après les Roses et les Poires, je me suis arrêté le plus souvent auprès des larges Pensées de M. Boucharlat jeune ; 80 pots variés où le blanc, le jaune, l'orange et le violet s'allient ou se repoussent ; des Fuchsias de M. Boucharlat aîné ; Empereur Napoléon, Vénus de Médicis, Pirouette, y manquaient, mais la doublure et la panachure des pétales qu'on ne distingue encore qu'à la loupe étaient là au milieu d'une cinquantaine de plantes d'élite ; — auprès des Verveines, passant du rouge éclatant au violet foncé, qui ont fait un nom à MM. Hoste, Charlet, Boucharlat, Denis et Bizet ; et les Fougères, et les Begonia, Paris n'a pas mieux. Les Dahlias, à part quelques fleurs en meule, pouvaient être admis par la mode ; nous préférons cette manière de les présenter avec leur pédoncule comme les Roses. Le Petunia panaché est assez bizarre ; mais je crains que le double (*Petunia dianthiflora*) le dépasse.

En somme, cette exposition était des plus intéressantes. Si le nombre des maraîchers eût égalé celui de Sens, peut-être eût-ce été la plus remarquable de tout ce qui s'est vu jusqu'ici. Les principaux légumes étaient dus à l'établissement pénitencier d'Oullens et aux habitants réunis d'une même commune. Bel exemple à suivre ! Le Sorgho se propage dans le midi. M. Lille en avait de beaux échantillons à l'Exposition universelle de 1855 ; à Lyon, il m'a été permis d'en déguster de la boisson. J'espère qu'on arrivera à en tirer de grands produits : voyez ceux de M. Sicard, de Marseille. Beaucoup d'autres végétaux ayant un avenir plus ou moins industriel étaient là ; mais je n'ai pu prendre suffisamment de notes ; l'ouverture du palais Saint-Pierre avait été retardée d'un jour, et je dus hâter mon retour.

Les exposants de fruits, avaient accaparé les passages réservés près des piliers, et leurs gradins étaient garnis avec le meilleur goût. Les Beurré Clairgeau, Duchesse d'Angoulême, Doyenné d'hiver, Saint-Michel Archange, Pie IX, Calebasse royale, Beurré de Bourgogne, B. d'Hardenpont (notre vieux Aremberg), Nouveau Poiteau, Colmar d'Aremberg, Curé, Beurré Diel, Triomphe de Jodoigne, William Prince, etc., rivali-

saient de beauté ; et comme nouveauté : Barbancinet, Fondante du comice, Willermoz, Belle d'Ixelles, Comte de Paris, Burnicq, Nieil, à MM Lambré, Beurré de Conning, Bergte Laffay, Hovel, lieutenant Poitevin. Huit ou dix variétés obtenues par semis avaient également un beau facies. Les apports principaux étaient dûs à MM. Luizet, Willermoz, Gaillard, Nérard, Morel, Bonnefois, Jeaume père et fils, Bizet, etc. Les belles corbeilles enviées par les restaurateurs appartenaient à MM. Sagnant. Les Pommes de MM. Rivière père et fils doivent suffire aux amateurs de vergers ou de petite Normandie, et l'on n'avait pas besoin d'aller à Montreuil pour voir des Pêches aussi veloutées, aussi grosses que celles de MM. Luizet et Morel.

Le Raisin à lui seul mériterait un article spécial ; nous nous bornerons à recommander aux viticulteurs les collections de MM. Willermoz, d'Ecully et Ocquidant, de Nuits. Et, pour terminer les fruits, les Prunes tardives de MM. Morel, Luizet (plus un panier de Couetche d'un hameau voisin), la Cerise ou plutôt Merise d'arrière-saison, les Ananas, les Fraises et les Framboises remontantes, franches de race.

Ainsi que nous l'avons annoncé, un congrès pomologique s'est tenu pendant l'Exposition, dans le but de simplifier la nomenclature des fruits, c'est-à-dire de supprimer les variétés médiocres, et de laisser un seul nom aux autres. C'est une bien belle œuvre qui revenait de droit à Lyon ; quiconque a visité sa deuxième exposition quinquennale et les pépinières des environs approuveront ce choix. La pomologie a été de notre siècle tellement exploitée, tellement embrouillée, qu'un congrès révisionnaire était réclamé par la force des choses. Honneur aux Lyonnais pour l'avoir provoqué. — *Pendez-vous, MM. les Belges, vous n'y étiez pas!*

Je n'ai pas vu d'arbres fruitiers exposés ; mais M. Verrier avait reproduit à la plume une vingtaine de formes établies par lui à l'école de la Saulsaye, aux arbres de plein air ou de murs. On nous en a garanti l'exactitude ; j'y crois, car j'avais apprécié ailleurs les capacités de M. Verrier. Plusieurs casiers contenant une foule de variétés de Pois et de Haricots étaient encore le produit de ses cultures expérimentales. J'ai approuvé son système d'étiquettes frappées sur plomb simple, ou sur plomb plaqué sur tôle, soit pour jardins particuliers, soit pour jardins publics.

Un débitant d'images attendait sa médaille auprès de son tableau ; après deux jours d'angoisses cruelles, il ne vit rien venir. Depuis ce, les lauriers de MM. Luizet et Lacharme l'empêchent de dormir.

Les étiquettes Lenoir, le mastic Lhomme, l'engrais Laracine, la pote-

rie Barbizet y faisaient la station d'usage. L'Egohine Chupin, les outils pour le drainage étaient suffisamment perfectionnés. Nous répétons que les cérérales, les productions relatives à l'éducation des vers à soie et des abeilles étaient d'un grand intérêt, et que ce n'est pas sans regret que nous avons dû passer lestement à côté.

THÉBAT-LARCHÉ.

OBSERVATIONS SUR L'ARROSAGE A LA COLLE FORTE.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF DE l'*Horticulteur Français*,

Permettez-moi de vous soumettre quelques observations sur l'arrosage à la colle forte, préconisé, comme engrais, dans votre journal, année 1855, page 255, par notre honorable collégue M. Lierval.

Outre cet avantage — de servir d'engrais — pensez, Monsieur, que la gélatine a celui d'assurer la reprise d'une plantation tardive d'arbres et arbustes à quelque essence qu'ils appartiennent? J'ignore si des essais ont été tentés à ce sujet; mais, dans l'intérêt de l'horticulture, je crois devoir vous faire connaître les résultats suivants d'une application de ce procédé.

Une ville importante de Normandie, le Havre, s'est enrichie l'année dernière d'un magnifique jardin public où il a été planté plusieurs milliers de végétaux variés. Par suite de circonstances qu'il est inutile de relater ici, la plantation se fit très tard, en avril et mai. Bien que la saison fût avancée, l'architecte du jardin ne parut nullement s'en préoccuper. Il assista même à une séance de la Société d'horticulture de cette ville, où il fut questionné sur ce point; sa réponse fut celle-ci : — « *J'emploie un procédé qui me permet, pour ainsi dire, de planter à toutes les époques de l'année !* La surprise des assistants fut grande ; cependant tout le monde s'incline respectueusement devant la puissance de l'arrosement à la colle forte, qui avait le double avantage, disait-on, de servir d'engrais et d'assurer la reprise des nouveaux transplantés.

Si nous croyons aux données de l'*Horticulteur Français* sur l'emploi de la colle forte pour engrais, nous ne pouvons admettre, jusqu'à preuve plus certaine, que l'arrosement tel qu'il a été pratiqué dans cette expérience ait eu un résultat utile, puisque l'on compte aujourd'hui plus de soixante pour cent de morts ou mourants parmi les arbres à feuilles caduques plantés dans le nouveau jardin havrais. Une pareille déception

porterait même à croire qu'on a obtenu le contraire des résultats attendus de ce nouveau procédé.

A l'appui de cette opinion, nous ajouterons que dans la note de M. Lierval, il est dit que, la terre arrosée avec une solution de colle forte, conserve son humidité très longtemps. Or, le sol de notre jardin, déjà très humide par lui-même, submergé par les pluies du printemps, arrosé à plusieurs reprises par des solutions de gélatine, ne pouvait, selon nous, manquer de causer la mort aux arbres placés dans de telles conditions.

S'il faut s'en rapporter à cette première expérience, que nous connaissons, on peut en conclure que si la colle forte a des propriétés bienfaisantes pour la reprise des végétaux, par cela qu'elle maintient l'humidité aux racines, il va sans dire qu'il faut s'en servir avec modération dans les sols humides, ou pour les sujets dont la végétation ne permet d'absorber que très peu d'eau, ce qui se rencontre généralement dans ceux auxquels on a fait une suppression de racines.

Si l'on voulait tenter une nouvelle épreuve, il me paraîtrait plus rationnel d'en faire l'application dans le mois de juillet, c'est-à-dire, au moment où la végétation des nouveaux plantés est en activité. A cette époque de l'année, nous savons qu'une fraîcheur concentrée autour des racines est aussi favorable qu'elle aurait été pernicieuse au printemps.

J'ose espérer, Monsieur le rédacteur, que vous voudrez bien me donner votre opinion sur ce nouvel emploi de la dissolution de colle forte (1).

Agréez, etc.,

F. Touchard.

(1) L'espace nous manque pour répondre à cette importante question ; nous y reviendrons en traitant, dans le prochain numéro, des plantations du Jardin du Havre, et des *squares* de la Tour Saint-Jacques et du Louvre.

F. Herincq.

Avis aux biographes.

Un de nos abonnés du Brésil met au concours la biographie des botanistes Capucras, Restingues et Hemathes, cités comme ses compatriotes, par *La Science pour tous*, d'après le journal de la *Société impériale et centrale d'horticulture*.

Paris. — Imp. horticole de J.-B. Gros et Donnaud, rue des Noyers, 74.

Petunia variés,

1 Madame Courant: 2 Nancy: 3 Prince Impérial.

AVIS TRÈS IMPORTANT.

À partir de 1857, les bureaux d'abonnement à l'*Horticulteur Français* de 1851, précédemment établis à la librairie de M. Goin, sont transférés rue Monsieur-le-Prince, n° 23.

Les demandes d'abonnement pour 1857 doivent être adressées à M. Deraine, directeur de l'*Agence des Journaux*, rue Monsieur-le-Prince, 23, accompagnées d'un mandat, à son ordre, sur la poste ou sur une maison de commerce de Paris.

Le prix de l'abonnement est de 10 francs pour Paris et la banlieue ; de 11 francs pour les départements ; plus 1 franc de frais d'encaissement, pour ceux des abonnés qui n'enverront pas un mandat sur Paris.

Tout ce qui concerne la rédaction : les ouvrages, catalogues, etc., doivent être adressés à M. F. Hérincq, 11, rue Guy-Labrosse.

PETUNIA VARIÉS

(Pl. xxii).

Les *Petunia* sont de ces plantes à la mode, que tout le monde connaît et aime aujourd'hui, et qui, grâce aux semis multipliés, ont produit, depuis quelques années, toutes ces variétés à fleurs striées, marbrées, ponctuées, bordées, etc.

Les trois variétés de *Petunia* figurées dans ce numéro, ont été obtenues par un heureux et habile horticulteur du département de la Meurthe, M. Rendatler, de Nancy, dont les collections ont été plusieurs fois admirées à nos expositions parisiennes, et à qui le monde horticole doit déjà de très bonnes variétés de ce genre de plantes ; elles sont toutes trois à grandes fleurs, très distinctes de coloris et surpassent certainement tout ce qu'on a pu voir jusqu'à ce jour.

La variété la plus méritante est celle qui porte le nom de *Madame Courant* ; c'est une plante à beau feuillage vigoureux et large ; à fleurs

énormes se présentant bien, dont les lobes sont bordés d'une belle teinte lilacée ; la gorge est jaune striée de vert, qui, en s'évasant largement, se borde d'une même teinte lilacée analogue à celle qui encadre les lobes, et forme de cette façon le dessin d'un second Petunia inscrit dans le premier ; cette plante produit un charmant effet.

La variété baptisée sous le nom de *Nancy* est aussi très remarquable et présente en bouquets un aspect fort singulier; la fleur en est grande, de couleur amaranthe pourpre ; la gorge, d'un beau violet foncé, striée de noir pourpre, s'évase largement comme dans la variété précédente et produit le même dessin ; c'est une variété très recommandable.

La troisième variété, appelée *Prince Impérial*, est une des plus jolies variétés à fleurs striées qu'on ait obtenues ; la fleur en est grande, striée de rouge violacé sur un beau fond blanc et pur ; la gorge est pourpre foncé ; en somme, c'est une variété très méritante.

Cette dernière variété ressemble un peu à celle déjà mise dans le commerce par M. Rendatler, et qui porte le nom de *Impératrice Eugénie* ; au premier abord, on pourrait même les confondre ; mais dans les variétés de *Petunia,* comme on sait, les nuances sont si multipliées qu'on n'y rencontre jamais les mêmes tons de couleur; les unes n'ont pas souvent ces teintes veloutées et riches dont les autres brillent, et c'est ce qui est arrivé dans ce cas. Au reste, il serait très pardonnable que le *Prince Impérial* ressemblât à sa mère, et je crois que M. Rendatler n'a pas manqué de tact dans le choix de ce nom-là.

LOUIS INGELRELST.

PENSTEMON HARTWEGII VARIÉS

(PL. XXIII).

Le beau genre *Penstemon,* de la famille des Scrophularinées, est propre à l'Amérique septentrionale; il se compose, pour la plupart, d'herbes vivaces qui sont remarquables par l'élégance et le beau colorsi riche et varié de leurs fleurs.

Les trois variétés figurées dans ce numéro proviennent de semis du *Penstemon Hartwegii*. Benth. et de ses variétés, plante qui court tous les jardins sous le faux nom de *Penstemon gentianoïdes*, que les jardiniers lui ont appliqué à tort. Toutes trois ont été obtenues par un jeune



Visto sc.

Pentstemon

1 Ornatus; 2 Lemoinei; 3 elegans.

N. Rémond imp. r. des Noyers, 65, Paris.

et intelligent horticulteur, M. Lemoine, de Nancy, qui les mettra en vente au printemps prochain.

Le Penstemon Hartwegii *var. ornatus* (fig. 1), est une plante qui se fait remarquer par des feuilles sessiles, larges, denticulées, oblongues lancéolées, acuminées ; les fleurs sont courtes ; la corolle est aplatie sur le dos, très renflée sur le côté, d'une belle couleur rose purpurine tendre ; la gorge est de même couleur relevée intérieurement d'une teinte jaune saumonée ; la lèvre inférieure trilobée est parcourue intérieurement par des stries pourpres ; l'extrémité des divisions des deux lèvres est bordée de rose se perdant insensiblement dans la gorge. Cette plante s'élève peu, les fleurs sont très serrées, agglomérées sur une panicule terminale qui produit un très bel effet.

Le P. Hartwegii *var. Lemoinei* (fig. 2) se distingue par un coloris aussi frais que beau ; les fleurs sont à corolle très grosse, à lèvres bien étalées, bordées nettement d'un beau rose carminé ; la gorge est blanche, striée légèrement de carmin foncé.

Le P. *var. elegans* (fig. 3) a des fleurs dont les corolles sont moins grosses et beaucoup plus allongées que les précédentes, d'une belle couleur violet pourprée; les lèvres, largement étalées, sont bordées de même couleur que le tube de la corolle, nettement tranchée sur le blanc de neige de la gorge; c'est une plante très recommandable, de même que les variétés précédentes, qui, mélangées ensemble dans un jardin, formeront des massifs charmants.

LOUIS INGELRELST.

HORTICULTURE ÉTRANGÈRE.

Statice macroptera. WEBB.

Voici une plante à floraison d'une rare beauté, qui ne manquera pas de jouir d'une vogue et d'une faveur générale. Originaire de Iles Canaries , terre féconde à laquelle nos jardins doivent de très belles plantes, liées, la plupart, au nom du zélé botaniste-voyageur Bourgeau, qui a parcouru ces îles avec tant de fruit pour la botanique et l'hortcultiure, ce nouveau *Statice*, vrai modèle de beauté, est, entre les milles conquêtes de ce célèbre voyageur, celle dont il a le droit d'être fier.

« M. Bourgeau a cueilli cette espèce remarquable sur les rochers « du Mont-Sabinosa, dans une des îles Canaries, le 18 juin 1845. » (*Histoire naturelle des Canaries*, tom. III, 2me partie, page 182.)

Le *Statice macroptera* se distingue entre toutes les autres espèces, par ses grandes et larges feuilles lobées, couvertes, des deux côtés, par des poils excessivements courts ; le lobe terminal est très grand, ovale ; les lobes latéraux sont larges aussi et très souvent alternes ; les tiges sont longues, garnies d'ailes très larges, arrondies vers leur partie supérieure d'où naît une bractée ; le calice est à limbe denté au sommet, d'un magnifique bleu pur ; les pétales sont ovales, un peu échancrés en cœur au sommet.

Cette belle espèce de *Statice* a beaucoup de ressemblance avec le *St. Halfordii*, magnifique hybride communément cultivé dans nos serres, mais, qui cependant, lui est beaucoup inférieur.

L'Illustration Hort., tom. III, a donné de cette plante un dessin superbe et d'une grande exactitude. M. Lemaire annonce que des graines confiées aux soins habiles de MM. Thibaut et Ketelеêr horticulteurs, à Paris, viennent de livrer cette plante au commerce ; aussi nous félicitons sincèrement et nous rendons hommage à ces habiles propagateurs, qui, devinant, en vrais connaisseurs, l'avenir de cette nouvelle et magnifique plante, se sont empressés d'en faire l'acquisition, et dotent ainsi l'horticulture d'une des meilleures plantes qui aient été introduites dans ces dernières années.

Nous avons eu le plaisir d'admirer cette magnifique plante en pleine floraison, au mois d'août dernier, dans l'établissement d'un habile horticulteur de Nancy, M. V. Lemoine, qui cultive les *Statice* avec beaucoup de talent ; cet exemplaire provenait du Jardin Botanique de Nancy, où on cultive cette plante depuis déjà quelques années.

Cette plante demande la pleine terre en été, et la serre chaude en hiver ; en lui donnant beaucoup de jour et de fréquents seringages on réussira parfaitement sa culture.

Puisque nous en sommes sur le compte des *Statice*, nous ferons connaître à nos lecteurs qu'on vient de découvrir tout récemment un *Statice*, auquel on aurait appliqué le nom spécifique de *Statice Bonduellii* (Lestib. ann. sc. Nat.). Cette nouvelle espèce est à fleurs d'un beau jaune d'or superbe, aussi belle pour la forme et la grandeur de ses fleurs que le *St. Macroptera;* cette plante, découverte au Sahara algérien, n'existe pas encore que, nous sachions, vivante, en Europe, mais il est tout probable qu'elle ne tardera pas à venir orner nos serres. La couleur jaune est rare dans ce genre de plantes ; jusqu'ici on n'en connaît que trois espèces ; ce sont : le *Statice aurea*, le *Statice fortunei* et le *Statice*

Bonduellii ; nous avons pu juger de ce dernier par des échantillons secs, tc'est, sans contredit, un des plus remarquables.

Dircœa Blassii. REGEL.

Il paraît décidément que la *Flore des serres* est en possession d'un calendrier inconnu de ses abonnés, car les livraisons paraissent toujours maintenant très longtemps après leur époque fixée naturellement; cela n'a qu'un inconvénient, c'est que les nouveautés du printemps sont de cette manière annoncées à l'automne.

Dans une des dernières livraisons nous avons admiré une superbe planche du *Dircœa Blassii,* certainement, et sans exagération possible, comme le dit M. Planchon, il serait difficile de rencontrer dans la brillante famille des Gesnériacées, un objet plus noble, plus gracieux et plus riche à la fois que le *Dircœa Blassii.* Depuis longtemps nous avons pu juger de cette plante par des exemplaires vivants et fleuris, et nous y avons reconnu une excellente plante qui orne bien nos serres par sa floraison éclatante et très abondante. Les rameaux sont pendants, terminés par une panicule de fleurs écarlates; c'est une plante des plus désirables, qui dans des suspensions formera un charmant effet.

—

L'Illustration Horticole, a propos de l'*Helenium atropurpureum*, fait connaître à ses abonnés l'étymologie du mot *Helenium*, qui vient de la belle Hélène, fille de Tyndare et de Léda, femme de Ménélas, enlevée par Thesée, puis par Paris, puis...., et ça n'en finit plus, et tout cela pour une mauvaise Synantherée, que, n'étant pas recherchée dans les jardins à cause de ses fleurs insignifiantes (ne jugez pas d'après le dessin), l'on veut mettre à une autre sauce.

Cette plante, d'après M. Lemaire, doit contenir vraisemblablement un principe qui pourra bien être quelques excellentes qualités fébrifuges succédanées au quinquina.

La *Revue Horticole,* dans ses derniers numéros, donne entre autres nouveautés la culture de l'*Estragon,* de l'*Oseille* et l'*Histoire des Hannetons;* de plus elle donne encore, dans le numéro du 16 octobre dernier, un excellent article intitulé : *l'Hygiène et les Fleurs,* par M. de Montlaur, qui a déjà paru l'année dernière au mois de novembre dans le même journal. Si les rédacteurs de la *Revue Horticole* tenaient à ce que cet article parût tous les ans au moins une fois dans leur journal, il serait bon qu'ils y fissent un petit changement. Ainsi, quand M. de Montlaur disait en 1855 : *Qu'en parcourant il y a* TROIS *ans*, etc...., cette

année ils auraient au moins dû mettre un QUATRE à la place du TROIS, et cela n'aurait été qu'une très petite peine que leur aurait coûté la rédaction.

LOUIS INGELRELST.

DELPHINIUM A ODEUR DE MUSC.

Depuis 1852, M. Graindorge, de Bagnolet, cultive un *Delphinium* à odeur de musc très prononcée. Cette variété s'étant trouvée dans un semis de graines mélangées de *Delphinium pictum* et *elatum*, il est, par conséquent, difficile de dire à laquelle de ces deux espèces elle appartient.

Ce nouveau *Delphinium* produit depuis la mi-juin d'assez jolies fleurs, qui se renouvellent jusqu'aux gelées, surtout si l'on prend la précaution de couper les rameaux aussitôt qu'ils sont défleuris.

La tige s'élève à 1 mètre 20 cent. de hauteur; elle est garnie de rameaux plus longs que ceux de l'*Hendersoni* et bien fournis de fleurs d'un bleu assez foncé.

C'est une intéressante acquisition pour les jardins, où elle tiendra bien sa place à côté des plus rustiques espèces de ce beau genre. Son odeur, fortement musquée, ne plaira peut-être pas à tout le monde; mais cette particularité, de trouver une plante odorante dans un genre où tout est inodore, la fera très certainement rechercher. Elle est aujourd'hui suffisamment multipliée pour être mise à la disposition des amateurs.

LOUESSE.

CELOSIA MARGARITACEA.

Célosie perlée.

Originaire de l'Inde, cette plante, qui est annuelle, fut introduite pour la première fois en Europe vers l'année 1817. Quelques botanistes la considèrent, à tort ou à raison, comme une variété du *Celosia argentea*. Sans vouloir décider la question, je dirai qu'elle se distingue de sa congénère par des épis beaucoup plus forts et plus colorés.

Cette plante, comme tant d'autres dont on pourrait tirer le même parti, est restée reléguée jusqu'à présent dans les collections botaniques, d'où le hasard l'a tirée, pour la transporter dans les jardins fleuristes, où elle apparaît avec l'attrait de la nouveauté. C'est une jolie espèce

ui se recommande par l'élégance de ses épis, composés de nombreuses fleurs d'un joli rose, que relèvent encore les écailles argentées qui les accompagnent. Au total, c'est une assez bonne acquisition pour les parterres et massifs qu'elle embellit pendant plus de trois mois.

Sa culture sans être difficile demande cependant quelques soins. Il faut semer les *Celosia* sur une couche chaude, et lorsque le plant est assez fort, on le repique sur une autre couche où il doit rester jusqu'au moment de mettre les plantes en place dans une terre légère mais substantielle; il faut alors des arrosements copieux. Ils réussissent quelquefois semés en place et recouverts d'une simple cloche; mais ces semis ne donnent le plus souvent que des plantes tardives qui ne mûrissent pas leurs graines.

LOUESSE.

LES MASSIFS DES ROSIERS THÉS.

Les numéros de décembre 1854 et janvier 1855 de *l'Horticulteur français* contiennent deux notes traitant de la formation des massifs de Rosiers. Deux de ces massifs se trouvent composés, l'un de variétés d'*Hybrides remontants*, l'autre de variétés d'*Iles-Bourbons;* restait donc à faire celui des variétés de *Rosiers thés*. Cette espèce, sans contredit la plus florifère, et, à ce point de vue, la plus propice peut-être pour cet emploi, n'a sans doute pas été élaborée en raison des désagréments auxquels se trouverait exposé l'amateur qui voudrait créer de ces massifs.

En effet, si les Rosiers de cette section ont le double avantage d'avoir une floraison très abondante et de répandre en même temps l'odeur la plus suave, ils ont aussi le malheur d'être, pour la plupart, très délicats de végétation, et de craindre, sous notre climat de Paris, les froids rigoureux de nos hivers; aussi ces désagréments, que n'éprouvent pas nos privilégiés du midi, ont-ils passé inaperçus aux yeux des *méridionaux ;* c'est pourquoi des demandes réitérées, de leur part, nous ont été adressées, et c'est pour répondre à la confiance que plusieurs d'entre eux ont bien voulu mettre en nous, que nous nous empressons de continuer l'œuvre commencée ; l'auteur des premières notes ne pouvant en ce moment, à son grand regret, leur donner suite. Très heureux si notre jeune expérience peut ainsi venir en aide aux amateurs; nous aurons du moins manifesté notre bonne volonté.

Les Rosiers thés étant généralement à rameaux grêles et flexibles, leurs fleurs fortes et abondantes sont donc presque toujours pendantes. Il faut, par conséquent, que ces massifs soient composés de rosiers gref-

fés à tiges, de différentes hauteurs, sans toutefois être trop élevés si l'on veut faire un massif bien entendu.

Les variétés que nous avons choisies sont à peu près de même vigueur; mais comme ces roses sont, pour la plupart, blanches ou jaunâtres, il serait bon, à notre avis, de lancer de loin en loin, dans le massif, quelques variétés d'autres sections, à fleurs rouges et roses, qui seraient aussi d'une végétation à peu près analogue à celle des Rosiers thés.

Pour compléter ce petit travail, nous donnons donc, à la suite des Thés, les noms de quelques variétés, que nous pensons être les plus convenables à cet effet.

Rosiers Thés.

Abricoté, fleur moyenne, presque pleine, jaunâtre abricoté.
Adam, fleur grande, pleine, globuleuse, rose clair.
Archiduchesse Thérèse-Isabelle, fleur grande, pl. blanc jaunâtre.
† Auguste Vacher, fl. moy., pl., jaune aurore cuivré.
Barbot, fl. moy., pl. jaunâtre, bords lavés de rose.
Belle Marguerite, fl. moy., presq. pl., rouge lilacé.
† Bougère, fleur très gr., très pl., rose Hortensia.
Boutrand, fleur moy., pl., rose clair.
† Buret, fleur gr., pl, rouge pourpre.
Canari, fl. moy., multiple, jaune serin; très joli en bouton.
— Caroline, fl. moy., pl., rose vif.
† Cels multiflore, fl. moy., pl., carné, vif au centre.
Charles Reybaud, fl. moy., pl., rose tendre.
Clara Sylvain, fl. moy., pl., glob., blanc pur.
Comte de Paris, fl. gr., pl., rose carné.
Comtesse de Seraincourt, fl. gr., pl., carné saumoné.
— David Pradel, fl. moy., pl., rose clair ou pourpre.
† Devoniensis, fl. gr., pl., blanc, centre rosé jaunâtre.
Duchesse d'Orléans, fl. moy., pl., blanc carné.
† Eugénie Desgâches, pl. gr., pl., bombée, rose virginal.
Eugénie Jovin, fl. moy., pl., blanc carné, centre rose.
Fleur de Cypris, fl. gr., presque pl., rose clair.
† Général Tartas, fl. tr. gr., tr. pl., rose foncé.
† Gigantesque, fl. gr., pl., carné nuancé au centre.
† Gloire de Dijon, fl. tr. gr., pl., jaunâtre nuancé carmin.
— Goubault, fl. gr., presq. pl., rose, centre aurore.
Hyménée, fl. moy., pl., bombée, jaunâtre.

(1) Le signe † indique les plus vigoureux; le — indique ceux d'une moindre végétation.

Le Pactole, fl. moy., pl., jaune passant au jaune clair.
† Leveson Gower, fl. tr. gr., tr. pl., rose violacé.
Louise de Savoie, fl. gr., pl., jaune soufre.
— Madame Bravy, fl. moy., pl., glob. blanc, centre rose.
— — Barillet Deschamps, fl. moy., tr. pl., blanche à reflet nuancé de jaune clair.
† — de Vatry, fl. gr., pl., rose foncé nuancé.
— Maurin, fl. moy., pl., glob., blanc saumoné.
† — Mélanie Villermoz, fl. tr. gr., pl., blanc carné, centre saumoné.
Maréchal Bugeaud, fl. gr., pl., rose nuancé.
— Marie de Médicis, fl. gr., pl., rose, fond jaunâtre.
— Moiré, fl. gr., pl., carné jaunâtre.
Narcisse, fl. moy., pl., jaune clair.
— Nisida, fl. moy., pl., aurore, à bords roses.
Nyphetos, fl. tr. gr., pl., blanc pur.
Pauline Labonté, fl. moy., pl., saumon nuancé.
Prince d'Estherazy, fl. gr., presq. pleine.
Reine des Belges, fl. gr., tr. pl., blanc pur.
† Safrano, fl. moy., presq. pl., beau jaune.
Sémélé, fl. moy., tr. pl., carné, centre jaunâtre.
— Smithii, fl. moy., tr. pl., jaune soufre.
† Sombreuil, fl. moy., presq. pl., blanc légèrement rosé.
Souvenir d'un ami, fl. tr. gr., pl., globleuse, beau rose.
Sylphide. fl. moy., pl., carné jaunâtre.
Triomphe du Luxembourg, fl. gr., pl., rouge, à fond aurore.
— Vicomtesse de Caze, fl. moy., pl., jaune cuivré passant au jaune pâle.

Variétés d'autres sections à intercaler dans un massif de Rosiers Thés.

† Bengale cramoisi supérieur, fl. moy., pl., cramoisi vif.
— Madame Bréon, fl. gr., pl., beau rose.
— Prince Eugène, fl. moy., pl., pourpre cramoisi.
— Impératrice Eugénie, fl. gr., pl., rose lilacé nuancé.
Ile-Bourbon François Hérincq, fl. moy., pl., cramoisi vif.
— Réveil, fl. gr., pl., carmin nuancé de pourpre et de violet.
— Vicomte de Cussy, fl. tr. gr., pl., cerise vif.
Perpétuelle Rose du Roi, fl. moy., pl., beau rouge.
Hybrides remontants Colonel Foissy, fl. moy., pl., cerise.
— Étendard de Marengo, fl. moy., presque pl., rouge éblouissant.
† — Général Jacqueminot, fl. tr. gr., pr. pl., rouge éblouiss., de grand effet.
† — Souvenir de la reine des Belges, fl. moy., pleine, carmin foncé vif.

EUGÈNE VERDIER fils aîné.

DEUX TOMATES NOUVELLES.

On possède depuis longtemps dans les jardins, plusieurs variétés de Tomates, qui sont : la rouge grosse; la jaune grosse; rouge petite; cerise rouge et jaune; poire rouge. A ce nombre nous devons en ajouter deux autres que nous avons reçues cette année : ce sont les Tomates *Poire jaune* et *brune* de Philadelphie. La Poire jaune est un élégant petit fruit, qui contraste agréablement avec la Tomate *petite rouge*. La *Brune* de Philadelphie est d'un volume au-dessous de la rouge ordinaire. Ses côtes sont presque nulles ou à peine marquées, ce qui lui donne un peu la forme quadrangulaire; sa couleur est d'un rouge brun ou violacé.

Toutes ces variétés de Tomates peuvent être employées en cuisine, et, sous ce rapport, on vante beaucoup la Tomate à fruit jaune, que nous avons vu paraître l'an dernier.

Outre leurs qualités ordinaires, il est certaines variétés qui peuvent très bien servir à la décoration des jardins d'ornement. Un amateur de nos connaissances, qui ne dédaigne aucune des plantes, mêmes les plus humbles, lorsqu'elles peuvent concourir à orner son parterre, cultive, depuis deux ans, les Tomates à petits fruits, dans le seul but d'en faire des plantes ornementales. Cet automne, et malgré certaine prévention nous avons été forcés de reconnaître que ce genre de décoration, assez insolite, n'était pas sans agrément.

La culture de ces plantes n'entraîne pas à de grandes dépenses; il suffit de semer en mars sur un bout de couche ; le plant recouvert d'une cloche, est mis à bonne exposition ; puis de copieux arrosements pendant les grandes chaleurs, et un tuteur pour soutenir les tiges, tels sont à peu près les soins indispensables que réclament les Tomates. Il est aussi essentiel de retrancher les branches et les feuilles qui sont inutiles ; les fruits étant ainsi plus aérés deviennent plus beaux.

FONTAINE,
Associé de la maison Bossin-Louesse.

LES VIGNOBLES PERFECTIONNÉS ou CONSEILS AUX VIGNERONS.

On l'a dit avec raison : L'horticulture est le laboratoire de l'agriculture. Aucune plante n'est livrée à celle-ci sans avoir passé dans le creuset de celle-là, et les perfectionnements apportés à la grande culture ont généralement commencé par les jardins.

Nous avons appelé l'attention des horticulteurs en les engageant à ne se servir de tuteurs ou paisseaux qu'après les avoir arrondis comme des

manches à balai, et en avoir perpétué la durée par l'immersion au sulfate de cuivre (vitriol bleu); mais on ne doit arrondir que la partie supérieure pour en faciliter le maniement, les tuteurs des jardins ou des vignobles étant plus solides en terre quand ils sont équarris à la base.

Maintenant nous recommanderons aux propriétaires de vignobles, aux vignerons, de faire tremper leurs échalas pendant quarante-huit heures dans des auges en pierre, ou en bois, contenant une dissolution de sulfate de cuivre (10 kilogrammes par hectolitre d'eau). Les morceaux y sont plongés dans toute leur longueur. Les poteaux qui soutiennent les fils télégraphiques ont subi une opération analogue. Un industriel qui conviendrait avec les cultivateurs de leur fournir ou remplacer chaque année les paisseaux de leurs vignes, gagnerait beaucoup d'argent en ne livrant que des échalas préparés au sel de cuivre.

Nous leur dirons encore — et ce ne sont pas des idées vagues, l'expérience les a sanctionnées — : Voulez-vous empêcher la coulure de vos grappes, augmenter la grosseur des *grumes*, et obtenir une maturité plus hâtive? Pincez! c'est-à-dire cassez avec vos doigts le bourgeon herbacé, à deux ou trois yeux au-dessus de la grappe, quelques jours avant l'épanouissement de la fleur, et supprimez ensuite tous les faux bourgeons, qui repousseront par suite de ce pincement.

Car c'est une richesse que d'obtenir une vendange précoce; on n'a plus à craindre les brouillards, les nuits froides et les pluies de l'automne, ni une foule d'accidents qui peuvent survenir. Plus la récolte est faite par un temps chaud, plus le vin est bon, et c'est quelque chose que du bon vin!

Aussi s'occupe-t-on de chercher dans les semis des variétés fertiles, à fruits hâtifs, non sujets à la coulure, et dont le jus serait sucré et vineux. Une variété dont la vigueur du sarment ne répondrait pas à sa fertilité, ne serait pas adoptée. Ainsi le *gamet* est préféré au *pinau* dans les pays vinicoles.

Un autre avantage du pincement, c'est de faire aoûter, ou *tourner* le bois et mûrir les yeux; la récolte de l'année suivante est plus certaine.

Nous ne parlons pas de l'ébourgeonnement pratiqué avec succès par M. de Marinville, arboriculteur distingué; ce procédé est préférable pour les vignes à raisin de table. On ne lui laisse à chaque courson que deux bourgeons ayant chacun deux belles grappes; le reste doit être enlevé.

THÉBAT-LARCHÉ.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES

DANS LE SIXIÈME VOLUME. — ANNÉE 1856.

JANVIER.

FÉVRIER.

JUIN.

JUILLET ET AOUT.

SEPTEMBRE.

OCTOBRE.

NOVEMBRE.

DÉCEMBRE.

PLANTES FIGURÉES.

FIGURES NOIRES.

TABLE ANALYTIQUE.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

T

V

W

Paris. — Imp. horticole de J.-B. Gros et Donnad, rue des Noyers, 74.